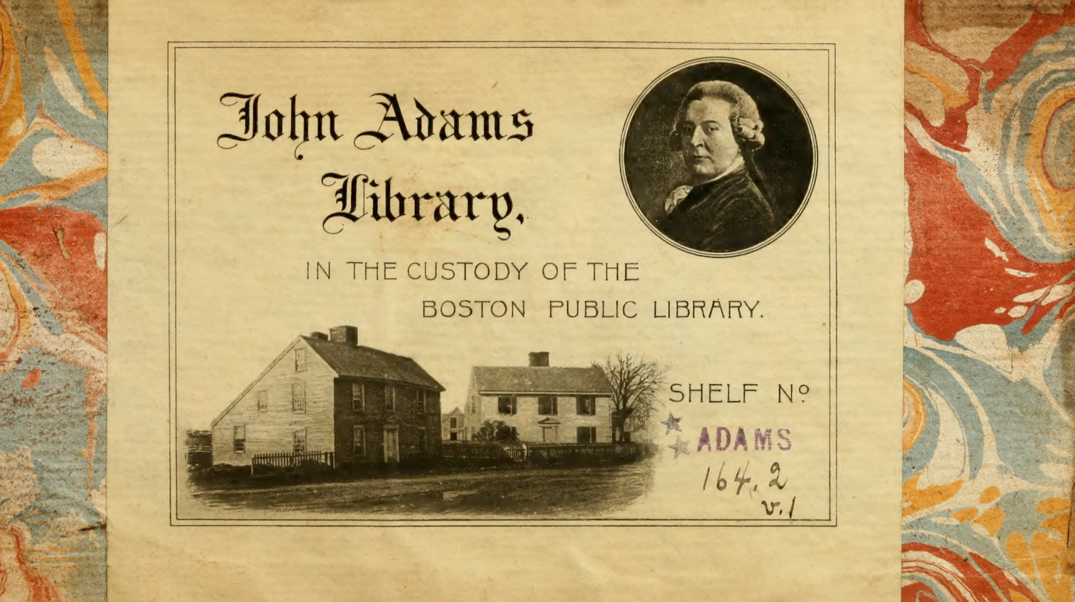



John Adams
Library,
IN THE CUSTODY OF THE
BOSTON PUBLIC LIBRARY.
SHELF No
ADAMS
164.2
v.1





MEMOIRES

DE

SULLY.


MAXIMILIEN DE BETHUNE
Duc de Sulli, *Grand Maitre*
de l'Artillerie Marechal de France
&c. Né à Rosni en 1559. Mort
le 21 Decembre 1641.
L. Legrand Sculp

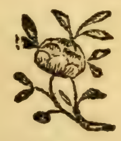
MEMOIRES DE MAXIMILIEN DE BETHUNE, DUC DE SULLY, PRINCIPAL MINISTRE DE HENRI LE GRAND;

Mis en ordre, avec des Remarques

PAR M. L. D. L. D. L.

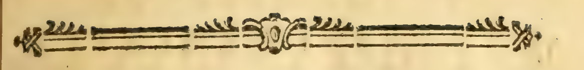
Nouvelle Édition, revue & corrigée.

TOME PREMIER.



A LONDRES.

M. DCC. LXVII.



AVERTISSEMENT
DES LIBRAIRES.

Les Mémoires de M. de Sully ont toujours été eſtimés & recherchés. Nous en avons nous-mêmes la preuve dans l'accueil favorable que l'on a fait aux éditions *in*-4° & *in*-12 que nous en avons publiées. Nous en donnons aujourd'hui une nouvelle, & nous la donnons ſans y faire aucun changement. Il nous eſt cependant revenu que pluſieurs perſonnes prétendoient que nos éditions n'étoient ni ſi exactes, ni ſi complettes que les anciennes, & nous n'avons pas négligé cette accuſation. Pour ſavoir ſi elle étoit fondée, nous nous ſommes empreſſés de conſulter un

Ecrivain connu & eſtimé dans la République des Lettres. Il a bien voulu, à notre prière, prendre quelques momens ſur ſes importantes occupations, pour confronter les anciennes éditions avec la nouvelle. Qu'eſt-il réſulté de ſon examen ? Que la différence la plus eſſentielle qui ſe trouve entre les Mémoires de M. de Sully, tels qu'ils ont paru *in folio*, & les mêmes Mémoires, tels que nous les avons imprimés, & que nous les publions de nouveau, conſiſte en ce que les premiers ſont écrits en forme de Mémoires, conſiſtant en Lettres, Actes, Manifeſtes & autres Piéces, & que dans nos éditions tout eſt en récit : forme beaucoup plus convenable pour une Hiſtoire. Du

reſte, celui que nous avons conſulté, ne s'eſt point apperçu que le Rédacteur des nouvelles éditions ait omis aucun fait important. A l'égard des Notes, très-multipliées dans nos éditions, nous n'ignorons pas ce que beaucoup de Lecteurs ſenſés & inſtruits en ont penſé ; mais il ne nous a pas été libre d'en retrancher aucune. Ceux qui voudront connoître les vices qu'on leur reproche, & dont il ne nous appartient point de juger, peuvent avoir recours aux *Obſervations* qu'un Anonyme a données ſur ce ſujet, il y a quelques années, & qui ont été réimprimées depuis peu, augmentées de plus de moitié. Nous eſpérons qu'après les avoir lûes, on n'achetera pas moins

notre nouvelle édition, que nous pouvons assurer être plus correcte que les précédentes.





PREFACE.

LES *Memoires de Sully*, ont toujours été mis au rang des meilleurs livres que nous ayons. Cette vérité, établie depuis long-tems par le jugement de tous nos bons critiques, & de tous les amateurs de la littérature, me dispensera d'entrer ici dans une discussion, inutile pour ceux qui connoissent ces mémoires.

A l'égard de ceux qui ne les ont jamais lus; il suffit, pour leur en donner une idée, de dire qu'ils comprennent l'histoire de ce qui s'est passé depuis la paix de 1570. jusqu'aux premières années de Louis

XIII, c'eſt-à-dire, l'eſpace de plus de quarante années, d'un tems qui a fourni la plus abondante matiére aux hiſtoriens de notre monarchie; & qu'ils traitent du régne, ou pour mieux dire, de la vie preſqu'entiére de Henri le Grand. Ils ſuppoſent, à la vérité, quelque connoiſſance des troubles précédens, qui n'y ſont touchés que par occaſion: mais auſſi, ils en expoſent toute la ſuite dans le plus grand détail. Les évenemens y ſont auſſi variés, qu'ils ſont nombreux: guerres étrangeres & civiles, intérêts de politique & de religion, coups d'état éclatans, dénouemens imprévus, efforts de l'ambition, ruſes de la politique, ambaſſades, négociations; tout cela s'y trouve, & n'en fait encore qu'une partie.

Les mémoires de Sully tirent

un autre prix, peut-être encore plus grand, d'une infinité de récits plus particuliers, qui ne ſont pas du reſſort d'une hiſtoire ; c'eſt l'avantage propre aux mémoires. Ils ſouffrent la multiplicité des ſujets & toute la variété des incidens qu'on y veut faire entrer : & d'ailleurs ils ne ſont point aſſujettis au joug que la néceſſité impoſe à l'hiſtoire, de ne rien omettre de ces choſes trop générales, dont on ſent ſoi-même tout le dégoût en les écrivant.

Veut-on bien faire connoître un prince dont on va parler ? Il faut que le tableau de ſa vie privée ſoit ſans ceſſe mis en regard avec celui de ſa vie publique. Il faut le montrer au milieu de ſes courtiſans, avec ſes domeſtiques, dans les momens où il s'obſerve le moins : établir ſon caractere,

par ſes lettres & ſes diſcours. Les paſſions ſe peignent mieux elles-mêmes, par une ſimple parole rapportée d'original, que par tout l'art que peut employer l'hiſtorien. Or les mémoires de Sully rempliſſent ſi parfaitement cette idée, par rapport à celui qui en eſt le ſujet principal, que ce n'eſt qu'après les avoir lûs, que l'on connoît véritablement Henri IV. Ce qu'ils nous repréſentent de ce grand prince, dans la bonne comme dans la mauvaiſe fortune, enviſagé comme particulier, ou comme roi, comme guerrier, ou comme politique, enfin comme époux, pere, ami, &c. eſt marqué à des traits ſi ſenſibles, qu'on ne peut s'empêcher de s'intéreſſer aux particularités de ſa vie, même les plus indifférentes. Je n'en excepte tout au plus que

certains détails militaires, peut-être un peu trop fréquens au commencement de l'ouvrage, & quelques autres, en petit nombre, d'un moindre agrément, quoique d'ailleurs ces détails y soient toujours liés avec les affaires publiques, & diversifiés comme tout le reste, par le rôle qu'y joue M. le duc de Sully.

Il en est, pour ainsi dire, le second auteur, & cette double action ne rompt point l'unité d'intérêt, s'il est permis de se servir ici de cette expression, parce que ce ministre n'y dit presque rien sur lui même, qui ne se rapporte ou à l'état, ou à la personne de son maître. On verra sans doute avec plaisir le jugement qu'on en a porté dès le temps où ces mémoires ont commencé à voir le jour: l'auteur d'un ancien discours

qui se trouve dans les manuscrits de la bibliothéque du roi, va nous en instruire.
Vol. 9550. » Voici certainement, dit-il, » l'une des plus belles images » de la prudence & fidélité humaines, que cette reddition » de comptes, laissée au public par M. le duc de Sully, » dans ces deux volumes, touchant la qualité des conseils, » & le nombre des grands services qu'il a rendus à son » roi & à son bienfaicteur, » soit pour la gloire particuliere de sa personne, soit pour » la prospérité de son état. Et » de vrai, ce sont deux choses » qui se suivent, voire qui se » côtoyent & s'entre-regardent » ici perpétuellement, que la » fortune de Henry le Grand, » la vertu de son grand ministre. Cetui-ci sert & oblige » envers l'autre dans cet ou-

» vrage, de toutes les façons
» dont un grand prince peut
» être servi & obligé par un
» sien sujet, de sa main, de
» son courage, de son épée,
» voire de son sang & de ses
» plaies, aux occasions de va-
» leur & discrétion, mais en
» celles particulierement de
» conseil & de cabinet ; du
» plus grand sens & de la clair-
» voyance la plus pénétrante,
» du désintéressement le plus
» rare & de la sincérité la plus
» exquise, que les histoires,
» nôtres & étrangéres, ayent
» jamais connuës. »

Il est assez naturel qu'on s'attende de voir de grands capitaines, de profonds politiques, d'habiles ministres, sous le régne d'un prince tel que Henry IV. Ce qui doit surprendre, est de trouver dans une même personne ce guer-

rier, ce politique, ce ſage adminiſtrateur, cet ami sûr & ſévére, autant qu'intime confident & favori de ſon maître; mais ce qui doit paroître encore plus ſingulier, c'eſt de voir dans un ouvrage où les actions de deux hommes ſi rares ſont raſſemblés après leur mort, un grand roi réduit à conquérir ſon propre royaume, s'occuper avec un miniſtre non moins grand dans ſon ordre, des moyens de faire réuſſir une pareille entrepriſe; travailler enſuite de concert, à rendre ce même royaume non-ſeulement paiſible, mais floriſſant, régler les finances, fonder le commerce, établir la police, enfin ramener l'ordre dans toutes les parties du gouvernement.

Le plan de cet ouvrage embraſſe donc deux vies illuſ-

tres, qui s'accompagnent, s'éclairciſſent & s'embelliſſent mutuellement; celle d'un roi, & celle d'un miniſtre ſon confident, à peu près de même âge, conduites depuis l'enfance de l'un & de l'autre, juſqu'à la mort du premier, & au tems où le ſecond ſe vit éloigner du maniement des affaires publiques.

Ajoutons que les mémoires de Sully ſont encore recommandables par des principes d'une excellente morale, par des maximes civiles & politiques, puiſées dans le vrai, par une infinité de vûës, de projets & de réglemens, preſque en tout genre, dont ils ſont remplis. » Lui ſeul, dit le même » auteur contemporain, parlant du duc de Sully, certainement juſqu'aujourd'hui » a découvert la jonction de

« deux choſes au gouverne-
» ment des états, que nos pe-
» res n'avoient pû non-ſeule-
» ment accorder, mais s'ima-
» giner compatibles enſemble ;
» l'accroiſſement des deniers
» aux coffres du roi, avec la
» décharge & le ſoulagement
» de ſon peuple. Qui veut voir
» l'idée du ſujet utile & de l'in-
» corruptible miniſtre d'état,
» il faut qu'il la vienne voir,
» dedans ce tableau. L'œco-
» nomique s'y trouve en ſon
» jour, la politique en tous les
» uſages, c'eſt-à-dire, l'art de
» régner & faire régner ; la
» ſcience de régner comme
» homme, & celle de régner
» comme roi. La morale y a
» épuiſé ſes plus belles inſtruc-
» tions & plus riches exem-
» ples ; & tout cela, ſoûtenu
» & paré de la connoiſſance
» de toutes les choſes, depuis

» les plus élevées jusqu'aux mé-
» chaniques. »

Encore une fois, je ne vois pas que la plus sévère critique se soit encore aujourd'hui beaucoup éloignée de ce sentiment. On n'a qu'à consulter M. l'Abbé le Laboureur, dans ses additions aux Mémoires de Castelnau, *tom. 2. liv. 2. pag.* 687. le pere le Long, & une infinité d'écrivains modernes. Car qui est-ce qui ne cite pas avec éloge les mémoires de Sully, comme le premier livre politique, qui nous ait ouvert les yeux sur le véritable degré de la puissance de ce royaume ? On y apperçoit le germe de la plus grande partie de ce qu'ont fait les Richelieu, les Mazarin, les Colbert. On les regarde enfin comme la meilleure école de l'art de gouverner.

Je n'en dirai pas davantage ſur ce ſujet, pour paſſer à une ſeconde conſidération, que je ne puis ni ne dois diſſimuler. C'eſt que le plaiſir que fait un livre d'un auſſi grand prix, eſt accompagné d'une fatigue, qui rend les mémoires de Sully un ornement des bibliothéques, inutile pour la plûpart de ceux qui aiment la lecture; ce qu'on ne ſçauroit imputer qu'à des défauts eſſentiels d'ordre & de ſtile.

En effet, les matieres y ſont dans la plus grande confuſion. Ceux qui les ont rédigées, ſe propoſent de nous y entretenir de détails militaires, politiques & domeſtiques; mais ils ne ſçavent ni les ſéparer, ni les rapprocher à propos. L'éclairciſſement d'un fait, les dépendances d'un récit, ſe trouveront quelquefois plu-

ſieurs centaines de pages après. Du commencement du premier volume, il faut ſouvent aller les chercher à la fin du ſuivant. Les lettres de Henry IV. qui devroient être inſérées dans la narration, ou ſont entaſſées & miſes à part, ou interrompent le fil d'un diſcours auquel fort ſouvent aucune d'elles n'a rapport. Les maximes morales & politiques, y ſont reléguées dans un endroit écarté, où l'on a bien de la peine à les découvrir : elles n'ont l'air que d'un bordereau. Il n'étoit pas beſoin que ces compilateurs s'annonçaſſent pour des commis de bureau.

Quant à la diction, on ne dira rien de trop en avançant que preſque tous les défauts de ſtile ſe trouvent réunis dans celui-ci. Il eſt toujours diffus, ſouvent obſcur, ſoit par la lon-

gueur énorme des phrafes, foit par le peu de justesse de l'expreffion ; quelquefois bas & rempant, & quelquefois ridiculement enflé.

Il femble que ces deux confidérations générales fur le caractére des mémoires de Sully, auroient dû faire naître à quelqu'un de nos bons écrivains, la penfée de travailler à les rendre auffi agréables qu'ils font utiles & intéreffans ; d'autant plus que ce qu'ils ont de bon vient du fond même des chofes, & ce qu'ils ont de mauvais, de la forme fous laquelle ces chofes y font préfentées. On convient en effet, qu'ils doivent être exceptés de ce petit nombre d'anciens livres françois, auxquels on ne fçauroit toucher fans les gâter. Mais ce qui aura fans doute détourné de cette entreprife, ce

ſont les riſques auxquels elle expoſoit de la part des critiques un peu trop difficiles ; & j'avoue que pour oſer franchir ce pas , j'ai eu beſoin que mon original m'inſpirât cette complaiſance intérieure , qui prévient le cœur auſſi-bien que l'eſprit , en faveur d'un ouvrage , & dont l'effet eſt de nous aveugler ſur tous les obſtacles. Car enfin , pour accommoder à notre goût les ouvrages tels que celui-ci , il faut , ſans s'écarter de l'obligation où eſt un traducteur de rendre exactement le ſens de ſon original , ſe donner preſque toute la liberté dont jouit un compoſiteur , puiſqu'il s'agit tout à la fois de traduire , d'abréger , de tranſpoſer , de rédiger , &c.

Une correction purement grammaticale , qui ſe ſeroit bornée à changer dans les mé-

moires de Sully les expreſſions abſolument mauvaiſes, & à ſupprimer celles qui ſont viſiblement ſuperfluës, n'auroit point ſuffi pour remédier au défaut qu'on y remarque dans le ſtile. Il n'eût été guére plus poſſible, ſans détruire le texte, de ſauver l'autre inconvénient, qui naît de la confuſion des matiéres, ſi l'on s'étoit contenté de rapprocher les faits diſperſés, & d'arranger ceux qui ſont déplacés. Il n'y a point de tentatives que je n'aye faites, pour n'être point obligé d'en venir juſqu'à décompoſer, pour ainſi dire, l'ouvrage, & le refondre en entier; mais j'ai jugé à la fin, que l'exécution de tout autre projet ſeroit impoſſible. Je ſuis demeuré convaincu qu'un ſtile auſſi vicieux que l'eſt celui de ces mémoires, ne méritoit en

aucune maniére d'être traité avec les mêmes égards que Comines, Montagne & Amyot; que les ſeuls changemens généraux, dont on convient qu'il ne peut ſe paſſer, le rendroient déja ſi différent de lui-même, qu'il y a peu de danger à pouſſer cette différence beaucoup plus loin : que ces mêmes changemens éxigeant d'ailleurs des liaiſons & des tranſitions, qui ne peuvent ſe faire ſans des additions conſidérables d'un autre ſtile, c'eût été s'expoſer à laiſſer appercevoir au milieu de tout cet antique, je ne ſçai combien de nuances de neuf, qui produiroient un contraſte déſagréable; qu'il s'agiſſoit de plus de purger l'original, je ne dis pas ſimplement de quantité d'expreſſions, mais d'idées très-peu naturelles; ne fût-ce que le titre même, ridi-

culement ſingulier, *Œconomies Royales, & Servitudes Loyales :* qu'il ne falloit pas moins qu'une liberté pareille à celle que j'ai priſe, pour faire une plus juſte diſtribution des matiéres & des tems. Enfin que cette liberté pouvoit s'allier avec l'obligation de rapporter d'original, tout ce qui, dans les mémoires de Sully, perdroit à être mis dans un langage plus nouveau.

Rien ſur-tout ne m'a paru ſi indiſpenſable, que de ne pas laiſſer la parole à des ſecrétaires qui ne ſçavent que louer & flater. Quoi de plus faſtidieux, que de les voir à chaque ligne apoſtropher leur maître, pour l'avertir qu'ils lui rappellent ce qui lui eſt arrivé, en convenant qu'il en eſt bien mieux inſtruit qu'eux ? Cette apoſtrophe continuelle

ne fait de tout le livre qu'une espéce de longue épître dédicatoire. Combien cette seule correction ne devoit-elle pas apporter de changement dans tout le corps de l'ouvrage?

J'ajoûterai que la narration, qui, dans le stile historique, admet uniquement la troisiéme personne, ne pouvoit ici avoir lieu : c'est ce que je n'ai pas tardé à sentir, dès que j'ai voulu y avoir recours. Au lieu d'un seul acteur principal, les mémoires de Sully, comme je l'ai déja dit, en offrent deux, dont les rôles se mêlent continuellement dans le récit, où ils paroissent presque toujours à la fois parlant entr'eux ou bien avec d'autres interlocuteurs. Le pronom *il*, *lui*, qui dans la narration supplée si commodément au nom pro-

pre, pouvant alors tomber ſur l'un comme ſur l'autre, il en réſulte une obſcurité, qu'on ne peut ſauver que par l'inconvénient auſſi grand, des redites & des circonlocutions. Si, pour lever cette difficulté que tout le monde ſentira, on eût intitulé l'ouvrage, *Mémoires pour ſervir à l'Hiſtoire de Henry IV.* & qu'on ſe fût retranché au perſonnage ſeul de ce prince, c'étoit enlever tout d'un coup une moitié des mémoires, & une moitié qui n'eſt peut-être pas la moins intéreſſante : car on trouve par-tout la vie & les actions de Henry le Grand, au lieu que celles de M. le duc de Sully ne ſe rencontrent guére que dans ce livre. Il convenoit encore moins de s'y borner à raconter les événemens, qui regardent particuliérement ce miniſtre.

Il ne reſtoit donc qu'un ſeul parti à prendre : c'étoit de faire parler Sully lui-même. J'ai cédé ſans répugnance à une néceſſité qui devoit être la ſource d'un nouvel agrément. Rien en effet plus capable de répandre dans la narration cet intérêt vif & preſſant qui remue ſi bien notre cœur, que d'introduire le principal acteur d'une intrigue, nous entretenant lui-même de la part qu'il y a eue : Et quel acteur encore ! ſi l'on pouvoit parvenir à le faire parler, comme on le figure que parleroit aujourd'hui un tel miniſtre qui fut également chéri de ſon maître, & reſpecté de tous les ordres du Royaume.

Ce motif ſeul devroit me faire obtenir du public l'indulgence que je lui demande, pour la ſeule véritable licence

que j'aye prise ; s'il trouvoit d'ailleurs que j'eusse satisfait à ce qu'elle m'impose. Mais comme je n'ose m'en flater, je fonde ma justification sur une preuve de fait ; c'est que dans la plus exacte vérité, M. le duc de Sully est lui-même l'auteur des mémoires qui portent son nom, puisque les piéces originales qui les composent, sont de lui, & que ses secretaires n'ont fait autre chose que les coudre ensemble : Ce qui s'apperçoit facilement en certains endroits, où la plume du ministre ayant été arrêtée, soit par le secret, soit par quelqu'autre considération aussi forte ; on le voit frustrer l'attente du lecteur, sur des faits, dont il est clair que par eux-mêmes ils n'ont pas eu la moindre connoissance. C'est donc moins un vol que je leur

fais, qu'une juste restitution que je dois à leur maître. J'en ai pour garans tous nos écrivains, qui montrent assez, lorsqu'ils citent les mémoires de Sully, qu'ils croyent bien ne s'appuyer que de l'autorité seule de ce grand homme d'état. Le doute du seul Vitorio Siri à cet égard, est bien foible contre tant d'autorités.

Mémoir. Rec. Vol. 1. pag. 29.

Je ne regarde point cette discussion critique comme assez importante, ou assez amusante, pour transcrire des pages entiéres de nos mémoires, qui établiroient cette vérité, par les paroles de Henry IV. de M. de Sully, & de ses secretaires eux-mêmes. On peut, si on le juge à propos, consulter les endroits que j'indique ici en marge. * Je me contenterai d'ajoûter une conjecture que je soumets aux lumieres des Lecteurs.

* *Epît des 1. & 3. T.* --- 2. *Tom.* p. 407. 409. 410. 434. 435. 440. 448. - 3. *I.* p. 82. 83. 294. 385. &c.

Les mémoires de Sully se sont formés, premiérement, des remarques que M. de Rosny commença dès sa plus grande jeunesse à faire, sur les événemens de son tems, soit généraux, soit particuliers au prince son maître & à lui-même: ensuite, de ce qu'il y joignit, à la priere de ce même prince, qui sçut distinguer de bonne heure le prix d'un homme de ce caractere. M. de Rosny ne prétendit pas sans doute en faire un ouvrage bien suivi, encore moins un corps d'histoire; mais seulement, un recueil de piéces, sur plusieurs des évenemens de son tems, qu'il augmenta de ses propres réflexions sur le gouvernement. Le mot de Journal, qui y est employé quelque part, ne doit donc pas être pris à la rigueur. Des mémoires,

Tom. 2. p. 440.

Tom. 2. p. 448. T. 3. p. 83. 385.

mémoires par piéces ainsi détachées, n'étoient pas une chose absolument nouvelle en ce tems-là. Il se peut bien faire aussi que M. de Rosny eût alors pour objet de se préparer des matériaux pour des mémoires plus complets, qu'il aima mieux dans la suite faire paroître sous le nom de ses secretaires, que sous le sien.

Ces registres si bien reliés, dont il est encore fait mention, auroient été remis à quatre de ses secretaires, deux desquels composérent d'abord les deux premiers tomes, tels que nous les avons aujourd'hui. Les deux autres secretaires, qui sont ceux que M. de Sully prit à son service, au tems de sa retraite, travaillérent en même-tems au premier des deux tomes suivans, qui comprend un espace de cinq années, depuis

Epit. Limin. du 3. T. T. 2. p. 410.

1605. jusqu'à la mort de Henry IV. Et croyant leur travail imparfait, s'ils n'y en ajoûtoient un second, comme avoient fait leurs confreres; ils se mirent à refeuilleter tous les papiers du duc de Sully, & vinrent à bout de leur entreprise. Mais j'avertis qu'il ne faut pas tout-àfait les en croire sur le lieu de l'impression des mémoires de Sully; ils n'ont cherché à cet égard qu'à faire prendre le change au public; par l'intérêt qu'ils avoient que cet ouvrage ne parût pas imprimé dans le Royaume. Guy-Patin, le pere Le-Long, M. l'abbé Lenglet, & beaucoup d'autres sont persuadés que les deux premiers tomes furent imprimés au château de Sully même, & pour les deux derniers, c'est aussi un fait connu, qu'ils n'ont paru que lors-

Ep't. Limin. Ibid.

qu'ils furent imprimés à Paris, en 1662. par les soins de M. l'abbé Le Laboureur.

Il est parlé dans les mémoires de Mademoiselle, de certaines lettres, & autres originaux en fort grand nombre, que le comte de Bethune gardoit précieusement, & qu'il montroit comme une rareté, aux curieux qui alloient le voir. On pourroit croire que c'étoit, du moins en partie, les minutes des écrits du duc de Sully ; mais de ce qu'il ne s'est trouvé aucunes de ces piéces dans le recueil immense de manuscrits, dont M. le comte de Béthune fit présent au feu roi, en 1664, il faut conclure que toutes ces minutes périrent ayant été regardées comme inutiles, après la composition des mémoires de Sully. Cependant je tiens aux com-

pilateurs ſi peu de compte de leur travail, que je ſouhaiterois de bon cœur n'avoir eu comme eux que ces ſeuls originaux. Ce qu'ils y ont mis du leur, n'y ajoûte rien d'eſſentiel, & ne ſert qu'à cacher le véritable ouvrage de M. de Sully, qui en beaucoup d'endroits ne ſçauroit plus être diſtingué, ni ſéparé du leur; parce qu'ils n'ont pas voulu ſe borner à ranger ces piéces originales, ſuivant l'ordre des tems: qui eſt tout ce qu'ils pouvoient faire de mieux.

Je ne ſçais même s'il n'y auroit pas lieu de les ſoupçonner d'avoir ſupprimé des morceaux aſſez importans. Dumoins peut-on ſans témérité les accuſer de nous avoir fait perdre le *Traité de la Guerre*, le *maréchal de Camp*, les *Inſtructions de milice & police*,

& quelques autres ouvrages du duc de Sully, qui ont certainement existé. On les cherche inutilement dans le cabinet de M. le duc de Sully d'aujourd'hui, malgré les soins que ce seigneur, connu par son goût pour les belles-lettres, & en particulier pour les antiquités a pris d'y rassembler tout ce qu'il a pu recouvrer de monumens, si glorieux à son illustre maison. Ce ne sont pour la plûpart, que des etats, mémoires, &c. qui ont rapport aux différentes charges de Maximilien, duc de Sully, & dont la substance se retrouve d'ailleurs dans nos mémoires. Les seules piéces manuscrites de ce cabinet, qui pourroient interresser la curiosité, sont l'original du premier volume des mémoires de Sully, sur lequel sans doute

Louis-Pierre-Maximilien de Béthune.

a été fait l'imprimé ; & la ſuite d'une eſpéce de roman héroique en quatre volumes *in fol.* dont les deux premiers ont été perdus. Ces avantures, ou plûtôt hiſtoires allégoriques de ce tems-là, ſont intitulées, *Gelaſtide, ou les illuſtres princeſſes & belliqueuſes pucelles du puiſſant empire de la grande Sclaramane de Doloſophomorie, les Sclarazones diamantées, Percy de Rubicelle & Pyrope :* titres auſſi ſinguliers que celui des mémoires de Sully, & qui marquent aſſez que ce ſont les mêmes mains qui les ont rédigées.

Peut-être auſſi que la perte de ces originaux ne doit être imputée qu'à M. le duc de Sully lui-même, puiſque ſes ſecretaires non-ſeulement agiſſoient par ſes ordres, mais encore travailloient ſous ſes yeux. En ce cas, nous ſerions obli-

gés de convenir qu'un peu de vanité dans ce miniſtre, a empêché que ſes mémoires n'ayent paru ſous ſon nom. Il aura ſenti qu'il ne pouvoit ſe diſpenſer de ſe faire honneur à lui même, de ce qu'il y a eu de plus brillant dans le regne de Henry IV. & ne voulant ni ſe louer, ni perdre le fruit de ce qu'il avoit fait de louable, il aura pris le parti de faire dire par d'autres, ce que la modeſtie l'auroit obligé de ſupprimer.

Tom. 3. pag. 83. & 194.

On lui a reproché un autre défaut, qui tient, dit-on, à celui-ci; mais qui bien examiné, pourroit bien n'être rien moins qu'un défaut; c'eſt la maniere libre dont il parle, & dont il agit avec ſon ſouverain. Ecoutons encore là-deſſus notre ancien diſſertateur. » Cette » te humeur, dit-il, même-

« ment si ferme & hautaine ;
» qui oblige souvent son prince
» à le prévenir pour s'ouvrir à
» lui & se déclarer : peut-être
» se fût-il rendu plus recom-
» mandable, & d'autant plus
» parfait, que moins difficile.
» Mais quoi ! Si l'original étoit
» de la sorte, & le naturel le
« vouloit ainsi ; le devoit-il
« flater, le devoit-il déguiser
» dans la peinture ? Mais quoi !
» Si ç'a été cette même gra-
» vité ou circonspection uni-
» verselle que ses ennemis ont
» reproché à sa mémoire, qui
» a donné tout ce grand prix
» à son ministere & autorité ;
» la doit-on regretter en lui
» comme une tache, & la con-
» damner en lui comme un
» manque ? « En effet, pour-
quoi un ministre, dont la droi-
ture est connue, & qui ne peut
être soupçonné d'aucun mau-

vais principe, n'auroit-il pas, ſoit en parlant, ſoit en traitant avec ſon maître, le privilége de pouvoir ſuivre les impreſſions auſteres de la vérité ? La condition des particuliers ſeroit donc en ce point, plus heureuſe que celle des ſouverains ? Mais la preuve qu'à cet égard M. le duc de Sully ne mérite aucun reproche, c'eſt que ce maître ne lui en fait point ; qu'il le ſouffre ; c'eſt trop peu dire, qu'il l'aime, qu'il le loue de cette liberté. Qu'on diſe donc tout ce qu'on voudra, par exemple, de cette fameuſe promeſſe de mariage, déchirée par le duc de Sully, entre les mains de Henry IV. Je ne vois dans ce trait, rien que d'admirable, & l'on ne doit pas craindre qu'il tire à conſéquence.

La nécessité de prévenir le lecteur pour moi même a donné lieu à ces deux remarques. Je n'ay point regardé comme indécent dans M. de Sully, de rapporter tout ce qui lui est arrivé en ce genre avec Henry IV. & quant aux louanges personnelles, en retranchant ce qui de la bouche de ses secretaires ne pouvoit passer dans la sienne, j'y laisse tout ce qu'il dit, ou qu'il souffre qu'on lui dise, d'avantageux pour lui & pour la maison de Béthune. J'y laisse de même ce qu'il avance, par le même principe de vanité, joint à ses préjugés de religion, tantôt sur les maisons les plus célébres, telles entr'autres que la maison d'Autriche ; tantôt sur des particuliers, auxquels il n'a pas toujours rendu justice ; comme les ducs de Nevers & d'Epernon, Messieurs de Ville-

roy, Jeannin, le Cardinal d'Osſat & autres, parmi les Catholiques; & dans le parti Proteſtant, les ducs de Rohan, de Bouillon & de la Trémouille, Du-Pleſſis-Mornai, &c. Enfin touchant une ſociété, très-eſtimable par ſes mœurs, & par l'utilité dont elle a été à la religion, à l'éducation de la jeuneſſe & aux belles-lettres.

Si je m'arrête ſur cet article, c'eſt uniquement afin qu'on voye combien je déteſte toute ſorte de prévention : car du reſte, je ſçais bien que là-deſſus je ne ſerai point pris à partie. Le fond du texte original même, que je n'ai pas prétendu anéantir par mon travail, ſubſiſtera toujours dans ſon entier ; on en tireroit, ſi j'avois oſé l'altérer, de quoi m'accuſer à la fois d'infidélité & de flaterie. Tout ce que j'ai pu faire, & je proteſte

que c'eſt à la vérité ſeule que j'ai cru l'accorder, c'eſt de marquer ma répugnance par de fréquens correctifs, ſur leſquels ſeuls le public équitable jugera de mes véritables ſentimens.

Au reſte, il ne faut, ce me ſemble, qu'un ſeul mot, pour rendre ſans effet la plus grande partie des imputations que le duc de Sully fait aux Jéſuites & à pluſieurs autres bons Catholiques : c'eſt qu'ils agiſſoient par un motif & qu'ils les jugeoit par un autre. Ajoûtons que dans les circonſtances où ces choſes ſe paſſoient, il étoit bien difficile de ne pas ſe tromper dans le jugement qu'on devoit porter ſur chacune des démarches des différens acteurs. Aujourd'hui que le tems a mis en lumiere les cauſes, les motifs & les moyens, nous, qui ne ſommes plus ni entrainés par le feu

de l'action, ni frappés de craintes, de désirs, d'espérances n'avons-nous pas sur le sujet dont il s'agit, deux sentimens presque contradictoires? L'un, de détester la ligue avec beaucoup de raison; l'autre, de juger avec quelque vraisemblance, que sans la ligue, ce royaume risquoit de tomber dans le plus grand de tous les malheurs, celui de perdre la vraie religion. Si les Villeroy, les d'Ossat, &c. avoient besoin de justification, voilà dans quelles sources il faut la prendre.

Un motif peu différent m'a fait encore recourir à des notes dans les endroits où le duc de Sully parle désavantageusement de quelques-uns des Peuples nos voisins, entr'autres, des Espagnols & des Anglois : je suis aussi éloigné d'applaudir à ses préventions, que d'épouser

ſes querelles. Ne rien appercevoir de louable dans les autres nations c'eſt aveuglément ; ne pouvoir en convenir, c'eſt foibleſſe.

Mais un article qui m'a paru plus grave encore que tous ceux-là, c'eſt la liberté avec laquelle l'auteur expoſe quelquefois ſes propres principes ſur le fond même de la religion. On ſe figure d'abord qu'un homme plein de ſentimens, de connoiſſances & de bonnes qualités, ne peut être que fort dangereux, lorſqu'il lui arrive de parler de la religion prétendue réformée, à laquelle on ſçait que le duc de Sully demeura toujours très-attaché. Je l'ai penſé ainſi moi-même, mais la ſimple inſpection de ſes mémoires a ſuffi pour me détromper. Je citerai à cette occaſion une derniére fois, l'Ecrivain dont j'ai

déja employé le témoignage, afin de faire mieux ſentir que ces *Mémoires* ne doivent pas faire aujourd'hui une impreſſion, qu'ils ne faiſoient pas même au tems de leur nouveauté.
» Ce n'eſt pas, dit-il, par les
» conditions de ſa créance,
» qu'il le faut regarder comme
» un modéle ou original : c'eſt
» un capitaine, c'eſt un grand-
» maître d'artillerie, c'eſt un
» ſurintendant des finances, &
» un miniſtre univerſel de tous
» les grands deſſeins de ſon
» prince ; mais non pas un chré-
» tien & encore moins un ca-
» tholique, qui ſe repréſente
» dedans ces mémoires. . . . .
» Ces livres auſſi, dit-il enco-
» re, ne le repréſentent-ils pas
« proprement pieux ou reli-
» gieux, puiſqu'ils ne le repré-
» ſentent pas vraiment catholi-
» que. »

L'auteur pouvoit ajoûter une autre raiſon encore plus déciſive : c'eſt que lorſque M. de Sully, ſe repréſente comme religieux ou catholique, pour me ſervir de ſes termes ; cet homme, dont les raiſonnemens ſur preſque tout autre ſujet, ſont ordinairement ſolides & concluans, ſe montre ſi mauvais théologien, que ce ſeul contraſte ſuffiroit pour le réfuter. Quels aveux d'ailleurs ne lui arrache pas la force de la vérité ? Que ne dit-il point contre quelques-unes des folles déciſions des ſynodes proteſtans, contre les brigues & les projets criminels des chefs de ce parti, contre l'eſprit de révolte & de déſobéiſſance de tout ce corps ? Il y a quelque choſe de ſi ſingulier à voir M. le duc de Sully, tour-à-tour calviniſte & l'ennemi des Calviniſtes, que j'ai cru

devoir conſerver tout ce qu'il dit au ſujet de la religion, de crainte que tout ce que j'aurois ſupprimé à cet égard, ne fût jugé, par la raiſon même de cette ſuppreſſion, d'une toute autre importance qu'il n'eſt : mais auſſi j'ai jugé devoir encore moins épargner ici les correctifs, que par tout ailleurs : & il ſe peut bien faire que croyant ne pouvoir aſſez ménager les ames timorées, j'ai encore, ſans y penſer, accordé quelque choſe à mes premiers ſcrupules.

Ce qui a encore conſidérablement multiplié ces notes; c'eſt que dans la vûe de rendre cet ouvrage plus clair & plus complet, j'ai eu pour toutes les choſes de ſimple agrément, la même complaiſance, que pour celles de néceſſité. Je n'ai pu me réſoudre à paſſer un fait obſcur, ou ébauché, ſans l'éclair-

cir & l'achever : ici, c'eſt un trait qui en améne un autre, ſimplement amuſant : là, une perſonne de marque, annoncée par ſon nom ſeul, m'a paru demander qu'on y joignît le nom de baptême, le ſurnom, les dignités, les emplois, quelquefois même, l'année de la naiſſance & celle de la mort. Ces notes regardent encore des erreurs de calcul, de fauſſes dates, des évaluations de monnoye, &c. J'ai tâché pour cela de ne rien emprunter que de nos meilleurs écrivains, & de puiſer tout d'un coup à la ſource : ainſi les mémoires de la ligue, de l'Étoile & de Nevers, les Chronologies novennaire & ſeptenaire de Cayet, & le Mercure françois ; meſſieurs De-Thou, Péréfixe, Mathieu, Davila, Le Grain, d'Aubigné, les manuſcrits de la bibliothéque

du roi, les lettres du cardinal d'Offat, (1) &c. font mes garans, pour les faits ; & pour tout le refte, les livres qui pouvoient me fournir les fecours dont j'ai eu befoin. Je me contente ordinairement de rapporter leurs paroles, fur le fujet dont il s'agit, fans entrer dans aucune difcuffion, excepté, lorfque la diverfité des opinions femble l'exiger. Cette précaution n'a pu empêcher que dans les cinq ou fix premiers livres, la marge ne fût un peu chargée, fans qu'il m'ait été poffible de faire autrement ; les premieres années de l'hiftoire de Henry IV. offrant une quantité prodigieufe de faits de toute efpece, que les mémoires de Sully ne

(1) Je me fuis fervi pour ces lettres de l'ancienne édition *in-fol.* ainfi que de l'ancienne édition des mémoires de l'Etoile.

font ſouvent qu'indiquer ou toucher très-légérement.

Des notes ſur la politique, la guerre, la finance, la police, le commerce, la marine, &c. auroient bien tenu leur place parmi celles-là. Je n'ai pu réſiſter à l'envie d'y en ſemer quelques-unes, ſur-tout dans les derniers livres, dont le ſujet les rendoit, à ce qu'il m'a paru, de quelque utilité, ſouvent même de néceſſité abſolue.

A l'égard des maximes & des réflexions; le ſeul uſage raiſonnable qu'on pouvoit en faire, étoit de les diſperſer en les appliquant où elles conviennent. J'ai cru devoir obſerver à un autre égard, la méthode contraire. J'ai ramaſſé tout ce qui eſt dit du grand & fameux deſſein de Henri IV. en différens endroits où il me paroiſſoit cou-

per la narration d'une maniere déſagréable, & ne trouvant de place nulle part pour un détail ſi étendu, j'en ai formé un livre à part. On pourra d'abord me ſoupçonner ſur ces derniers points, d'avoir beaucoup ajoûté à mon original. Je prie les lecteurs de ſuſpendre leur jugement, juſqu'à ce qu'ils l'ayent lû d'un bout à l'autre. Je ſens bien moi-même, que la néceſſité de faire une nouvelle diſtribution des matiéres, a jetté ſur ce travail un air d'indépendance, qui peut le tirer de la claſſe des traductions ordinaires; mais non pas le ranger parmi les ouvrages d'invention. On s'appercevra en aſſez d'autres endroits, que ſi j'avois cru pouvoir prendre une autorité abſolue ſur mon original, je l'aurois ſouvent préſenté ſous un autre aſpect. Au reſte il n'étoit pas poſ-

ſible d'indiquer tous ces renvois à la marge, & le lecteur n'en auroit été que fatigué

L'expédient que j'ai imaginé, pour faire uſage des lettres qui ſont répandues dans les mémoires de Sully, a été de les tourner en récit & de les joindre au fait qu'elles concernent : par-là je leur ai donné une utilité, qu'elles n'avoient point, & je me ſuis ménagé une reſſource pour le tiſſu hiſtorique. Lorſque j'y trouve cette réticence, ſi ordinaire à ceux qui s'écrivent ſur des choſes dont ils ſe ſont auparavant entretenus de bouche, j'y ſupplée ordinairement par une note, quand la choſe eſt poſſible, ou qu'elle le mérite. Car de ce nombre preſqu'infini de lettres, ſoit de Henri IV. ſoit du duc de Sully, la plus grande partie ne renferme que des détails peu intereſ-

ſans. Je mets toutes celles de cette eſpece, au nombre des inutiles, & je les retranche en entier, ou en partie : ce que je pratique auſſi à l'égard des récits trop allongés, des remarques triviales, des mémoires trop étendus, des réglemens ſur les finances trop particulariſés. Mais lorſque je tombe ſur des lettres, des converſations & autres morceaux de la premiere main, je les copie fidélement, ſans prendre d'autre liberté, ſinon que rencontrant un terme dont le ſon pourroit choquer l'oreille, je lui en ſubſtitue un autre. Je cherche à ſatisfaire par-là ceux qui pourroient ſe plaindre qu'en leur préſentant des mémoires anciens, les perſonnages y parlent toujours comme s'ils étoient de notre ſiécle : & je juge du plaiſir que doit leur faire la naïveté de l'an-

cien langage, lorſqu'il eſt bon, par celui qu'il m'a fait à moi-même. J'ai ſuivi l'ordre établi de diviſer un ouvrage hiſtorique en livres, plutôt qu'en chapitres. Il s'en eſt trouvé trente dans celui-ci, en comptant pour un, l'expoſition du grand projet de Henri IV. dont je viens de parler. Quelques perſonnes opinoient à ſupprimer tout-à-fait ce projet, comme n'ayant eu aucune exécution : mais il m'a ſemblé qu'il tenoit une place trop conſidérable dans les mémoires de Sully, pour que le public pût goûter cette ſupreſſion : je me ſuis contenté de l'abréger.

Je n'ai pas jugé à propos de m'engager au delà de la retraite de M. de Sully : en quoi je n'ai pas ſuivi mon original : Mais outre que ſelon mon plan, je ne voyois aucun uſage à faire de

de piéces, qui n'ont plus de relation avec l'un ni avec l'autre de mes deux personnages; il m'a semblé, en bonne critique, que ces piéces ne méritoient pas qu'on y fît une grande attention. Je ne trouve dans le quatriéme tome, véritablement de la main du duc de Sully, que ce qu'il dit de la nouvelle cour, du conseil & de lui-même, jusqu'à sa sortie de Paris; les projets de réglemens sur différens sujets, & les preuves du grand dessein de Henri IV. Pour ce qui est de l'invective sanglante contre M. de Villeroi, des autres morceaux appartenans au regne de Louis XIII. en un mot de ce qui est contenu dans les deux cens dernieres pages: tout est si visiblement d'une main différente, si déplacé, si peu de suite, & en même tems si froid, si frivole, que je n'ai pu le regarder que

comme une compilation faite par ses sécrétaires, sans aucun discernement, & dans l'unique vûe, comme ils n'en disconviennent pas eux mêmes, de rendre ce tome égal en grosseur au précédent. Il faut mettre tout cela au rang des panégyriques, des sonnets, & des autres piéces en vers françois & latins, que le lecteur peut aller chercher dans l'original, s'il est touché de cette bigarrure.

Epît, Liminn. du 3. T,

Comme ces mémoires ne nous apprennent point ce que devint le duc de Sully, depuis ce tems-là jusqu'à sa mort, & que le lecteur peut avoir quelque curiosité à cet égard; j'y satisfais par un supplément: on ne doit rien perdre, ni omettre, de la vie des grands hommes. Ce supplément s'est trouvé plus complet & plus interressant, que d'abord je ne m'y étois attendu,

au moyen de tous les éclairciſſemens que M. le duc de Sully a bien voulu me fournir.

Je me ſuis ſervi de l'édition *in-fol.* comme je l'ai déja dit. Elle eſt en quatre tomes, qui forment autant de volumes, quoique dans quelques bibliothéques ils ſe trouvent réunis en deux volumes ſeulement : le premier & le ſecond de ces quatre tomes, imprimés à *Amſterdam*, c'eſt-à-dire, à Sully, ſans datte d'année, ni nom d'imprimeur : car celui qu'on voit en tête, eſt ſuppoſé. C'eſt la premiere de toutes les éditions des mémoires de Sully : on l'appelle communément l'édition aux lettres vertes, à cauſe de ſes V V V, & de ſa vignette, enluminés de verd : les troiſiéme & quatriéme tomes, imprimés à *Paris* avec permiſſion, chez *Auguſtin Courbé*, en 1662. Cette édition n'eſt pas

fort correcte, mais quelques-unes des ſuivantes ont été tronquées, ce qui eſt encore pire: Voici toutes celles qui ont ſuivi la premiere. Des deux premiers tomes, deux volumes *in-fol.* plus petit caractere, *Rouen*, 1649. Des mêmes, quatre volumes *in-douze*, *Amſterdam*, 1654. Des mêmes, deux volumes *in-fol.* *Paris*, *Courbé*, 1664. Des troiſiéme & quatriéme tomes, trois volumes, *Paris* 1664. Du tout enſemble, huit volumes *in-douze*, *Paris*, 1663, & dans le même tems, à *Rouen*, ſept volumes *in douze*. La derniere édition eſt celle de *Trévoux*, en 1725. douze volumes *in-douze*.

Ce qui me reſte à ajoûter ici, c'eſt d'aſſurer le public que je le reſpecte trop, pour m'être expoſé à mériter les reproches que beaucoup de travail & d'application pouvoit me faire éviter.

A l'égard de tous les autres, comme ils peuvent ſervir, ſi ce n'eſt à corriger mon ouvrage, du moins à me corriger moi-même dans la ſuite ; loin de vouloir les prévenir, je les prie de ne me les point épargner. On ne me verra ni reclamer l'indulgence que l'on doit naturellement à un premier eſſai, ni chercher une excuſe dans ma ſituation : ſituation néanmoins, ſi peu favorable à ce genre de travail, que ſans le ſecours de perſonnes auſſi généreuſes que zèlées pour l'avancement des lettres, je me ſerois vu obligé de l'abandonner. Je dois cet aveu à la vérité. Je me rendrois ſur-tout coupable d'une extrême ingratitude, ſi je laiſſois ignorer ce que je dois en cette occaſion à un homme reſpectable, qui ayant eu des liaiſons intimes avec Meſſieurs les ducs de Sully, les der-

niers morts, non-ſeulement m'a donné l'idée & le goût de cet ouvrage, mais encore m'a aidé à en tracer le plan, & en a avancé l'exécution, par tous les moyens que lui ont inſpiré l'amitié dont il m'honore, & la nobleſſe de ſes ſentimens.





HENRI IV dit LE GRAND
LXII.e Roy de France,
Mort a Paris le 14 mai 1610.
apres 21 an de regne.

SOMMAIRES
DES LIVRES
CONTENUS
DANS LE PREMIER VOLUME.

SOMMAIRE
DU PREMIER LIVRE.

MÉMOIRES depuis l'année 1570. jusqu'à l'année 1580. Etat des affaires du conseil de France & de celles des Calvinistes, à la paix de 1570. Extraction de Rosny, & particularités sur la Maison de Béthune : Autres, sur la naissance, l'éducation, & la jeunesse du prince de Navarre. Idée du gouvernement sous Henry II. François II. & pendant les premieres années de Charles IX. Artifices de la reine Catherine de Médicis & de son conseil, pour perdre les Huguenots. Rosny s'attache au Roi de Navarre, & le suit à Paris. Mort de la reine de

Navarre ; blessure de l'amiral de Coligny, & autres sujets de défiance que la cour donne aux Protestans : Dissimulation profonde de Charles IX. Massacre de la saint Barthelemi : détail, remarques & réflexions sur cet événement, sur la conduite de Charles IX & sur l'amiral de Coligny. Comment le roy de Navarre & Rosny échappent au massacre. Education de Rosny. Les Calvinistes reprennent courage & rétablissent leurs affaires. Fuite du Prince de Condé. Prison des princes. Prise d'armes du Mardi-Gras. Mort de Charles IX. Son caractère. Henry III. revient en France, & déclare la guerre aux Huguenots. Fuite de Monsieur & du roi de Navarre. La reine-mere les trompe par la paix de Monsieur. La guerre recommence. Rencontres militaires & prises de Villes : premiers faits d'armes de Rosny. Paix de 1577. Conférence de la reine-mere avec le roi de Navarre. Autres expéditions militaires : prises de Cahors, &c. Fautes commises par Rosny.

SOMMAIRE DU SECOND LIVRE.

MÉMOIRES depuis 1580. jusqu'à 1587. Affaires de Flandre. Les Provinces-Unies offrent leur couronne à Monsieur : Il y passe ; Rosny l'y suit. Prise du château Cambresis, &c. Monsieur surprend la citadelle de Cambrai. Il passe en Angleterre : revient en Flandre : se rend odieux aux Flamands & aux Protestans par la trahison d'Anvers, déconcertée par le prince d'Orange. Mécontentement de Rosny contre ce prince. Monsieur voit échouer ses projets, & repasse en France: Rosny y revient aussi après avoir visité la ville de Béthune, Offres faits au roi de Navarre par l'Espagne. Rosny est envoyé par le roi de Navarre à la cour. Il va voir Monsieur. Mort de ce prince. Second voyage & négociation de Rosny à Paris. Son mariage, ses occupations domestiques. Origine, formation & progrès de la Ligue : Henry III. s'unit avec elle contre le roi de Navarre. Divisions dans le parti Calviniste : vûes

de ses chefs. Rosny est renvoyé à Paris par le Roi de Navarre, pour observer les démarches de la Ligue. Angers manqué. Voyage hazardé. Embarras où se trouve le roi de Navarre. Expéditions militaires. Négociations de Rosny pour l'alliance des deux rois. Prise de Talmont, de Fontenai, &c. Rosny va assister son épouse pendant la peste. Entrevûes de la reine-mere avec le roi de Navarre, sans fruit. Suite des expéditions militaires. Rosny défait un escadron des ennemis : Autres succès des Calvinistes. Persécution déclarée contre eux : Danger de Madame de Rosny : voyage secret de Rosny à Paris. Le duc de Joïeuse conduit une armée en Poitou, & est battu par le roi de Navarre à Coutras : détail de cette bataille.



SOMMAIRE
DU TROISIEME LIVRE.

MÉMOIRES depuis 1587. jusqu'à 1590. Faute du roi de Navarre & des Proteſtans, après la bataille de Coutras : Deſſeins ſecrets du prince de Condé, du comte de Soiſſons & du vicomte de Turenne, leurs chefs. Mort du prince de Condé : remarques ſur cette mort. Journée des Barricades, & ce qui s'enſuivit : réflexions ſur cet événement. Aſſaſſinat du duc & du cardinal de Guiſe : réflexions & remarques à ce ſujet. Mort de Catherine de Médicis. Foibleſſe de Henri III. pour la Ligue. Traité d'alliance entre les deux rois, négociée par Roſny : mécontentement qu'on lui donne à cet égard. Entrevûe des deux rois. Le duc de Mayenne devant Tours : Faits d'armes des deux parts : Combat de Foſſeuſe où ſe trouve Roſny. Mort de Madame de Roſny. Succès des armes des deux rois. Siége de Paris. Mort de Henri III. Particularités ſur cet aſſaſſinat. Henri IV. prend conſeil de Roſny : Situation em-

barrassante où ce prince se trouve : dispositions des différens officiers de l'armée royaliste, à son égard. Surprise de Meulan par Rosny. Prise de villes & expéditions militaires. Le roi passe en Normandie. Détail de la Journée d'Arques, où se trouve Rosny : Escarmourche du Pollet, dangers que court Henri IV. Entreprise sur Paris. Rencontres & siéges de places. Digression sur ces mémoires. Siége de Meulan. Armée Espagnole en France. Rosny défend Passy. Bataille d'Ivry : particularités sur cette bataille : grands dangers qu'y court Rosny, & blessures qu'il y reçoit : Il se fait porter à Rosny : caresses que lui fait Henri IV.





MEMOIRES DE SULLY.

LIVRE PREMIER.

ON se flatoit à la cour de Charles IX. que les malheurs arrivés aux Réformés sous les régnes précédens, les obligeroient de céder enfin aux volontés du roi, ou de sortir du Royaume. La mort du prince (1) de 1570.

(1) Louis I. prince de Condé, frere d'Antoine, roi de Navarre, & fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme. Ayant été fait prisonnier à la bataille de Jarnac en 1569, il fut tué d'un coup de pistolet, que le baron de Montesquiou lui tira dans la tête par derriere. Comme Montesquiou étoit capitaine des gardes de Monsieur

1570. Jarnac & Moncontour.

Condé leur chef, la perte de deux grandes batailles, l'entiére dispersion de leurs gens de guerre, le peu d'apparence qu'on pût rassurer ce foible reste de troupes, abbatues par une longue suite de mauvais succès, tout faisoit croire qu'ils touchoient au moment de leur ruine. (2) Un courage supérieur à tous les évenemens, les soutint dans une conjoncture si accablante. Ils rassemblerent leurs soldats épars dans toutes les provinces, & commencerent à se rapprocher de la Bourgogne, du Bourbonnois & du Berry. Leur rendez-vous

duc d'Anjou, on ne manqua pas d'accuser ce prince d'avoir fait assassiner le prince de Condé.

(2) Je prie le lecteur de ne point perdre de vue que c'est un Protestant qui parle dans ces mémoires. L'état où la Religion & la politique sont aujourd'hui en France, ne laisse point appréhender que tout ce que peut dire, Monsieur de Sully, en faveur des Prétendus Réformés, produise jamais aucun mauvais effet, ni pour l'une, ni pour l'autre. On peut même en quantité d'endroits, tirer des propres paroles de l'auteur, des inductions très-fortes pour l'unité de Religion dans un royaume, & pour l'avantage de la Religion catholique sur la prétendue - réformée. Voyez ce qui est dit sur ce sujet dans la préface de cet ouvrage.

général fut indiqué à la Charité: Vezelai & quelques autres villes tenoient encore pour eux dans ces quartiers. Ils oserent même se promettre de répandre l'alarme jusques dans Paris, aussi-tôt qu'ils auroient reçu un secours considérable de Réitres & de Lansquenets qu'on leur promettoit en Allemagne. 1570.

Ce ne fut pas sans beaucoup d'inquiétude, que la reine mere Catherine de Médicis, apprit ces nouvelles. Mais elle s'imagina qu'il seroit facile d'empêcher cette jonction, & ensuite de dissiper des troupes qu'elle croyoit consternées. Elle fit marcher pour cet effet une puissante armée. (3) Strozzy, la Châtre, Ta-

(3) Philippe Strozzy, seigneur d'Epernay, fils de Pierre Strozzy, maréchal de France. Claude de la Châtre, depuis maréchal de France, Jean de Nogaret, pere du duc d'Epernon. Gaspard de Saulx de Tavannes, qui fut aussi maréchal de France. Il avoit été page de François I. & étoit alors l'un des conseillers & des confidens de Catherine de Médicis. Son caractere se connoîtra par les traits suivans, que je rapporterai d'après l'auteur de la Henriade, dans ses notes p. 34. « Il couroit, dit-il, dans les » rues de Paris la nuit » de la Saint Barthe» lemi, criant : sai» gnez, saignez; la » saignée est aussi

1570. vannes, la Vallette, & tout ce qu'il y avoit d'officiers généraux en France, voulurent y servir; & le maréchal de Cossé qui devoit y commander, s'enyvroit de la gloire qu'il alloit acquérir, en exterminant jusqu'au dernier soldat huguenot, & en amenant à la reine mere tous les chefs du parti, pieds & mains liés. Il changea bientôt de sentiment. L'armée protestante le reçut avec intrépidité; & elle fut toujours la premiere à offrir le combat; tout l'avantage lui demeura dans les escarmouches, qui furent fréquentes; & elle remporta même une espece de victoire au choc d'Arnay-le-Duc (4).

Artus de Cossé, seigneur de Gonnot, mort en 1582.

» bonne au mois » d'Août qu'au mois » de Mai. Son fils qui » a écrit des mémoires, rapporte que » son pere étant au » lit de la mort, fit » une confession générale de sa vie, » & que le confesseur lui ayant dit » d'un air étonné; » Quoi! vous ne parlez point de la Saint Barthelemi? Je la regarde, répondit » le Maréchal, comme une action méritoire qui doit effacer mes autres péchés «.

(4) Les apparences étoient, que le maréchal de Cossé battroit l'armée huguenote, ou qu'il l'empêcheroit du moins de s'approcher de Paris, Il ne fit ni l'un ni l'autre: au contraire, il fut obligé de se retirer après une escar-

Tant d'opiniâtreté fit juger dès ce moment à la reine mere, qu'il falloit avoir recours à d'autres moyens que la guerre pour détruire le parti protestant. Celui de la trahison lui parut le plus sûr. Pour avoir le tems de s'y préparer, elle écouta si favorablement les propositions d'un ac- 1570.

mouche très-vive, & il se contenta depuis de côtoyer l'ennemi. Les Calvinistes étoient commandés dans cette rencontre par le prince de Navarre & le prince de Condé, son cousin-germain, âgés l'un de seize ans, l'autre de dix-sept, & par l'amiral de Coligny. L'historien Pierre Matthieu a recueilli ces paroles de Henri IV. s'entretenant, depuis qu'il fut monté sur le trône, de ce choc d'Arnay-le-Duc: » mes » premiers exploits » d'armes, disoit ce » Prince, furent Ar- » nay-le-Duc, où il » étoit question ou de » combattre, ou de » me retirer. Je n'a- » vois retraite qu'à » plus de quarante » lieues de-là; & je de- » meurois à la discré- » tion des paysans. En » combattant ainsi, je » courois fortune d'ê- » tre pris ou tué, parce » que je n'avois point » de canon, & les gens » du roi en avoient, » & à dix pas de moi » fut tué un cavalier » d'un coup de coule- » vrine: mais recom- » mandant à Dieu le » succès de cette jour- » née, il le rendit » heureux & favora- » ble. « *N.* 1. *L.* 5. *p.* 327. Dans le cours de cette même année, les Huguenots gagnerent la bataille de Luçon, & prirent Marennes, l'Isle d'Oleron, Brouage, Xaintes, &c.

1570. commodement, que la paix se fit à l'heure qu'on y pensoit le moins; & à des conditions tout-à-fait avantageuses pour les Huguenots. Ce fut la paix de (5) 1570, après laquelle on goûta de part & d'autre pendant deux ans, un repos également souhaité par les deux partis.

Mon pere (6) se retira dans sa maison de Rosny, & s'occupa à rétablir ses affaires domestiques. Comme c'est l'histoire de ma vie jointe à celle du prince que j'ai servi qui va faire le sujet de ces mémoires; je dois donner un éclaircissement sur ma fa-

(5) Ils furent remis par ce traité de paix en possession de plusieurs privileges qu'on leur avoit ôtés. Le nombre des prêches fut augmenté, & on leur donna quatre villes pour sûreté, la Rochelle, Montauban, Conac, & la Charité. On appella cette paix boiteuse & mal-assise, parce qu'elle fut conclue au nom du roi, par Biron qui étoit boiteux, & par N. de Mesmes, seigneur de Malassise. Elle fut faite le 11 Août.

(6) François de Béthune, baron de Rosny, mort en 1575. Il épousa en premieres nôces Charlotte Dauvet, fille de Robert Dauvet, seigneur de Rieux, président de la chambre des comptes, & d'Anne Briçonnet, dont il eut les enfans qui seront nommés ci-après. Il se remaria à Marguerite de Louvigny, dont il n'eut point d'enfans.

mille & sur ma personne. En satisfaisant la curiosité du public à cet égard, je le prie d'être persuadé que je le fais sans affectation & sans vanité; & que je donne à la seule nécessité de dire la vérité, tout ce qu'on pourra rencontrer d'avantageux pour moi ici & dans toute la suite de ces mémoires. Maximilien est mon nom de Baptême, & Béthune est celui de ma famille (7). Elle tire son origine, par la maison de Coucy, de l'ancienne maison d'Autriche, avec laquelle il ne faut pas confondre celle qui tient présentement l'empire d'Allemagne & les Espagnes. Celle-ci ne descend que des comtes d'Habsbourg & Quibourg (8), simples gentilshommes

1570.

(7) Ces éclaircissemens sur la maison de Bethune sont tirés, tant du corps des anciens mémoires de Sully, que des différentes pieces qui en font partie. Il vaut mieux en croire les habiles généalogistes modernes, dont nous rapporterons bientôt le sentiment.

(8) L'opinion qui fait descendre la maison d'Autriche des comtes d'Habsbourg, autrement Thierstein, a long-tems passé pour incontestable. Des titres de l'abbaye du Mure ou Muri en Suisse, mal consultés par Théodore Godefroy, & adoptés sur sa parole par les meilleurs critiques, & même par le P. le

il y a trois cens ans, à la solde des
1571. villes de Strasbourg, Bâle & Zurich; & qui se seroient tenus fort honorés d'être maîtres d'hôtel d'un prince tel que le roi de France; puisque Raoul, chef de cette seconde maison d'Autriche, exerça une pareille charge chez Ottocar, roi de Bohê-

Long, ont donné cours à cette erreur. Par ces mêmes titres mieux examinés, par les chartres du monastere de S. Trutpert & autres actes, il paroît que cette maison est originaire du Brigaw: qu'elle sort des anciens comtes d'Alsace: qu'elle remonte par Luitfruid, Rampert, Otpert, &c. Comtes d'Habsbourg & Landgraves d'Alsace, non-seulement jusqu'à Gontran le Riche, comte d'Altembourg, qui vivoit au commencement du dixieme siecle, mais même jusqu'à Adelric ou Ethic I. qualifié duc d'Allemagne, dix-huitieme ayeul de Raoul ou de Rodolphe I. au milieu du septieme siecle. Voilà du moins ce qui paroît assez solidement établi par le nouvel ouvrage latin du R. P. Marquard Hergott, bénédictin, imprimé à Vienne en 1737 en trois volumes in-folio, & qui a pour titre: *Généalogie diplomatique de l'auguste maison d'Habsbourg, &c.* Voyez aussi le sçavant & judicieux extrait de cet ouvrage, inséré dans le Journal des sçavans, Mars, Avril & Juin 1740.

Outre cette erreur générale, nos mémoires paroissent être tombés dans deux autres erreurs particulieres. Il est vrai qu'on ne doit pas confondre cette se-

me. C'eſt du fils de ce Raoul que commence proprement la nouvelle 1570.
ſource d'Autriche ; parce qu'il prit ce nom en la place du ſien. La maiſon de Béthune qui a donné ſon nom à une ville de Flandre, & d'où ſont ſortis les comtes qui anciennement ont gouverné cette province, ſe fait

conde maiſon d'Autriche avec celle qui poſſéda l'Autriche, &c. juſqu'en 1248. que mourut Fréderic, le dernier de cette maiſon, laquelle tiroit ſon origine des anciens ducs de Souabe. Mais nous manquons de preuves, que la maiſon de Béthune ait été alliée de cette maiſon de Souabe ou d'Autriche premiere : elle ne l'a été que de la ſeconde, par la maiſon de Coucy. Le duc de Sully pourroit bien avoir ajouté foi à l'ancienne fable, qui tiroit la maiſon d'Autriche de Sigebert, fils de Théodebert roi d'Auſtraſie, & l'avoir appliquée, non à la ſeconde maiſon d'Autriche, mais à la premiere ; quoique l'un ne ſoit pas plus vrai que l'autre.

Il a raiſon enſuite de dire que Raoul ou Rodolphe, comte d'Habſbourg, & premier Empereur de cette maiſon, avoit été majordôme d'Ottocar, roi de Bohéme, & qu'Albert ſon fils, auſſi élu empereur, eſt le premier de ſa maiſon qui ait pris le titre de duc d'Autriche, ce qui arriva en 1274, lorſque Rodolphe eut emporté ſur cet Ottocar ſon concurrent, les duchés d'Autriche, Stirie, Carniole, &c. Mais il devoit en même tems rendre plus de juſtice qu'il ne fait à l'ancienneté de cette maiſon.

honneur d'un Robert de Béthune (9)
1570. Avoué d'Arras, dont le pere & le grand-pere, portant auſſi le nom de Robert, furent déclarés protecteurs de la province d'Artois. L'un de ces deux Robert de Béthune ſe ſignala en France, par la priſe de la Roche-Vandais, forte place ſur les confins d'Auvergne, où le rebelle Emezigot Marcel s'étoit retiré; & l'autre, dans les guerres de Sicile, en tuant de ſa propre main le tyran Mainfroy en préſence des deux armées: ſervice qui mérita que Charles d'Anjou concurrent de Mainfroy, lui fît épouſer Catherine ſa fille. On compte un quatrieme Robert de Béthune, qui gagna un combat

(9) Du Cheſne ne s'éloigne pas de ce ſentiment. Il prouve que Robert dit Faiſſeus, tige de la maiſon de Béthune, qui vivoit dans le dixieme ſiecle, deſcendoit d'une branche cadette des anciens comtes de Flandre, qui eut pour ſon appanage la ſeigneurie de la ville de Béthune, premiere baronie du comté d'Artois. Il faudroit dire ſeulement, ſelon ce ſentiment, que ce fut la ville de Béthune qui donna à cette branche le nom, qu'elle a depuis fait paſſer à toute la maiſon de Béthune. Le titre d'Avoué étoit alors ſi honorable, que pluſieurs ſouverains ſe ſont fait l'honneur de le porter.

naval contre les Infideles sur la Méditerranée ; dans l'Eglise, un Jacques de Béthune, évêque de Cambrai, au tems de la croisade des Albigeois ; un Jean de Béthune, abbé d'Anchin près de Valenciennes, mort en 1250, en odeur de sainteté, & dont les reliques sont révérées comme celles d'un martyr. L'histoire des croisades n'a pas oublié ceux qui se distinguerent à la prise de Jérusalem, en montant les premiers sur la brêche. Antoine & Coësne de Béthune (10), marchant sur les pas de leurs ancêtres, arborerent aussi les premiers l'étendart sur les murailles de Constantinople, lorsque Baudouin, comte de Flandre, emporta cette capitale sur Alexis Comnène ; & Coësne en obtint le gouvernement. Quand on a de 1570.

(10) Ce sont apparemment ces deux freres, fils de Robert V. seigneur de Béthune, que, selon Guillaume de Tyr, Philippe d'Alsace, comte de Flandre, proposa de marier avec les deux filles de Baudouin, roi de Jérusalem. Il est encore certain qu'après la mort de Pierre de Courtenay, empereur de Constantinople, ce Coësne ou Conon de Béthune fut déclaré régent de l'empire, pendant la minorité de Philippe de Courtenay son fils.

pareils exemples domeſtiques, on
1571. ne ſçauroit les rappeller trop ſouvent pour s'animer à les ſuivre. Heureux ! ſi pendant toute ma vie j'ai pu me comporter de maniere que tant d'hommes illuſtres ne dédaignent pas de me reconnoître, & que je ne rougiſſe pas moi-même d'en être deſcendu. Dans la ſuite, la maiſon de Béthune ne fit que croître encore en illuſtration. Elle s'allia (11) avec preſque toutes les maiſons ſouveraines de l'Europe; elle rentra dans celle d'Autriche (12); & pour finir par ce qui l'honore infiniment davantage

(11) Voyez dans A. du Cheſne & le P. Anſelme, toutes les alliances de la maiſon de Béthune avec différens princes de la maiſon de France, avec les empereurs de Conſtantinople, les comtes de Flandre, de Hainaut, de Boulogne; les rois de Jéruſalem, ducs de Lorraine, les rois de Caſtille, de Leon, d'Ecoſſe, d'Angleterre; les maiſons de Courtenay, de Châtillon, de Montmorency, de Melun, de Horn, &c.

(12) Par Jeanne de Coucy, qu'épouſa Jean de Béthune. Il faut remarquer que toutes les fois qu'on nomme ici la maiſon de Coucy, ce n'eſt pas véritablement la maiſon de Coucy, mais de Guines, dont on entend parler. La branche aînée de cette maiſon de Coucy, ſi ancienne, s'éteignit dans la perſonne d'Enguerrand IV, de Coucy. Enguerrand de

vantage, l'auguste maison de Bourbon (13) ne méprisa pas son alliance. 1570.
Mais je dois aussi avouer que la branche dont je suis sorti, avoit alors beaucoup perdu de sa premiere splendeur. Cette branche est issue d'un simple cadet (14) ; & le moins riche de tous ceux qui ont porté ce nom. La branche aînée étant tombée trois fois en quenouille, tous les grands biens qu'elle possédoit dans différens

de Guines, qui avoit épousé Alix de Couci, fille d'une branche cadette, la fit revivre en prenant le nom & les armes. Au reste cette maison de Guines n'étoit guère moins illustre, ni moins ancienne que celle de Coucy.

(13) Par les maisons de Châtillon, de Nésle, de Montmorency, de Luxembourg, & en dernier lieu par la maison de Melun. Anne de Melun, dame de Rosny qui épousa Jean IV, de Béthune, comptoit, dit du Chesne, tant du côté de Hugues de Melun son pere, vicomte de Gand, que de Jeanne de Horn sa mere, plus de dix princes du sang royal de France, & tous les souverains de l'Europe.

(14) Jean de Béthune, septiéme ayeul de M. le duc de Sully, eut deux fils, Robert & Jean. Robert ne laissa de trois mariages qu'il contracta, que des filles. Jean est ce cadet dont parle ici l'auteur : il étoit seigneur de Locres & d'Autrêche. Un autre ancêtre de l'auteur, nommé Matthieu de Béthune, n'eut pareillement que trois filles.

1570. endroits de l'Europe, ne passérent point aux collatéraux, mais furent portés par les filles dans les maisons royales où elles entrérent. Mes ancêtres particuliers ne laisserent pas en se mariant avantageusement, de redonner à leur branche ce qui lui manquoit pour soutenir dignement son nom : mais toutes ces richesses furent presqu'entiérement dissipées par le mauvais ménage & la prodigalité de mon grand-pere (15), qui ne laissa à son fils qui est mon pere, que le bien d'Anne de Melun sa femme, qu'il ne pouvoit pas lui ôter.

Pour ce qui me regarde personnellement, j'entrois dans ma onziéme année au tems que je parle; étant né le 13 Décembre 1560. Quoique je ne fusse que le second (16) de quatre enfans mâles qu'avoit mon

(15) Jean de Béthune baron de Baye. Il épousa Anne de Melun, fille de Hugues de Melun, vicomte de Gand & de Jeanne d'Horn ; elle étoit dame de Rosny. Il se remaria après sa mort à Jeanne du Pré, simple demoiselle. Il vendit les seigneuries des Hauts Bois d'Avraincourt, Novion, Caumartin, Baye, Bannay, Taluz, Loches, Villerenard, Châtillon, Broucy, &c. *Du Chesne, ibid.*

(16) François de Béthune baron de Rosny, &c. eut six enfans

pere, les incommodités naturelles de mon frere aîné (17) faiſoient que dès-lors mon pere me regardoit comme celui qui devoit être le chef de ſa famille; & toutes les marques d'une compléxion forte lui parloient encore en ma faveur. Mes parens m'élevérent dans les ſentimens & la doctrine des Réformés: & j'en ai fait conſtamment profeſſion, ſans que les menaces, les promeſſes, les différens événemens, ni le changement même du roi mon protecteur, & ſes plus tendres ſollicitations, ayent été capables de m'y faire renoncer. 1570.

Henry (18) roi de Navarre, qui

mâles; mais l'auteur ne compte point deux de ſes freres, Jean & Charles, morts jeunes. Les quatre autres ſont Louis, Maximilien, Salomon & Philippe de Béthune: il ſera parlé dans la ſuite de chacun d'eux.

(17) Louis, il ſe noya dans un torrent, âgé de 20 ans.

(18) » La maiſon de » Bourbon, depuis » Louis IX. juſqu'à » Henry IV. avoit » preſque toujours été » négligée, & réduite » à un tel dégré » de pauvreté, que » le fameux prince de » Condé, frere d'Antoine roi de Navarre & oncle d'Henry » le Grand, n'avoit » que ſix cens livres » de rente de ſon patrimoine. « *Eſſai ſur les guerres civiles.* Ces paroles de l'auteur de la Henriade induiroient facilement

1570. aura la principale part dans ces mémoires, étoit de sept ans plus âgé que moi, & touchoit à sa dix-huitiéme année (19) lors de la paix de 1570. Une physionomie noble, ou-

en erreur, si l'on n'avertissoit pas en même tems sur la foi d'un historien bien instruit, que les biens de la maison de Bourbon étoient alors de plus de huit cent mille livres de revenu, en terres seulement : ce qui faisoit en ce tems-là, un très-riche appanage. Il est vrai qu'elle ne possédoit plus rien de l'ancien appanage de Bourbon, ni même de la maison de Moncade, tige maternelle, les biens de ces deux maisons ayant été aliénés pour l'acquisition du vicomté de Narbonne. Dès alliances très-riches & très-illustres l'avoient mise en possession de ces grands biens. *Pierre Matthieu, histoire de Henry IV. Tome 2. pag. 1. & 2.* Consultez aussi sur ces alliances & sur la généalogie de la maison de Bourbon, la *Chronologie Novennaire de Pierre-Victor Cayet. Tom. 1. Liv. 1. fol. 237.* & nos autres historiens.

(19) Il vint au monde le 13 Décembre 1553, à Pau en Béarn. M. de Perefixe rapporte sur sa naissance des particularités assez curieuses. » Henry » d'Albret, son grand » pere, fit promettre » à sa fille que dans » l'enfantement elle » lui chanteroit une » chanson, afin, lui » dit-il, que tu ne me » fasses pas un enfant » pleureux & rechigné. La princesse le » lui promit & eut » tant de courage, » que malgré les grandes douleurs qu'elle souffroit, elle lui » tint parole & en » chanta une en son » langage Béarnois, » aussi-tôt qu'elle l'en-

verte & engageante, des manieres aiſées, vives & enjouées, une adreſſe particuliere dans tous les exercices propres à cet âge, faiſoient pencher tous les cœurs de ſon côté. Il commença de bonne heure à donner des marques (20) des grandes qualités 1570.

» tendit entrer dans » ſa chambre... L'enfant vint au monde ſans pleurer ni » crier.... Son grand-» pere l'emporta dans » ſa chambre : il lui » frotta ſes petites lé-» vres d'une gouſſe » d'ail, & lui fit ſuc-» cer une goutte de » vin dans ſa coupe, » d'or, afin de lui » rendre le tempéra-» ment plus mâle & » plus vigoureux. « *Peref. Hiſt. de Henry le Grand*, p. 1. *Cay. t.* T. 1. *L.* 1. *pag.* 241.

(20) » Ce jeune » prince, âgé ſeule-» ment de 13 ans eut » l'eſprit de remar-» quer les fautes du » prince de Condé & » de l'amiral de Co-» ligny : car il jugea » fort bien à la gran-» de eſcarmouche de » Loudun, que ſi le » duc d'Anjou eût eu » des troupes prêtes » pour les attaquer, il » l'eût fait, & que ne » le faiſant pas il étoit » en mauvais état, & » partant il falloit » l'attaquer au plu-» tôt : mais on ne le » fit pas, & ainſi on » donna le tems à » toutes ſes troupes » d'arriver.... A la » journée de Jarnac, » il leur remontra en-» core judicieuſement » qu'il n'y avoit pas » moyen de combat-» tre, parce que les » forces des princes » étoient éparſes, & » que celles du prince » d'Anjou étoient tou-» tes jointes : mais » ils s'étoient engagés » trop avant pour » pouvoir reculer..... » il s'écria à la batail-» le de Moncontour : » nous perdons notre

1570. pour la guerre, qui l'ont si fort distingué parmi les autres princes. Vigoureux & infatigable, grace à l'éducation (21) de son enfance, il ne

» avantage, & la bataille par conséquent : il avoit alors seize ans. « *Perif. ibid.*

(21) » Il fut élevé au » Château de Coarasse en Béarn., situé » dans les rochers & » dans les montagnes.... Henry d'Albret voulut qu'on » l'habillât, & qu'on » le nourrît comme » les autres enfans » du pays, & même » qu'on l'accoutumât « à courir & à monter » sur les rochers.. On » dit que pour l'ordinaire on le nourrissoit de pain bis, de » bœuf, de fromage » & d'ail, & que bien » souvent on le faisoit » marcher nuds pieds » & nue tête « *Perif. ib.*

Il fut appellé au berceau, prince de Viane : on lui donna peu de tems après le nom de duc de Beaumont ; puis celui de prince de Navarre. La reine de Navarre sa mere prit un très-grand soin de son éducation, & lui donna pour précepteur la Gaucherie, homme sçavant, mais grand Calviniste. » Ayant » été présenté (encore » enfant) à Henry II. » il lui dit : voulez-» vous être mon fils ? » Le petit prince ré-» pondit en Béarnois : » c'est celui-là qui est » mon pere (mon-» trant le roi de Na-» varre.) Et bien vou-» lez-vous être mon » gendre ? Oui bien, » répondit-il. Ce ma-» riage fut dès-lors » arrété... A Bayon-» ne le duc de Médi-« na dit en l'envisa-» geant, il m'est avis » que ce prince ou est » empereur, ou il le » doit être. » *Chronol. Noven. de Cayet, Tom. 1. Liv, 1. pag. 241. & suiv.* On trouve dans

respiroit que le travail, & paroissoit attendre impatiemment les occasions d'acquérir de la gloire. La couronne de France n'étant pas encore un objet auquel ses desirs pussent s'at- 1571.

les mémoires de Nevers quelques lettres écrites en 1567, par des principaux magistrats de Bordeaux, qui contiennent des particularités intéressantes sur la personne du jeune Henry. « Nous » avons ici le prince » de Béarn, Il faut » avouer que c'est une » jolie créature. A l'â- » ge de treize ans il » a toutes les quali- » tés de dix-huit & » dix-neuf; il est » agréable, il est ci- » vil, il est obligeant. » ... Il vit avec tout » le monde d'un air » si aisé qu'on fait » toujours la presse » où il est. Il agit si » noblement en tou- » tes choses, qu'on » voit bien qu'il est « un grand prince. Il » entre dans les con- » versations comme » un fort honnête « homme. Il parle « toujours à propos, « & quand il arrive « qu'on parle de la « cour, on remar- » que assez bien qu'il « est fort bien ins- « truit & qu'il ne dit « jamais rien que ce » qu'il faut dire en la » place où il est. Je « haïrai toute ma vie » la nouvelle reli- « gion de nous avoir » enlevé un si digne » sujet. « Dans une autre : » Quoiqu'il » ait le poil un peu « ardent, les dames » ne l'en trouvent pas » moins agréable. Il » a le visage fort bien » fait, le nez ni trop » grand ni trop petit; » les yeux fort doux, » le teint brun, mais » fort uni; & tout ce- » la est animé d'une » vivacité si peu com- » mune, que s'il n'est » pas bien avec les » dames, il y aura » bien du malheur. «

tacher, il aimoit à s'entretenir des
1571. moyens de recouvrer celle de Navarre, que l'Espagne avoit si injustement usurpé sur sa maison; & il comptoit pouvoir en venir à bout en entretenant (22) des intelligences secrettes avec les Morisques en Espagne. La haine qu'il portoit à cette puissance étoit déclarée, & ne s'est jamais démentie, aussi étoit-elle née avec lui. Il sentit échauffer son courage au récit de la bataille de (23)

Dans une autre: » Il » aime le jeu & la » bonne chere. Quand » l'argent lui manque » il a l'adresse d'en » trouver, & d'une » maniere toute nou- » velle & toute obli- » geante, pour les au- » tres aussi bien que » pour lui: c'est-à-di- » re qu'il envoye à » ceux ou à celles qu'il » croit de ses amis, » une promesse écrite » & signée de lui; & » prie qu'on lui en- » voye le billet ou la » somme qu'il porte: » jugez s'il y a mai- » son où il soit refusé: » on tient à beaucoup » d'honneur d'avoir » un billet de ce prin- » ce, &c. « *Tome 2. pag. 586.*

(22) » Ma brebis, » disoit Henry d'Albret, a enfanté un » Lion «.... Il disoit encore par un pressentiment secret, que cet enfant devoit le venger des injures que l'Espagne lui avoit fait. *Peref. ibid.*

(23) Gagnée en cette année contre les Turcs par D. Juan d'Autriche, fils naturel de Charles-Quint, généralissime des troupes Espagnoles & des Vénitiens.

Lépante, qui fut donnée dans ce tems-là, au point qu'une pareille occasion de se signaler contre les infidéles, devint un de ses souhaits les plus ardens. Il ne perdoit que rarement de vûe les espérances vastes & flateuses, que les devins s'accordoient à lui faire concevoir; il en voyoit le fondement dans l'affection que Charles IX. parut bientôt prendre pour lui, & qui redoubla encore plus fortement peu avant sa mort: mais tout rempli qu'il étoit de ses destinées, c'étoit en secret qu'il travailloit à les seconder; & il ne s'en ouvroit jamais à personne, qu'à un petit nombre de confidens intimes. 1571.

Pour se former une juste idée soit de l'état général des affaires du gouvernement de France, soit de celui du jeune prince de Navarre en particulier, & de ce qu'il pouvoit avoir à craindre ou à espérer au tems dont nous parlons, il est nécessaire d'exposer sommairement les différentes démarches du ministère, avant & depuis la mort du roi de Navarre (24) son pere, tué devant Rouen.

(24) Antoine de Bourbon, mari de Jeanne d'Albret reine de Navarre: il

1571. Je remonterai donc jusqu'à la rupture qui ralluma la guerre entre Henry II & Philippe II. roi d'Espagne. De quelque côté qu'elle ait été occasionnée, la suite n'en fut pas aussi favorable à la France, qu'elle convenoit aux vûes des deux hommes qui l'avoient conseillé. Ces deux hommes étoient le connétable (25) de Montmorency, & le duc de (26)

s'étoit fait catholique. M. de Thou rapporte de lui un trait qu'on ne sçauroit mieux rendre que dans les termes de l'auteur de la Henriade. » François de » Guise, dit-il, voulut le faire assassiner dans la chambre de François II. » Antoine de Navarre » avoit le cœur hardi, » quoique l'esprit foible. Il fut informé » du complot, & ne » laissa pas d'entrer » dans la chambre où » on devoit l'assassiner : s'ils me tuent, » dit-il, à Reinsy, » gentilhomme à lui, » prenez ma chemise » toute sanglante, » portez-la à mon fils » & à ma femme, ils » liront dans mon » sang ce qu'ils doivent faire pour me » venger. François II. » n'osa pas se souiller » de ce crime ; & le « duc de Guise en » sortant de la chambre, s'écria : le pauvre roi que nous » avons ! «

(25) Anne, connétable de Montmorency, tué à la journée de saint Denis, le 10 Octobre 1567, dont il mourut.

(26) Claude de Lorraine, souche de la maison de Guise en France, eut six enfans mâles, François duc de Guise, Charles ar-

Guise, qui espéroient que ces troubles leur fourniroient le moyen de se supplanter réciproquement. Ils eurent dans cette guerre de quoi s'occuper tous les deux. Le duc de Guise passa à la tête d'une forte armée en Italie, où il ne fit rien de digne de sa réputation ; mais le connétable fit bien plus mal encore. Il avoit pris pour lui l'emploi le plus brillant, c'étoit le commandement de l'armée de Flandre ; il perdit Saint-Quentin avec la bataille de ce nom, où il fut fait prisonnier lui-même : déroute qui fut suivie de celle de Thermes à Gravelines. Ces facheux événemens mirent le comble aux vœux du duc

1571.

Paul de la Barthe, seigneur de Thermes, maréchal de France.

chevêque de Rheims dit le cardinal de Lorraine, Claude duc d'Aumale, Louis cardinal de Guise, François grand prieur, & René marquis d'Elbœuf. François l'aîné, est celui dont il est parlé ici : il épousa Anne d'Est, & fut tué en 1563, par Jean Poltrot de Meré, gentilhomme Angoumois de trois balles empoisonnées : Poltrot impliqua dans son crime l'amiral, le duc de la Rochefoucault, & Théodore de Béze ; mais il varia ensuite dans ses accusations, & l'amiral fut déclaré innocent. Voici ses titres : duc de Guise & d'Aumale, prince de Joinville, chevalier de l'ordre du roi, pair, grand maître, grand chambellan, & grand veneur de France.

1571. de Guise. Ils le rappellerent d'Italie pour le mettre seul à la tête du conseil & des armées, avec lesquelles il acquit Calais à la France. Le connétable ressentit vivement ce coup, dans sa prison; & pour aller défendre ses droits à quelque prix que ce fût, il traita de la paix avec l'Espagne. Elle ne fut pas glorieuse pour le roi son maître : mais elle le tira de sa captivité. Il perdit tout dans la personne du roi Henry II. qui fut tué (27) au milieu de la pompe du mariage de sa fille avec le roi d'Espagne, qui étoit le sceau de la paix. François II. qui lui succéda, étoit jeune, foible & infirme; & comme il avoit épousé la niéce (28) du duc de Guise, celui-ci parvint à son tour à conduire seul le roi & le royaume. Les Protestans ne pouvoient pas tomber entre les mains d'un plus cruel ennemi. Il s'occupoit

(27) Frappé d'un éclat de lance à l'œil dans un tournois où il couroit contre le comte de Montgommery, le 10 Juillet 1559.

(28) Marie Stuart reine d'Ecosse, fille de Jacques V. roi d'Ecosse, & de Marie de Lorraine, de la maison de Guise.

de vastes projets & méditoit les plus étranges catastrophes en France, lorsqu'il eut part lui-même aux vicissitudes de la fortune. François II. lui manqua ; un mal d'oreille (29) ayant mis fins aux jours de ce prince d'une maniere assez subite. Le régne de Charles IX. son frere encore enfant, fut singulier en ce que l'autorité parut partagée à peu près également entre la reine mere, les princes du sang, les Guises & le Connétable ; c'est que chacun dressoit secrettement sa partie. Le bon destin du duc de Guise le plaça pour la seconde fois à la tête des affaires, par l'union que Catherine fit avec lui : elle fonda même sur cette union le point principal de sa politique. On prétend que la haine qu'elle commença à montrer contre les princes de Bourbon y eut la principale part ; & que cette aversion vint de ce que Catherine s'étant mise dans la tête, sur la foi d'un Astrologue, qu'aucun 1571.

(29) L'abscès qu'il avoit dans cette partie étant venu à suppurer, il en mourut le 5 Décembre 1560. Il n'en fallut pas davantage pour faire soupçonner le poison dans cette mort.

des princes ses enfans n'auroit de
1571. lignée ; sur cette supposition la couronne devant passer dans la branche de Bourbon, elle ne put se résoudre à la voir sortir de sa famille, & la destina à la postérité qui viendroit du mariage de sa fille (30), avec le duc de Lorraine. Quoiqu'il en soit de cette prédilection de la reine mere (31), il est certain qu'elle donna la naissance & l'accroissement aux deux partis de politique, aussi bien que de religion, qui commencérent dès ce moment à remplir le royaume de confusion, d'horreurs, & des plus affreuses miséres.

(30) Claude de France, l'aînée des deux filles qu'eut Catherine de Medicis de son mariage avec Henry II. épousa le duc de Lorraine, & en eut des enfans.

(31) M. l'abbé le Laboureur, dans ses additions aux mémoires de Castelnau donne une autre cause à la haine de Catherine contre le roi de Navarre. Il assure avoir lu dans des mémoires que ce prince, étant prisonnier avec le duc d'Alençon, ils complottérent ensemble d'étrangler de leurs mains la reine mere, lorsqu'elle viendroit dans leur chambre; qu'ils n'exécutérent pas cette résolution, parce qu'ils en eurent eux-mêmes horreur; mais que le roi de Navarre ne put s'en taire dans la suite : ce qui irrita au dernier point Catherine de Médicis.

Ce terrible orage parut se former pour éclater précisément sur la tête du jeune prince de Navarre. Le roi de Navarre son pere venoit de mourir (32). Sa mort laissoit, à la vérité, un prince & un roi pour chef à la religion réformée en France ; mais ce prince étoit un enfant de sept ans, en butte à tous les coups du nouveau conseil qui agissoit de concert avec le pape, l'empereur, le roi d'Espagne & tous les catholiques de l'Europe. Son parti essuya en effet les plus terribles revers, & se soutint pourtant avec gloire par la sage conduite de ses chefs & par les talens prématurés du jeune Henri, jusqu'à la conjoncture de la paix de 1570, par laquelle j'ai commencé ces mémoires. 1571.

Il profita du repos qu'elle lui donna pour visiter ses états & son gouvernement de Guyenne ; après quoi il vint se fixer dans la Rochelle avec

(32) L'auteur met la mort d'Antoine roi de Navarre en 1560. Il se trompe, elle n'arriva qu'en 1562 au siége de Rouen. Voyez son caractere & son éloge dans les *mémoires de Brantome*. *Tome* 2. p. 242. *& suiv.*

1571.

Gaſpard de Châtillon-amiral de France.

la reine de Navarre ſa mere, l'amiral de Coligny & les principaux chefs du parti proteſtant, à qui cette place importante & éloignée de la cour, parut la plus avantageuſe à l'intérêt de leur religion. Cette réſolution étoit très-ſage s'ils avoient ſçu la ſuivre conſtamment.

La reine Catherine diſſimula la peine qu'elle reſſentoit de leur voir prendre ce parti; & pendant toute l'année 1571, ne parla que d'obſerver fidélement les traités, de lier une correſpondance plus étroite avec les Proteſtans, & de prévenir ſoigneuſement toutes les cauſes qui auroient pû rallumer la guerre. Ce fut le prétexte de la députation du maréchal de Coſſé, qu'elle fit partir pour la Rochelle avec Malaſſiſe & la Proutiére, maître des requêtes, ſes créatures & ſes confidens; mais le véritable motif étoit d'obſerver toutes les démarches des Calviniſtes, de ſonder leurs eſprits, & de les amener inſenſiblement au point d'une entiere confiance, abſolument néceſſaire à ſes deſſeins. Elle n'oublia rien de ſon côté de tout ce qui étoit capable de la leur inſpirer. Le

Philippe Goureau de la Proutiére.

maréchal de Montmorency (33) fut envoyé à Rouen avec le président de Morsan, pour y faire justice des excès commis contre les Huguenots. Les infractions au traité de paix étoient sévérement punies, & le roi Charles l'appelloit ordinairement son traité, & sa paix. Ce prince insinuoit adroitement en toute occasion, qu'il s'étoit porté à cette paix pour s'appuyer des princes de son sang contre la trop grande autorité des Guises, qu'il accusoit de conspirer avec l'Espagne pour troubler le royaume. (34) La faveur de ceux-ci pa-

1571.

Bernard Prévôt, sieur de Morsan.

(33) François de Montmorency, mort en 1579, l'aîné des enfans du connétable Anne de Montmorency.

(34) Charles IX. haïssoit naturellement le duc de Guise. Il lui sçut si mauvais gré d'avoir demandé en mariage la princesse Marguerite sa sœur, qu'il dit un jour à ce sujet au grand prieur de France, fils naturel de Henry II. » De » ces deux épées que » tu vois, il y en a une » pour te tuer, si de- » main que j'irai à la » chasse tu ne tues le » duc de Guise de » l'autre. « Cette parole fut rapportée au duc de Guise, qui cessa ses poursuites *P. Mathieu : Liv. 6. p.* 333. Le même historien dit encore, que Charles IX. poursuivit un jour le duc de Guise, tenant en sa main un épieu, qu'il enfonça dans la porte, au moment que celui-ci sortoit ; parce que le duc l'avoit touché

1571. roissoit tomber de jour en jour, & leurs plaintes fausses ou véritables, donnoient à ce bruit toute la couleur possible. Charles ne fit pas même la moindre difficulté de s'avancer jusqu'à Blois & à Bourgueil, pour communiquer avec les Réformés, qui avoient nommé pour leurs députés Télgny (35) gendre de l'amiral, Briquemaut, Beauvais-la-Nocle & Cavagne, & ces quatre Députés étant ensuite venus jusqu'à Paris, y furent comblés de caresses & de présens.

Le maréchal de Cossé ne manquoit pas de bien faire valoir ces apparences de fincérité. Après qu'il se fut insinué par ce moyen, il commen-

en badinant d'une pique sans fer, *ibid.* 376.

(35) Charles, seigneur de Télgny en Rouergue, de Montreuil, &c. Il venoit d'épouser Louise de Coligny. Il avoit un visage si doux & si gracieux, que les premiers qu'on envoya pour le poignarder, le jour de S. Barthélemi, en furent attendris, & n'eurent pas la force d'exécuter leur coup. François Briquemaut. Jean de Lafin, appellé Beauvais-la-Nocle, pour le distinguer de Philippe de Lafin, son aîné. L'auteur écrit, Tavannes: mais c'est Cavagne qu'il faut lire. Arnaud de Cavagne étoit un conseiller du parlement de Toulouse.

ça à entretenir plus sérieusement la reine de Navarre du projet de marier le prince son fils avec la princesse Marguerite, sœur du roi de France ; il étoit chargé de promettre de la part de Charles, quatre cens mille écus de dot. Il proposa pour le prince de Condé (36) la troisiéme héritiere de Clèves, parti très-considérable ; & la comtesse d'Entremont (37) pour l'amiral de Coligny. Comme on avoit bien jugé que celui-ci se montreroit le plus difficile de tous à persuader, le maréchal de Cossé ajoûtoit pour ce dernier article, un présent de nôces de cent mille écus, que le roi promettoit à l'amiral avec la concession de tous les bénéfices dont avoit joui le 1571.

(36) Henry I. prince de Condé : Marie de Cléves, marquise d'Isle, parente des Guises, & élevée auprès de la reine de Navarre. Il n'en eut point d'enfans, & épousa après elle Charlote-Catherine de la Trimouille.

(37) Jacqueline de Montbel, fille unique de Sébastien, comte d'Entremont, veuve de Claude Batarnai, sieur d'Anton, tué à la bataille de S. Denis ; elle étoit retenue en Savoye par le duc de Savoye, mais elle s'échappa & vint épouser l'amiral à la Rochelle. Il étoit veuf de Charlotte de Laval.

1571. cardinal (38) son frere. Le maréchal de Biron vint confirmer des offres si brillantes, & acheva de gagner la reine de Navarre en lui faisant une feinte confidence des soup-

Armand de Gontauld de Biron, maréchal de France.

(38) Odet de Châtillon, cardinal, évêque de Beauvais, abbé de S. Benoît sur Loire, &c. Il fut fait cardinal à seize ans: & quoique le pape Pie IV. l'eut dégradé de cette dignité, il se maria publiquement avec l'habit de cardinal à Elizabeth de Hauteville, demoiselle Normande qu'il fit appeller comtesse de Beauvais, & assister aux cérémonies publiques. En 1569 le parlement de Paris lui fit son procès par contumace pour crime de leze-majesté. Il venoit de mourir au commencement de l'année 1571, à Southampton en Angleterre, où il étoit allé pendant la guerre soutenir les intérêts des Calvinistes auprès de la reine Elizabeth; & où il étoit employé depuis la paix, par le roi, à traiter le mariage du duc d'Alençon avec cette princesse. Il est certain, quoique d'Aubigné n'en dise rien, qu'il fut empoisonné par son valet de chambre avec une pomme, comme il se disposoit à repasser en France où il avoit été rappellé par l'amiral son frere. *Hist. de M. de Thou, Liv.* 50.

D'Aubigné ajoûte que l'amiral fut en effet mis en possession d'une grande partie de ces bénéfices, & qu'il eut la jouissance de tout pendant un an, & que Charles IX. lui donna encore depuis cent mille francs pour les employer en meubles à sa maison de Châtillon. *Histoire d'Aubigné. Tom.* 2. *L.* 1. *ch.* 1.

ons qu'on avoit à la cour, que hilippe II. roi d'Espagne s'étoit 1571. éfait par le poison de la reine sa emme, Elizabeth (39) de France, uffement accusée d'un commerce de alanterie avec l'Infant Dom Carlos. l lui dit en exigeant le secret, qu'on toit résolu d'en tirer vengeance, en ortant la guerre en Flandre & dans Artois, dont on redemanderoit la estitution au roi d'Espagne, comme tant anciens fiefs de la couronne, ussi bien que celle de la Navarre; Guillaume de Nassau, prince d'Orange. qu'on alloit commencer par secoure r Mons, que le prince d'Orange enoit d'enlever aux Espagnols. Il outa, pour porter le dernier coup, ue le roi avoit jetté les yeux sur l'a- iral pour conduire son armée, avec titre de viceroi dans les Pays-Bas; dans ce moment on lui remit ef-

(39) Fille aînée de cnri II. & de Cathe- ie de Médicis. La ûpart de nos histo- ns François sont de sentiment. Les Es- gnols attribuent sa oit aux saignées, & x médecines que les édecins, ne sça- chant pas qu'elle étoit grosse, lui firent pren- dre. Elle mourut en 1568, peu de tems après D. Carlos, prin- ce d'Espagne, que Philippe II. son pere avoit fait mourir pa- reillement de mort violente.

fectivement la nomination des offi-
1571. ciers généraux qu'il voudroit em-
ployer sous lui, comme on lui avoi
déféré peu auparavant celle des com-
missaires de la paix. Le bruit de cett
expédition dans les Pays-Bas all
si avant, qu'il est certain que le gran
seigneur fit offrir ses galères ave
des troupes au roi de France pou
faire diversion, & en faciliter la con
quête. On fit du côté de la rein
d'Angleterre tout ce qu'on devoi
faire en cette occasion. Montmoren
cy y fut envoyé en ambassade. S
commission portoit de ne rien oublie
pour gagner cette princesse, & la di
poser à se choisir pour époux l'un de
princes freres du roi, mariage qui de
voit, disoit-on, cimenter égalemen
l'union des deux religions & des deu
puissances.

Ce procédé qui paroissoit si rem
pli de franchise, devoit pourtan
être suspect par son propre excès
& néanmoins il fit son effet. Les di
cours des courtisans n'y contribue
rent pas peu. L'envie de respirer l'a
d'une cour où régnoient les plaisirs
& de jouir des honneurs qu'on

voyoit préparés, servit plus que tout le reste à lever les scrupules. Beauvais (40), Boursaut & Francourt furent les premiers qui se laisserent persuader, & ils se firent après une espéce de point d'honneur de persuader les autres. On avoit déja jetté quelques propos sur un voyage de Paris; ces trois personnes appuyerent fortement sur ce dessein, & firent connoître à la reine de Navarre qu'un refus en cette occasion, outre qu'il seroit offensant pour le roi, pourroit lui faire perdre à elle-même le fruit de la plus favorable de toutes les conjonctures. On se défia d'abord, on balança pendant quelques mois, on se rendit sur la fin de 1571. On fit les préparatifs pour ce voyage au commencement de 1572, & le tems du départ fut enfin arrêté pour le mois de Mai suivant. 1571.

Il semble que les Huguenots affectérent de tenir les yeux fermés, pour ne pas voir mille circonstances

(40) N... Beauvais, gouverneur du prince de Navarre.

Gervais Barbier, sieur de Francourt, chancelier du roi de Navarre.

qui devoient les faire douter de la
1571. vérité de tant de riches promeſſes. Le roi & la reine ne pouvoient ſi bien diſſimuler, qu'ils ne ſe laiſſaſſent quelquefois pénétrer. On apprit que Charles avoit dit à Catherine : *hé bien ne joué-je pas bien mon rolle?* A quoi elle avoit répondu : *fort bien mon fils, mais il faut continuer juſqu'à la fin.* Il avoit auſſi tranſpiré quelque choſe du réſultat des conférences de Bayonne (41) entre les cours de France

(41) En 1565, la reine mere, après avoir parcouru une grande partie du royaume, s'avança juſqu'à Bayonne, où elle eut pluſieurs conférences ſecretes avec le duc d'Albe, qui y avoit accompagné la reine d'Eſpagne, Il y a aſſez d'apparence qu'il y fut queſtion d'une alliance entre le pape, la France, & la maiſon d'Autriche, & des moyens d'abattre le parti proteſtant; mais il n'y en a aucune, & encore moins de preuve, qu'on y ait formé le deſſein du maſſacre de la Saint Barthelemi qui ne s'exécuta que ſept ans après. Mathieu rapporte à ce ſujet, que le prince de Navarre, alors encore enfant, & que Catherine de Médicis avoit preſque continuellement à ſes côtés, entendit quelque choſe du complot d'exterminer tous les chefs du parti Proteſtant, qu'il en avertit la reine ſa mere, & celle-ci le prince de Condé & l'amiral, & que ce fut le reſſentiment qu'ils en eurent oui les porta à l'entrepriſe de Meaux. *Hiſt. de Fr. Tom,* 1. p. 283.

(42) Philippe

France & d'Eſpagne. Le roi de Navarre avoit été fort mal reçu dans ſon gouvernement de Guyenne. Bordeaux lui avoit fermé ſes portes, & le marquis de Villars qui y commandoit l'armée royale n'avoit voulu ni retirer ſes troupes, ni leur laiſſer recevoir l'ordre du prince. On n'ignoroit pas dans la Rochelle, que le roi tenoit actuellement ſur toute cette côte une armée navale, qu'on ſuppoſoit être deſtinée pour la Hollande. Les bourgeois avoient de plus découvert les artifices dont Strozzy (42), La-Garde, Lanſac & Landereau s'étoient ſervis pour gagner la garde de leurs portes, & s'emparer de leur ville. Enfin, tandis qu'on ſe louoit ſi fort de l'exactitude à maintenir le traité de paix dans toute ſa force, il n'étoit que trop facile de découvrir une infinité de violences contre les Réformés, que la cour avoit autoriſées ou diſſimulées. Le chan-

1571.

Honorat, bâtard de Savoye, marquis de Villars.

(42) Philippe Strozzy, le baron de La-Garde dit le capitaine Polin. Lanſac le jeune, frere de Louis de ſaint Gelais, ſieur de Lanſac & Charles Rouhault, ſieur du Landereau qui conduiſoient cette flotte.

celier de l'Hôpital, (43) ayant voulu
1572. faire justice des aggreffeurs à Rouen, Dieppe, Orange, &c. ce motif joint au refus de fceller la révocation d'un édit de pacification, l'avoit fait exiler de la cour. (44). Sans tout cela il devoit ce me femble, fuffire aux Huguenots de la connoiffance qu'ils avoient du caractere de Catherine, & de celui de fon fils. Pouvoient-ils fe flatter que ce Prince naturellement emporté & vindicatif, oublieroit l'attentat de Meaux, (45) l'inva-

(43) Michel de l'Hôpital, chancelier de France; les fceaux lui furent ôtés & donnés à Jean de Morvilliers. Il mourut en 1573.

(44) Je fupprime deux raifons tirées des canons des conciles de Conftance & de Trente, d'où l'auteur infére que le pape, les évêques, &c. ne fe croyoient pas obligés de garder la parole donnée aux hérétiques. M. Fleury, & nos plus fçavans critiques eccléfiaftiques ont pleinement juftifié la conduite du premier de ces conciles à l'égard de Jean Hus & de Jerôme de Prague : & la bonne foi du fecond avec les Proteftans.

(45) En 1567 le prince de Condé & l'amiral de Coligny formerent le deffein de fe rendre maîtres de la perfonne du roi Charles IX. à Meaux où il étoit alors, & d'où la reine mere le fit partir la nuit pour le ramener à Paris. Ils l'auroient exécuté fans trois mille Suiffes qui arriverent fort à propos, & couvri

ſion d'Orléans, Rouen, Bourges, Lyon, &c. le Havre livré aux Anglois par les Huguenots, les étrangers introduits dans le cœur du royaume ; tant de combats, tant de ſang répandu ? L'intérêt d'état, ce grand nom ſi familier aux ſouverains, parce qu'il prête ſi ſouvent le maſque de la bonne politique à leurs reſſentimens perſonnels & à leurs autres paſſions, ne leur permet guères de laiſſer impunies de pareilles entrepriſes de la part de leurs ſujets. Pour Catherine, elle avoit perſiſté juſqu'à ce moment à leur imputer la mort de ſon mari, ce qu'elle ne pouvoit leur pardonner, non plus que d'avoir traité d'Ante-Chriſts ceux de la maiſon de Médicis. Il n'y avoit pas moins d'imprudence de ſe fier aux Pariſiens, dont l'animoſité & la fureur contre les Huguenots, venoient encore d'éclater dans l'affaire de la croix de Gâtine. (46)

1572.

ent ſi bien le roi pendant cette marche, que armée calviniſte n'oa les attaquer. *Voyez s Hiſtoriens.*

(46) Voici ce fait, ſuivant ce qui en eſt rapporté dans M. de Thou *L.* 50. *ſur l'année* 1571. Philippe Gâtine, riche marchand de la rue S. Denis, ayant été convaincu quelques années au-

1572. Mon pere étoit si vivement frappé de ces motifs, qu'il se montra incrédule aux premiers avis qu'il reçut du voyage de la cour de Navarre à Paris. Persuadé que le calme présent ne seroit pas de longue durée, il se hâtoit d'en profiter, pour se mettre en etat d'aller au plutôt s'enfermer avec tous ses effets dans la Rochelle, lorsque tout le monde ne parloit que d'en sortir. Il en fut bientôt plus

paravant d'avoir fait servir sa maison de prêche aux Huguenots, le parlement de Paris le condamna à être pendu [ou brûlé] le 30 Juillet. En la place de sa maison qui fut démolie, on éleva une pyramide en forme de croix, qui s'appella depuis la croix de Gâtine. Avec l'edit de pacification de 1570, les Calvinistes obtinrent que cette croix seroit enlevée; ce qui s'exécuta enfin: mais avec de si grands soulévemens de la populace, que le conseil fut obligé d'y envoyer le duc de Montmorency avec des troupes. Félibien, dans le *second tome de son histoire de la Ville de Paris*, dit que cette croix fut replantée à l'entrée du cimetiére des innocens, après qu'on en eut ôté une plaque d'airain sur laquelle étoit grave l'arrêt du parlement On l'y voit encore aujourd'hui. Et Sauval, *tome* 2. *liv.* 8 *des antiquités de Paris* marque l'endroit d cette maison dans l rue S. Denis, vis-à vis la rue des Lom bards, où il réste e effet un enfoncemer qui pouvoit être l sol de la maison d Gâtine.

particuliérement informé par la reine de Navarre elle-même, qui lui manda de venir la joindre fur fon paffage à Vendôme. Il fe difpofa à partir; & voulant me mener avec lui, il mé fit venir quelques jours avant celui de fon départ dans fa chambre, où fans autres témoins que la Durandiere mon précepteur, il me dit : » Maximilien, » puifque la coutume ne me permet pas » de vous faire le principal héritier de » mes biens, je veux en récompenfe » effayer de vous enrichir de vertus, » par le moyen defquelles, comme » on m'a prédit, j'efpere que vous » ferez un jour quelque chofe. Pré- » parez-vous donc à fupporter avec » courage toutes les traverfes & les » difficultés que vous rencontrerez » dans le monde; & en les furmon- » tant généreufement, acquérez-vous » l'eftime des gens d'honneur, par- » ticuliérement celle du maître à qui » je veux vous donner, & au fervi- » ce duquel je vous commande de » vivre & mourir. Quand je ferai fur » mon départ pour aller à Vendôme » trouver la reine de Navarre & » M. le prince fon fils, difpofez-

1572.

1572. » vous à venir avec moi, & vous pré-
» parez par une harangue, à lui offrir
» votre ſervice, lorſque je lui préſen-
» terai votre perſonne. « Je le ſuivis
en effet à Vendôme (47). Il y trouva une ſécurité générale & un air d'allégreſſe ſur tous les viſages, qu'il n'oſa combattre en public. Mais toutes les fois qu'il eut occaſion d'entrenir en particulier, ſoit la reine ou les princes, ſoit l'amiral, les comtes Ludovic (48) & de la Rochefoucault & les autres ſeigneurs Religionnaires, il leur diſoit fort librement: qu'il étoit ſurpris qu'on eût ſitôt oublié des ſujets de crainte ſi bien fondés; que de la part d'un ennemi reconcilié, l'excès des careſſes & des promeſſes n'eſt pas moins ſuſpect, & eſt beaucoup plus dangereux que celui des menaces & d'une

(47) François de Béthune, pere de l'auteur, ſuivit le prince de Condé à la bataille de Jarnac, & y fut fait priſonnier. On lui fit ſon procès, comme ayant porté les armes contre Sa Majeſté, & on ſaiſit ſes biens, mais on les lui reſtitua à la paix. *Du Cheſne.*

(48) Ou Louis de Naſſau, frere de Guillaume, prince d'Orange.

François, comte de la Rochefoucault, & prince de Marſillac, tué à la ſaint Barthelemy.

haine déclarée ; que c'étoit encore risquer beaucoup que d'exposer aux attraits de la plus voluptueuse cour du monde, un jeune prince, peu en garde contre les plaisirs ; qu'au lieu de songer à une alliance aussi malheureuse que celle de ce prince avec une princesse qui faisoit profession d'une religion contraire, il eût été bien plus à propos de travailler à le marier avec la reine d'Angleterre, qui pouvoit lui servir utilement à recouvrer la couronne de Navarre, & peut-être, suivant les conjonctures, celle de France. Il avoit sur ce mariage un pressentiment si fort, qu'il dit plusieurs fois : que si ces noces se faisoient à Paris, il prévoyoit que *les livrées en seroient bien vermeilles ;* c'est le terme dont il se servit. Un conseil si prudent, ne fut pris que pour un effet de foiblesse & de timidité. Mon pere ne voulant pas affecter de paroître seul plus sage que tant de personnes plus éclairées, s'exposa contre son sentiment à suivre le torrent, & ne demanda que le tems de se mettre en état de paroître avec l'éclat qu'exigeoit 1572.

ſon rang, dans une cour où tout
1572. étoit ſuperbe. Pour cela il reprit le chemin de Roſny. Mais auparavant il me préſenta au prince de Navarre en préſence de la reine ſa mere; & lui fit en mon nom des proteſtations d'un attachement inviolable, que je confirmai avec beaucoup d'aſſurance, en mettant un genou en terre. Ce prince me releva auſſitôt, & après m'avoir embraſſé deux fois, il eut la bonté de louer le zèle de toute ma maiſon pour lui, & me promit ſa protection avec cet air engageant qui lui étoit naturel: promeſſe que je regardai alors comme un pur effet de ſa bonté, mais que j'ai vû s'accomplir depuis au-delà de mes eſpérances & de mon mérite. Je ne retournai point à Roſny avec mon pere; je pris à la ſuite de la reine de Navarre, le chemin de Paris. Dès que j'y fus arrivé, ma jeuneſſe me faiſant ſentir combien j'avois beſoin d'inſtruction, je m'attachai à l'étude, ſans ceſſer pour cela de faire la cour au prince mon maître. Je vins demeurer avec un gouverneur & un valet de chambre loin de la cour,

dans le quartier de Paris où sont presque tous les colléges, jusqu'à la catastrophe sanglante qui arriva peu de tems après. 1572.

On ne peut rien ajoûter à l'accueil gracieux & aux bons traitemens que reçurent du roi & de la reine mere, la reine de Navarre, le princes ses enfans & leurs principaux serviteurs. Charles IX. ne se lassoit point de louer la probité & les vertus du comte de la Rochefoucault, de Téligny, Resnel (49) Beau-disner, Piles, Pluviaut, Colombieres, Grammont, Duras, Bouchavanes, Gamache, mon pere & autres seigneurs protestans. En parlant à l'amiral, il ne l'appelloit que *mon pere*. Il voulut se charger de le raccommoder avec les princes de Guise, & lui accorda la grace de Villandry, (50)

(49) Antoine de Clermont, marquis de Resnel; Galiot de Crussol, fr. de Beau-disner, frere du duc d'Uzès; Armand de Clermont, baron de Piles, en Périgord; Pluviaut Claveau, gentilhomme Poitevin; François de Bricqueville de Colombieres; Antoine de Grammont, vicomte d'Aster; Jean de Durefort vicomte de Duras; Bayancourt, sieur de Bouchavanes; Nicolas Rouhault, sieur de Gamache.

(50) « Villandry » jouant avec le roi, » avoit été si témérai» re que d'offenser sa » majesté même, d'où

qu'il avoit refusé à sa propre mere
1572. & à ses freres, pour une offense regardée comme irrémissible. Lorsque l'amiral fut blessé, le roi à la premiere nouvelle qu'il en reçut, éclata en menaces & en blasphêmes; & protesta qu'il feroit chercher l'assassin (51) jusques dans les recoins les

» s'étoit ensuivi contre lui un Arrêt de » mort. « *Davila liv.* 5. Voyez ce fait particularisé dans d'Aubigné. *T.* 2. *L.* 1. *ch.* 2.

(51) Il s'appelloit Nicolas de Louviers, sieur de Maurevert en Brie: « faudra-t'il, dit Charles IX. en jettant sa raquette de colere, « que j'aye „ tous les jours de „ nouvelles affaires, „ & ne serai-je jamais „ en repos? „ Bien des personnes douteront si ces menaces & tout cet emportement de Charles IX. n'étoient pas sinceres; & si ce prince, qui d'abord parut entrer dans tous les desseins de la reine sa mere, ne se laissa point gagner à la fin par l'amiral de Coligny dans ces entretiens particuliers, où celui-ci ne cessoit de lui représenter les effets du mauvais gouvernement de cette princesse, & de l'exhorter à se soustraire à sa dépendance. Les mémoires d'état de Villeroy, *T.* 2. *p.* 55. & 66. & plusieurs autres écrits de ce tems-là en donnent des preuves de fait si fortes, qu'on est bien embarrassé à décider sur cette question. S'il en faut croire les mémoires de Tavanes, Charles IX. étoit si peu d'accord avec sa mere, que Catherine ne vit plus d'autre moyen de conserver l'autorité qu'elle étoit sur le point de perdre, qu'en faisant as-

plus cachés des hôtels des Guises. Il voulut qu'à son exemple, toute la cour rendit visite au blessé. Les Guises ayant demandé à ce prince

sassiner l'amiral ; & cet Ecrivain prétend que ce fut à l'insçu de Charles IX. que Maurevert fut aposté pour faire ce coup. D'un autre côté, l'historien Mathieu se croit bien fondé à soutenir, *T.* 1. *L.* 6. que Charles IX. Joua l'amiral depuis le commencement jusqu'à la fin. Il rapporte de quelle maniere ce prince, voyant l'opposition de quelques-uns de ses conseillers au dessein d'exterminer les Huguenots, leur fit voir avec chaleur que le royaume étoit perdu, si ce dessein ne s'exécutoit pas & dans la nuit même, parce que passée cette nuit, il ne seroit plus tems d'arrêter les projets des rebelles, dont il disoit être bien instruit ; à quoi il ajouta que tous ceux qui n'approuveroient pas sa résolution n'étoient pas de ses serviteurs. Mais comment cet historien ne s'est-il pas apperçu, que peu de pages après cet exposé, c'est-à-dire à la page 369. *ibid.* il détruit lui-même toutes ses preuves, en rapportant un discours que Henry III. étant en Pologne, tint à Miron son médecin. En voici un abrégé, car il est trop long pour l'insérer ici en entier. Henry III. qui n'étoit alors que duc d'Anjou, étant entré quelques jours avant la Saint Barthelemy dans la chambre du roi son frere, s'apperçut que ce prince le regardoit avec des yeux si pleins de colére, & d'un air si furieux, qu'appréhendant l'effet de cet emportement, il regagna doucement la porte, & alla porter l'allarme à la reine mere. Celle-ci n'étant que

1572. qu'il daignât écouter leur justification, en furent très-mal reçus; & l'ambassadeur d'Espagne fut si maltraité à cette occasion, qu'il prit le

trop disposée à le croire, par ce qui lui étoit arrivé à elle-même, conclut à se défaire sur le champ de Coligny. Maurevert ayant manqué son coup en partie, puisqu'il ne fit que blesser l'amiral au bras, la reine mere & le duc d'Anjou, qui ne purent détourner le roi d'aller rendre visite au blessé, jugerent à propos de l'y accompagner; & sous prétexte de ménager les forces de l'amiral, ils interrompoient autant qu'ils pouvoient la conversation secrete que ces deux personnes avoient ensemble; pendant laquelle Catherine, qui n'étoit entourée que de Calvinistes, vit qu'ils se parloient à l'oreille, & la regardoient de tems en tems de fort mauvais œil. Elle compta cette avanture pour le plus grand danger qu'elle eût courut de sa vie. En s'en retournant, elle pressa si fort le roi de lui dire de quoi il avoit été question entre lui & Coligny, que ce prince ne put s'empêcher de le lui donner à entendre, en lui disant avec ses juremens ordinaires, qu'elle gâtoit toutes les affaires, ou autres paroles semblables. Catherine plus allarmée encore qu'auparavant, eut recours à un artifice qui lui réussit. Elle représenta si fortement à son fils, qu'il étoit prêt à tomber dans le piége qu'elle supposoit que l'amiral lui tendoit, qu'il étoit à la veille d'être livré aux Huguenots, joints aux étrangers, sans avoir rien à espérer de ses sujets catho-

parti de se retirer. Le pape Pie V.
ne fut pas à couvert des emporte- 1572.
mens de Charles, pour les refus qu'il
fit de la dispense nécessaire au ma-

liques, que le chagrin d'être trahis avoit portés à se choisir un autre chef ; & elle fut si bien secondée des autres conseillers, excepté du seul maréchal de Retz, que Charles IX. saisi lui-même d'appréhension, & passant d'une extrémité à l'autre, fut le premier à opiner, & même à presser qu'on tuât non-seulement l'amiral, mais encore tous les Huguenots, afin, disoit-il, qu'il n'en restât pas un seul qui pût le lui reprocher. C'est à quoi on travailla aussi tout le reste du jour, le soir, & toute la nuit. Au point du jour, Charles IX. la reine mere, & le duc d'Anjou sortirent sur le portail du Louvre ; & entendant le premier coup de pistolet, la frayeur & les remords les prirent. Le roi envoya un ordre au duc de Guise de tout suspendre : mais le duc de Guise répondit que cet ordre venoit trop tard, & eux-mêmes s'étant peu-à-peu rassurés, donnerent les mains à tout ce qui se passa ensuite.

Il me semble qu'on peut concilier ces différens sentimens, & conserver aux preuves alléguées de part & d'autre toute leur force, en disant: que Charles IX. qui véritablement n'avoit appellé l'amiral à Paris que pour le perdre avec tous les Huguenots, se laissa ébranler par ses discours ; qu'il revint, & peut-être plus d'une fois à embrasser tour-à-tour les deux partis opposés qu'on lui proposoit, & que tous ces discours d'un & d'autre côté le jettoient dans une irrésolution, dont

1572. riage de Henry avec Marguerite ; dont les préparatifs se faisoient avec une extrême magnificence. Le roi poussa ses égards pour ce prince, jusqu'à le dispenser d'entrer dans l'église de Notre-Dame : (52) il fut en-

il ne sortit que par l'effet d'une fougue, dont Catherine sçut habilement profiter. La sécurité de Coligny venoit de ce qu'il sentoit, à n'en pouvoir douter, que ses raisons frappoient droit au cœur de ce prince. Sans cela il est impossible que Charles IX. en eût imposé si long-tems à un homme de l'habileté de cet amiral. Un jeune roi de vingt-trois ans, & jusqu'à ce moment toujours en tutelle, n'est point capable de la finesse dont on veut lui faire honneur. Mais ce jeune prince, on ne peut en disconvenir, portoit déja la dissimulation au plus haut point. Les secrets de son conseil, & ceux de l'amiral, dont il ne s'ouvrit jamais à aucun des deux côtés, quelque pressé qu'il en fût, en sont une preuve sans replique.

(52) „ La résolution du roi, dit le „ Grain, fut que le „ mariage seroit célébré d'une façon qui „ ne tiendroit de l'une „ ni de l'autre religion ; de la calviniste, parce que les „ promesses seroient „ reçûes par un prêtre qui seroit M. le „ cardinal de Bourbon ; & de la romaine, parce que „ ces promesses seroient reçûes sans „ les cérémonies sacramentales de l'église...... Il fut dressé un grand échafaud au parvis devant la porte & principale entrée de l'église de Paris, le lundi 18 Août 1572. sur „ lequel furent fiancés „ & épousés en un mê-

core dispensé d'observer toutes les cérémonies romaines. Le cardinal de Bourbon ayant fait des remontrances sur cette tolérance, qui lui parut excessive, il fut renvoyé avec une dure réprimande. Ce fut toute autre chose encore lorsque la reine de Navarre mourut; toute la cour en parut vivement touchée, & on y prit le grand deuil.

1572.

Charles de Bourbon, cardinal, oncle de Henry IV.

Enfin, ce n'est point donner à toute cette conduite de Catherine & de son fils un nom trop fort, que de l'appeller un prodige presqu'incroyable de dissimulation; puisqu'elle fit tomber dans le piége un homme aussi avisé que l'amiral de Coligny, malgré mille circonstances, qui sembloient concourir d'un au-

„ me jour, & par un „ seul acte, très-haut, „ &c... Ce fait, l'épousé se retira au prêche, (je crois qu'il faut lire au perche) „ & l'épousée entra „ dans le temple pour „ ouir la sainte Messe, „ suivant les articles „ du traité de mariage: & de-là se rendirent tous deux au „ festin apprêté en la „ grande salle du palais, &c. « *Baptiste le Grain, Décade du roi Henri le Grand l.* 2. Charles IX. donna à sa sœur trois cens mille écus en dot, & la reine de Navarre céda au prince son fils en faveur de ce mariage, la haute & basse Comté d'Armagnac, &c. *P. Mathieu tom.* 1, *liv*, 6.

1572. tre côté à lui faire ſentir le danger qui s'approchoit. Car on diſoit hautement que Genlis & La-Nouë (53) envoyés au ſecours du prince d'Orange, avoient été défaits par la connivence de la cour de France, laquelle dans l'incertitude du ſuccès de l'objet principal de ſa diſſimulation, ne s'accommodoit pas de tous les effets qu'elle eût pû produire. On étoit encore inſtruit des conférences que la reine & ſes principaux miniſtres avoient avec le cardinal Aléxandrin, neveu de Pie V. & avec les Guiſes; ces derniers ayant été découverts deux fois s'entretenant maſqués avec le roi, la reine mere, le duc de Retz & le chancelier (54) de Birague. Il n'en falloit pas

Albert de Gondy, duc de Retz, maréchal de France.

(53) Jean d'Angeſt d'Ivoy, de l'ancienne maiſon de Genlis; François de La-Nouë, gentilhomme le plus renommé qu'il y eût alors parmi les Proteſtans, eſtimé même des Catholiques. L'amiral en parlant de ce malheur à Charles IX. l'imputoit au peu de ſecret qu'on gardoit dans le conſeil. Charles IX. fit demander au duc d'Albe par Claude Mondoucet, ſon réſident dans les Pays-bas, les gentilshommes françois Proteſtans, qui avoient été faits priſonniers. *De-Thou* 1572. *liv.* 51.

(54) René de Birague, Milanois, évêque de Lavaur, enſui-

davantage pour montrer ce qu'on devoit penser de leur disgrace prétendue. On crut appercevoir dans la mort de la reine de Navarre (55), 1572.

le cardinal; il n'étoit alors que garde des sceaux, & ne fut fait chancelier que l'année suivante, après la mort du chancelier de l'Hôpital. *Voyez son éloge dans les négociations de Busbcq. Aug. Gist. Busbequi Epist.* 29. On disoit de lui qu'il étoit cardinal sans titre, chancelier sans sceaux, & prêtre sans bénéfice.

(55) Elle étoit logée chez Charles Gaillart, évêque de Chartres, homme fort suspect de Calvinisme. Elle y fut prise d'une fiévre continue très-violente, quelques jours après son retour de Blois, où elle avoit suivi la cour, & mourut le cinquieme jour de sa maladie. Il y a une grande diversité d'opinions sur le genre de sa mort. Les mémoires de l'Etoile, d'Aubigné, & tous les Calvinistes décident pour le poison, qui fut donné à cette princesse, disent-ils, par un Florentin nommé René, parfumeur de la reine mere, dans une paire de gants. De Serres donne à entendre que les médecins qui ouvrirent son corps, avoient ordre de ne point toucher au cerveau, où s'étoit attaché le poison. Mais ils sont tous fortement contredits par le Grain, qui veut avec beaucoup d'autres, qu'elle soit morte de pleurésie, pour s'être échauffée aux préparatifs des nôces de son fils, à quoi se joignit le dépit de ce qu'on l'obligea à tendre devant sa maison, au passage du Saint Sacrement, le jour de la Fête Dieu; par la Popeliniere qui leve tout soupçon de poison; par Perefixe;

des indices assez clairs d'empoisonnement. Il passoit pour constant que le coup dont l'amiral fut blessé, lui avoit été tiré de la maison de Villemur, précepteur des Guises ; & que l'assassin avoit été rencontré fuyant sur un cheval de l'écurie du roi. Les gardes même que Charles (56)

1572.

Pierre Pite de Villemur.

par De-Thou, qui assure que Charles IX. ordonna que la tête de cette princesse fût ouverte comme le reste du corps : & que si les médecins ne le firent point, c'est qu'ils trouverent la véritable cause de sa mort dans un abscès, qu'elle avoit au-dedans du corps. C'est aussi le sentiment de l'historien Mathieu.

(56) Tout cela est vrai, & prouve que ce guet-à pens se fit par ordre de la reine mere, mais non pas par celui du roi. On ne sçauroit bien dire quelle fut sa véritable intention en faisant ce coup ; si elle ne chercha simplement qu'à se défaire d'un homme qui prenoit trop d'empire sur l'esprit du roi, & capable de faire échouer le dessein d'exterminer tous les Huguenots : si, supposé que l'amiral fût mort du coup, elle auroit borné sa vengeance à cette seule mort ; ou, si elle s'attendoit que le bruit de cet assassinat, en excitant dans Paris une révolte parmi les calvinistes, lui fourniroit une occasion qu'elle cherchoit de faire faire main basse sur eux, ayant dressé sa partie pour cela. On proposa dans le conseil secret plusieurs moyens de faire naître un sujet de les attaquer ; entr'autres celui d'une espéce de camp ou attaque d'un fort artificiel, con-

mit près de l'amiral après ce coup, ſous prétexte d'aſſurer ſa perſonne, 1572.
étoient la plûpart ſes ennemis déclarés. Il n'étoit pas moins inconteſtable que tous les bourgeois de Paris s'étoient fournis d'armes, qu'ils gardoient dans leurs maiſons par ordre du roi.

Les plus clairvoyans d'entre les Huguenots ſe rendirent à des preuves ſi claires, quitterent la cour & même Paris, ou du moins ſe logerent dans ſes fauxbourgs. De ce nombre furent MM. de Langoirand, (57)

ſtruit dans le Louvre, où l'on tourneroit contre les Réformés la feinte en réalité. Enfin on s'en tint à celui de les paſſer au fil de l'épée dans une nuit.

L'amiral étoit logé dans la rue Betiſy, dans une auberge, qui eſt aujourd'hui l'hôtel S. Pierre; & l'on y montre encore la chambre où il fut tué.

(57) N.... de Montferrand, baron de Langoiran. Jean de Rohan, ſieur de Frontenay. Jean de Ferrieres, vicomte ou vidame de Chartres. N..... de Loncaunay, gentilhomme de Normandie, tué à la journée d'Yvry, âgé de 70 ans. N .... de Rabodanges. On voit dans les MSS. de la bibliothéque du roi, *vol. cotté* 8699. *pag.* 31. l'original d'une Lettre de Charles IX. à M. de Rabodanges, datée du 6 Mai 1566, de S. Maur, qui commence ainſi: " M. de „ Rabodanges, je ſçai „ le devoir grand que „ vous avez fait à l'oſ-

1572. de Frontenay, le vicomte de Chartres, de Loncaunay, de Rabodanges, Du-Breuil, de Ségur, de Sey, Du-Touchet, Des-Hayes, de Saint-Gelais, de Chouppes, de Beauvais de Grandry, de Saint Etienne, d'Arnes, de Boissec, & plusieurs autres gentilshommes, tant de Normandie que du Poitou. Heureusement mon pere fut un de ceux à qui une sage défiance sauva la vie. Lorsqu'on les pressoit de s'approcher de la cour, ils répondoient : qu'ils trouvoient que l'air des fauxbourgs

„ casion de la commission que je vous „ ai ci-devant baillée „ pour faire punir les „ voleurs & brigands „ de votre Comté, &c. N.... de Ségur de Pardaillan. N... Du-Touchet, gentilhomme de Normandie près de Domfromt. N.... Des-Hayes Gasque. Guy de saint Gelais, fils de Louis, sieur de Lansac. Pierre de Chouppes. Jean de La-Fin, sieur de Beauvais-La-Nocle. Pierre de Grandry, maître-d'hôtel ordinaire du roi, &c. Toutes ces personnes pressant l'amiral de sortir de Paris, il leur répondit : „ Si je fais cela, „ il faut que je montre ou ma peur ou „ ma défiance, mon „ honneur seroit offensé en l'un, & le „ roi en l'autre ; je „ serois contraint de „ retourner à la guerre civile, & j'aime „ mieux mourir que „ de revoir les misé„ res que j'ai vû & „ les maux que j'ai en„ duré. „ *Math. T. 1. liv. 6. pag.* 343.

étoit meilleur à leur ſanté, & celui 1572.
des champs encore davantage. Quand ils eurent appris que l'evêque de Valence, qui avoit penétré le ſecret en prenant congé du roi pour ſon ambaſſade de Pologne, avoit eu l'indiſcrétion de le réveler à quelques-uns de ſes amis, & qu'on avoit intercepté des lettres écrites à Rome par le cardinal (58) de Pellevé, dans leſquelles il dévoiloit tout ce miſtere au cardinal de Lorraine, ce fut alors que ces meſſieurs redoublerent leurs inſtances auprès du roi de Navarre, pour l'engager à ſortir de Paris, ou du moins pour leur permettre de ſe retirer chez eux. Ce prince oppoſa à leur avis celui que lui donnoient une infinité d'autres perſonnes, & même dans le corps proteſtant; car où ne ſe trouve-t-il point des traîtres? On l'avertit de s'en défier. On lui marqua les noms de tous ceux qui avoient été gagnés par la reine mere pour le tromper: il n'écouta rien. L'amiral (59) ne ſe mon-

(58) Nicolas de Pellevé, cardinal, archevêque de Reims, paſſionné ligueur. Charles, cardinal de Lorraine.

(59) On a dit de l'amiral de Coligny,

1572. tra pas moins incrédule; ſon mauvais deſtin commenca par l'aveugler pour le perdre. Heureux, s'il eût eu la prudence du maréchal de Montmorency, qu'on ne put jamais tirer de Chantilly, quoique le roi le conviât inceſſamment de venir partager la faveur de l'amiral, & demeurer près de ſa perſonne pour l'aider de ſes conſeils.

Si je cherchois à augmenter l'horreur qu'on a généralement concue

que tout ce qu'il a fait de beau en ſa vie a été contre ſon Dieu, ſa religion, ſon roi & ſa patrie. Quel dommage qu'il n'ait pas ſongé à employer plus utilement ſes talens. Car tous les hiſtoriens conviennent que c'etoit un des plus grands hommes d'état & de guerre qui ayent jamais paru. On a cru que c'eſt par l'effet des conſeils qu'il donna au prince d'Orange, que les pays bas ſe ſouleverent contre l'Eſpagne, ſoutinrent la guerre dix ans durant & formerent le plan d'une republique qui a eu du moins une partie de ſon effet; mais on croit auſſi avec aſſez d'apparence qu'il auroit tenté la même choſe en France. Il eſt griévement chargé par les mémoires de Villeroy. *Tome*.4. *pag* 322. 340. Il ſe défendit toujours fortement, ſur-tout dans ſon teſtament, d'avoir ſongé à attenter à la perſonne du roi. Voyez ſon éloge & le but de ſa politique dans *Brantome*, *Tom*. 3. *De-Thou*, & les autres hiſtoriens.

d'une action (60) auſſi barbare que le fut celle du 24 Août 1572, trop connu ſous le nom de maſſacre de la Saint Barthelemy, je m'étendrois 1572.

(60) Ce que dit M. de Sully du maſſacre ne doit point paroître trop fort. « Action « exécrable, s'écrie « Perefixe, qui n'a-« voit jamais eu, & « n'aura, s'il plaît à « Dieu, jamais de « ſemblable. « Le Pape Pie V. en fut affligé juſqu'à en répandre des larmes : mais Grégoire XIII. qui prit ſa place en fit rendre publiquement à Rome des actions de graces à Dieu, & envoya un légat en feliciter Charles IX. & l'exhorter à continuer. Voici en peu de mots comment la choſe ſe paſſa. Toutes les meſures ayant été priſes, le ſon des cloches de S. Germain l'Auxerrois pour matines, fut le ſignal pour commencer le maſſacre. L'amiral de Coligny fut poignardé le premier au milieu de ſes domeſtique, par Beſmes, Allemand, domeſtique du duc de Guiſe, & autres; le duc & le chevalier de Guiſe ſe tenant dans la cour. Le cadavre fut jetté par la fenêtre; on lui coupa la tête, qui fut porté à la reine mere, avec le coffre de ſes papiers, parmi leſquels on trouva, dit-on, les Mémoires de ſon tems qu'il compoſoit. On lui fit toutes les indignités imaginables, enfin on le porta au gibet de Montfaucon, d'où le maréchal de Montmorency le fit détacher la nuit, & inhumer à Chentilly. Toute la maiſon de Guiſe étoit perſonnellement animée contre l'amiral, depuis l'aſſaſſinat de Claude duc de Guiſe par Poltrot de Meré dont elle le croyoit l'auteur, & dont pour dire vrai, l'amiral ne

1572. en cet endroit ſur le nombre, la qualité, les vertus & les talens de ceux qui furent inhumainement maſſacrés en cette horrible journée, tant dans

s'étoit jamais bien lavé, quelque choſe qu'il eût pu faire. Si toute cette boucherie, n'eſt, comme bien des gens en ſont perſuadés, que l'effet du reſſentiment des Guiſes, qui la conſeillerent à la reine mere dans la vue de venger leur propre querelle, on peut dire que jamais particulier n'a tiré une vengeance auſſi cruelle d'une offenſe. On fit enſuite main baſſe ſur tous les domeſtiques de l'amiral & en même-tems les émiſſaires du roi commencerent le carnage dans tous les quartiers de la ville. Les plus diſtingués des Calviniſtes qui y perdirent la vie, furent, François de la Rochefoucault, qui ayant joué une partie de la nuit avec le roi, & ſe voyant ſaiſir dans ſon lit par des gens maſqués, crut que c'étoit le roi & ſes courtiſans qui venoient le fouetter par jeu; Antoine de Clermont, marquis de Reſnel, tué par ſon propre parent, Louis de Clermont de Buſſy d'Amboiſe, avec lequel il étoit en procès pour le marquiſat de Reſnel; Charles de Quellenec, baron du Pont en Bretagne, dont le corps mort fut l'objet de la curioſité des dames de la cour, parce qu'il avoit alors un procès à ſoutenir avec ſa femme Catherine de Parthenay, fille & héritiére de Jean de Soubiſe; François Nompar de Caumont, couché au milieu de ſes deux fils, dont l'un fut poignardé à ſes côtés, & le ſecond échappa bleſſé, en contrefaiſant le mort, & ſe cachant ſous les corps de ſon pere & de

dans Paris que dans tout le reste du royaume. Je marquerois du moins une partie des opprobres, des traitemens ignominieux, & des inventions odieuses de la cruauté, qui chercha en donnant la mort, à porter mille coups aussi sensibles que la mort même, aux malheureux qui en furent les victimes. J'ai encore entre les mains les piéces qui font foi des instances que fit la cour de France dans les cours voisines, d'imiter son exemple contre les Réformés, ou du moins de refuser un asile à tous ces infortunés. Mais je préfére l'honneur de la nation au plaisir malin 1572.

de son frere; Téligny, gendre de l'amiral, Charles de Beaumanoir de Lavardin, Antoine de Marafin, Sr. de Guerchy, Beaudisner, Pluviaut, Berny, Du-Briou, gouverneur du marquis de Conty, Beauvais, gouverneur du roi de Navarre; Colombiers, Francourt, &c. Le comte de Montgommery fut poursuivi par le duc de Guise jusqu'à Montfort-l'Amaury. Le roi pardonna aux Vicomtes de Grammont & de Duras, à Gamaches & à Bouchavanes. On épargna les trois freres du maréchal de Montmorency, dans la crainte qu'il ne vengeât leur mort. Voyez les historiens & autres écrivains. Lisez aussi la belle description du massacre de la saint Barthelemi qu'a fait M. de Voltaire dans sa Henriade. *Chant.* 2.

que certaines perſonnes pourroient
1572. tirer d'un détail, dans lequel ils trouveroient les noms de ceux qui oubliérent l'humanité, au point de tremper leurs mains dans le ſang de leurs concitoyens & de leurs propres parens. Je voudrois même enſevelir pour jamais, s'il étoit poſſible, la mémoire d'un jour que la vengeance divine fit payer à la France par vingt-ſix années conſécutives de déſaſtres, de carnage & d'horreur; car on ne peut s'empêcher d'en juger ainſi, lorſqu'on ſonge à tout ce qui s'eſt paſſé depuis ce moment fatal juſqu'à la paix de 1598. C'eſt encore à regret que je m'arrête ſur ce qui regarde le prince qui fait le ſujet de ces mémoires, & ſur ce qui me touche moi-même.

Je m'étois couché la veille de bonne heure. Je me ſentis réveiller ſur les trois heures après minuit par le ſon de toutes les cloches, & par les cris confus de la populace. Saint Julien mon gouverneur, ſortit précipitamment avec mon valet de chambre pour en ſçavoir la cauſe, & je n'ai jamais entendu parler depuis de ces deux hommes, qui furent ſans

doute immolés des premiers à la fureur publique. Je demeurai ſeul à 1572.
m'habiller dans ma chambre, où je vis entrer au bout de quelques momens mon hôte pâle & conſterné. Il étoit de la religion, & ayant entendu de quoi il s'agiſſoit, il avoit pris le parti d'aller à la meſſe pour ſauver ſa vie & garantir ſa maiſon du pillage : il venoit pour me perſuader d'en faire autant, & m'emmener avec lui. Je ne jugeai point à propos de le ſuivre. Je reſolus d'eſſayer à gagner le collége de Bourgogne où je faiſois mes études, malgré la diſtance de la maiſon où je demeurois à ce collége ; ce qui rendoit ce deſſein aſſez périlleux. Je me revêtis de ma robe d'écolier, & prenant une groſſe paire d'heures ſous mon bras, je deſcendis. Je fus ſaiſi d'horreur en entrant dans la rue, de voir des furieux qui couroient de toutes parts & enfonçoient les maiſons en criant : *tue, tue, maſſacre les Huguenots*; & le ſang que je voyois répandre ſous mes yeux redoubloit ma frayeur. Je tombai au milieu d'un corps de garde qui m'arrêta. Je fus queſtionné; on commençoit à me maltraiter, lorſ-

1572. que le livre que je portois fut apperçu heureusement pour moi, & me servit de passeport. Je retombai deux autres fois dans le même danger, dont je me tirai avec le même bonheur. Enfin j'arrivai au collége de Bourgogne. Un péril bien plus grand encore m'y attendoit. Le portier m'ayant deux fois refusé l'entrée, je demeurois au milieu de la rue à la merci des furieux, dont le nombre ne faisoit qu'augmenter, & qui cherchoient avidement leur proye, lorsque je m'avisai de demander le principal de ce collége, nommé Lafaye, homme de bien & qui m'aimoit tendrement. Le portier gagné par quelques petites piéces d'argent que je lui mis dans la main, ne me refusa pas de le faire venir. Cet honnête homme me fit entrer dans sa chambre, où deux prêtres inhumains à qui j'entendois faire mention des vêpres Siciliennes, essayérent de m'arracher de ses mains pour me mettre en piéce, disant que l'ordre étoit de tuer jusqu'aux enfans à la mamelle. Tout ce qu'il put faire, fut de me conduire très-secretement dans un cabinet écarté, où il m'enferma sous

la clef. J'y demeurai trois jours entiers, incertain de mon ſort, & ne recevant de ſecours que d'un domeſtique de cet homme charitable, qui venoit de tems en tems m'apporter de quoi vivre. Au bout de ce terme la défenſe de tuer & de piller ayant enfin été publiée, je fus tiré de ma cellule ; & preſque auſſitôt je vis entrer dans le collége Ferriere & La Vieville, deux archers de la garde, créatures de mon pere. Ils venoient ſçavoir ce que j'étois devenu, & étoient armés, ſans doute pour m'arracher de force par-tout où ils me trouveroient. Ils firent ſçavoir mon aventure à mon pere, duquel je reçus une lettre huit jours après. Il m'y témoignoit combien il avoit été allarmé a mon ſujet : que ſon avis étoit pourtant que je demeuraſſe dans Paris, puiſqu'il n'étoit plus libre au prince que je ſervois d'en ſortir ; mais que pour ne pas m'expoſer à un danger évident, je devois me réſoudre à faire ce qu'avoit fait le prince lui-même, c'eſt-à-dire, à aller à la meſſe. 1572.

Le roi de Navarre n'avoit point

en effet, trouvé d'autre moyen de
1572. ſauver ſa vie. Il fut réveillé avec le prince de Condé deux heures avant le jour, par une multitude d'archers de la garde, qui entrérent effrontément dans la chambre du Louvre où ils couchoient, & leur ordonnérent avec inſolence de s'habiller, & de venir trouver le roi. On leur défendit de prendre leurs épées, & en ſortant ils virent maſſacrer devant eux ſans aucun reſpect une partie de leurs gentilshommes (61.) Charles les attendoit, & les reçut avec un viſage & des yeux où la fureur étoit peinte. Il leur commanda avec les juremens & les blaſphêmes qui lui étoient familiers, de quitter la religion qu'ils n'avoient priſe, diſoit-il, que pour ſervir de prétexte à leur rebellion. L'état où l'on réduiſoit

(61) Jacques de Ségur, baron de Pardaillan, Gaſcon, Armand de Clermont, baron de Piles, Périgordin, &c. Gaſton de Levis, Sieur de Leyran, ſe réfugia ſous le lit de la reine de Navarre, qui lui ſauva la vie. On envoya à Châtillon pour ſe ſaiſir de François de Châtillon, fils de l'Amiral, & de Guy de Laval, fils de Dandelot; mais ils s'étoient ſauvés & avoient paſſé à Génève. Armand de Gontault de Biron échappa en ſe fortifiant dans l'Arſenal.

1572.

ces princes (62) n'ayant pû les empêcher de témoigner la peine qu'ils auroient à obéir, la colére du roi devint exceſſive. Il leur dit d'un ton alteré & plein d'emportement: « Qu'il « ne prétendoit plus être contredit dans « ſes volontés par ſes ſujets; qu'ils euſ» ſent à apprendre aux autres par leur » exemple à le révérer comme étant » l'image de Dieu, & à n'être plus les » ennemis des images de ſa mere. »

Il finit par leur déclarer, que ſi de ce pas ils n'alloient à la meſſe, il alloit les faire traiter comme criminels de lèze-majeſté divine & humaine. Le ton dont ces paroles furent prononcées ne permettant pas à ces princes de douter qu'elles ne fuſſent ſincères, ils pliérent ſous la vio-

(62) » Comme il » (Henri) alloit trou» ver le roi, Cathe» rine donna ordre » qu'on le fît paſſer » par deſſous les vou» tes entre des gardes » qui étoient en hayes » & en poſture de le « maſſacrer, il tréſail» lit de peur, & recu» la deux ou trois pas » en arriére; toutefois » Nançai-Lachâtre, » capitaine des gardes » du Corps, le raſſû» ra, lui jurant qu'il » n'auroit point de » mal. Il fallut donc » quoiqu'il ne ſe fiât » pas trop à ſes paro» les, qu'il paſſât au » travers des carabi» nes & des hallebar» des. » *Peref. Hiſt. de Henry le Grand*, *l.* 1.

lence, & firent ce qu'on exigeoit d'eux.
1572. On obligea encore Henri d'envoyer dans ses états un édit, par lequel il défendoit l'exercice de toute autre religion que de la religion romaine. Si cette soumission le garantit de la mort, du reste il n'en fut guère mieux traité. Il essuya mille caprices & mille hauteurs de la cour. Libre par intervalles, il fut le plus souvent étroitement resserré, & traité en criminel. Quelquefois on permettoit à ses domestiques de l'approcher & de le servir; puis tout d'un coup on nous défendoit de paroître.

Alors j'employois ce loisir le plus utilement qu'il m'étoit possible. Il ne fut plus question pour moi depuis ce tems-là, de langues sçavantes, ni de tout ce que l'on appelle les études. Cette application que mon pere m'avoit toujours fortement recommandé, me devint impossible, dès qu'une fois je me fus approché de la cour. Je me défis avec regret d'un excellent précepteur, que mon pere avoit mis auprès de moi: il demanda lui-même à se retirer, voyant qu'il m'étoit inutile. De ses mains je passai dans celles d'un nommé Chrétien, que le roi de Na-

varre entretenoit auprès de lui, & auquel il enjoignit de m'apprendre les mathématiques & l'histoire : deux sciences qui me consolérent bientôt de celles auxquelles je renonçois, parce que je me sentis pour elles cet attrait, que j'ai toujours conservé depuis. Le reste de mon tems fut employé à apprendre à bien lire & à bien écrire, & à me former aux exercices propres à donner la bonne grace du corps. C'est dans ces principes, en y joignant une attention bien plus grande encore à former les mœurs, que consistoit la méthode de faire élever la jeunesse, qu'on sçavoit être particuliére au roi de Navarre, parce qu'il avoit été lui-même élevé ainsi. Je la suivis jusqu'à l'âge de seize ans, que la conjoncture des tems nous ayant jetté lui & moi dans le tumulte des armes, sans pouvoir presque espérer d'en sortir, à ces exercices il fallut faire succéder ceux qui ne concernent que la guerre, en commençant par celui de tirer de l'arquebuse, & renoncer à tous les autres. Tout ce que peut faire alors un jeune homme, est de faire profiter son cœur de ce qu'il 1572.

est obligé d'ôter à son esprit; car jusques dans l'embarras, & au milieu du
1572. bruit des armes, il se présente à qui sçait les chercher, des écoles excellentes de vertu & de politesse. Mais malheureux, & pour toute sa vie, celui qui engagé dans une profession si fatale à la jeunesse, manque de force ou de volonté, pour résister au mauvais exemple. S'il a le bonheur de se préserver de tout vice honteux, comment s'instruira & se fortifiera-t'il dans ces principes, que la sagesse dicte à l'homme privé comme au prince? Que la vertu doit si bien tourner en habitude par la pratique, qu'aucune action vertueuse ne soit jamais trouvée pénible; & que réduit à la nécessité de tout sauver par un crime, ou de tout perdre par une bonne action, le cœur ne connoisse pas même ce combat intérieur, que se livrent le penchant & le devoir.

Charles ne tarda pas à ressentir de violens remords de l'action barbare, pour laquelle on lui avoit fait prêter son nom & son autorité. Dès le soir du 24 Août, on s'apperçut qu'il frémissoit malgré lui, au récit de mille

traits de cruauté, dont chacun venoit se faire honneur en sa présence. 1572.
De tous ceux qui approchoient ce prince, il n'y avoit personne qui eût tant de part à sa confiance qu'Ambroise Paré. Cet homme qui n'étoit que son chirurgien, avoit pris avec lui une si grande familiarité, quoiqu'il fût huguenot, que ce prince lui ayant dit, le jour du massacre, que c'étoit à cette heure qu'il falloit que tout le monde se fît catholique, Paré lui répondit sans s'étonner : « par la » lumiére de Dieu, Sire, je crois » qu'il vous souvient m'avoir promis » de ne me commander jamais quatre » choses; sçavoir, de rentrer dans le » ventre de ma mere, de me trouver » à un jour de bataille, de quitter vo» tre service, & d'aller à la messe. » Le roi le prit à part, & s'ouvrit à lui sur le trouble dont il se sentoit agité. » Ambroise, lui dit-il, je ne sçais ce » qui m'est survenu depuis deux ou » trois jours, mais je me trouve l'es» prit & le corps tout aussi émus, que » si j'avois la fiévre. Il me semble à » tout moment, aussi bien veillant » que dormant, que ces corps mas-

» facrés fe préfentent à moi, les faces
1572. » hideufes, & couvertes de fang. Je » voudrois bien qu'on n'y eût pas » compris les imbécilles & les inno- » cens. » L'ordre qui fut publié le jour fuivant de faire ceffer la tuerie, fut le fruit de cette converfation. Le roi crut même qu'il y alloit de fon honneur de tout défavouer publiquement, comme il fit par les Lettres-Patentes qu'il envoya dans les provinces. Il y rejettoit tout fur les Guifes, & vouloit faire paffer le maffacre pour un effet de leur haine contre l'amiral. Les lettres particuliéres qu'il écrivit à ce fujet en Angleterre, en Allemagne, en Suiffe, & aux autres états voifins, étoient conçues dans les mêmes termes.

Sans doute que la reine mere & fon confeil firent comprendre au roi la conféquence d'un défaveu fi formel. Du moins au bout de huit jours, il changea fi bien de langage & de fentiment, qu'il alla tenir fon lit de juftice au parlement, pour y faire enregiftrer d'autres lettres-patentes, dont le contenu étoit: Qu'il ne s'étoit rien fait le 24 Août que de fon

ordre exprès, (63) & pour punir les Huguenots, à chacun desquels, j'entends des principaux, on imputoit un crime capital, afin de donner s'il étoit possible à une boucherie détestable, le nom & la couleur d'une exécution de justice. Ces lettres furent adressées aux gouverneurs des provinces, avec ordre de les faire publier, & de poursuivre le reste des prétendus coupables. Je dois ici une mention honorable aux comtes de Tende (64) & de Charny; à messieurs de Mandelot, de Gordes, de Saint-Heran 1572.

(63) Il est certain de plus, que pendant le massacre, on le vit ayant à la main une carabine, qu'on dit qu'il déchargea sur les Calvinistes qui s'enfuyoient. Le dernier maréchal de Tessé avoit connu dans sa jeunesse un vieillard de quatre-vingt-dix ans, lequel avoit été page de Charles IX, & lui avoit dit plusieurs fois qu'il avoit chargé lui-même cette carabine. Il est encore constant, que ce prince, alla avec sa cour voir le corps de l'amiral pendu par les pieds avec une chaine de fer au gibet de Montfaucon; & qu'un des courtisans ayant dit qu'il sentoit mauvais, Charles IX, répondit comme Vitellius: *le corps d'un ennemi mort sent toujours bon.* Je rapporte ces deux anecdotes d'après l'auteur de la Henriade dans ses notes, *p.* 32 *&* 37.

(64) Claude de Savoye, comte de Tende, sauva la vie aux Protestans en Dau-

1572. & de Carouge, qui refuférent hautement d'exécuter un pareil ordre dans leurs gouvernemens. Le vicomte d'Hortes, gouverneur de Bayonne, eut affez de fermeté pour répondre à Charles, qui lui en avoit écrit de fa propre main, qu'il ne devoit fur ce point attendre aucune obéiffance.

phiné, & dit en recevant la lettre du roi, que ce ne pouvoit pas là être l'ordre de fa majefté. Eléonor de Chabot, comte de Charny, lieutenant général en Bourgogne; il n'y eut qu'un feul Calvinifte tué à Dijon. François de Mandelot, gouverneur de Lyon: il eut desfein de fauver les Réformés, qui furent néanmoins tous maffacrés dans les prifons où il les avoit fait affembler, M. de Thou dit qu'il feignit feulement de l'ignorer. Bertrand de Simiane, fieur de Gordes, homme fort eftimé. N..... de S. Heran de Montmorin, gouverneur d'Auvergne: il dit qu'il n'obéiroit point, fi le roi n'étoit préfent en perfonne. Tanneguy Le-Veneur, lieutenant général en Normandie, homme plein de probité & d'humanité: il fit tout ce qu'il put pour les garantir à Rouen, il n'en fut pas le maître. M.... vicomte d'Hortes ou d'Ortes, gouverneur de toute cette frontiére. Voici fa réponfe au roi: « Sire, » j'ai communiqué le » commandement de » votre majefté à fes » fidéles habitans, & » gens de guerre de » la garnifon: je n'y » ai trouvé que bons » citoyens & braves » foldats; mais pas un » bourreau, &c. » *De Thou. liv. 52 & 53. d'Aubigné, tom. 2. liv. 1, &c.*

On fait monter à soixante-dix mille le nombre des Protestans massacrés pendant huit jours dans tout le royaume; & ce coup accablant porta si vivement la terreur dans le parti, qu'il se crut lui-même éteint, & qu'on n'y parloit plus que de se soumettre ou de fuir dans les pays étrangers. Un coup de vigueur inespéré rompit encore une fois cette résolution. Un gentil-homme réformé, nommé Reniers, (65) échappé par une espéce de miracle des mains du sieur de Vesins son plus cruel ennemi, se sauva avec le vicomte de Gourdon, & 80 chevaux, & vint à Montauban. Il trouva cette ville si consternée, & si peu en état de se défendre contre les troupes de Montluc qui s'approchoient, qu'ayant osé conseiller de tenir bon, il courut risque d'être livré lui-même à Montluc, ce qui l'obligea de se

1572.

Blaise de Montluc, Maréchal de France.

(65) Il y a erreur dans les mémoires de Sully en cet endroit: ce fut Vesins lui-même, homme d'un caractére farouche, mais pourtant très-honnête homme, qui sauva la vie à Reniers dont il étoit l'ennemi depuis long-tems, & dont il ne cessa pas pour cela de l'être. Voyez cette histoire singuliére dans M. de Thou, *liv.* 52.

retirer précipitamment. En s'éloignant
1572. de Montauban, cette petite troupe tomba ſur un parti de 450 chevaux de l'armée de Montluc, & cherchant à mourir glorieuſement, elle fit des actions de valeur ſi prodigieuſes, qu'elle tailla en piéces ce parti. Reniers retourna annoncer cette bonne nouvelle à Montauban; il y fut obéi cette fois, & les portes furent fermées à Montluc. Cette réſiſtance, & la réſolution de Montauban ſe communiquant de proche en proche, trente villes ſuivirent ſon exemple, & ſe conduiſirent de maniére, que les Proteſtans, ce que l'on n'auroit jamais oſé penſer, obligérent les Catholiques à ſe tenir eux-mêmes ſur la défenſive.

Ceux-ci avoient d'abord tourné toutes leurs forces contre la Rochelle & Sancerre, qu'ils avoient inveſties, profitant de la terreur générale. Ces entrepriſes ne réuſſirent pas. Sancerre après avoir ſouffert toutes les horreurs d'une famine, dont on ne trouve point d'exemples dans les hiſtoires, fit une eſpéce de traité avec les aſſiégeans. Pour la Rochelle, elle ren-

dit inutile tous (66) les efforts du duc d'Anjou, qui étoit venu l'assiéger en personne; & la nomination au trône de Pologne, vint fort à propos pour sauver l'honneur de ce prince. Par un autre traité, dans lequel Nîmes & Montauban furent comprises, la Rochelle se maintint dans tous ses droits; & ces villes furent les seules qui conservérent en leur entier les avantages des derniers édits.

1573.

Henri frere de Charles IX. & depuis roi de France.

Le tems amena encore d'autres conjonctures favorables aux Calvinistes. De tous ses enfans, la reine-mere n'avoit de véritable tendresse que pour le seul duc d'Anjou. Le

(66) Le Maréchal de Montluc dans ses Commentaires, trouve qu'on fit de grandes fautes à ce siége, d'y avoir envoyé trop peu de monde; d'avoir trop hazardé, & mal-à-propos dans les assauts; d'avoir laissé entrer des vivres dans la place par la mer: il croit pourtant qu'on l'eût prise à la fin. Il conseilla à la reine-mere, dès le tems qu'elle alla à Bayonne, de se mettre en possession de cette ville. Ce conseil s'il avoit été suivi, auroit épargné à la France bien des hommes & de l'argent. Voyez le détail des siéges de la Rochelle & de Sancerre dans d'*Aubigné. tom.* 2. *liv.* 1. *La Popéliniere, liv.* 33 *Mat. tom.* 1. *l.* 6. *p.* 340, & *suiv.* & autres historiens.

départ de ce prince pour la Pologne
1573. lui causoit autant d'affliction, qu'elle donnoit de joye à ses deux autres freres, le roi Charles, & le duc d'Alençon. Ce dernier, devenu duc d'Anjou par l'éloignement de son frere, commença à former de grandes espérances pour la couronne de France, lorsqu'il vit que la foible santé de Charles, qui n'avoit point d'enfans, s'étoit enfin changée en une maladie mortelle. L'opposition qu'il crut s'appercevoir que la reine sa mere mettoit à son dessein, acheva de l'éloigner d'elle. Cette princesse, en donnant sa confiance à un petit nombre d'étrangers de basse naissance, qui gouvernoient ses finances, avoit rendu la plus grande partie des seigneurs presqu'aussi mécontens que le duc d'Alençon. Il fomenta sous main leur révolte, & les porta à s'appuyer du secours des Protestans, dont il partageoit la disgrace. Pour parer ce coup en satisfaisant tout ensemble le duc d'Anjou & sa tendresse pour le roi de Pologne, la reine-mere songea bien à la vérité dès ce moment à marier le premier de ces princes avec la reine

l'Angleterre, & à lui faire obtenir la souveraineté des Pays-bas: mais son mécontentement avoit déja produit son effet. 1573.

Charles entra par un autre motif dans le ressentiment de son frere contre la reine leur mere. La langueur dont il se sentoit attaqué, ayant commencé dès Vitry, où il accompagna le roi de Pologne, en apparence pour lui faire honneur, mais en effet pour goûter le plaisir de le voir sortir de son royaume, l'état où il se vit réduit en peu de tems, fit naître dans son esprit mille soupçons contre Catherine, & fit que s'unissant d'intérêt avec les Réformés, il commença à leur marquer beaucoup de bonne volonté. Elle parut principalement en ce qu'il leur permit, malgré l'opposition de la reine-mere, d'envoyer des députés proposer leurs griefs & leurs demandes à la cour. Ces députés en rencontrérent d'autres, qui venoient de la part des provinces Catholiques, excitées par les seigneurs mécontens à demander la suppression de certains nouveaux impôts, & une diminution pour dix ans sur les an-

ciens, & ils se joignirent à eux. Le
1573. cahier dans lequel étoient exprimées leurs demandes, n'étoit signé à la vérité que de quatre ou cinq gentilshommes; mais les termes dans lesquels il étoit conçu, marquant une fermeté inébranlable dans un parti, qui sembloit tirer de nouvelles forces de ses pertes mêmes, la reine-mere en conçut un violent dépit. Le roi lui refusa alors son autorité, & tout ce qu'elle put faire, fut d'user de remises jusqu'à la mort de ce prince, qu'on voyoit bien n'être pas éloigné.

1574. Les Réformés pénétrerent son intention; & pour n'être pas prévenus, ils parurent tout d'un coup en armes. C'est ce qu'on appella la prise d'armes du mardi-gras, parce qu'en ce jour-là ils se saisirent de plusieurs (67) villes. Montgommery repassa d'Angleterre en Normandie, où il se fortifia. La reine-mere étoit alors avec toute la cour à Saint-Germain-en-Laye. Elle songea du moins à faire

Gabriel, comte de Montgommery, le même qui avoit blessé Henry II.

(67) Fontenay, Lusignan, Melle, Pons, Tonnay-Charente, Talmont, Rochefort, Oriol, Livron, Orange, & autres places en Poitou, en Languedoc, en Dauphiné, &c.

ensorte que les princes ne lui échappassent point : ce qui ne l'embarrassoit pas médiocrement, à cause des entreprises qu'on faisoit chaque jour, pour les tirer de ses mains. Guitry (68) & Buhy s'approchérent un jour de Saint-Germain à main armée, & pensérent les enlever. L'alarme fut grande ; mais les conjurés n'ayant pas bien assuré leur coup, Catherine eut le tems de s'enfuir avec les princes à Paris, où elle fit couper la tête à Coconnas (69) & à la Mole, auteurs du complot, & emprisonner les maréchaux de Montmorency, & de Cossé. Après cela elle donna des gardes au roi de Navarre, & au duc d'Anjou. Elle envoya aussi des soldats à Amiens, pour arrêter & amener le prince de Condé, qui y étoit soigneusement observé. Il en fut averti, 1574.

(68) Jean de Chaumont, marquis de Quitry, ou Guitry, Pierre de Mornay, seigneur de Buhy, frere de Duplessis Mornay. Voyez le détail de cette entreprise dans la *vie de Duplessis Mornay, l.* 1. *p.* 26.

(69) Joseph-Boniface de la Mole Annibal, comte de Coconnas, Piémontois. » L'amour & la jalousie firent périr la Mole & » Coconnas, aimés de » deux grandes princesses, (la reine de » Navarre, & la duchesse de Nevers), « disent les *Mémoires de Nevers. Tom.* 1. *p.* 75.

se déguisa, & trompant ses surveillans
1574. il s'enfuit heureusement lui troisiém
en Allemagne, où il fut déclaré e
arrivant généralissime des troupes d
la religion en France.

La reine-mere ne balança pas faire marcher contre les Huguenot toutes ses forces, divisées en troi armées. Matignon (70) conduisit l première en Normandie, où Mont gommery n'ayant que trois ou qua tre places (71) assez peu considéra

(70) Jacques de Matignon, maréchal de France, mort en 1597. Ce seigneur mérite toutes les louanges que M. de Thou lui donne, par ses grandes qualités, sur-tout par son attachement inviolable à la personne du roi, qualité peu commune en ce tems-là. *De Thou, liv. 66.*

(71) Carantan, Valogne, Saint-Lo, Donfront: Il fut pris dans cette derniére, se battant en désespéré. Il me semble qu'on ne sçauroit prendre de Juge moins suspect que d'Aubigné, qui étoit zélé Calviniste, dans la question de l prétendue parole don née au comte par c maréchal. » La plac » fut rendue, dit-il » avec assurance de l » vie à tous, hormi » au comte, qui n'eu » que des promesse » captieuses, comm » de n'être mis e » autres mains qu » celles du roi, j'assu » re cela, quoiqu'o » ait écrit autrement » il n'y a eu que tro » de perfidies en Fran » ce sans en inven » ter. » &c. *tom. 2. l 2. chap, 7.*

Montgommery reçut la mort en héros. *De Thou, ibid. Brant, &c.*

ples, fut bientôt défait, & obligé de se rendre entre les mains de ce maréchal, qui le fit conduire à Paris, où il eut la tête tranchée. La seconde sous M. le duc de (72) Montpensier, alla investir Fontenay, & ensuite Lusignan, qu'il prit malgré la belle défense du vicomte de Rohan. Le prince (73) dauphin, qui commandoit la troisiéme, prit aussi quelques petites places, en Dauphiné, & s'étant attaché à Livron, il en leva honteusement le siége. Tout fut suspendu, & une partie des généraux rappellés à la cour, à l'occasion de la mort du roi, qui arriva le jour de la Pentecôte de cette année. Ce prince mourut au château de Vincennes, dans les douleurs les plus aigues & baigné dans son sang. En cet état, le malheureux jour de la Saint Barthelemy fut sans cesse présent à son esprit. Il marqua par ses transports & ses larmes le regret

1574.

René, vicomte de Rohan; mort en 1586.

(72) François de Bourbon. Cette branche de Montpensier sort d'un Louis de Bourbon, second fils de Jean II. de Bourbon.

(73) C'est le nom que portoit François de Bourbon, fils de M. le duc de Montpensier. *Mém. de Brant. tom. 3. p. 301.*

1574. (74) qu'il en ressentoit. Le cardinal (75) de Lorraine, mourut aussi cette même année en terre papale, la surveille de Noel, jour remarquable

(74) » Il envoya » chercher le roi de » Navarre, auquel » seul il avoit reconnu » nu de l'honneur & » de la foi, & lui » recommanda très-» affectueusement sa » femme & sa fille. » *Peref. ibid.* Il dit en mourant, qu'il étoit bien aise de ne point laisser d'enfans, qui auroient été trop jeunes pour gouverner dans des tems aussi difficiles. Montluc, De Thou, & presque tous les historiens conviennent, que s'il avoit vecu il eût été un fort grand roi, Il avoit beaucoup de courage, de prudence, d'éloquence, de pénétration, d'œconomie, de sobriété: il aimoit les sçavans & les belles-lettres: mais il étoit colére & grand jureur. Il n'avoit pas encore vingt-cinq ans. On lui trouva plusieurs meurtrissures dans le corps. *De Thou ibid.* Cependant il n'y a pas de preuves, quoiqu'en dise l'auteur de la légende de D. Claude de Guise, qu'il ait été empoisonné. La cause de sa mort vint des exercices violens qu'il faisoit, ou de la grande quantité de bile qui lui rendoit souvent les yeux tout jaunes. Il avoit la taille haute, mais peu droite, les épaules courbées, les jambes foibles & menues, le visage pâle, les yeux hagards, & la physionomie farouche. Voyez. *P. Mathieu, tom. 1. à la fin du sixiéme Livre.* Et la vie de ce prince, que Papire Masson a écrite en latin.

(75) Charles, cardinal de Lorraine, archévêque de Reims. Voyez son caractére dans le *troisiéme tom des*

ble par une des plus effroyables tempêtes qu'on ait jamais vues. 1574.

Le roi de Pologne fut averti en treize jours de la mort du roi son frere, & dès la nuit suivante, il se déroba de la cour & s'enfuit. Il visita en passant l'empereur Maximilien, & le duc Charles de Savoye, & prit sa route (76) par Venise. On lui donna dans tous ces endroits le conseil également sage & conforme à ses intérêts, d'accorder aux Réformés la paix & le libre exercice de leur religion; mais il en profita si peu, qu'il rompit d'abord en arrivant en France, la trêve qu'on avoit accordée aux Huguenots pour trois mois, & la changea, à la sollicitation de Catherine, en une déclaration de guerre contre tout le parti protestant, auquel s'étoit joint tout fraîchement grand nombre de Catholiques, par

des mémoires de Brant. » Il mourut en Avi» gnon, dit-il, em» poisonné, si nous » voulons croire la » légende de Saint » Nicaise. » *p.* 138 & très-chrétiennement au raport de Mathieu qui fait son éloge, *tom.* 1. *liv.* 7. p. 407.

(76) Consultez *Mathieu, tom. I. au commencement du septiéme livre*, sur la sortie de Henri III. de Pologne, & sur les particularités de son voyage.

affection pour le maréchal de (77) 1574. Danville, irrité de la prison de son frere. Le roi alla en personne mettre le siége pour la seconde fois devant Livron, qu'il fut aussi obligé de lever, ne remportant que la honte de voir & d'entendre, en se retirant, les femmes, & jusqu'aux enfans lui insulter du haut des murs, accabler la reine-mere des traits les plus satyriques, & les plus offensans. De ce moment, il commença à se montrer si prodigieusement différent de ce qu'il avoit été duc d'Anjou, qu'on peut dire que sa fuite honteuse à Avignon fut l'époque de son ignominie, des malheurs de son royaume & des siens propres. Dans le voyage de Rheims, qu'il fit aussi-tôt après pour se faire sacrer, il devint amoureux d'une des filles du comte (78) 1575. de Vaudemont, & l'épousa.

(77) Henry de Montmorency, duc de Danville, second fils du connétable Anne de Montmorency.

(78) Louise de Lorraine, fille de Nicolas duc de Mercœur, comte de Vaudemont, & de Marguerite d'Egmont, sa premiere femme. Mathieu donne de grands éloges à la vertu de cette princesse, & à sa tendresse pour son mari, *tom. 2. liv.* *pag.* 438.

Ce fut un bonheur pour lui, que pendant tout ce tems le duc d'Anjou se trouvât étroitement resserré; mais après le sacre de Henri, ce prince, qui avoit encore une fois quitté son nom, pour prendre celui de *Monsieur*, jouit aussi-bien que le roi de Navarre, d'un peu plus de liberté, qu'on retranchoit ou augmentoit suivant les nouvelles qu'on recevoit de leur correspondance avec les ennemis de la reine-mere (79). Un autre soin de Catherine étoit de travailler à désunir ces deux princes; ce qu'elle faisoit en leur promettant à tous deux séparément la lieutenance générale des armées de France, & en mettant en œuvre ces moyens 1575.

(79) Henri III. haïssoit fort Monsieur, par lequel il s'imaginoit avoir été empoisonné; & il voulut engager le roi de Navarre à tuer ce prince. Henri eut horreur de cette proposition. Dans une maladie qu'eut alors Henri III. & qui ne venoit que d'un mal dans l'oreille, Henri IV. dit un jour au duc de Guise qu'il aimoit: *Notre homme est bien mal.* Le duc de Guise répondit à la premiere fois: *ce ne sera rien:* à la seconde: *il y faut penser:* à la troisiéme fois, il lui dit enfin: *Je vous entends, Monsieur;* & frappant le pommeau de son épée: *Voilà*, ajouta-t-il, *qui est à votre service; tom. 5. liv. 7. p. 418. Mathieu.*

1575. qui manquerent ſi rarement de lui réuſſir, je veux dire les intrigues de galanterie, & les rivalités. Elle ne put ſi bien faire, que Monſieur ne lui échappât à la fin. Il trompa ſes gardes, & s'enfuit en ſe traveſtiſſant le 17 Septembre au ſoir. Il n'eut pas ſi-tôt gagné Dreux, qu'il ſe fit bientôt une cour nombreuſe, & un parti puiſſant. Le prince de Condé avoit travaillé ſi efficacement en Allemagne, que le prince Caſimir ſe trouva prêt à entrer en France avec une forte armée. Catherine eut recours à un autre manege. Elle chercha à regagner Monſieur par les offres les plus ſpécieuſes. Elle le pourſuivit de ville en ville, toujours ſuivi de ce cortége de filles galantes, ſur leſquelles elle comptoit encore davantage. Enfin (80) elle fit ſi bien, qu'il tomba à la fin dans le piége qu'elle lui tendoit.

Fils de l'électeur Palatin du Rhin.

Le roi de Navarre, qui avoit donné de bonne foi dans le panneau de la lieutenance générale, crut

(80) Ils s'abouchérent à Champigny-ſur-Vede, maiſon appartenante à M. le duc de Montpenſier, ſur les confins de la Touraine.

qu'elle ne pouvoit plus lui manquer, & se réjouit d'abord d'être enfin défait de Monsieur, qu'il regardoit toujours comme son rival; Carnavalet & de Sauves le tirerent d'erreur, & lui firent comprendre que, si quelqu'un des deux devoit prétendre à cette belle charge, c'étoit Monsieur qui pouvoit en faire le prix de son racommodement; mais que dans la vérité Catherine les jouoit tous deux, & que pour lui il ne devoit plus s'attendre qu'à une captivité encore plus dure. Ce prince ouvrit les yeux; & s'appliquant tout entier à recouvrer sa liberté, il en trouva le moyen. Un jour de Février qu'il étoit à la chasse vers Senlis (81), il sçut écarter ses gardes, & vint d'une traite passer la Seine à Poissy, gagna Neuf-Châtel en Timerais, maison à lui, suivi seulement d'une trentaine de chevaux, prit quelqu'argent de ses Fermiers, & arriva à Alençon, dont le sieur de Hertray s'étoit saisi en son nom. Il s'y aboucha avec Monsieur & le prince de Condé, qui convin-

1575.

Château-Neuf.

René de S. Denys de Hertray.

(81) Voyez ce détail dans *d'Aubigné*, *tome* 2. *liv.* 2. *chap.* 18. *Mathieu*, *tom.* 1. *liv.* 7. *p.* 420. *&c.*

1575. rent d'unir toutes leurs forces. D'Alençon le roi de Navarre passa à Tours, où il ne fut pas plutôt arrivé qu'il reprit publiquement l'exercice de la Religion protestante. Je fus un de ceux qui accompagnerent ce prince dans sa fuite, & dans tout ce voyage. Il me renvoya de Tours avec Fervaques (82) redemander à la cour de France la princesse sa sœur. Elle nous fut accordée, & dès la seconde journée, cette princesse reprenant aussi sa religion, se trouva au prêche à Châteaudun, & rejoignit le roi qui l'attendoit à Parthenay.

Les trois princes après la jonction de leurs troupes, se trouverent à la tête de plus de cinquante mille hommes effectifs, & firent à leur tour trembler Catherine. Tout sembloit annoncer une guerre des plus sanglantes. Je me jettai dans l'infanterie simple volontaire, en attendant l'occasion d'un emploi plus convenable & je fis mon essai d'armes aux envi

Selon d'autres, trente-cinq mille seulement.

(82) Guillaume de Hautemer, comte de Grancey, seigneur de Fervaques, &c. maréchal de France, & lieutenant général en Normandie. mort en 1613, âgé de soixante-quinze ans. Madame Catherine de Bourbon, depuis duchesse de Bar.

sons de Tours, où il y eut plusieurs rencontres entre des détachemens de partis différens. Le roi de Navarre ayant appris que je m'y comportois avec plus de témérité que de courage, me fit appeller & me dit : » Rosny, ce n'est pas » là où je veux que vous hasardiez vo- » tre vie. Je loue votre courage, mais » je desire vous le faire employer en » une meilleure occasion «. Cette occasion ne se trouva pas si proche que nous le croyions tous, parce que Catherine, qui ne se trouvoit pas la plus forte, eut recours à son manége ordinaire. Elle parla de paix. Elle offrit plus qu'on ne croyoit pouvoir demander. Les promesses ne coûtoient rien à cette artificieuse princesse. Enfin elle eut l'adresse de faire mettre bas les armes aux princes, & la paix fut arrêtée & signée trois mois après (83). C'est ce qu'on appella la paix de Monsieur,

1576.

(83) Par l'édit de soixante-trois articles, passé au couvent de Beaulieu, près de Loches en Tourraine, entre la reine-mere & les princes, on y rétablit la mémoire de l'amiral de Coligny & des autres chefs protestans : on y accorde les chambres mi-parties dans les principaux parlemens & plusieurs villes de sûreté, &c. Monsieur se fit donner en parti-

1576. parce qu'outre que l'objet principal de Catherine en la faisant étoit de regagner ce prince, il fut si bien la dupe de ses finesses, qu'à la fin il la souhaita, & la sollicita lui-même plus ardemment que personne. Il faut convenir qu'elle fut des plus avantageuses; cependant les princes ne firent jamais de faute plus irréparable, que lorsqu'ils y donnerent les mains. Monsieur y en ajouta bientôt une seconde, & aussi capitale, lorsqu'agissant contre son propre intérêt, il se sépara des Réformés (84): par ce contretems, il perdit tant du côté de la France que de l'Angleterre, les occasions de devenir peut-être l'un des plus puissans princes de l'Europe. Ainsi tout se tourna encore au gré de la reine-mere, qui n'avoit en vue, en faisant cette paix, que la désunion de ses ennemis.

culier un riche appanage; & le prince Casimir, une somme considérable en argent & en pierreries. *De Thou, d'Aubigné, &c.*

(84) Pour parler plus juste: Monsieur sacrifia en cette occasion le roi de Navarre & les Huguenots à ses intérêts, ou à sa politique. C'est dans les *Mém. de Nevers, tom. 1. p. 90. & suiv.* qu'il faut voir toutes les démarches faites de part & d'autre au sujet de ce traité.

Henri voyant la paix faite se retira à la Rochelle, dont les habitans, excepté qu'ils ne lui présenterent point le dais, lui rendirent tous les honneurs, qu'ils auroient pu faire au roi. Ils ne firent pas un accueil si gracieux à tous les Catholiques, qui étoient à la suite du prince. Ils refuserent l'entrée de leur ville à Caumont, depuis duc d'Epernon (85), & à tous ceux qu'on put convaincre d'avoir ensanglanté leurs épées le 24 Août. Le séjour du roi de Navarre en cette ville ne fut pas long. A peine ouvroit-il la bouche pour demander l'accomplissement du traité, qu'il dut sentir toute la grandeur de sa faute. Catherine nia avoir rien promis aux Huguenots, qui furent obligés de reprendre les armes, avant même que l'année fut finie. Je quittai mon premier poste. M. de Lavardin mon parent, qui m'affectionnoit beaucoup, m'ayant fait prendre l'enseigne de sa compagnie colonelle, je fus nommé pour défendre Périgueux, & en-

1576.

Jean de Beaumanoir de Lavardin, ou Laverdin, maréchal de France.

(85) Jean-Louis de Nogaret de la Valette, duc d'Epernon; il en sera parlé dans la suite.

1576.

ſuite Villeneuve en Agénois, menacée de ſiége. Le roi de Navarre ſe propoſa des entrepriſes conſidérables : mais l'occaſion en étoit perdue. La plus grande partie des troupes ſur leſquelles il avoit compté, lui manquerent alors, & le reſte ſe trouva ſi mauvais, qu'à peine put-il faire deux entrepriſes, l'une ſur la Réole, & l'autre ſur Saint Macary, dont encore la ſeconde manqua. Favas qui conduiſoit celle de la Réole, me mit à la tête de cinquante ſoldats, qui y entrerent ſans preſqu'aucun danger. Je demandai la même commiſſion à Langoiran, qui conduiſoit l'entrepriſe ſur Saint Macary, il nous l'accorda à Béthune mon couſin, & à moi: mais Favas nous retint dans la ſeconde troupe; ce que je rapporte, comme l'exemple du premier bonheur marqué que j'aie eu à la guerre, car les habitans de Saint Macary, qui avoient eu connoiſſance de notre deſſein, nous tromperent ſi bien qu'il ne revint pas un homme de la premiere troupe qui oſa y entrer.

Jean Favas, dit le capitaine Favas.

Je courus un danger plus réel au ſiége de Ville-Franche en Périgord que fit enſuite Lavardin. Etant monté

à l'aſſaut avec mon drapeau, je fus renverſé par le choc des piques & des hallebardes dans le foſſé, où je demeurai enfoncé dans la boue, & embarraſſé par mon drapeau, de maniere que ſans le ſecours de mon valet de chambre, nommé la Trape, & de quelques ſoldats qui m'aiderent à remonter, j'y aurois péri infailliblement. La ville ayant été forcée, tandis qu'elle parlementoit, elle fut entiérement pillée, & j'y gagnai pour ma part une bourſe de mille écus en or, qu'un vieillard, pourſuivi par cinq ou ſix ſoldats, me donna pour lui ſauver la vie. Le nom de Ville-Franche me rappelle une avanture ſinguliere, arrivée à peu-près dans ce tems-là. Les bourgeois de cette ville ayant formé le complot de ſe ſaiſir par ſurpriſe de Montpazier, autre petite ville voiſine, ils choiſirent pour cette exécution la même nuit que ceux de Montpazier, ſans en rien ſçavoir, avoient auſſi priſe pour eſſayer de s'emparer de Ville-Franche. Le hazard fit encore qu'ayant pris un chemin différent, les deux troupes ne ſe rencontrerent point. Tout fut exécuté avec d'autant moins d'obſtacle, que

1576.

Bourg en Périgord, ſur les confins du Quercy.

1576. de part & d'autre les murs étoient demeurés ſans défenſe. On pilla, on ſe gorgea de butin, tout le monde ſe crut heureux, juſqu'à ce que le jour ayant paru, les deux villes connurent leur mépriſe. La compoſition fut que chacun s'en retourneroit chez ſoi, & que tout ſeroit remis en ſon premier état. Voilà une image de la guerre, comme elle ſe faiſoit en ce tems-là. Elle ne conſiſtoit gueres qu'à ſe ſaiſir ſubtilement, ou d'emblée, des villes & des châteaux ennemis; ce qui ne ſe paſſoit pourtant pas ſans des combats, ſouvent très-ſanglans.

Je ne diſſimulerai point que le roi de Navarre étoit fort mal ſervi. Son armée étoit preſqu'également compoſée de Catholiques & de Réformés; & il diſoit quelquefois, qu'il avoit plus d'obligation aux premiers, parce qu'ils le ſervoient ſans intérêt, & par un pur attachement à ſa perſonne. Mais c'étoit ce mêlange même qui nuiſoit à ſes affaires. Meſſieurs de Turenne, de Montgomery, de Guitry, de Léſignan, de Favas, de Pardaillan, & autres principaux Proteſtans, avoient une averſion invincible pour Meſſieurs

Louis de S. Gelais de Luſignan.

de Lavardin, de Mioſſens, de Grammont, de Duras, de Sainte-Colombe, de Roquelaure, de Beholens, de Podins, & autres officiers catholiques. Elle ſe manifeſta entr'autres occaſions à mon ſujet, dans une querelle que j'eus avec Frontenac. Cet officier m'ayant traité de jeune homme, ajouta avec mépris, que ſi on me tordoit le nez, il en ſortiroit du lait; je lui répondis que je me trouvois aſſez fort pour lui tirer le ſang du ſien avec mon épée. Cette querelle éclata; & ce qu'il y eut de bien ſingulier, c'eſt que quoique mon aggreſſeur fût Catholique, & moi Proteſtant, le vicomte de Turenne s'offrit à lui contre moi avec ſes Réformés: ce que M. de Lavardin ayant ſçu, il me fit offre de ſon ſecours, & de celui des Catholiques ſes amis. Ce qui venoit de la haine que le vicomte avoit conçue contre moi, à l'occaſion d'un démêlé ſurvenu entre lui & Langoiran, où j'avois pris le parti de ce dernier auquel j'avois obligation. M. de Turenne prétendoit que Langoiran, devoit recevoir l'ordre de lui, comme de ſon général, par-tout où ils ſe trouveroient concou-

1576.

Henry d'Albret, baron, de Mioſſens.

Henry de la Tour, vicomte de Turenne, enſuite duc de Bouillon.

1576. rir enſemble ; Langoiran, qui ſe croyoit d'auſſi bonne maiſon que Turenne, ſe moqua de ſes prétentions, & ajoutant quelques traits de railleries, il parla de M. de Turenne comme d'un bigot, qui n'avoit paſſé chez les Réformés, que parce que Buſſy (86) l'avoit ſupplanté dans la faveur de Monſieur. Lorſque tout fut calmé, on me conſeilla de rechercher le vicomte de Turenne, & j'y conſentis ; mais il répondit ſi mal à mes avances, que je m'en tins-là, & nous demeurâmes plus froids qu'auparavant.

En Agenois, ſur la Garronne.

De cette animoſité de parti naiſſoit une oppoſition dans les conſeils du roi de Navarre, qui fit échouer une partie de ſes deſſeins, & en particulier celui ſur Marmande. Lavardin l'ayant attaquée contre l'avis de La Noue, & même contre celui du roi, il fit avancer pluſieurs gros, de cent arquebuſiers chacun, pour s'emparer des che-

(86) Louis de Clermont de Buſſy d'Amboiſe, fort renommé pour ſa bonne mine & ſa bravoure. Il fut tué peu de tems après, dans un rendez-vous de galanterie avec la dame de Montſoreau, par le mari aidé de ſes domeſtiques

mins creux & autres endroits avantageux, peu diſtans des murs de cette ville. Il m'en donna un à conduire, avec lequel je vins me poſter à deux cens pas de la place. J'y étois à-peine, que je fus aſſailli par un détachement des aſſiégés, trois fois ſupérieurs au mien. Je me retranchai & me défendis long-tems, à la faveur de quelques maiſons, juſqu'à ce que le roi de Navarre, qui vit le danger auquel nous étions expoſés, accourut, couvert d'une ſimple cuiraſſe, combattit tout le jour, & nous donna à tous le tems de nous ſaiſir de ces poſtes. Mais cela nous ſervit peu, n'ayant pas aſſez de monde pour faire l'enceinte de la ville de tous côtés; & ce prince auroit eu le chagrin de ne s'être approché que pour lever honteuſement le ſiége, ſi l'arrivée du maréchal de Biron, avec des propoſitions d'accommodement, ne lui eût fournie un prétexte honnête de retirer ſes troupes. 1576.

On ne put convenir que d'une tréve, pendant laquelle le roi de Navarre alla en Béarn voir la princeſſe ſa ſœur, ou plutôt la jeune Ti-

1576. gnonville (87), dont il étoit amoureux. Il me permit de l'accompagner. Je laiſſai mon équipage de guerre, & j'en pris un conforme au perſonnage que nous allions jouer. J'avois remis mon enſeigne à M. de Lavardin, qui en gratifia le jeune Béthune mon couſin. Mes œconomies pendant trois ou quatre ans, jointes aux profits militaires, m'avoient fait un profit ſi conſidérable, que je me vis en état d'entretenir à ma ſolde pluſieurs gentilshommes, avec leſquels je ne m'attachai plus qu'à la ſeule perſonne du roi. Comme je n'avois pas envie de décheoir de cet état, je mis un ordre ſi réglé dans mon domeſtique, & dans ma compagnie, que le roi de Navarre attentif à la conduite de ſes moindres officiers, m'avoua dans la ſuite que je devois la meilleure partie de l'eſtime dont il m'honora, à la ſage œconomie qu'il avoit remarqué dans cet arrangement. Ma grande jeuneſſe étoit la

(87) Cette demoiſelle étoit fille de madame de Tignonville, gouvernante de madame ſœur du roi de Navarre ; on l'appelloit ordinairement dans cette cour, Mademoiſelle de Navarre : elle épouſa dans la ſuite le baron de Pangeas.

ſeule choſe qui pouvoit le rendre extraordinaire ; mais j'ai ſenti de bonne heure de quelle utilité il eſt de mettre de l'ordre dans l'intérieur de ſa maiſon. Cette diſpoſition forme, à ce qu'il me ſemble, un préjugé avantageux, & pour l'homme de guerre & pour l'homme d'état. 1576.

Il ne fut queſtion pendant tout le tems de notre ſéjour en Béarn, que de réjouiſſances & de galanterie. Le goût de Madame, ſœur du roi, pour ces divertiſſemens, nous étoit d'une reſſource inépuiſable. J'appris auprès de cette princeſſe le métier de courtiſan, dans lequel j'étois fort neuf. Elle eut la bonté de me mettre de toutes ſes parties ; & je me ſouviens qu'elle voulut bien m'apprendre elle-même le pas d'un ballet, qui fut exécuté avec beaucoup de magnificence.

Comme la tréve étoit prête d'expirer, le roi de Navarre apprit que la ville d'Eauſe, ſoulevée par des mutins, avoit refuſé de laiſſer entrer la garniſon qu'il y envoyoit. Il nous ordonna de nous rendre, les armes cachées ſous nos habits de chaſſe, dans un endroit de la campagne, où il nous

Ville dans l'Armagnac.

1576. attendoit lui-même. Il arriva aux portes de cette ville, avant qu'on eût pu être averti de sa marche, & y entra sans obstacle, à la tête de quinze ou seize qui le suivoient de plus près que le reste de la troupe : ce que les mutins ayant apperçu, ils crierent qu'on abaissât promptement la herse, qui s'abattit en effet presque sur la croupe du cheval de Béthune & du mien, & nous sépara du gros qui demeura hors la ville. En même tems les rebelles sonnerent le tocsin, & s'étant armés en diligence, une troupe de cinquante soldats vint fondre sur nous. Nous distinguâmes parmi eux trois ou quatre voix qui crioient : « Tirez à cette » jupe d'écarlate, & à ce panache » blanc, car c'est le roi de Navarre ». Ce prince se tournant vers nous : » Mes » amis, dit-il, mes compagnons, c'est » ici qu'il faut montrer du courage & » de la résolution, car c'est de-là que » dépend notre salut ; que chacun » donc me suive, & fasse comme moi » sans tirer le coup de pistolet, qu'il » ne porte ». En achevant ces mots, il mit le pistolet à la main & marcha fiérement vers les mutins, qui ne purent

ſoutenir cet effort, & furent diſſipés d'abord. Trois ou quatre autres pelotons ſemblables ſe préſenterent enſuite & furent enfoncés de même. Mais les ennemis s'étant raſſemblés plus de deux cens, & nos forces diminuant, le danger devint extrême. Le roi ſe retira vers un portail qui facilitoit ſa défenſe, & y tint ferme. Il eut la préſence d'eſprit d'ordonner à deux de nous de monter dans le clocher, pour faire ſigne à ceux des nôtres, qui étoient demeurés dans la campagne de ſe hâter & d'enfoncer la porte : ce qu'ils commencerent à faire avec d'autant moins de peine, qu'heureuſement le pont n'avoit point été levé. Ceux des bourgeois qui étoient porté pour le roi, mais qui avoient été obligés de céder aux volontés des ſéditieux, voyant les ſoldats prêts à entrer dans la ville, attaquerent de leur côté les mutins par derriere. Ils ſe défendirent bien, juſqu'à ce que la porte ayant été forcée, & la ville s'empliſſant de ſoldats, ils alloient tous être paſſés au fil de l'épée, & la ville même abandonnée au pillage, ſi les principaux habitans, ayant leurs con-

1576.

1576. ſuls à leur tête, ne fuſſent venus ſe jetter aux pieds du roi, qui ſe laiſſa fléchir, & ſe contenta pour toute punition, de faire pendre quatre de ceux qui avoient tiré au panache blanc.

Ville du comté d'Armagnac.

Le roi de Navarre (88) laiſſa Béthune gouverneur dans Eauſe, & s'avança en diligence vers Mirande, ſur l'avis qu'il reçut que Saint-Criq, gentilhomme catholique de ſon parti, s'en étoit emparé: mais que n'ayant pas aſſez de monde pour la garder, il avoit été obligé de ſe retirer dans une tour, où il étoit aſſiégé, & fort vivement preſſé par les bourgeois, joints à la garniſon de la place. En effet, quelque diligence que fît le roi, il ne pût prévenir le malheur de cet officier, qui venoit d'être forcé & brûlé avec toute ſa troupe, lorſque le roi de Navarre ſe préſenta devant Mirande. Les habitans qui vouloient le faire tomber dans le même piége, eurent ſoin de cacher ce qui étoit arrivé; & commencerent à ſonner les fanfares, comme eût pu faire Saint-Criq, pour témoigner ſa joie du ſecours

(88) Voyez toutes ces petites expéditions militaires dans d'Aubigné, *l.* 3. *tom.* 2.

u'on lui amenoit. Un ſoldat huguenot e la ville vit le danger dans lequel 1576.
 roi de Navarre alloit ſe précipiter, où nous aurions tous péri infailli-lement avec lui, vû la trop grande iſproportion des forces. Il paſſa par-eſſus la muraille, & vint nous aver-ir de l'embûche qu'on nous dreſſoit; près quoi le roi ne ſongea plus qu'à aire retraite. Comme il s'étoit extrê-nement avancé, les habitans de Mi-ande, qui s'apperçurent dans le mo-nent que leur deſſein avoit été éven-é, ſortirent & l'attaquerent dans ſa etraite. Nous nous trouvâmes, le eune Béthune & moi engagés ſi vant, que nous fûmes enveloppés. Nous nous battîmes en déſeſpérés, ui veulent du moins vendre chére-nent leur vie; mais il auroit fallu ſuc-comber, l'extrême laſſitude nous per-nettant à peine de ſoutenir nos armes. Heureuſement pour nous, Léſignan & Béthune l'aîné, envoyés par le roi de Navarre à notre ſecours, firent une charge ſi rude, que nos attaquans plié-rent, & nous donnerent moyen de nous retirer. Le ſieur d'Yvetot, gen-tilhomme Normand, & La-Trape,

1576. mon valet de chambre, me furent d'u grand secours en cette occasion. Le roi de Navarre voyant le jour baisser fit cesser le combat, & se retira à Jegun, où deux jours aprés, les troupes royales, ayant à leur tête l'amiral de Villars, parurent en armes attirées par le bruit de l'attaque de Mirande. Il y auroit eu de la témérité les attaquer. Nous nous tinmes renfermés, & nous tâchames seulemen de les engager à entreprendre de nou forcer, ce qu'ils n'osérent tenter. Le deux armées furent en présence jusqu'à la nuit. Un combat singulier d six contre six fut proposé entre Messieurs de Lavardin & de la Devèse mais comme nous disputions à qui sort tomberoit, le roi d'un côté, & marquis de Villars de l'autre, vinren faire retirer leurs troupes à l'entrée d la nuit.

Dans le comté d'Armagnac.

Beaumont de Lomagne, en Armagnac.

Quelque tems aprês, le roi d Navarre, allant de Leictoure à Montauban, ordonna au comte de Mesles & à moi, de donner avec vingcinq chevaux sur un gros d'arquebusiers, que les habitans de Beaumo avoient posté dans les vignes & l

chemins creux, ſur notre paſſage. Nous les menâmes battant juſqu'aux portes de la ville, d'où il ſortit environ cent ſoldats à leur ſecours, dont une partie demeura ſur la place, & l'autre ſe noya dans les foſſés. Le roi qui vit que le rempart commençoit à ſe couvrir de ſoldats, ne jugea pas à-propos d'aller plus avant, & continua ſa route. A ſon retour, il voulut éviter de paſſer ſous cette ville, & prit plus bas, par un endroit, qu'on nomme, ſi je m'en ſouviens, Saint-Nicolas (89) près le Mas-de-Verdun Nous en étions à peine éloignés d'une lieue, que nous entendîmes un bruit de tambours, & que nous découvrîmes un parti de trois cens arquebuſiers, qui marchoient aſſez mal en ordre ſous cinq enſeignes. On tint conſeil; les uns opinoient, que ſans avoir égard à la ſupériorité des ennemis, nous les attaquaſſions; & les autres en diſſuadoient. Le roi de Navarre n'ayant envie que de les tâter, fit avancer cinquante chevaux; & pendant ce tems- 1570.

(89) Saint-Nicolas de la Grave: le Mas-de-Verdun, ou Mas-Garnier, villes de l'Armagnac.

1576. là il nous rangea ſur une ligné, ayant derriere nous nos domeſtiques : ce qui préſenta aux ennemis un front qui leur cacha notre petit nombre. La blancheur éclatante de nos armes leur en impoſa : ils s'enfuirent à travers les buiſſons, où nous les pourſuivîmes juſqu'à ce que rencontrant une égliſe, ils s'y barricaderent.

Cette égliſe étoit grande, ſolidement bâtie, & pourvue de vivres, parce qu'elle étoit la retraite ordinaire des payſans, & il y en avoit un grand nombre en ce moment. Le roi de Navarre entreprit de les y forcer, & envoya chercher des ſoldats & des travailleurs à Montauban, Leictoure & autres villes voiſines; ſe doutant bien que Beaumont, Mirande, & les autres villes du parti catholique enverroient de leur côté au plutôt un puiſſant ſecours aux aſſiégés, ſi on leur en donnoit le tems. En attendant nous nous mîmes tous à ſapper cette égliſe, aidés de nos valets. La partie du chœur me tomba en partage. En douze heures j'y fis une ouverture, quoique le mur fût fort épais, & d'une pierre extrêmement

mement dure. Enſuite, par le moyen 1576.
d'un échafaud élevé à la hauteur du trou, je fis jetter dans l'égliſe quantité de grenades. Les aſſiégés manquoient d'eau, & paîtriſſoient leur farine avec du vin; & ce qui les incommodoit encore davantage, c'eſt qu'ils n'avoient ni chirurgiens, ni linges, ni remédes pour les bleſſures que faiſoient les grenades qu'on commença à leur jetter de toutes parts. Ils capitulerent donc voyant un puiſſant renfort qui arrivoit de Montauban au roi de Navarre. Ce prince s'étoit contenté d'ordonner qu'on pendît ſept ou huit des plus mutins; mais il fut obligé de les abandonner tous à la fureur des habitans de Montauban, qui venoient les arracher juſqu'entre nos bras, & les poignardoient ſans miſéricorde. On connut le motif dont ils étoient animés, aux reproches qu'ils firent à ces ſcélérats, d'avoir fait ſervir à la débauche la plus outrée ſix femmes & filles qu'ils avoient enlevées, & de les avoir enſuite fait mourir, en les rempliſſant de poudre à canon, à laquelle ils mirent le feu; horri-

1577. ble excès de brutalité & de cruauté!

Les états qui se tenoient alors à Blois, députerent vers le roi de Navarre l'archevêque de Vienne (90), M. le duc de Montpensier & Richelieu, que ce prince m'envoya avec Béthune recevoir jusqu'à Bergerac. Ils étoient chargés d'exhorter le roi de Navarre à embrasser la religion catholique, que les états avoient déclaré devoir être maintenue seule dans le royaume. Cette entrevue, qui avoit produit une suspension d'armes, n'ayant point eu d'autre effet, les députés s'en retournérent, & les hostilités recommencérent. L'amiral de (91) Villars fit quelques tentatives sur Castel-Jaloux, &

Castel-Jaloux, ou Castel-Geoux, près d'Auch.

(90) Les trois députés envoyés par les états au roi de Navarre, sont Pierre de Villars, archevêque de Vienne, pour le clergé, André de Bourbon, sieur de Rubempré, pour la noblesse, Menager, général des finances de Touraine, pour le tiers-état. Il y a donc faute ici. Consultez *De Thou, d'Aubigné, &c.* Voyez aussi le détail de la tenue des états de Blois dans *Mathieu, Tom.* 1. *liv.* 7. *p* 438. & surtout dans les *Mémoires de Nevers, Tom.* 1. *pag* 166. *& suiv.*

(91) Honorat de Savoye, marquis de Villars : quoiqu'il eût été fait amiral par le roi, du vivant de l'amiral de Coligny, il n'eut véritablement cette charge qu'après sa mort.

ſur Nérac; mais il trouva par-tout le roi de Navarre, qui déconcerta ſes deſſeins. Ce prince s'expoſoit comme le moindre ſoldat, & fit devant Nérac un coup d'une extrême hardieſſe, lorſqu'un gros de cavalerie s'étant détaché pour venir le ſurprendre, il le repouſſa preſque ſeul. Nos prières ne furent point capables de l'engager à prendre plus de ſoin de ſa vie; & ſon exemple nous animoit à notre tour, de maniere que nous nous avançames cette même journée douze ou quinze, pour faire le coup de piſtolet, juſqu'à la portée de l'armée catholique. Le roi qui le remarqua, dit à Béthune. » Allez à votre couſin le baron de Roſny, il eſt étourdi comme un hanneton, retirez-le de là, & les autres auſſi; car l'ennemi nous voyant retirer, leur fera ſans doute une ſi rude charge, qu'ils ſeront tous pris ou tués. « J'obéis à l'ordre; & ce prince qui vit mon cheval bleſſé à l'épaule, me reprocha ma témérité, avec une colere qui n'avoit rien que d'obligeant. Il ſe propoſa encore cette journée un combat de quatre contre quatre; mais il n'eut point lieu, l'amiral

1577.

En Guyenne capitale du duché d'Albret.

1577. ayant fait donner le signal de la retraite

Le coup le plus important pou le roi eût été sans doute d'empêcher la prise de Brouage, assiégée pa le duc de Mayenne (92). Il s'y achemina, laissant le vicomte de Turenne pour ramener ses troupes; mai outre que celui-ci ne put arriver asse promptement pour secourir cett ville, l'entrevue du roi de Navarr avec le prince de Condé à Pons ayant achevé d'aigrir leur esprit, a point que le prince de Condé voul se battre avec le vicomte de Turenne, qu'il accusoit d'être la cause c cette mésintelligence, le bien publ souffrit de cette désunion. Le prin de Condé se sépara bien-tôt ouvertment du roi de Navarre.

Ville & Port en Saintonge.

En Saintonge.

La paix qui suivit des événeme si peu favorables aux Réformés, uniquement l'ouvrage de Henry II qui voulut donner cette mortific tion aux Guises. La guerre ne co venoit plus, ni à son inclination c le portoit tout entier vers un ger

(92) Charles de Lorraine, duc de Mayenne, second fils de François de Lorrai duc de Guise : il général de la ligue

de vie singuliérement varié (93) de devotion & de volupté, ni à ses desseins, qui tendoient tous à abaisser les princes de Lorraine, devenus trop puissans par la ligue. Quoique cette paix (94) ne fût pas aussi favorable aux Huguenots que celle de Monsieur, ils furent plus fidéles à en observer les clauses que les Catholiques, qui se saisirent en pleine paix d'Agen & de Villeneuve, dont il fut impossible de se faire rendre justice.

1577.

Villeneuve en Agenois sur le Lot.

(93) Il n'y a rien, disoit Sixte V. au cardinal de Joyeuse, que votre roi n'ait fait & ne fasse pour être moine, ni que je n'aye fait moi pour ne l'être point. Il eut jusqu'à cent cinquante valets de la chambre, *Ministros cubicularios*, dit Busbeq, Epist. 31.

(94) Par le traité qui fut fait à Bergerac, entre le roi de Navarre & le maréchal de Biron, & par l'édit qui s'ensuivit dans les derniers jours de septembre, le nombre des prêches fut diminué, l'exercice de la religion prétendue réformée défendu à dix lieues autour de Paris; les cimetiéres des Calvinistes ôtés dans cette ville; la liberté des mariages révoquée; les chambres mi-parties supprimées à Paris, Rouen, Dijon, & Rennes, &c. Le roi Henry III. l'appelloit son traité. Il ne fut fidellement observé ni d'une ni d'autre part; les Catholiques se plaignoient de leur côté, que c'étoit les Calvinistes qui en avoient été les infracteurs. *Mémoires de Nevers. ibid.*

1577. L'effet d'une paix si mal observée fu une inaction pleine de soupçons qui ressembloit bien plus à une longu suspension d'armes, qu'à une véritable paix. Ainsi se passa le reste de cett année, & une partie de la suivante.

Soit que la reine mere voulû travailler efficacement à pacifier l'état, ou qu'elle eût des desseins ca chés qui l'obligeoient de recherche le roi de Navarre, elle quitta Pa ris avec toute sa cour ; & faisant l tour des provinces, elle s'abouch avec ce prince à la Réolle & à Auch & passa même un assez long-tem avec lui à plusieurs reprises, soit

Fleix en Périgord. Nérac (95) à Coutras, au Fleix

(95) » Il y eut, dit » le Grain, à Nérac » conférence entr'elle » & le roi de Navarre » son gendre, en la- » quelle quelques ar- » ticles furent éclair- » cis, & non pas tous, » car la bonne dame » vouloit toujours te- » nir son genest d'Es- » pagne par la bride » tant qu'elle pour- » roit, néanmoins elle » caressa fort ce gen- » dre en cette confé » rence, en laquelle » y eut entr'eux pl » sieurs propos gai » lards..... La rei » mere, dit-il enco » ailleurs, lui fit u » infinité de caress » (à Saint Bris) ju » qu'à le chatouill » par les côtés. L » s'avisant du desse » de cette dame, q » étoit de tâter s » étoit couvert, ti

ſoit en d'autres endroits ; car l'année 1578 & une partie de 1579 ſe conſumérent en allées & venues, & en plaintes réciproques ſur l'inexécution des traités, qu'on enfraignoit de part & d'autre ſans beaucoup de ſcrupule. Le mélange de deux cours, qui ne cédoient en rien l'une à l'autre du côté de la galanterie, produiſit l'effet qu'on devoit en attendre. On ſe livra aux plaiſirs, aux feſtins, ballets & fêtes galantes : mais pendant que l'amour étoit devenu l'affaire la plus ſérieuſe de tous les courtiſans, Catherine ne s'occupoit que de ſa politique. Pour cette fois elle ne réuſſit point. Elle réconcilia à la vérité le roi de Navarre avec ſa femme, 1578.

» les boutons de ſon » pourpoint, & lui » montrant ſa poitrine nue. Voyez, dit-il, madame, je ne ſers perſonne à couvert. Et comme elle » le conjura de ne » plus faire la cour » aux maires de la » Rochelle, diſant que » c'étoit faire tort à » ſa grandeur, de ſe » ſoumettre ainſi à » une populace, de » laquelle il pouvoit » être ſouvent éconduit : J'y fais, ce » dit-il, ce que je » veux, parce que je » n'y veux rien que ce » que je dois. « *B. le Grain, Dec. de Henry le Grand, liv. 3. &* 4. Henri IV. y devint amoureux des demoiſelles d'Agelle & Foſſeuſe.

1578. alors très-mécontente des procédés du roi Henri III. son frere à son égard ; mais elle ne put, ni ramener ce prince à Paris, ni le porter par aucun motif à lui remettre les places de sûreté : ce qui étoit son grand objet. De cette bigarrure de politique & de galanterie, il y auroit de quoi grossir considérablement ces mémoires, mais j'avoue qu'à l'égard du premier de ces deux articles, ma jeunesse & d'autres soins plus conformes à mon âge, ne me permirent pas d'y entrer. Pour la galanterie, outre que j'en ai perdu le souvenir, il me semble que ce détail frivole d'intrigues, figureroit assez mal ici. Envie de plaire & de supplanter voilà au fond à quoi tout se réduit. Je n'omettrai pas de même quelques avantures qui ont rapport à la guerre.

La reine mere auroit pu convenir avec le roi de Navarre d'une treve, qui auroit eu lieu par tout le royaume, jusqu'à ce qu'elle se fût séparée de ce prince. Mais soit qu'à la faveur de la guerre elle crût qu'il lui seroit facile de se saisir par surprise ou par artifice de plusieurs villes, ou qu'elle trouvât cette voie plus propre

pour parvenir à ses fins, elle n'étoit pas fâchée qu'on oubliât de part & d'autre qu'on étoit en paix, & qu'on traitât ensemble sur le pied de guerre. On étoit seulement demeuré d'accord, qu'il y auroit trève par tout où seroit la cour; & les limites ne s'étendoient pas plus loin ordinairement qu'à une lieue & demie ou deux lieues de l'endroit où la reine & les princes faisoient leur résidence: ce qui causoit un contraste tout-à-fait nouveau. Ici on se combloit de politesses, & on se parloit avec la derniere familiarité. Se rencontroit-on hors de-là, on se battoit à outrance. Les deux cours étant à Auch, un jour qu'il se donnoit un bal, on vint donner avis au roi de Navarre que le gouverneur de la Réole, qui étoit un vieux gentilhomme, jusque-là zélé Huguenot, emporté par son amour pour une des filles de la reine mere, avoit trahi son devoir, & livré sa place aux Catholiques. Le roi de Navarre, qui ne voulut pas différer plus longtems à s'en venger, me fit avertir secretement avec trois ou quatre autres de sortir de la salle du bal, & de le

1578.

Sur la Garonne, en Bazadois.

Nommé Ussac.

1578. joindre dans la campagne, les armes cachées à l'ordinaire sous les habits de chasse. Nous mîmes de la partie le plus de gens que nous pûmes, prenant bien garde cependant que le bal ne s'en trouvât pas dérangé; & nous nous rendîmes près du roi, avec lequel nous marchâmes toute la nuit, & arrivâmes le matin à portes ouvrantes à Fleurance, dont nous nous saisîmes sans aucun obstacle. La reine mere, qui auroit juré que le roi de Navarre avoit couché à Auch, fut bien surprise le lendemain matin en apprenant cette expédition, & prit le parti d'en rire la premiere. » Je vois » bien, dit-elle, que c'est la revanche » de La-Réole, & que le roi de Na- » varre a voulu faire chou pour chou « mais le mien est mieux pommé. «

Il arriva depuis une avanture toute pareille, la cour étant à Coutras. Le roi de Navarre ayant résolu de se saisir de Saint-Emilion, nous envoya passer la nuit à Sainte-Foi qui n'étoit point compris dans la trève, d'où nous marchâmes vers Saint-Emilion, avec un pétard en forme de saucisson, que nous attachâmes pa

En Guyenne, proche Libourne.

Sur la Dosdogne, en Agenois.

deux embrasures à une grosse tour. Le fracas de cette machine fut si grand, que le bruit s'en fit entendre jusqu'à Coutras. La tour fut entr'ouverte, de maniere qu'elle donnoit passage à deux hommes de front, & la ville fut prise par ce moyen. La reine mere se fâcha, & dit hautement qu'elle ne pouvoit regarder ce coup que comme une insulte méditée, Saint-Emilion étant dans les bornes de la trève. La distance de Coutras à cette ville étoit telle qu'elle rendoit le cas douteux : mais le roi de Navarre, qui sçavoit que peu de jours auparavant, les bourgeois de Saint-Emilion avoient dépouillé un marchand de la Religion, que Catherine avoit déclaré de bonne prise, ne fit que rappeller ce fait, & on ne parla plus de rien. Souvent il arrivoit que les deux cours se séparoient, lorsqu'il s'étoit passé quelque chose qui donnoit à l'une des deux un sujet un peu fort de mécontentement ; mais on se rapprochoit bientôt par l'intérêt des plaisirs qui sans cela auroient langui. Le roi de Navarre mena la cour de la reine mere dans la province

1578.

1579. de Foix, où entr'autres divertissemens, il voulut lui donner celui de la chasse aux ours. On en fit peur aux dames, & leur délicatesse ne s'accommoda pas de ce spectacle. En effet il y eut tel de ces animaux, qui démembra des chevaux, d'autres qui forcerent jusqu'à dix suisses & dix fusiliers. Un dernier blessé de plusieurs coups, & acculé sur le haut d'une roche, se précipita avec sept ou huit chasseurs qu'il tenoit embrassés, & les écrasa.

Enfin la reine mere se sépara du roi de Navarre, & continuant sa route par le Languedoc, la Provence & le Dauphiné, où elle vit le duc de Savoye, elle revint à Paris, laissant tout sur le même pied qu'elle l'avoit trouvé; je veux dire, d'une paix qui ne fit qu'augmenter encore la défiance & les soupçons. Mais ce qu'elle n'oublia pas, fut de débaucher au roi de Navarre une partie de ses officiers catholiques. Lavardin, Grammont (96), & Duras furent de ce nombre. Un autre fruit

(96) Philibert de Grammont: Jean de Durefort.

de sa présence fut d'avoir si parfaitement brouillé M. le prince avec le vicomte de Turenne, qu'il le fit appeller en duel. Turenne ne se trouva sur le pré, qu'après avoir fait toutes les soumissions qu'il devoit à la qualité de ce prince. Ce combat n'eut rien de funeste. Le vicomte de Turenne reçut plusieurs coups dans un second, qui lui fut proposé par Duras (97) & Rosan. On dit dans 1579.

(97) Les deux freres, Durefort de Duras, & Durefort de Rosan, se battirent contre le vicomte de Turenne, & Jean de Gontaut de Biron baron de Salignac son second, à Agen sur la place du Gravier. Quoique les deux freres fussent maillés ils eurent du désavantage; le vicomte permit à Rosan de se relever, & Salignac à Duras de changer d'épée. Dans ce moment, neuf ou dix hommes armés fondirent sur le vicomte. & le laisserent sur la place percé de vingt-deux coups, dont pourtant il ne mourut pas : il eut même la générosité d'intercéder auprès de la reine mere pour les Duras. Le Maréchal de Damville, appellé maréchal de Montmorency, depuis la mort de son oncle, arrivée en ce tems-là, consulté sur cette action, décida avec plusieurs autres, que sans plus exposer sa vie, toutes les voies de se venger étoient permises au vicomte de Turenne contre ses adversaires. *Mémoires du duc de Bouillon: sa vie par Marsolier. De-Thou.* Brantome dans le dixiéme tome de ses mémoires, *tou-*

1579. ce tems-là, qu'ils n'avoient obligation de l'avantage qu'ils avoient eu en cette occasion sur Turenne, qu'à une finesse peu permise.

Après le départ de la reine-mere, la cour de Navarre vint à Montauban, & de là à Nérac où l'on demeura quelque tems dans l'incertitude, s'il n'étoit pas plus à propos de recommencer tout de bon la guerre. Cette cour n'étant pas moins voluptueuse que celle de France, il ne fut encore question que de plaisirs & de galanterie.

1580. On ne balança plus à reprendre les armes, si-tôt qu'on eut appris que les Catholiques s'étoient emparés par surprise de la ville de Figéac, & tenoient le château assiégé. Le vicomte de Turenne, que le roi de Navarre chargea de faire lever le siége, me dit en partant: » Monsieur, hé bien, serez-vous » des nôtres? Oui, monsieur, lui ré» pondis-je, je serai toujours des vô» tres, quand ce sera pour le service du

Ville du Quercy sur les confins de l'Auvergne.

chant les Duels p. 114. paroît douter que ce duel se soit passé de la maniere dont il vient d'être rapporté, vû la réputation d'honneur & de valeur où étoient les deux freres.

» roi, & en tout tems, quand vous » m'aimerez. « Les Catholiques surpris de la diligence des Réformés, abandonnerent Figéac. Les armes ayant été reprises de la part des Huguenots, ils firent plus de quarante entreprises, dont trois (98) seulement réussirent; celles sur la Fère en Picardie, sur Montagu en Poitou, & sur Cahors. Je ne parlerai que de cette derniere, parce que c'est la seule à laquelle j'assistai; & de toutes les attaques de villes par le pétard & la sappe, il n'y en a point de si remarquable. 1580.

Cahors est une ville fort peuplée, vaste & environnée d'eau par trois côtés. Nesins (99) en étoit gouverneur, & avoit à ses ordres plus de deux mille hommes, outre cent cavaliers bien montés, & la bourgeoisie qu'il faisoit tenir sous les armes. Il étoit sur ses gardes, comme un homme qui s'attend à être attaqué: ce qu'on reconnut par

La riviere de Lot en arrose les murs.

(98) Voyez toutes ces expéditions particularisées dans *d'Aubigné, tom. 2. liv. 4.*

(99) Le même dont il est parlé au commencement de ce livre. On croit que s'il n'avoit pas été tué dans l'attaque, en chemise à la tête des siens, le roi de Navarre n'eût pu se rendre maître de la place,

1580. un billet trouvé dans sa cassette, sur lequel il avoit mis de sa main ce peu de mots : *Nargue pour les Huguenots.* Le roi de Navarre, dont la petite armée étoit encore affoiblie par l'absence de Chouppes, & qui n'avoit pu s'ouvrir un passage par le pétard & la sappe, ne désespéra pas d'emporter cette ville. Il renforça sa troupe de tout ce qu'il trouva de gens de guerre dans Montauban, Négrepelisse, Saint Antonin, Cajare & Senevieres : ce qui ne lui donna en tout qu'environ quinze cens hommes avec lesquels il sortit de Montauban, & arriva à minuit à un quart de lieue de Cahors. Il nous fit arrêter dans un plan de noyers, où couloit une fontaine dont l'eau servit à nous désaltérer. Nous étions dans le mois de Juin, il faisoit un fort grand chaud & un tonnerre violent, mais sans pluie. Ce fut en cet endroit que le roi de Navarre disposa l'ordre de la marche, & de toute l'attaque. Deux pétardiers du vicomte de Gourdon, principal auteur de l'entreprise, secondés de dix soldats des plus déterminés des gardes du prince, marcherent avant nous, comme devant

Villes de Quercy.

N.... de Terride, vicomte de Gourdon.

nous ouvrir un paſſage dans la ville. 1580.
Ils étoient ſuivis de près par vingt autres fantaſſins, & trente cavaliers auſſi des gardes du roi, conduits par Saint-Martin leur capitaine, quarante gentilshommes commandés par Roquelaure, & ſoixante ſoldats de la garde compoſerent un autre corps, & marcherent enſuite : j'étois de cette brigade. Le roi de Navarre à la tête de deux cens hommes partagés en quatre bandes, venoit après nous. Le reſte de ſa petite armée, qui compoſoit un gros de mille à douze cens arquebuſiers, en ſix pelotons, fermoit la marche.

Charles le Clerc de Saint-Martin ; il y fut tué.

Antoine de Roquelaure.

Il y avoit trois portes à forcer qu'on ſe hâta de renverſer avec le pétard, après lequel on employoit la hache : les ouvertures ſe trouvant ſi étroites, que les premiers qui y entrerent ne purent le faire qu'en rampant ſur le ventre. Au bruit du pétard, quarante hommes armés, & environ deux cens arquebuſiers preſque nuds, accoururent pour diſputer l'entrée, pendant que les cloches ſonnant l'alarme, avertiſſoient tout le monde de ſe mettre en défenſe. En un moment les maiſons furent couvertes de gens,

1580. qui renversoient de grosses piéces de bois, les tuiles & les pierres, avec des cris redoublés de *charge, tue:* nous comprîmes qu'on s'étoit dispoſé de longue main à nous bien recevoir. Il fallut donc dès l'abord essuyer un choc qui dura plus d'un quart d'heure, & ne fut pas le moins terrible. J'y fus renversé par terre, d'une grosse pierre qui fut jettée par une fenêtre; & je me relevai à l'aide du sieur de la Bertichere & de la Trape. Nous avancions fort peu, parce qu'en la place des pelotons que nous mettions hors de combat, il en succédoit d'autres frais dans le même moment; ensorte qu'avant que d'avoir pu gagner la grande place, nous avions déja livré plus de douze combats. Mes cuissarts s'étant détachés de la mêlée, je fus blessé à la cuisse gauche. Arrivés à la place, nous trouvâmes des barricades, qu'il fallut renverser avec une peine infinie, & exposés aux décharges continuelles de l'artillerie qu'on avoit mise en batterie. Le roi ne cessa point d'être à la tête pendant toutes ces attaques. Il y rompit deux pertuisannes, & ses armes y furent mar-

quées de plusieurs coups de feu & de main. Nous en avions déja assez fait pour une belle victoire, mais à voir tout ce qui restoit à faire, on pouvoit dire que nous n'avions pas encore commencé. La ville étant d'une fort grande enceinte, & pleine d'un si grand nombre de soldats, qu'en comparaison d'eux nous n'étions qu'une poignée, à chaque carrefour, c'étoit un combat à essuyer, à chaque maison de pierre, une escalade à faire; le terrain étoit si bien défendu que le roi de Navarre ayant sans cesse besoin de tout son monde, nous n'avions pas le tems de respirer. 1580.

On aura de la peine à croire qu'il se passa cinq jours & cinq nuits entieres dans ce violent exercice. Pendant tout ce tems-là aucun de nous n'osa ni quitter ses armes pour un seul instant, ni s'écarter ni prendre de nourriture que les armes à la main, ni goûter aucun repos, si ce n'est en s'appuyant tout debout contre les boutiques pour quelques momens. A la fatigue, à l'épuisement, au poids des armes, & à l'excessive chaleur, se joignoient les blessures, qui achevoient de nous ôter

1580. ce qui nous restoit de forces. Il n'y avoit personne qui n'eût les pieds si écorchés & si pleins de sang, qu'il nous étoit impossible de nous soutenir. Les bourgeois qui ne souffroient aucune de nos incommodités, & qui s'appercevoient de plus en plus de notre petit nombre, loin de parler de se rendre, ne songeoient qu'à faire durer le combat jusqu'à l'arrivée d'un secours, qu'on leur disoit être fort proche. Ils poussoient de grands cris, & s'animoient par notre opiniatreté. Quelque peu qu'ils se défendissent ils en faisoient toujours assez pour nous obliger à nous tenir sur nos gardes, ce qui étoit achever de nous accabler. Dans cette extrémité, les principaux officiers s'approcherent du roi, & lui conseillerent de rassembler le plus qu'il pourroit de gens autour de sa personne, & de s'ouvrir une retraite. Ils redoublerent leurs instances, sur le bruit qui se répandit, & qui étoit vrai, que le secours attendu par les habitans venoit d'arriver du côté de la Barre, & qu'il seroit dans la ville si-tôt qu'il auroit eu le tems de percer le mur. Mais ce brave prince que rien ne pouvoit ab-

battre, ni faire trembler, ſurmontant 1580.
la douleur qu'il reſſentoit de ſes bleſſures, ſe tourna vers eux avec un viſage riant, & un air d'aſſurance qui en inſpiroit aux plus foibles, & ſe contenta de leur répondre : » Il eſt dit là-» haut ce qui doit être fait de moi » en cette occaſion. Souvenez-vous » que ma retraite hors de cette ville, » ſans l'avoir aſſurée au parti, ſera la » retraite de ma vie hors de ce corps. » Il y va trop de mon honneur d'en » uſer autrement, ainſi qu'on ne me » parle plus que de combattre, de » vaincre ou de mourir. «

Ranimés par les paroles & l'exemple d'un ſi brave chef, nous recommençâmes à faire de nouveaux efforts; mais il y a toute apparence que nous aurions tous ſuccombé enfin, ſans l'arrivée de Chouppes, que le roi avoit eu la précaution de mander avant l'attaque. Il apprit le danger du roi, & il ſe fit un paſſage dans la ville avec cinq ou ſix cens arquebuſiers & cent chevaux, en marchant ſur le ventre aux ennemis qui voulurent lui boucher le paſſage. Si-tôt qu'il ſe fut joint à nous, nous marchâmes enſemble vers la Barre,

Pierre de Chouppes.

1580. par où le secours ennemi s'efforçoit d'entrer. Tout ce quartier qui tenoit encore, fut forcé, & quand nous nous fûmes rendus maîtres des tours & des parapets, il ne nous fut pas difficile d'obliger les ennemis du dehors à abandonner leur entreprise, & à se retirer : après quoi les habitans ne se trouvant pas les plus forts, ils mirent les armes bas. La ville fut entierement pillée, ma bonne fortune fit tomber entre mes mains une petite boëte de fer, où je trouvai quatre mille écus en or. Dans le détail d'une action si chaude, si longue & si glorieuse au jeune prince (100) qui la conduisoit, je suis obligé de supprimer quantité de circonstances & d'actions particulieres, soit du roi, soit de ses officiers, qui paroîtroient presque des fables.

Le roi de Navarre s'en retourna à Montauban, après avoir laissé Ca-

(100) D'autres historiens conviennent que cette attaque dura cinq jours entiers, & que Henri IV. y eut un grand nombre de Soldats blessés, & soixante-dix seulement de tués. M. de Thou la rapporte un peu différemment : mais nos mémoires sont plus croyables sur ce fait.

briére (101) gouverneur de Cahors. 1580.
Il défit encore deux ou trois troupes
le l'armée du maréchal de Biron, qui
ut obligé de la tenir enfermée dans
Marmande. Pour en être plus à por-
ée le roi de Navarre vint loger à
Tonneins, d'où s'enſuivit une infinité En Agé-
le petites attaques. Les ſoldats du nois, ſur la
naréchal de Biron faiſant tous les Garonne.
ours des courſes ſur le pays enne-
ni, Henri fit un jour avancer Léſi-
nan à la tête de vingt-cinq gentils-
ommes des mieux montés, du nom-
re deſquels j'étois, juſqu'aux portes
e Marmande, comme pour faire un
éfi : ce qui n'étoit que trop ordinaire.
l nous fit ſuivre par cent arquebuſiers,
ui mirent ventre à terre ſur le bord
'un ruiſſeau, à quelque diſtance de
ous ; & il ſe tint lui-même caché dans
n petit bois un peu éloigné, avec trois
ens chevaux, les deux compagnies
e ſes gardes. Notre ordre étoit de
ire ſimplement le coup de piſtolet,
e chercher à prendre quelques ſoldats
ue nous trouverions hors des murs,
: de nous retirer vers le gros d'arque-

(101) Conſultez d'Aubigné, *tom.* 2. *pag.* 4.
r ces expéditions.

1580. busiers, d'abord qu'on commenceroit à nous poursuivre, ce que nous exécutâmes aussi-tôt que nous eûmes vû cent chevaux sortir de la place pour venir à nous, quoique ces cavaliers nous criassent d'une maniere assez insultante de les attendre. Un officier de notre troupe, nommé Quasy, qui s'entendit défier nommément, ne put s'empêcher de tourner bride vers celui qui lui faisoit ce défi, le renversa mort, y perdit lui-même son cheval & regagnoit le gros de sa brigade à pied, lorsqu'il fut attaqué par le parti ennemi entier, irrités de la mort de leur camarade. Nous marchâmes à son secours, & il y eut bientôt une mêlée des plus chaudes, pendant laquelle un de nos valets saisi de frayeur s'enfuit, & porta l'alarme au roi de Navarre, en lui disant, que nous & les arquebusiers avions été tous passés au fil de l'épée : ce qui étoit sans aucun fondement. Au contraire après quelques momens de combat les ennemis ayant apperçu les arquebusiers, qui sortoient de leur embuscade pour venir nous seconder, craignirent quelque surprise ; & croyant

qu

que toute l'armée leur alloit tomber 1580.
ſur le corps, ils ſe retirerent dans la ville. On eut bien de la peine à arrêter le courage d'Henri, qui vouloit fondre ſur l'armée ennemie pour nous venger & périr glorieuſement. Mais on lui fit de ſi fortes inſtances de ſe retirer, qu'il prit enfin ce parti à regret. Son étonnement fut grand lorſqu'il nous vit revenir, & ſa douleur le fut encore davantage d'avoir ajoûté foi à des conſeillers trop timides, ſurtout lorſqu'il vit Léſignan ſe plaindre avec beaucoup d'aigreur, d'avoir été abandonné en cette occaſion. Pour moi j'y perdis un cheval qui fut tué ſous moi.

Des nouvelles bien plus fâcheuſes ajoûterent beaucoup au chagrin du roi de Navarre. Le prince de Condé, non content de lui avoir débauché une partie de ſes troupes, & de s'être ſéparé de ſon parti d'une maniere éclatante, avoit attiré dans le ſien quelques villes du Dauphiné & du Languedoc, qu'il ôtoit à Henri pour s'en compoſer une ſouveraineté. Il avoit engagé au prince Caſimir, Aiguefmortes & Pécais, pour Villes
ſûreté du ſecours que ce prince lui Languedoc.

1580. promettoit. Et en dernier lieu il venoit de s'emparer de la Fere (102) en Picardie, dont la perte ne pouvoit être regardée du roi de Navarre d'un œil indifférent. Ce prince dont l'armée étoit déja si inférieure à celle des Catholiques, fut encore obligé de la démembrer. Il fit partir le vicomte de Turenne qui déconcerta tous les projets du prince de Condé : pour lui, il ne put plus tenir la campagne devant le maréchal de Biron, & il se renferma dans Nérac, où étoient les dames & toute la cou[r] de Navarre, toujours brillante malgré le mauvais état des affaires du roi

Cette retraite donna encore un[e] autre face à cette guerre. Sans qu'o[n] pût l'appeller guerre de campagne ni de siége, elle étoit l'une & l'autre ensemble. Biron jugeant que l[e] siége de cette place étoit une entreprise au-dessus de ses forces, ne che[r]choit qu'à y jetter l'alarme en tenan[t]

(102) Elle fut reprise incontinent par le maréchal de Matignon. On trouve dans les mémoires de la ligue, une lettre de la reine Catherine a[u] prince de Condé, p[ar] laquelle elle le reme[r]cie d'avoir pris les a[r]mes contre la cour.

ses troupes aux environs; & le roi 1580.
de Navarre bloqué dans cette ville,
ne laissoit pas de se répandre de
tems en tems dans la campagne.
Les portes de la ville ayant été fermées par son ordre, sa cavalerie lui devint inutile; & notre seule ressource fut de nous attrouper, & de faire des sorties par les guichets qu'on tenoit ouverts, pour aller attaquer des détachemens séparés de l'armée des royalistes, quelquefois à la barbe de l'armée entiére. Je repris mon premier métier de fantassin, & me mêlant avec le reste des officiers, je me trouvai à plusieurs de ces bravades, dans lesquelles il n'y a ni honneur ni gloire à acquérir: aussi étoient-elles sévérement condamnées par le roi de Navarre. On lui vint dire un jour que je venois d'être blessé & pris par un parti ennemi. Malgré sa colére, il fit partir Deschamps & Dominge pour me dégager, s'il en étoit tems encore; & il me défendit expressément de sortir de la ville sans son ordre, en me donnant les noms de téméraire & de présomptueux, que j'avoue que je ne méritois que

1580. trop ; car il y a de la folie & de l'extravagance à se précipiter dans un danger dont on ne peut sortir que par miracle. Le maréchal de Biron fit démonstration d'assiéger Nérac ; mais tout se réduisit à quelques coups de main, dont les dames furent quelque fois spectatrices de dessus les remparts, où le général ennemi, sans respect pour elles, fit tirer cinq ou six volées de canon (103) à coup perdu.

Dans le pays de Foix.

Le roi de Navarre ne laissa pas pourtant de se saisir de Monségur. Le capitaine Milon enferma cinq cens livres de poudre dans une saucisse, qu'il trouva moyen d'introduire dans un égout qui aboutissoit au fossé de la place, entre les deux principales portes. Le bout de la saucisse par lequel on devoit mettre le feu, demeura caché dans les herbes. Tout étant disposé pour faire jouer cette machine, le roi nous permit d'en aller voir l'effet qui fut merveilleux. L'une des deux portes fut jettée au milieu de la ville

(103) Un coup de canon donna contre une des portes de la ville, derriere laquelle étoit la reine de Navarre. Elle fit ôter à la paix le gouvernement de Guyenne à ce maréchal.

& l'autre cinquante pas avant dans la campagne. Toutes les voûtes furent ruinées, & le mur ayant laiſſé un paſſage à trois hommes de front, la ville fut priſe. Les ennemis paroiſſant déterminés à la reprendre, le roi m'ordonna de m'enfermer dedans avec quarante gentilshommes. Nous ne ſongeâmes qu'à bien fortifier la place de paliſſades & de retranchemens, qui puſſent nous tenir lieu de ceux que la poudre avoit ruinés : ce que nous fîmes ſans interruption, malgré la coqueluche, eſpèce de (104) maladie courante, dont nous fûmes tous fort incommodés, & moi plus que tous les autres. Nous mimes enfin la place en état de n'avoir rien à craindre des ennemis ; après quoi je retournai vers le roi de Navarre, qui voulut m'apprendre en cette occaſion, par les careſſes dont il me combla, à faire une juſte différence entre les actions militaires que le devoir autoriſe, 1580.

(104) Elle prenoit dans les reins, la tête, & ſur-tout la poitrine. La ſaignée & la purgation étoient mortelles dans cette maladie. De-Thou remarque encore que ce mal fut comme l'avant-coureur d'une peſte, qui emporta quarante mille hommes dans Paris. *Liv.* 73.

1580. & celles où l'on n'écoute qu'un mouvement fougueux & bouillant. Je voyois avec plaisir que le cœur de ce prince de jour en jour se déclaroit en ma faveur; & qu'il donnoit à un penchant naturel ce qu'il croyoit n'accorder qu'à la seule recommandation que lui avoit faite en mourant la reine sa mere, de ma personne & de ma fortune. Il récompensa quelques services legers que je lui avois rendus cette année, par une charge de conseiller de Navarre, & de chambellan ordinaire, avec deux mille livres d'appointemens: il n'y en avoit point en ce tems-là de plus considérable; & je n'avois que dix-neuf ans. Mais le feu de la jeunesse me fit commettre une faute, qui devoit me faire perdre pour toujours les bonnes graces de ce prince.

Je soupois avec Beauvais, fils du gouverneur du roi de Navarre, & un officier nommé Usseau, qui prirent querelle ensemble, & résolus de se battre, me priérent de leur en faciliter les moyens & de tenir leur dessein secret. Au lieu d'aller incontinent en avertir le roi, dont toute l'attention étoit d'empêcher ces com-

bats, qu'un faux point d'honneur ren- 1580.
doit en ce tems-là si communs, j'eus l'imprudence de leur promettre l'un & l'autre; & ayant inutilement essayé de les raccommoder, je les menai moi-même sur le pré, où ils se firent tous les deux une dangéreuse blessure. Le roi de Navarre qui aimoit Beauvais, fut extrêmement irrité de la part que j'avois à cette affaire; & m'ayant envoyé chercher, il me dit avec indignation que je tranchois du souverain jusques dans sa cour, & que s'il me rendoit justice, je méritois qu'il me fît couper la tête. J'aurois effacé ma faute par un simple aveu; j'y en joignis une seconde plus grande. Piqué de la menace du prince, je lui répondis étourdiment, que je n'étois ni son sujet, ni son vassal. Je le menaçai à mon tour de quitter son service; & ce prince n'ayant répondu à mon insolence que par un juste mépris, j'allois en ce moment me séparer, & peut-être pour toujours, de la personne de ce bon prince, si les princesses n'eussent entrepris de faire ma paix auprès du roi, qui écouta l'amitié qu'il avoit pour moi, & se contenta de me faire sentir

1580. la grandeur de ma faute, en me recevant pendant quelque tems avec beaucoup de froideur. Enfin lorſqu'il ſe fut convaincu que le regret que je lui témoignois étoit ſincere, il reprit pour moi ſes premiers ſentimens. Ce trait de bonté me faiſant connoître combien ce prince ſi doux méritoit d'être ſervi, je m'attachai plus fortement à lui ; & je réſolus de cet inſtant de n'avoir jamais d'autre maître. Mais je m'en vis éloigné pour quelque tems, par une promeſſe aſſez imprudente, que j'avois faite au duc d'Alençon.

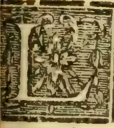
Fin du premier Livre.





MEMOIRES DE SULLY.

LIVRE SECOND.



LA reine-mere fertile en projets pour la grandeur de sa maison, (1) & plus encore pour ses desseins particuliers, ayant perdu l'espérance de marier le dernier de ses fils avec la 1580.

(1) On trouve à ce sujet dans M. de Thou, liv. 96. qu'avant que le duc d'Anjou fût appellé à la couronne de Pologne, Catherine qui vouloit d'une maniére ou d'une autre, le faire souverain, avoit envoyé François de Noailles demander au grand seigneur, qui étoit alors Selim, le Royaume d'Alger pour ce prince. On devoit y joindre la Sardaigne, obtenue de l'Espagne en échange de la Navarre, dont on lui assuroit la possession; & on eût donné au roi

1580. reine d'Angleterre, avoit tourné toutes ses vues vers la Flandre, dont elle avoit entrepris de le rendre souverain. Elle avoit fait au commencement plusieurs tentatives inutiles auprès des Flamands, qui croyant pouvoir appaiser les ressentimens de l'Espagne, (2) en se donnant pour maître du moins un prince de la maison d'Autriche, déférerent cet honneur à l'archiduc Mathias, malgré la puissante brigue de Catherine. L'archiduc étoit un prince foible, absolument destitué des qualités nécessaires à un souverain, sur-tout en cette occasion, où il s'agissoit de payer de sa personne. On conçut du mépris pour lui; & il acheva de se rendre odieux à la noblesse, en préférant hautement à tous les seigneurs, le prince d'Orange, qu'il déclara lieutenant

Guillaume de Nassau, prince d'Orange.

de Navarre pour équivalent de ses droits sur ce royaume, d'autres biens en France.

(2) La révolte des Provinces-Unies contre l'Espagne, dont on verra toutes les suites dans ces mémoires, paroît avoir commencé par un soulevement, & une confédération qui s'y firent en l'an 1566, dont l'objet étoit d'empêcher l'établissement de l'inquisition dans tout ce pays. *Mss. de la Bibliothéq. du roi, Vol. cotté 9981.*

général de ses armées. Les Flamands dégoûtés de ce nouveau maître, ne songérent plus qu'à s'en défaire. Ils jettérent les yeux sur Monsieur, comme sur un prince capable de les soutenir par lui-même, & par la puissante protection de la France. 1580.

Il étoit à Coutras lorsque les députés des Provinces-Unies vinrent lui faire leur offre. Il l'accepta avec joie, & il ne différa de passer dans les Pays-Bas, que jusqu'à ce qu'il pût y paroître avec un cortége convenable à sa naissance. Dans cette vûe, il commença à solliciter fortement tout ce qu'il y avoit de seigneurs & de gentilshommes distingués à la suite du roi de Navarre. La plûpart des Catholiques s'attachérent à lui, & l'espérance d'une paix solide & durable, dont la reine-mere avoit soin d'entretenir les Protestans, fit aussi que plusieurs de ceux-ci lui promirent de le suivre. Fervaques & la Rochepot, tous deux mes parens, s'engagerent avec lui, & pour me mettre de la partie, ils me représentérent qu'après le malheur qui venoit de m'arriver de perdre mon pere, je devois prendre le soin de recueillir

Antoine de Sully, sieur de la Rochepot.

1580. la succeſſion du vicomte (3) de Gand, qui m'avoit deshérité pour cauſe de Religion, & de chercher à rentrer en poſſeſſion de pluſieurs autres biens, que ma famille pouvoit prétendre en Flandre, & que la protection du nouveau ſouverain pouvoit ſeule me procurer. A ces motifs ils ajoûtérent de la part de Monſieur, une promeſſe de douze mille écus pour me mettre en équipage. Je me rendis à leurs ſollicitations, & je donnai ma parole. Il ſe paſſa depuis, par les différenres conjonctures, une eſpace de tems aſſez conſidérable, avant que Monſieur pût aller en Flandre. Enfin tous les obſtacles ayant été levés (4) & les Flamands redou-

(3) Hugues de Melun, vicomte de Gand, grand-pere maternel de M. de Sully.

(4) Par la paix conclue au Fleix, château ſur la Dordogne, entre le roi de Navarre & le duc d'Anjou. Les Proteſtans auxquels la derniere guerre n'avoit pas été favorable, y conſentirent ſans peine. Le duc d'Anjou la ſouhaitoit ardemment pour l'exécution de ſes deſſeins dans les Pays-Bas. Elle ſe fit au mois de Novembre. Les articles en demeurérent ſecrets, & apparemment furent peu importans. Les villes de ſûretés reſtérent aux Calviniſtes par une prolongation de ſix ans.

ſant leurs inſtances, ce prince nous 1580.
ſ reſſouvenir de notre engagement,
& nous manda de nous rendre auprès de lui.

J'allai prendre congé du roi de Navarre; & j'eus avec ce prince, ſur mon départ & ſur le ſujet de mon voyage, une longue converſation, à laquelle je n'ai jamais penſé depuis, ſans être pénétré des ſentimens de généroſité & d'affection qu'il me témoigna, & ſans admirer la pénétration de ſon eſprit & la juſteſſe de ſes conjectures. » C'eſt à ce coup, me dit-il, auſſi-tôt que je lui eus parlé de le quitter, que nous allons vous perdre tout-à fait; vous allez devenir Flamand & Papiſte. « Je l'aſſurai que je ne ferois ni l'un ni l'autre; mais que j'aurois un reproche éternel à me faire, ſi faute de cultiver mes parens, & pour éviter un peu de peine, je me voyois fruſtré des grands biens qui pouvoient me revenir des maiſons de Béthune, de Melun & de Horn. (5) Que ce motif ſeul me portoit à ſuivre Monſieur,

(5) Anne de Melun, mere de l'auteur, étoit fille de Hugues, vicomte de Gand, & de Jeanne d'Horn,

1580. & ſeulement pour un tems ; après le quel je lui jurois que rien ne ſeroit plı capable de m'empêcher de ſuivre mo inclination, en m'attachant à ſa ſeul perſonne ; & que pour peu qu'il eí beſoin de moi, je quitterois la Flandı à ſon premier ordre. Enſuite il m'entr tint des prédictions qui lui avoient éı faites, qu'il ſeroit un jour roi de Fraı ce ; & je lui dis à mon tour, qu'on m' voit prédit une grande fortune. J'ai (long-tems le foible d'ajoûter quelqı foi à ces prétendues prophéties. Po le roi de Navarre qui croyoit qı la Religion doit nous inſpirer du m pris pour tous ces *méchans pronoſ queurs*, c'eſt ainſi qu'il les appelloiı il avoit au-dedans de lui-même ı oracle bien plus ſûr ; c'eſt une co noiſſance parfaite du caractere & ı la perſonne de Monſieur, & une ſ gacité qui lui dévoiloit preſque l' venir. » Il me trompera, dit-il
» s'il remplit jamais l'attente qu'ı
» conçoit de lui ; il a ſi peu de co
» rage, le cœur ſi double & ſi m
» lin, le corps ſi mal bâti, ſi pı
» de grace dans ſon maintien, ta
» d'inhabileté a toutes ſortes d'exe

» cices, que je ne saurois me persua- 1580.
» der qu'il fasse jamais rien de grand. «

Le roi de Navarre avoit eu le tems de connoître à fond ce prince, lorsqu'ils étoient retenus prisonniers ensemble. Sa mémoire lui rappellant en ce moment une infinité de traits qui lui donnoient lieu de conjecturer qu'infailliblement il échoueroit dans un dessein si noble & si hazardeux, il me raconta qu'il étoit arrivé à Monsieur de heurter contre le pilier en courant la bague, & en maniant son cheval, de se laisser tomber si lourdement, que son écuyer ne put lui sauver la honte d'une chute si mal adroite, qu'en coupant promptement & subtilement les rênes de son cheval; qu'il ne réussissoit pas mieux à la danse, à la chasse, & à tous les autres exercices; & qu'au lieu de se rendre justice sur ces défauts naturels, & de les effacer en quelque maniére par beaucoup de modestie & d'ingénuité, sa haine s'allumoit d'abord secrettement, contre tous ceux qui étoient plus favorisés que lui de la nature. Le roi de Navarre étoit en état d'en rendre de bons

1580. témoignages. La préférence que les dames lui donnoient en tout ſur le frere du roi, ſes rivalités avec ce prince au ſujet de madame (6) de Sauves, d'autres démêlés de cour ſemblables, l'avoient rendu l'objet de la jalouſie de Monſieur. Toutes ces particularités dont il m'entretint, peu conſidérables en ſoi, ont ceſſé de me paroître telles, lorſque j'ai

(6) N.... de Beaune de Samblançay, mariée à Simon de Fizes, baron de Sauves, conſeiller d'état, & premier ſecretaire des commandemens, mort le 27 Novembre 1579. Elle a rendu ce nom fort connu par ſes galanteries. Elle ſe remaria en ſecondes nôces au marquis de Noirmoûtier. » Un » ſoir, dit l'hiſtorien » Mathieu, que le » duc d'Alençon étoit » auprès d'elle, le roi » de Navarre lui dreſ- » ſa un tour de page, » de ſorte qu'en ſe re- » tirant, il heurta » quelque choſe ſi ru- » dement qu'il en « eut l'œil tout meur- » tri. Le lendemain, » de loin que le roi de » Navarre le rencon- » tra, il s'écria : Eh ! » qu'eſt cela, mon » Dieu ? à l'œil ! à » l'œil ! quel accident. » Le duc lui répondit » bruſquement : Ce » n'eſt rien ; peu de » choſe vous étonne. » L'autre continue de » le plaindre ; le duc » piqué d'ailleurs, s'a- » vance, & feignant » de ne penſer qu'à ri- » re, lui dit à l'oreil- » le : quiconque dira » que je l'ai pris où » vous penſez, je le » ferai mentir. Sou- » vray & Du-Guaſt » les empêchérent de » ſe battre. « *Tom. 1. liv. 7. p. 409.*

ongé que toutes les vues du roi de 1580.
Navarre avoient été parfaitement juſtifiées par l'événement. Il finit par me dire qu'il s'appercevoit bien, que Catherine avoit un deſſein formé d'exterminer le parti Proteſtant, & que dans peu il auroit beſoin de ſes fidéles ſerviteurs. Il m'embraſſa en achevant ces paroles, & me ſouhaita un voyage plus heureux, qu'il ne devoit l'être pour notre chef. Je tombai à ſes genoux, & je lui proteſtai en lui baiſant la main, que j'étois prêt de verſer tout mon ſang pour lui. J'allai auſſi ſaluer les reines; enſuite je pris la poſte & me rendis à Roſny.

J'envoyai à Paris Maignan mon écuyer, m'acheter des chevaux. Je n'en ai point eu depuis de pareils à ceux qui me furent amenés : l'un étoit un cheval d'Eſpagne, noir, qui n'avoit pour toute marque qu'une tache blanche à la feſſe droite : le ſecond étoit un cheval de Sardaigne, à qui la nature avoit donné l'inſtinct de défendre celui qui le montoit; il rouloit les yeux, & ſe jettoit la bouche béante ſur l'ennemi, qu'il ne quittoit qu'après l'avoir terraſſé. Com-

1580. me une partie des domaines de Mon-
ſieur s'étendoit aux environs de Roſ
ny, je trouvai l'occaſion de profite
de l'offre que ce prince m'avoit fait
dans un reſte de bois dont je lui de
mandai à traiter à mon profit; ce qu
me produiſit une ſomme de quarant
mille francs, avec laquelle je mis e
quinze jours toute ma troupe en pied
Elle étoit compoſée de plus de quatre
vingt gentilshommes, dont quelques
uns me ſuivoient volontairement, &
les autres recevoient de moi une per
ſion de deux cent livres au plus. Ave
ce cortége j'allai joindre Monſieur
qui nous attendoit dans ſon châtea
de la Fère en Tartenois, d'où aprè
quelques chaſſes de daims, nous ma
châmes vers Saint-Quentin, lorſqu
toutes ſes troupes furent aſſemblées.

Alexandre Farneſe, duc de Parme.

Le prince de Parme étoit ave
toute ſon armée aux environs d
Cambrai, qu'il tenoit bloquée. C'é
toit une occaſion à tous les brave
de notre armée de ſe ſignaler, & cha
cun ſouhaitoit de commander le pre
mier parti qu'on enverroit à la dé
couverte. Cet honneur m'échut pa
l'ordre que Fervaques, grand mar

Guillaume de Hautemer de Fervaques.

hal des logis, mon parent & mon ami, 1580.
voit mis dans l'armée ; mais il me fut
ıutile. Je revins ſans avoir fait aucun
riſonnier ; il ne ſortit perſonne des
gnes des aſſiégeans, quoique j'en paſ-
ıſſe aſſez près pour eſſuyer pluſieurs
écharges. Le vicomte de Turenne
n ſentit une ſecrette joye, parce que
avois refuſé l'offre qu'il m'avoit faite
e ſe joindre à moi, ſi je voulois atten-
re juſqu'au lendemain. Il prit cent
entilshommes d'élite, avec leſquels
s'avança vers Cambrai, ſe flattant
e ne pas faire une démarche inutile.
'effet n'y répondit pas. Cette belle
oupe eut le malheur d'être défaite
ar quatre-vingt ou cent hommes de la
ompagnie de M. De Roubais, (7) de
ı maiſon de Melun, qui ſervoit dans

(7) Robert de Me-
.n, marquis de Rou
ais ou Robeck, gé-
éral de la cavalerie
ſpagnole. Le deſſein
u vicomte de Turen-
e, étoit de ſe jetter
ans Cambrai. Voyez
es mémoires, *p.* 311.
& *ſuiv.* Il y marque,
u'il aima mieux ſe
endre priſonnier de
M. de Robeck que du
roi d'Eſpagne, ce qui
fit durer ſa priſon
deux ans & dix mois,
parce que l'Eſpagne
appréhenda qu'après
que Robeck auroit
touché la rançon du
vicomte, qui fut de
cinquante-trois mille
écus, il ne quittât ſon
ſervice.

1581. l'armée ennemie: dix ou douze de
nôtres furent faits prisonniers, entr
autres, (8) Vantadour & le vicomt
de Turenne lui-même.

Monsieur s'avançoit cependant dans l'intention de livrer bataille a général ennemi: mais celui-ci s'éto posté si avantageusement, qu'on n'er treprit pas de le forcer; & dès la nu suivante il leva le blocus, & se retir vers Valenciennes sans perdre un so dat, & laissant encore derriere lui le passages si bien gardés, qu'il ne cra gnoit pas d'être joint. Monsieur entr dans Cambrai, & fut reçu avec magn ficence par le gouverneur, qui éto d'Inchy. Câteau-Cambresis refusa de rendre, & fut emporté d'assaut. Mo sieur qui vouloit dans ce commence ment donner des marques de douceu qui le fissent aimer, défendit sous d très-grandes peines les violences cor tre le sexe, qui sont les malheureu droits de la guerre; & craignant qu ces ordres ne fussent pas plus capable

Charles de Gaure, sieur d'Inchy.

(8) Anne de Levis depuis duc de Vantadour, chevalier des ordres du roi, gouverneur du Limosin & lieutenant-génér en Languedoc, mo en 1622.

1581.

e mettre un frein à la brutalité du sol-
at que la peste dont ce fort étoit in-
fecté, il donna les églises pour asyle,
y mit des sauve gardes. Une jeune
lle fort belle, vint se jetter entre mes
as comme je me promenois dans les
es, & me tenoit serré, en me conju-
nt de la garantir de quelques soldats,
i s'étoient cachés, disoit-elle, lors-
'ils m'avoient apperçu. Je la rassu-
i, & m'offris de la conduire dans la
emiere église. Elle me répondit
'elle s'y étoit présentée, mais qu'on
avoit pas voulu la recevoir, parce
'on sçavoit qu'elle avoit la peste Je
vins froid comme un marbre à cette
éclaration, & la colere me redonnant
es forces, je repoussai d'entre mes
as cette fille qui m'exposoit à la
ort, lorsqu'elle avoit une raison de
faire respecter qui me paroissoit sans
plique; & je m'enfuis m'attendant à
ut moment d'être saisi de la peste.
Monsieur ayant attaqué les passa-
es d'Arleux (9) & de l'Ecluse, j'y fis

(9) On peut voir le
tail de toute cette
pédition de Mon-
ur en Flandre dans
plusieurs historiens,
qu'il seroit trop long
de nommer.

1581. quelques prisonniers, que je renvoy
sans rançon, lorsque je sçus qu'ils a
partenoient au marquis de Roub
mon cousin. Roubais qui n'ignor
pas les droits que j'avois sur les bie
du vicomte de Gand, qu'il avoit us
pés, reçut mal cette générosité ; » P
» dieu, dit-il, ces civilités sont bel
» & bonnes, mais s'il étoit pris
» porte sa rançon avec lui. « Ce m
heur, que j'avois lieu de craindre,
seroit pourtant arrivé deux jours ap
à l'attaque d'une chaussée, si Sesse
n'eût fait à propos une charge,
me tira d'un fort grand danger.

Le prince de Parme ayant sép
son armée dans les Pays-Bas, Mo
sieur revint à Cambrai, où il usa e
vers d'Inchy d'une perfidie bien p
digne d'un grand prince, dont to
tes les paroles doivent être si invi
lables, qu'on n'ait pas seulement
pensée de le soupçonner sur le ch
pitre de la bonne foi. Il se pria à
ner chez ce gouverneur, qui fit u
dépense excessive pour le recev
dans la citadelle, d'une maniere co
venable à son rang. Il nous inv
plus de soixante à faire compagi

prince, qu'il traita avec autant de 1581.
randeur que de magnificence. On
i vint dire pendant le repas, qu'il
présentoit des gardes de Monsieur
pur entrer. D'Inchy auroit cru man-
uer à une partie essentielle à sa récep-
on, s'il les avoit renvoyés. Il don-
a ordre qu'on laissât entrer tout ce
ui viendroit de la part de Monsieur,
ui étoit, disoit-il, le seul maître dans
château. Il disoit plus vrai qu'il ne
ensoit. Après ceux-ci il en vint d'au-
es, & encore d'autres, jusqu'à ce que
partie se trouvant la plus forte, ces
rdes de Monsieur désarmérent ceux
e M. d'Inchy, & se saisirent du châ-
au. Tout cet arrangement étoit de
nvention de Monsieur, qui comptoit
la part de ce gouverneur sur une
cérité, que lui-même ne connoissoit
s. Lorsque d'Inchy ne put plus dou-
r de son malheur, il fit des plaintes
eres à Monsieur, qui pour toute
ponse le paya d'un rire insultant
son accent Picard, & le fit sortir
château qu'il donna à (10) Ba-

(10) Jean de Mont-, fils naturel de an de Montluc, évêque de Valence; il en sera parlé dans la suite.

1581. lagny. Il crut avoir aſſez dédommag d'Inchy, par le don de la ville & d duché de Château-Tierry : mais c gentilhomme, qui vit la différence d ce qu'on lui donnoit avec ce qu'on l ôtoit, ſe livra au déſeſpoir & cherch la mort qu'il trouva peu après dan une eſcarmouche.

Enſuite Monſieur repaſſa en Fran ce, malgré les prieres des habitans d pays, qui l'aſſuroient qu'après la pri de cinq ou ſix places, les ſeules qui fu ſent de quelque conſéquence, toute Flandre ſe rendroit à lui. C'étoit pour préparer au voyage d'Angleterre, qu fit en effet très-peu de tems après. To tes les hiſtoires ont parlé de la réce tion que lui fit la reine (11) Elizabet

(11) On ſçait que la reine d'Angleterre laiſſa de cette maniere une partie des princes de l'Europe ſe flatter de l'eſpérance de l'épouſer, & qu'elle n'en vint jamais juſqu'à la concluſion, ſoit par politique, ſoit par des raiſons purement naturelles : c'eſt une queſtion qui n'eſt pas encore dé dée. Monſieur y pa l'hyver de 1581. & paſſa en Flandre printems de 158 Voyez le détail de voyage & celui toutes les négoc tions pour ce mar ge, fort au long d les mémoires de N vers, *tom.* 1. *pag.* 4 603.

&

1582.

& de l'eſpéce d'engagement qu'il contracta avec elle. Je n'en dirai rien, quoique j'aye été de ce voyage.

D'Angleterre Monſieur repaſſa en Zélande, flatté de mille agréables eſpérances. Il vint à Lillo, puis à Anvers, où il fut couronné duc de Brabant par le prince d'Orange, aſſiſté du prince Dauphin, & de toute la nobleſſe du pays, qui faiſoit éclater ſa joie en mille maniéres. Cette affection des Flamands pour Monſieur eut un terme bien court. Le prince d'Orange, le ſeul qui fut encore plus aimé que lui du peuple, ayant été manqué d'un coup de piſtolet (12) dans ſa chambre à Anvers, la populace qui crut ne pouvoir accuſer de ce coup que les François, ſe ſouleva, & voulut faire main-baſſe ſur eux. Monſieur ne trouva de ſûreté, qu'en ſe réfugiant chez le bleſſé. Lorſque la véritable

Fort ſur l'Eſcaut.

François de Bourbon, fils du duc de Montpenſier.

(12) Le 18 Mars 1582, par Jean de Jaureguy Baſque de [illegible]ion, le coup lui perça la mâchoire de part en part. Le meurtrier fut tué par les gens du prince d'Orange, qui vinrent au bruit, dans le tems qu'il tiroit un poignard pour l'achever. *Chron. Piaſecki.*

1582. cause de cet (13) assassinat eut été découverte, il n'y eut point d'excuses ni de satisfactions que les bourgeois ne fissent à Monsieur, de l'injustice de leurs soupçons, & de la révolte qu'ils avoient causée. Mais cet outrage étoi demeuré trop fortement imprimé dan le cœur de Monsieur. Il se promi bien à lui-même, qu'il s'en venge roit d'une maniere éclatante. Le prin ce d'Orange n'étoit pas un homm qu'on trompât aisément; dès ce mo ment il commença à être sur ses ga des, parce qu'il lut dans le cœur d prince son ressentiment, & la hai envenimée qu'il portoit à tous les Pr testans en général.

Pour moi j'en avois déja eu perso nellement des preuves qui jointes a autres sujets de plainte que me don Monsieur, me dégoûtérent totaleme de son service. Je m'étois au comme cement attaché uniquement à sa pe

(13) On connut par les papiers qu'il avoit dans ses poches, qu'il étoit Espagnol: ce qui appaisa le peuple prêt à faire main-basse sur les François. *Mémoires d'Aubery du Mauri* le peuple crioit d les rue: » Voici « » nôces de Paris: » lons tuer ces m » sacreurs. « *M tom. 1. l. 7. à la fin*

ſonne, & pour lui plaire je n'épargnai 1582.
ni ſoin ni dépenſe. Je crus pouvoir lui parler de mes prétentions à la ſucceſſion du vicomte de Gand, qu'il dépendoit de lui de me faire tomber. Il fit le froid à cette propoſition ; il uſa de remiſes, & enfin prenant ſon parti un jour que je redoublois mes inſtances, il me dit tout-à-fait cavalierement qu'il ne pouvoit pas en gratifier deux perſonnes à la fois, & que le prince d'Epinoy (14) mon couſin, avoit obtenu ſans peine ce qui me coûtoit tant d'aſſiduités. Il y avoit dans cette réponſe quelque choſe de bien plus piquant que le refus ; j'en fus vivement frappé, & peu de jours après je ſçus au juſte quelle part ſes officiers Proteſtans & moi avions dans ſon cœur, lorſque je lui entendis dire publiquement, qu'il venoit de chaſſer de ſon conſeil d'Avantigny le dernier des Huguenots, à qui il confioit ſes ſecrets, & que cela le mettoit fort à ſon aiſe.

Dès-lors je ſongeai à quitter ce prince ingrat. Et en attendant l'occaſion de re-

(14) Robert de M.-n, prince d'Epinoy, fils du Marquis de Richebourg.

1583. passer en France, je m'attachai au prince d'Orange, dans lequel je trouvai tout ce qui manquoit à Monsieur. Je me souviens que peu de jours avant la trahison d'Anvers, étant chez ce prince avec Sainte Aldegonde, & un Ministre nommé Villers, il nous dit en parlant de Monsieur, & des Catholiques qui le gouvernoient: » Ces gens ont » des desseins pernicieux, & pour eux » & pour nous, où, à mon avis, ils ne » trouveront pas leur compte. Je vous » prie, Monsieur, ajoûta-t'il, en se tour» nant vers moi, de ne vous pas éloi» gner de mon logis. « Il pensoit juste & sa diligence achevant ce que sa pre voyance avoit commencé, Monsieu eut la double honte d'une (15) trahiso manquée. Ayant fait assembler so armée dans la plaine, il sortit d'Ar vers un jour du mois de Février, so

Philippe Marnix, sieur de Sainte-Aldegonde.

(15) On tentoit au même tems, par ordre de Monsieur, la même chose sur les principales villes de Flandre. Le projet réussit sur Dunkerque, Dixmude, & Dendermonde, & manqua sur Bruges, Ostende, Nieupor, & *De Thou, liv.* 77. M le duc de Montpen sier & le Maréchal Biron, firent inutil ment tous leurs forts pour détourn Monsieur de cette e treprise. *Math. ibid.*

prétexte d'en faire la revue, & ordonna à ses soldats de rentrer dans la ville par les portes qu'il avoit à sa disposition, & de s'en rendre les maîtres à main armée. En effet tous ces soldats se jetterent dans Anvers, comme dans une ville emportée d'assaut, en criant *tue, tue, ville gagnée, vive la Messe :* mais le triomphe fût de courte durée. Le prince d'Orange qui veilloit sur toutes les démarches de Monsieur, donna si bon ordre par-tout, ou plutôt fit si bien exécuter ceux qu'il y avoit mis de longue main, que les soldats de Monsieur furent repoussés, taillés en piéces, ou précipités presque tous; car la frayeur s'étant mise parmi eux, ceux qui ne purent sortir par les portes, que la grande quantité de cadavres avoit bouchées, se jetterent du haut des murailles. 1583.

J'étois monté à cheval sur les deux heures après midi, pour aller joindre Monsieur dans la campagne. Je n'étois pas encore sorti de la ville, lorsque j'entendis les premiers cris des aggresseurs, & que presqu'aussi-tôt après je rencontrai le prince d'Orange, qui me dit, & à quelques gentilshommes

1583. françois de la religion qui étoient avec moi, de nous retirer chez lui. Comme françois, il n'y avoit que du danger à courir pour nous dans la ville en ce moment; comme huguenots, il n'y en avoit pas moins de la part de l'armée françoise, si elle fût demeurée en possession de la ville. Nous suivîmes son conseil, & nous ne le revîmes qu'après qu'il eut rétabli parfaitement le calme dans la ville. Tous les soins qu'il se donna pour appaiser les Flamands & pour leur faire oublier une démarche si inexcusable, sont autant de preuves qu'il ne se porta qu'à regret & à son corps défendant, à une action qu'aucun françois ne désaprouva. Il ne tint pas à lui que le parti Protestant en Flandre ne se raccommodât avec Monsieur: & pour nous après avoir sçu que notre intention étoit de joindre ce prince, il nous mit tous en état de le faire sans risque.

Nous le trouvâmes fort embarrassé dans les environs de Malines, dont les habitans en lâchant leurs écluses avoient fait un grand marais. Il y périt bien quatre ou cinq mille homm

de son armée, & autant de chevaux, 1583.
de faim & de froid, dans une saison aussi rigoureuse. Monsieur ne laissa pas de demeurer encore cinq ou six mois en Flandre depuis cette funeste entreprise; mais son armée avoit été si considérablement diminuée, le reste étoit si délabré, les villes étoient si bien sur leurs gardes, & pour comble de malheur, le prince de Parme revenoit si supérieur, que Monsieur fut enfin obligé de repasser en France, avec M. le duc de Montpensier & le maréchal de Biron, ne laissant de lui dans tous les Pays-bas, que la mémoire d'un nom justement détesté. Malheur à tout prince assez imprudent, pour ne pas pouvoir cacher sa haine contre ceux dont le service lui devient nécessaire. Mais disons tout d'un coup à l'avantage de la vertu, qu'elle est, tout bien considéré, ce qui assure de la maniere la plus infaillible, le succès aux grandes entreprises. La sagesse, l'équité, la bonne discipline, l'ordre, le courage, le bonheur, toutes choses que la vertu fait naître dans l'ordre qu'elles sont marquées ici; voilà tout l'enchaînement des actions des hommes vérita-

1583. blement grands. La marche de ceux qui ſe parent injuſtement de ce beau nom, n'offre au contraire que témérité & opiniatreté, compagne de l'aveugle ambition, qu'yvreſſe de leur puiſſance, vaine confiance en leurs talens, préſomption de leur bonne fortune; tous effets de la flaterie, qui pour l'ordinaire, ne ſubjugue ſi impérieuſement perſonne que ces prétendus Héros, qui ſe croyent nés pour ſubjuguer tout le monde.

Claude de Barlaymont ſieur de Hautepenne.

Je ne voulus pas quitter la Flandre ſans voir les lieux qui avoient donné naiſſance à mes ancêtres. Je pris un paſſeport du comte de Barlaymont, & je vins à la Baſſée chez madame de Maſtin ma tante. Elle me reçut comme un neveu qu'elle avoit deshérité, parce qu'il ne croit ni en Dieu, ni en ſes ſaints, & qu'il n'adore que le diable; c'eſt l'idée que le pere Silveſtre, cordelier, grand prédicateur & directeur de cette dame, avoit jugé à propos de lui donner de tout Proteſtant, & elle le croyoit ſur ſa parole. Elle me mena voir une abbaye qu'elle avoit fondée; & en me montrant les tombeaux de quelques-uns de mes ayeux, qu'elle y

voit fait placer, elle prit de là occa- 1583.
ion de me parler de ma croyance. Si
e fus ſurpris de lui entendre débiter
es rêveries que le pere Silveſtre lui
voit miſes dans la tête, elle ne le fut
as moins lorſque pour la détromper
e lui récitai le ſymbole, & toutes les
rieres qui nous ſont communes avec
es Catholiques romains. Les ſenti-
iens de la nature ſe réveillerent dans
'eſprit de cette dame avec ceux de la
aiſon ; elle n'avoit manqué à mon
gard que par ſa grande ſimplicité.
Elle m'embraſſa les larmes aux yeux,
& me promit que non-ſeulement elle
n'aſſureroit tous ſes biens, mais en-
ore qu'elle me feroit rendre ceux du
icomte de Gand. Elle parloit ſincé-
ement ; ſans doute que le pere Syl-
eſtre trouva des raiſons encore meil-
ures, pour détourner l'effet de ſes
onnes intentions, car rien de tout ce
u'elle m'avoit promis ne s'exécuta.

J'avois ſur-tout une envie particu-
ére de voir la ville de Béthune, pa-
ie & ancien domaine de mes ancê-
es, qui y poſſédérent long-tems des
ens conſidérables. La trahiſon dont
Monſieur avoit uſé avec la ville

1583. d'Anvers tenoit en soupçon toutes les autres villes des Pays-bas. On ne me laissa entrer dans Béthune, qu'après que j'eus montré mon passeport, déclaré mon nom, & fait voir que je venois de chez madame de Mastin : ce qui produisit un effet auquel je ne m'attendois pas. Je prenois le chemin de l'hôtellerie où pend pour enseigne l'écu de la maison de Béthune, lorsque je vis venir à moi un peloton de gens armés, qui me causa quelque appréhension. C'étoit les bourgeois de la ville, qui pleins de respect pour le sang de leurs anciens Seigneurs, n'avoient pas plutôt sçu qui j'étois, qu'ils avoient jugé à propos de me faire tous les honneurs possibles, & m'apportoient un présent en vin, en pâtisserie & en confitures. Je ne partis de cette ville qu'après l'avoir visitée exactement, & avoir examiné avec un secret plaisir tous les monumens publics & particuliers, qui conservent à la postérité la mémoire des bienfaits de mes peres pour cette ville, & celle de sa reconnoissance.

La Flandre n'ayant plus rien qui m'arrêtât, je revins en France, pr

nant le droit chemin de Rosny, où je ne fis presque que passer. Je me remis en marche pour la Guyenne, plein de joie de rejoindre, après une si longue absence, le roi de Navarre. Ce prince me reçut d'une maniére qui ne me permit pas de douter qu'il ne fût sensible à mon retour. Il voulut que je lui contasse toutes mes avantures & celles de Monsieur. » Eh bien! me dit-il ensuite, » n'est-ce pas là l'accomplissement de » tout ce que je vous dis de ce prince » à Coutras? Mais le vicomte de Turenne que je dissuadai autant qu'il » me fut possible de le suivre, y a encore plus mal fait ses affaires que vous. « 1583.

L'expédition de Monsieur dans les Pays-bas avoit irrité l'Espagne, au point de lui faire songer à rechercher l'amitié du roi de Navarre, & de lui offrir ses secours pour recommencer la guerre contre les Royalistes de France. Il en reçut la proposition à Hagemau, où il étoit allé voir la comtesse de (16) Guiche: car il étoit alors dans le fort de

Dans l'Evêché d'Aire en Gascogne.

(16) Dianne Dandoins, vicomtesse de Louvigny, &c. épouse & ensuite veuve de Philibert, comte de Grammont. Il est marqué dans les observations sur les

1583. sa passion pour cette dame. La défiance qu'avoit Henri de tout ce qui lui venoit d'Espagne, & sa haine naturelle pour cette cour, l'empêcherent d'y ajoûter foi. Je ne voudrois pas être caution de la sincérité des Espagnols, toutes les fois qu'ils firent faire à ce prince des offres par Bernardin de Mandoce, le chevalier Moreau & Calderon, en différens tems. Je crois pourtant qu'il y a eu des momens, où le roi d'Espagne agit de bonne foi avec le roi de Navarre; (17) & celui-ci pourroit être du nombre. Quoiqu'il

amours du grand Alcandre, que cette dame envoyoit à Henri IV. des levées de vingt-trois & vingt-quatre mille Gascons qu'elle faisoit à ses dépens. On y voit aussi qu'elle eut un fils nommé Antonin, que ce prince offrit de reconnoître pour sien, mais que ce jeune homme répondit qu'il aimoit mieux être gentilhomme que bâtard de roi. *Journal du régne de Henri III. pag.* 270.

(17) Ce qui porte à le croire, c'est qu'à cette lettre du roi d'Espagne, présentée au roi de Navarre par le chevalier Moreau, ou le commandeur Morée, comme l'appelle *Davila, liv.* 11. fut jointe une offre de cinquante mille écus par mois, faite par le même chevalier au vicomte de Chaux sur la frontiere de Béarn pour l'entretien de l'armée du roi de Navarre, s'il vouloit faire la guerre à la France. *Mém. de la Ligue tom.* 5.

en ſoit, le roi de Navarre n'y répondit point, & ne s'en ſervit que pour convaincre le roi & la reine mere de la pureté de ſes intentions. Il m'envoya à Paris les informer de cette démarche de l'Eſpagne. 1583.

On ne parloit preſque plus au roi. Ce prince retiré à Vincennes, étoit inacceſſible à tout autre qu'à ſes mignons, & aux miniſtres de ſes plaiſirs. Je crus pouvoir trouver le moyen de l'aborder par la reine de Navarre: car cette princeſſe, dont l'humeur ne pouvoit ſympathiſer avec celle du roi ſon mari, l'avoit encore quitté (18) pour retourner à la cour de France. Mais madame de Béthune m'apprit qu'elle n'étoit pas en meilleure intelligence avec la reine ſa mere, & le roi ſon frere. J'eus recours à madame de

(18) Depuis ce tems-là ils vécurent toûjours ſéparés l'un de l'autre, malgré les reproches que faiſoit quelquefois Henri III au roi de Navarre ſur ce ſujet, & ſur quelques autres dont parle l'Etoile. Un jour que ce dernier avoit reçu quelques lettres du roi aſſez piquantes: » Le roi, dit-il, par » toutes ſes lettres me » fait beaucoup d'hon» neur: par les pre» miéres, il m'appelle » C..... & par les » derniéres, fils de » P....,«

1583. Sauves, qui me ménagea une audience de Catherine. La chose lui parut de conséquence ; elle en parla au roi ; il y eut un commencement de négociation entamée : j'obtins même de la main de sa majesté une lettre de créance pour le roi de Navarre. Mais quel fond peut-on faire sur les résolutions d'une cour, où il semble qu'on ne prît jamais le bon parti qu'on ne s'en repentît aussi-tôt. La reine-mere jugea à propos de ne se servir de cette confidence du roi de Navarre, que pour renouer plus étroitement avec l'Espagne, comme ce prince le reconnut par les reproches que lui fit faire la roi d'Espagne d'avoir trahi son secret.

Une suite de ce raccommodement avec l'Espagne, fut que le roi reçut si mal Monsieur à son retour de Flandre, que ce prince se retira accablé de chagrin à Château-Thyerry. Comme je me trouvois oisif chez moi, où je m'étois retiré après avoir vu échouer ma députation, un mouvement de curiosité me porta à aller voir Monsieur à Château-Thyerry. Je crus que sa mauvaise fortune l'auroit peut être

rendu plus ſage : elle l'avoit ſeulement rendu moins orgueilleux. Il me reçut avec tant de careſſes, que jugeant qu'elles ne pouvoient venir que d'un fond d'intérêt, j'en conclus d'abord qu'il avoit encore en tête de grands deſſeins ; & je n'en doutai plus, lorſque j'entendis les offres magnifiques que me fit, de la part de ce prince, Aurilly qui m'avoit procuré l'honneur de lui baiſer la main. Au travers des projets (19) dont Monſieur s'enyvroit, je découvris au fond de ſon cœur une mélancolie, & une amertume ſecrette qui le dévoroit, & dont rien ne pouvoit le diſtraire : c'étoit le commencement de cette langueur, qui quelque tems après arrêta par 1583.

(19) Monſieur prenoit les titres de fils de France, par la grace de Dieu, duc de Lauthier, de Brabant, de Luxembourg, de Gueldres, d'Alençon, d'Anjou, de Touraine, de Berry, d'Evreux, & de Château-Thierry ; comte de Flandre, de Hollande, de Zélande, de Zulphen, du Maine, du Perche, de Mante, Meulan & Beaufort ; marquis du Saint Empire ; ſeigneur de Friſe & de Malines ; Défenſeur de la liberté Belgique : il fut nommé Hercule au Baptême, & on changea ce nom en celui de François, à la Confirmation.

1583. ſa mort (20) ſes projets ambitieux.

De retour à Paris, je reçus un ordre du roi de Navarre de me rendre auprès de lui pour des affaires importantes. Il s'agiſſoit de déconcerter, s'il étoit poſſible, toutes les entrepriſes de la ligue, dont cet habile prince avoit d'abord ſaiſi le grand objet. Il avoit beſoin d'un homme de confiance à la cour, qui en étudiât tous les mouvemens; c'étoit pour me charger de cet emploi qu'il m'avoit fait revenir. Il me communiqua ſes réfléxions; me donna toutes les inſtructions dont j'avois beſoin, & m'embraſſa pluſieurs fois lorſque j'allai prendre congé de lui, il me dit: » Mon ami, ſouvenez-» vous que la principale partie d'un » grand courage & d'un homme de » bien, c'eſt de ſe rendre inviolable » en ſa parole, je ne manquerai jamais » à celle que je vous ai donné. « Je

(20) Preſqu'aucun Hiſtorien ne doute qu'il ne ſoit mort empoiſonné. Le ſang lui coula par tous les pôres, comme s'il eût eu toutes les veines rompues. *De-Thou*, *liv.* 78. » Ce fut, diſent les Mémoires » de Nevers, pour » avoir couché avec » la.... qui lui fit ſentir » un bouquet empoi» ſonné. « *Ibid. p.* 163. *Busbeq. Epiſt.* 33. 35.

1583.

n'eus point besoin de chercher de prétexte, qui autorisât ce second voyage que je faisois à Paris. La faveur où j'avois laissé me deux (21) jeunes freres à la cour, y donnoit assez de vraisemblance. Ils commençoient à donner de la jalousie aux mignons. Le roi les mettoit déja de ses parties de dévotion, c'étoit un pas pour arriver bientôt à la plus grande familiarité. Cependant j'appris en arrivant qu'ils étoient disgraciés. Je n'en sçus la raison que long-tems après, & elle est du nombre des choses (22) qu'il est bon de couvrir du silence. Cela ne m'empêcha pas de commencer ma nouvelle fonction à Paris & à la cour. Je donnois des avis exacts au roi de Navarre de tout ce qui s'y passoit, afin que ce prince pût prendre les mesures les plus

(21) Salomon & Philippe de Béthune. Le premier s'appelloit comme son aîné, le baron de Rosny, & fut gouverneur de Mante : le second a formé la branche des comtes de Selles & de Charost. En s'attachant au parti & à la personne du roi, ils avoient tous deux abjuré la religion protestante, dans laquelle ils avoient été élevés.

(22) Ceux qui sont curieux de le sçavoir, n'ont qu'à consulter le chapitre 7. de la confession de Sancy.

1583. convenables à l'état de ses affaires.

Engagé dans ce nouveau genre de vie, qui m'obligeoit par la nature même des occupations dont j'étois chargé, à fréquenter la cour, à me mêler dans les compagnies les plus brillantes de la ville, à prendre part à leurs plaisirs, à leurs amusemens, à leur oisiveté, dans la fleur & la force de mon âge, on entendra sans étonnement que je payai à l'amour le tribu ordinaire. Je devins éperduemen amoureux de la fille du président d Saint-Mesmin, une des plus belle personnes de France. Je me livrai d'a bord à une passion, dont les commen cemens sont si délicieux, & lorsqu je voulus la combattre ensuite par l réflexion que cette alliance ne me con venoit point, je trouvai cette réfle xion bien foible contre les égard qu'avoit pour moi toute cette famille contre l'amitié d'un pere respectable & plus encore contre les charmes d'u ne maîtresse qui méritoit d'être aimé J'aurois eu bien de la peine à rompr seul cette chaîne. La-Fond (23) m

(23) La-fond étoit son valet de cham-bre; il en sera enco parlé.

ropoſa pour faire diverſion, de voir 1583.
hademoiſelle de Courtenay,(24) dont
ſouhaitoit que je fiſſe la recherche,
omme d'un parti qui me convenoit
nieux à tous égards. Je la vis, &
approuvai intérieurement ce choix;
nais mademoiſelle de Saint-Meſmin
étruiſoit bien-tôt toutes ces ſages
éflexions.

Je vins un jour coucher à Nogent-
ur-Seine, ayant avec moi ce même
La-Fond, & quelques autres perſon-
es. Le hazard y avoit conduit ſingu-
iérement mademoiſelle de Saint-Meſ-
nin, & mademoiſelle de Courtenay:
e que j'appris en mettant pied à terre
lans l'Hôtellerie. La conjoncture étoit
les plus délicates; & je jugeai qu'il
'y avoit pas moyen d'en ſortir qu'en
ompant pour toujours avec celle des
leux demoiſelles, à laquelle je refuſe-
ois mes ſoins & ma premiere viſite.
l n'y a ni ménagement ni adreſſe qui
uiſſe en pareille cas, ſatisfaire deux
emmes à la fois. La jeune ſœur de la
Saint-Meſmin deſcendit en ce mo-

(24) Anne de Cour-tenay, fille puînée de François de Courtenay, ſeigneur de Bontin.

1583. ment, & me trouva rêveur comm
un homme qui cherche à accorder l
raiſon avec l'amour. Elle s'en apper-
çut ; & mon embarras donnant u
beau champ à la vivacité de ſon eſprit
elle alloit m'entraîner aux pieds de ſ
ſœur, lorſque La-Fond s'approchan
de mon oreille : » Tournez à droite
» Monſieur, me dit-il, vous trouvere
» des biens, une extraction royale, &
» bien autant de beauté lorſqu'elle ſe
» ra en âge de perfection. « Ces deu
mots lâchés à propos rappellérent m
raiſon, & fixerent mon irréſolution
Je convins que La-Fond me donnoi
un bon conſeil, & que la ſeule diffé-
rence pour la beauté entre mademoi-
ſelle de Courtenay & ſa rivale, étoi
que l'une tenoit du côté des charmes
ce que l'autre ne faiſoit que prometr
dans un ou deux ans au plus tard. J
m'excuſai d'aller voir mademoiſell
de Saint-Meſmin, ce qui m'attira d
grands reproches, mais je ſoutins l'aſ-
ſaut ; & de ce pas je me rendis à l'ap
partement de mademoiſelle de Cour
tenay, à qui l'on fit valoir ce ſacrific
bien au-delà de ſon prix. Elle me ſçu
gré de la préférence, je m'en applau

is moi-même, lorſque j'eus conſidéré 1584.
lus attentivement ma nouvelle mai-
eſſe, & que quelques viſites de plus,
l'eurent fait connoître ſon caractere.
lle agréa mes ſoins, & peu de tems
prés cette aventure, je l'épouſai (25).

Ce qu'on doit de tendreſſe à une
pouſe aimable me retint chez moi à
osny pendant cette année 1584. en-
ere dans les occupations, les exer-
ces & les divertiſſemens de la cam-
agne: autre genre de vie, qui ne
l'étoit pas moins nouveau. Pour
us ceux à qui la vie de la cour &
elle de la guerre ont paſſé en habi-
ide, la campagne eſt ordinairement
ne occaſion de dépenſer double-
ient: mais elle fournit bien des reſ-
urces à qui ſçait qu'une bonne œco-
omie peut ſuppléer aux grandes ri-
heſſes. Le goût des beaux chevaux
ue je n'avois cultivé que par le ſeul
laiſir, trouva utilement ſa place dans
ette œconomie domeſtique. J'entre-
nois des Ecuyers qui alloient me
hercher des chevaux dans les pays

(25) Guy de Béthu-
e, fils d'Alpin de Bé-
hune, biſayeul de M. de Roſny, avoit auſſi
épouſé une Françoiſe
de Courtenay Bontin

1584. étrangers où ils étoient à vil prix je les envoyois vendre en Gascogn à la cour du roi de Navarre où j ne manquois pas d'en tirer de fo grosses sommes. Je me souviens d'a voir vendu entr'autres au vicomte d Chartres, six cens écus, un chev rouan, fleur de pêcher, qui ne m'e avoit coûté que quarante. La t pisserie des travaux d'Hercule qui pa la salle de Sully, me vient de M. c Nemours de La-Garnache, qui n paya en cette monnoie, un fort be cheval d'Espagne, que je lui avc vendu douze cens écus.

Sur la fin de l'année, (26) une le

(26) La paix n'ayant été rompue que l'année suivante, les Mémoires de celle-ci comme des précédentes, nous apprennent peu de choses du roi de Navarre. Le-Grain rapporte l'avanture qui lui arriva avec le capitaine Michau, qui avoit feint de quitter le service de l'Espagne, & de passer à celui de ce prince, pour trouver les moyens de le tuer en trahison. » Un jour, dit-» chassant ès For» d'Ailas, il avise» ses talons le ca» taine Michau, bi» monté, ayant u» couple de pistolet» canons bandés» amorcés, le « seul, & mal assis» comme c'est l'or» naire des chasse« de s'écarter.... » roi le voyant a» procher, lui di» d'une façon har» & assurée; Capitai

re du roi de Navarre me tira de 1584.
ette vie oisive. Il me mandoit que e tems qu'il avoit prévu étoit arrivé, ù il avoit besoin de ses serviteurs ; ue l'état & la religion étoient meacés du dernier malheur, si l'on ne ravailloit promptement à le détourer, & qu'il alloit avoir incessamnent sur les bras une guerre des plus

Michau, mets pied à terre, je veux essayer ton cheval, s'il est si bon que tu dis. Le capitaine Michau obéit, & met pied à terre, Le roi monte sur son cheval, & prenant les deux pistolets: veux-tu, ce dit-il, tuer quelqu'un ? On m'a dit que tu veux me tuer, mais je te puis maintenant tuer toi-même si je veux : & disant cela, tira les deux pistolets en l'air, lui commandant de le suivre. Le capitaine s'étant fort excusé, prend congé deux jours après, & oncques depuis ne parut. « Décade. d'Henri le Grand, liv. 8. Busbec, qui résidoit alors à Paris, en qualité d'ambassadeur de l'Empereur Rodolphe II. nous assure encore dans ses lettres, qu'un homme aposté (il ne marque pas par qui) empoisonna en ce tems-là le roi de Navarre : mais que ce prince n'en souffrit aucun mal, soit par la force de son tempérament, soit par la foiblesse du poison ; que ce même homme le manqua ensuite d'un coup de pistolet ; & qu'ayant été pris & appiqué à la question, on connut par les démarches que fit Henri III. en cette occasion, qu'il n'avoit aucune part à cet assassinat. *Epist.* 46.

1584. rudes. Je me disposai incontinent à aller trouver ce prince, emportant avec moi, autant pour ses besoins que pour les miens, quarante-huit mille francs d'une vente de bois de haute futaye, que je fis à cette intention.

1585. En effet, c'est dans cette année qu'éclatérent les hardies entreprises de la Ligue (27); & l'on ne pense

(27) La premiere de toutes les démarches qui donnerent naissance à la ligue, fut une association des princes, prélats & gentilshommes de Picardie, assemblés à Péronne, pour se dispenser d'obéir à l'édit de soixante-trois articles, rendu en 1576, en faveur des Protestans. Le manifeste qui y fut dressé, servit comme de modéle à toutes les autres provinces & même aux états de Blois, qui furent convoqués à la fin de cette même année; & dont les résolutions mirent Henri III. dans la necessité de se déclarer chef des Catholiques contre les Huguenots pour ne pas laisser prendre cette place au duc de Guise. Dans le commencement, on ne parloit simplement que de maintenir la seule religion catholique dans le royaume: mais on y mêla dans la suite la question de la succession à la couronne, & on y fit entrer le pape & le roi d'Espagne. Voyez la formule de ces associations dans le *Vol. cotté* 8826. *des Mss. de la Bibliot. du roi*, p. 160. La confédération de la Noblesse de Normandie, avec serment de conserver la religion en Franc

pense point sans frémir, qu'en moins de quatre ans il fondit sur le roi de Navarre dix armées royales, lorsque le danger qui menaçoit égale- 1585.

rance, & la couronne dans la maison de Valois se voit. *V.* 832. *p.* 5. Tout ce volume est encore rempli de mémoires, concernant la ligue, & les premiers états de Blois. Voyez outre cela le traité de la ligue avec le roi d'Espagne, passé au château de Joinville, & signé des parties respectives, & plusieurs autres piéces sur le même sujet. *Vol.* 8866. On trouve aussi ces mêmes piéces en tout ou en partie, avec des circonstances curieuses sur ce sujet, dans différens auteurs, tels que *les mémoires de Nevers tom.* 1. *Les mémoires de la Ligue, tom.* 1. *Les mémoires d'état de Villeroi, tom.* 2. *De Thou, liv.* 63. *&* 81. *D'Aub. tom.* 2. *liv.* 3. *chap.* 3. *Math. tom.* 1. *l.* 7. *&* 8. *Le novennaire de Cayet, tom.* 1. *au commencement*, & autres.

Bien des personnes veulent que l'origine de la ligue soit beaucoup plus ancienne, & qu'elle ait pris naissance dans le concile de Trente, par les soins du cardinal de Loraine l'oncle; pendant que de son côté le duc François de Guise en formoit aussi le plan en France: mais que la mort de celui-ci en suspendit l'effet. On prétend encore, que D. Juan d'Autriche, passant par la France pour se rendre en Flandre, en concerta le projet avec le duc de Guise: le collége du Fortet a passé pour avoir été le berceau de la ligue. C'étoit, dit-on, un avocat nommé David, qui en porta les mémoires à Rome, & ces mémoires qu'on lit encore dans le *pre-*

1585. ment les deux rois, se fut tourné contre lui seul, par la foiblesse d'Henri III. qui prit la loi de ses propres ennemis, & conduisit lui-même la

mier tome des mémoires de la Ligue, interceptés par les Huguenots, furent ce qui leur en donna la premiere certitude. Quelques personnes ont douté si cet avocat, qui mourut en allant à Rome, ou selon d'autres, en en revenant, n'agissoit point auprès du pape de son mouvement, & selon ses propres idées, ce qui n'a guères de vraisemblance. Pour Henri III. il mérite assurément tous les reproches que lui fait ici le duc de Sully. Il avoit des preuves évidentes du dessein des ennemis de l'autorité royale, lui qui, en rompant l'édit de pacification de 1577, dit hautement ces paroles : » j'ai grand peur » qu'en voulant perdre le prêche, nous » ne hazardions fort » la Messe.« On assure que tous les secrets de la ligue lui avoient été découverts par un gentilhomme, nommé la Rochete, qui en étoit chargé, & qui se laissa prendre exprès, afin de pouvoir tout révéler san[s] risque. Enfin il est encore certain qu'e[n] 1584 & 85, que l[e] duc de Guise com[-]mença à faire leve[r] l'étendard au parti, [qui] étoit encore si foible qu'il ne pouvoit comp[-]ter au plus que si[x] quatre mille homm[es] d'infanterie, & mil[le] chevaux. Aussi Bea[u-]vais-Nangis (& c'e[st] Nangis lui-même q[ui] le dit dans ses m[é-]moires) lui dema[n-]dant un jour ce qu['il] prétendoit faire si [le] roi venoit l'attaque[r,] » me retirer, lui r[é-] » pondit le duc, » plus vîte en Allem[a-] » gne en attenda[nt] » une occasion pl[us] » favorable. «

main qui cherchoit à renverſer ſon autorité. 1585.

Henri III. voyant que la ligue arboroit publiquement l'étendard de la révolte, ſe réveilla un peu de la létargie où il étoit plongé; & jugea à propos de faire partir le duc de Joyeuſe, (28) pour l'oppoſer en Normandie au Duc d'Elbœuf qui y tenoit une armée, dont la ligue s'étoit ſervie à extorquer le fameux édit de Juillet, (29) par lequel il étoit ordonné à tout Huguenot d'al-

Claude de Lorraine.

(28) Anne duc de Joyeuſe, l'aîné des ſept fils de Guillaume de Joyeuſe.

(29) Ce traité eſt celui de Nemours, qui fut le triomphe de la ligue & la honte d'Henri III. Henri IV. dit au marquis de la Force, en preſence de Mathieu qui le rapporte, *liv.* 8. qu'au moment qu'il apprit cette indigne foibleſſe d'Henri III, ſa mouſtache blanchit tout en un coup du côté où il tenoit ſon viſage appuyé ſur ſa main. Sixte V. lui-même en parut indigné; & par la même bulle du 5 Septembre 1585, par laquelle il excommunioit ceux qui donneroient du ſecours aux Huguenots, il excommunia auſſi tous ceux qui entreprendroient contre le roi & le royaume. Il prévit dès-lors tous les malheurs qui alloient arriver à la France. Voyez ces articles de Nemours & les démarches de la ligue, ſoit en France, ſoit à Rome dans le 1. *tom. des mém. de Nevers, p.* 661. *& ſuiv.*

1585. ler à la messe, ou sortir du royaume dans six mois. Joyeuse qui avoit mes deux freres dans son armée, passa par Rosny & m'engagea sans peine à aller avec lui : en attaquant la ligue on entroit dans les véritables intérêts du roi de Navarre. Je lui fis la meilleure réception qu'il me fut possible : mais rien ne le charma tant que la beauté de mes chevaux. Lavardin prit aussi son chemin par Rosny, & alla loger à l'extrémité du bourg. Chicot (30) qui voulut don-

(30) » Chicot étoit » un Gascon, brave, » riche, & bouffon. Il » blessa à la cuisse » Henri de Lorraine » comte de Chaligny » (pendant le siége » de Rouen) & l'ayant » fait prisonnier, le » présenta au roi » Henri IV. en lui » disant, tiens, voilà » ce que je te donne. » Le comte fâché de » se voir pris par un » fou, lui donna du » pommeau de son » épée sur la tête, & il » mourut du coup. Il » disoit au roi tout » ce qu'il vouloit, » sans que sa majesté » le trouvât mauvais. » Quand le duc de » Parme vint en France, Chicot dit au roi » devant tout le monde : Monsieur mon » amis, je vois bien » que tout ce que tu » fais ne te servira de » rien, si tu ne te fais » ou contrefais Catholique. Une autre » fois : de moi je tiens » tout assuré que tu » donnerois en un be » soin les Papistes & » Huguenots aux pro » tonotaires de luci» fer, & que tu fusse » paisible roi de France ; aussi-bien dit » on que vous autre

ner carriere à ſon humeur enjouée 1585.
aux dépens de Lavardin, qu'il n'appelloit que *la folle*, lui envoya dire avec myſtère que ce diable d'Huguenot, c'étoit moi dont il vouloit parler, avoit retenu priſonnier le *ſourdaut*: autre ſurnom qu'il donnoit au duc de Joyeuſe. Lavardin ſans ſonger que ſon entrepriſe eût été très-inutile, quand elle n'auroit pas été ridicule, s'arma promptement avec tous ſes domeſtiques, & vint faire une bravade devant ma maiſon, où les railleries de toute la compagnie ne lui furent pas épargnées.

On ne croira pas aiſément ce que je vais dire. A peine étions-nous

» rois n'avez de religion qu'en apparence. Je ne m'ébahis pas, dit-il encore à ſa majeſté, s'il » y a tant de gens qui » abboyent après être » rois, le métier en » eſt bon : car en travaillant une heure » de jour, il y a » moyen de vivre le » reſte de la ſemaine » & ſe paſſer de ſes » voiſins; mais pour » Dieu, Monſieur » mon ami, gardez-vous de tomber entre les mains des ligueurs, car vous » pourriez tomber entre celles de tel, qui » vous pendroit comme une andouille, » & puis feroit écrire » ſur votre potence : à » l'écu de France & » de Navarre, céans » bon logis pour y » reſter. « *Mém. pour l'hiſt. de France*, tom. 2. p. 72.

1585. partis tous ensemble qu'en arrivant à Verneuil, le duc de Joyeuse reçoit un paquet de la cour, par lequel on lui fait sçavoir que le Roi a fait la paix avec la ligue & que son intention est qu'il mene contre le roi de Navarre, l'armée qui n'étoit partie que depuis deux jours seulement pour le soutenir contre la ligue. (31) Joyeuse me l'apprit, en me disant : » Hé bien, M. » le baron de Rosny, c'est à ce coup » que j'aurai vos beaux chevaux à bon » marché, car la guerre est déclarée » contre ceux de la religion : mais je » m'assure que vous ne serai pas » si sot que d'aller trouver le roi de

(31) Les ligueurs assemblés à Châlons y obligerent le roi; qui s'en excusa secretement au roi de Navarre sur la nécessité. Ce prince & la reine sa mere se laisserent effrayer mal à propos par les menaces de la ligue, dont on leur exagera les forces, quoiqu'il fût très-facile de la détruire dans ses commencemens. On manqua encore dans le conseil l'occasion de réunir les Pays-Bas à la couronne, en renvoyant sans réponse les députés de ces provinces, qui étoient venus offrir au roi cette souveraineté, s'il vouloit faire marcher ses troupes de ce côté-là; & qui paroissoient souhaiter ardemment qu'il l'acceptât. Voilà deux grandes fautes à la fois. *De Thou, liv.* 81.

» Navarre, & vous embarquer dans 1585.
» un parti qui sera infailliblement rui-
» né, & vous feroit perdre votre belle
« terre de Rosny. « Le duc de Joyeuse auroit pû parler encore long-tems sans que je l'eusse interrompu. Je connoissois assez la cour, pour que rien dût me surprendre de sa part. Mais je pensois avec étonnement, par combien de traverses la fortune se plaisoit à faire passer le roi de Navarre, avant qu'il arrivât à la grandeur qu'elle lui destinoit : car j'en étois toujours intérieurement persuadé, & les prédictions de la Brosse ne me sortoient point de l'esprit. Aussi toute ma réponse à Joyeuse ne roula que là-dessus, & après cela je le quittai brusquement. L'écart dut lui paroître un peu fort; & j'ai sçu qu'il avoit dit à ceux qui étoient à côté de lui : « Voilà un
» maître fou ! mais il pourroit bien
» s'abuser avec son sorcier. «

Je revins chez moi, d'où je repartis incontinent, après avoir pris quelques nouvelles mesures conformes au changement subit qui venoit d'arriver, & je passai promptement en Guyenne où étoit le roi de Navarre,

1585. Je demeurai près de lui pendant quatre ou cinq mois, qu'il employa à se préparer contre l'orage. Il me mena à Montauban, où il se tenoit de fréquentes conférences entre les Protestans, sur le parti qu'on devoit prendre dans cette conjoncture. Le malheur est que dans une occasion où il y alloit de tout pour les Réformés, ils n'entendoient pas assez leur véritable intérêt, pour se tenir du moins parfaitement unis & pour concourir de bonne foi dans les mêmes vues. Une partie des principaux chefs songeoient dès ce tems-là, plûtôt à leur agrandissement particulier qu'à celu du roi, sans faire réflexion que leur fortune tenoit si bien à la sienne, qu'il étoit impossible qu'ils réussissent, s'il échouoit. Chacun se bâtissoit à lui-même sa fortune hors du plan général. Dans une conférence plus particuliere qui fut tenue à S. Paul de Lamiate, on donna audience à un ministre docteur, envoyé de l'électeur Palatin, nommé Butrick, où parut avec plus d'éclat cette désunion des esprits. Le vicomte de Turenne y donna les premieres marques de cet esprit inquiet,

Dans l'évêché de Castres.

1585.

double & ambitieux, qui formoit son caractere. Il avoit projetté, de concert avec ce Butrick, un nouveau systême (32) de gouvernement, dans lequel ils avoient entraîné messieurs de Constans, d'Aubigné, de Saint Germain-Beaupré, de Saint Germain-de-Clan, de Brezolles & autres. Ils vouloient faire de la France calviniste, une espéce d'état républicain, sous la protection de l'électeur Palatin, qui tiendroit en son nom, cinq ou six lieutenans dans les différentes provinces.

En examinant ce projet, on conviendra aisément que le roi de Navarre étoit quitte de toute reconnoissance envers ces messieurs ; puisque par ce plan, on confondoit tous les princes du sang avec les officiers du parti religionnaire, & qu'on les ré-

(32) L'historien qui nous a donné la vie du duc de Bouillon, ne disconvient pas que ce ne fût là l'objet de ce seigneur calviniste. Il étoit très-habile politique, très-ambitieux, très-passionné pour la qualité de chef des Calvinistes de France, & très-capable de remplir cette place ; voilà tout ce qu'on peut dire en adoucissant les termes un peu trop forts, dont M. de Sully se sert fréquemment dans ces mémoires, lorsqu'il parle du duc de Bouillon.

1585. duisoit à la qualité de simples lieutenans d'un petit prince étranger. Ce n'est pas là la seule fois que le roi de Navarre a trouvé des ennemis secrets dans son conseil, parmi ses créatures & ses serviteurs, en apparence les plus zélés, parmi ses amis même & ses parens. Il faut s'attendre à tout de la part des hommes. Ils ne tiennent pour la plûpart à leurs devoirs, à la société, à la parenté, que par leurs espérances & leurs succès, non par les bienfaits, la bonne foi & la vertu. Mais comment ces habiles politiques prétendoient-ils maintenir l'union & la concorde dans leur prétendue république, eux qui lui donnoient tant de têtes, & de têtes aussi indépendantes les unes des autres, que peu soumises à un protecteur trop foible pour se faire obéir? On apperçoit d'abord quel est leur objet. Ils vouloient devenir chacun dans leur district autant de souverains; & ils ne voyoient pas que par-là, ils n'auroient fait que se livrer les uns les autres à la discrétion de la ligue & de l'Espagne, qui les auroient détruits faci-

lement en les attaquant ſéparément. 1585.
Ces menées des principaux officiers du parti réformé avec l'étranger, qui ſe faiſoient d'une maniére aſſez cachées, n'empêcherent pas heureuſement que le meilleur parti ne prévalût dans les aſſemblées. Le duc de Montmorency (33) opina, que dans le danger préſent tout le monde ſe tînt uni, & ſe mît efficacement ſur la défenſive. J'inſiſtai dans tous les conſeils ſur la néceſſité de reconnoître l'autorité d'un chef unique, & de ne pas diſſiper le pouvoir à force de le partager. Au ſortir de l'un de ces conſeils, le roi de Navarre me tira à quartier, & me dit : » M. le Baron de Roſny, ce n'eſt » pas tout que de bien dire, il faut » encore mieux faire. N'êtes-vous » pas réſolu que nous mourions en- » ſemble ? Ils n'eſt plus tems d'être » bon ménager. Il faut que tous les » gens d'honneur & ceux qui ont de » la conſcience, employent la moitié » de leurs biens pour ſauver l'autre.

(33) C'eſt Henri, maréchal de Danville, devenu duc de Montmorency.

1585. » Je m'assure que vous serez des premiers à m'assister, aussi je vous » promets que si j'ai jamais bonne » fortune, vous y participerez. Non, » non, Sire, lui répondis-je, je » ne veux point que nous mourions » ensemble, mais que nous vivions; » & que nous cassions la tête à tous » nos ennemis. Mon bon ménage » n'y nuira pas. J'ai encore pour » cent mille francs de bois à vendre que j'employerai à cela. Vous » m'en donnerai un jour davantage, » lorsque vous serez bien riche. » Cela arriva. J'ai eu un précepteur qui avoit le diable au corps, » qui me l'a prédit. « Le roi de Navarre ne put s'empêcher de rire de cette saillie. » Or bien, mon bon » ami, me dit-il, en m'embrassant » étroitement, retournez-vous-en » chez vous, faites diligence, & me » venez retrouver au plûtôt avec le » plus de vos amis que vous pourrez; » & n'oubliez pas vos bois de haute-futaye. « Il me communiqua ensuite le dessein qu'il avoit d'approcher la guerre de Paris, ou du moins de la Loire; c'étoit en effet le seul moyen

de réuſſir. Il m'apprit qu'il avoit pratiqué quelques intelligences dans Angers ; mais qu'il craignoit que le prince de Condé par ſa précipitation n'y mît plus d'obſtacles que les Catholiques. La ſuite fera voir s'il penſoit juſte. Il me promit de m'inſtruire de tout ce qui ſe paſſeroit ; & me congédia après mille témoignages d'affection que je n'oublierai jamais. 1585.

J'arrivai à Bergerac preſqu'au même moment qu'y arrivoient auſſi le cardinal de Lénoncourt, (34) MM. de Sillery & de Poigny, députés de la cour vers le roi de Navarre, pour lui faire une derniere repréſentation ſur la néceſſité de ſe ſoumettre aux volontés du roi, & de changer de religion. (35) Poigny vint

(34) Philippe de Lénoncourt, cardinal & archevêque de Reims, Nicolas Bruard, marquis de Sillery, depuis chancelier; Jean d'Angennes, ſeigneur de Poigny.

(35) On lit dans les mémoires de la vie de J. A. De-Thou, *liv.* 3. une converſation de Michel de Montagne avec ce préſident, qu'on ne ſera pas fâché de voir ici. » Comme ils s'entretenoient, dit l'auteur, » des cauſes des troubles, Montagne lui » dit (à ce préſident) » qu'il avoit ſervi de » médiateur entre le » roi de Navarre &

1585. me trouver le lendemain, & en m'expoſant le ſujet de ſa commiſſion, il me demanda ce que je penſois ſur le but de ſon voyage. Je l'aſſurai qu'il

» le duc de Guiſe,
» lorſque ces deux
» princes étoient à la
» cour; que ce der-
» nier avoit fait tou-
» tes les avances par
» ſes ſoins, ſes servi-
» ces, & par ſes aſſi-
» duités, pour ga-
» gner l'amitié du roi
» de Navarre: mais
» qu'ayant reconnu
» qu'il le jouoit, &
» qu'après toutes ſes
» démarches, n'ayant
» trouvé en lui qu'un
» ennemi implacable,
» il avoit eu recours à
» la guerre, comme
» à la derniere reſ-
» ſource, qui pût dé-
» fendre l'honneur de
» ſa maiſon; que l'ai-
» greur de ces deux
» eſprits étoit le prin-
» cipe d'une guerre,
» qu'on voyoit au-
» jourd'hui ſi allumée;
» que la mort ſeule de
» l'un ou de l'autre
» pouvoit la faire finir;
» que le duc, ni ceux
» de ſa maiſon ne ſe
» croiroient jamais en
» ſûreté tant que le
» roi de Navarre vi-
» vroit; que celui-c
» de ſon côté étoit per
» ſuadé, qu'il ne pour
» roit faire valoir ſon
» droit à la ſucceſſion
» à la couronne pen
» dant la vie du duc
» Pour la religion
» ajoûta-t'il, dont tou
» les deux font para
» de, c'eſt un beau
» prétexte pour ſe fai
» re ſuivre par ceu
» de ſon parti: mai
» la religion ne le
» touche ni l'un n
» l'autre. La craint
» d'être abandonn
» des Proteſtans em
» pêche ſeule le rc
» de Navarre de ren
» trer dans la reli
» gion de ſes peres; &
» le duc ne s'éloigne
» roit point de la con
» feſſion d'Auſbourg
» que ſon oncle Char
» les cardinal de Lor
» raine lui a fait goû
» ter, s'il pouvoit l

1585.

prenoit une peine inutile, & qu'il falloit autre chose que des paroles auprès du roi de Navarre dans une occasion où la religion, l'état & l'autorité royale étoient en si grand danger. Il haussa les épaules, soupira de ma réponse, & au lieu de répliquer : « Je crois, me dit-il, qu'une » messe est de difficile conquête en » cette ville. « Je l'y conduisis moi-même avec les autres députés; tâchant à leur persuader par cette liberté qu'on donnoit aux Catholiques dans une ville dont les Réformés étoient les maîtres, que ceux-ci n'étoient pas les véritables ennemis du roi.

Il arriva de cette députation ce que j'avois prédit aux députés. Pour moi, je continuai mon voyage à Paris, où en arrivant je trouvai qu'on ne parloit que de ruiner de fond en comble le roi de Navarre, & d'exterminer les Huguenots. Tout s'y passoit au gré de la ligue, qui commandoit souverainement depuis la

» suivre sans préjudicier à ses intérêts : » & que c'étoient là les » sentimens qu'il avoit » reconnus dans ces » princes, lorsqu'il se » mêloit de leurs affaires. «

1585. honteuse démarche du roi ; & i falloit que tout ce qui restoit de bons François se cachassent pour gémir des malheurs que la foiblesse du roi attiroit sur le royaume. Ce fut vers ceux-là que je me tournai, & j'eus quelques conférences avec M M. de Rambouillet, (36) de Montbazon l'aîné, d'Aumont, de La-Rocheguion, des-Arpentis, & quelques autres. Ils me donnerent assurance, que si une fois le roi paroissoit aux environs de la Loire il verroit bien-tôt marcher à sa suite un nombre considérable de bons François. Je les affermis autant que je pu dans ces bonnes (37) résolutions ; & après avoir acheté des chevaux à Paris, je me hâtai d'amasser les sommes d'argent que j'avois promises au roi.

J'appris par le bruit public ce qui venoit d'arriver à Angers. Pou

(36) Nicolas d'Angennes, marquis de Rambouillet. Louis de Rohan, fait duc de Montbazon en 1588. Jean d'Aumont, maréchal de France. N.... de Silly, comte de la Rocheguion. Louis du Bois, seigneur des-Arpentis, maître de la garderobe du roi gouverneur de Touraine.

(37) Il est parlé dans M. *De Thou, liv.* 82 de cette négociation de M. de Rosny auprès d'Henri III.

n être informé, il faut reprendre 1585.
a chose d'un peu plus haut. Brissac, qui étoit gouverneur du château de cette ville, y avoit mis en son absence n lieutenant, nommé le capitaine Grec avec vingt Soldats sur lesquels il omptoit. Deux de ces soldats qui voient été de la Religion, se laissé-ent gagner par le roi de Navarre & le rince de Condé, & n'attendirent que occasion favorable de lui livrer le hâteau, qui emportoit la reddition e la ville. Lorsqu'on apprit à An-ers que Henri III. s'unissoit avec le oi de Navarre contre la ligue, il se orma un troisiéme parti en faveur du remier, conduit par Du-Hallot (38) ui rechercha Rochemorte & Fresne; 'est ainsi que s'appelloient les deux oldats. La chose n'ayant pas demeu-é long-tems en cette situation, les eux soldats pressés par le prince de ondé, surprirent le capitaine Grec, : le tuerent avec quelques-uns de s soldats: après quoi ils se saisirent u château, sans que Du-Hallot, qui

Charles de Cossé, comte de Brissac.

(38) Michel Bour-uge Du-Hallot. ouis Boucherau de Rochemorte. Leon de Fresne.

1585. n'étoit point au fait du changeme
arrivé à la cour, s'en mît en peine
au contraire il contint le peuple, e
repréſentant que c'étoit par ordre d
roi que les deux ſoldats avoient ag
& il demeura dans ſon erreur juſqu
ce que s'étant préſenté pour entr
dans le château, il éprouva lui-mêm
la perfidie de Rochemorte & d
Freſne. Sa mépriſe lui fit perdre (3
la vie ſur une roue. Juſques-là to
alloit bien pour le parti du roi de N
varre & du prince de Condé; m
ils eurent auſſi leurs revers. Roch
morte s'étant laiſſé attirer au-delà
pont, par les Catholiques qui tenoie
le château inveſti, s'apperçoit qu'
ne cherche qu'à ſurprendre la plac
& à le prendre lui-même. Il veut re
trer. Dans ce tumulte, ceux du deda
ne ſongent qu'à lever promptement
pont. Rochemorte s'attache aux ch
nes qui lui échappent. Il tombe dans
foſſé, où un cerf qu'on y nourriſſ
acheve de le mettre en piéces. Il
reſtoit plus que Freſne. Deux jou

(39) Le roi craignoit ſi fort la ligue, qu'il déſavoua hautement l'entrepriſe Du-Halloт.

près, comme il étoit endormi sur 1585.
le parapet du mur, où il se croyoit
fort en sureté, un coup de carabine
tiré de l'autre côté de la riviere, c'est-
à-dire, de plus de cinq cens pas, le
renverse mort: après quoi les Catho-
liques chassent le reste des Hugue-
nots de la ville & du château, avec la
même facilité qu'ils s'en étoient empa-
rés. Tout cela ne seroit point arrivé,
si le roi de Navarre avoit conduit seul
l'entreprise, parce qu'il n'auroit fait
agir les deux conjurés, que lorsqu'il
auroit été à portée de les appuyer
avec toute son armée.

Cette entreprise si mal concertée
produisit plus d'un mal. Le prince
de Condé étoit occupé à assiéger
Brouage, lorsqu'on lui vint annon-
cer que son parti avoit surpris An-
gers. Il ne balança pas à quitter le
siége, pour venir seconder ses créa-
tures, & étant arrivé trop tard, il
manqua l'un & l'autre. Elle fut cause
de plus que toutes les troupes ca-
tholiques, qui étoient encore disper-
sées & dans l'inaction, se rassemble-
rent aux environs d'Angers: ce qui
acheva d'ôter tous les moyens de s'en

1585. resaisir, précipita les actions de campagne & mit le prince de Co dé lui-même, comme on le ver bien-tôt, dans un danger dont il n' chappa que par un insigne bonheur.

Après ce premier acte d'hostili de la part des Réformés, je juge qu'on ne les ménageroit plus; & me trouvai dans un fort grand er barras. Si je voyois du risque en d meurant à Rosny, la campagne éta couverte de Royalistes, je n'en tro vois pas moins à vouloir pénétrer ju qu'où étoit le roi de Navarre Je p pourtant ce parti, persuadé qu'il n voit jamais eu plus besoin de secou que dans la conjoncture présente; que si je n'avois reçu aucunes nouv les de sa part, comme il me l'av promis, la seule difficulté de les fa passer au travers d'une armée enn mie, en étoit la cause. Messieurs Mouy, (40) de Feuquieres, & Morinville à qui je fis part de ma rés lution, la trouverent trop hazarde se, & refusérent de s'embarquer av moi. Je ne laissai pas de me mett

(40) Isaac Vaudré, ou Vaudray, sieur Mouy. N...... de Pas de Feuquieres.

e chemin, avec six gentilshommes pur toute escorte, & mes domestiqes, dont deux portoient dans un portmanteau chacun six mille écus en or. 1585.

Je vins coucher à Nonancourt, & Dans le Perche. seconde journée à Châteaudun. Jusqes-là il ne m'arriva aucune mauvaise Dans le pays Chartrain. ncontre, parce que, quoique tout plein de soldats catholiques, on smagina par tout que j'allois joindre assi-bien qu'eux le gros de l'armée duc de Joyeuse, avec qui, me dit soldat nommé la Mothepotin, il soit fort bon. Je délogeai de Châaudun avant le jour, craignant les laircissemens, & je vins à Vendôme, ne voulant pas être reconnu par enehart (41) je fis passer Boisbreuil, n des gentilshommes de ma suite, ur le maître de la troupe, & je ontai avec les domestiques sur un des rte-malles. On fit plusieurs questons au plus apparent de la comgnie : il répondit juste, & on nous ssa passer. Nous traversâmes toute ville afin de venir loger dans le uxbourg le plus reculé. Benehart qui

(41) Jaques de Dailly de Benehart, gouverneur de Vendôme.

1585. nous prit pour des Catholiques, co
me nous l'en aſſurions, nous envo
dire fort obligeamment, qu'il no
conſeilloit de rentrer dans la vill
parce que l'armée de M. le prince
avoit été repouſſée de devant Ange
étant diſperſée par toute la campagn
& faiſant des courſes juſqu'aux por
de la ville, cela rendoit le ſéjour
fauxbourg dangereux. Nous auric
regardé comme un grand bonheur
qu'il nous repréſentoit comme un m
heur: mais il falloit bien ſe donner
garde d'en rien témoigner. Le prét
du maître de l'équipage feignant d'
joûter foi à cet avis, cria qu'on e
à recharger promptement les malle
& à rentrer dans la ville: ce fut à m
qui faiſois le domeſtique à y mett
ſous-main tant d'empêchement, q
la nuit vint. Le tumulte cauſé par l'e
barras de tous ceux qui délogeoien
car tout le monde en avoit reçu l'o
dre, ſervit à couvrir notre feinte. No
fîmes à la fin comme les autre
mais après que nos chevaux ſe fure
repus & délaſſés, la nuit étant à de
paſſée, nous remontâmes à cheva
mais au lieu de rentrer dans la vill

nous enfilâmes une rue détournée que j'avois fait reconnoître, & qui nous mit dans la campagne, du côté où je croyois que pouvoit être l'armée du prince de Condé. 1585.

Le mal etoit que la feinte qui nous avoit si bien réussi jusques-là, pouvoit causer notre perte, par l'impossibilité de connoître assez promptement de quel parti étoient ceux que nous rencontrerions. Il y alloit de la vie pour une pareille méprise. Mais n'y ayant à cela aucun reméde, nous continuâmes notre marche avec assez d'inquiétude, & nous crûmes que nous ne devions rien changer à notre réponse ordinaire. En effet la premiere troupe que nous rencontrâmes fut la compagnie des chevaux-légers de Falandre. Au *qui vive*, nous répondîmes; *vive le roi* : & Falandre qui n'examina pas la chose plus à fond, nous conseilla de nous joindre à lui, dans la crainte de rencontrer la petite armée du prince de Condé, qu'il nous assûra n'être pas éloignée, & dont nous pouvions, si nous ne le croyons pas, tirer de plus grandes lumieres de deux ou trois compagnies

1585. d'Argoulets (42) qui venoient, di
soit-il, après lui. Ces dernieres paro
les nous fournirent un prétexte pou
éluder son embarrassante civilité. Nou
feignîmes d'avoir des raisons pour n
pas suivre la même route que lui, &
d'attendre à prendre nos mesures su
la réponse que nous feroient ces Ar
goulets. Intérieurement nous n'ap
préhendions pas moins cette autre ren
contre, mais nous nous y disposâme
comptant sur le bonheur d'échappe
encore à la faveur du déguisemen
Nous ne manquâmes pas au *qui vive*
que nous fit la premiere compagni
qui se présenta, de répondre ave
beaucoup d'assûrance, *vive le roi*
persuadés que nous avions en tête ce
Argoulets Royalistes qu'on nous avo
annoncés. Nous nous trouvâmes fo
mal d'avoir raisonné si juste. Les A
goulets ayant apperçu de loin de
troupes du prince de Condé, s'é

(42) Ainsi appellés des arcs dont ils furent d'abord armés. Ils servoient à pied & à cheval, comme font aujourd'hui les dragons. Lorsque les arquebuses furent deve nues en usage, on le appella, arquebusie à cheval, & ce der nier nom est employ plus communémen dans ces mémoires.

toier

oient écartés du chemin & s'étoient ettés dans le bois ; au lieu d'eux, 'étoient quatre compagnies du prince, à qui nous avions affaire ; ce que ous comprîmes ſans peine, voyant ue toute la troupe fondoit ſur nous, n nous couchant en joue, & nous rioit de nous rendre. Je diſtinguai ort bien en ce moment trois capiines de ma connoiſſance, dont il e m'eût pas été difficile en toute utre ſituation de me faire reconnoître ; mais je fis réfléxion que dans es ſortes de rencontres, la premiere arole, le premier mouvement que on fait pour s'expliquer, ſont ordiairement pris pour un refus de ſe endre, ſuivi d'une décharge à bout ortant. Au lieu donc de me nommer d'appeller ces officiers, je fis la démonſtration d'un homme qui ſe rend riſonnier. Je deſcendis, laiſſai prene mes chevaux & marchai à la ſuite, uſqu'à ce que je fuſſe proche de Meſurs de Clermont & de Saint-Gelais, ue je ſurpris fort en les embraſſant. ls me firent rendre mon équipage, & uſqu'aux malles où étoit mon or.

1585.

George de Clermont d'Amboiſe, marquis de Galerande.

Le prince de Condé ſuivoit de

1585. près ces quatre compagnies. Il ne pou voit croire ce qu'il voyoit, tant il trou voit mon entreprise hardie. Nous cou châmes dans cet endroit, après avoi soupé très-frugalement dans de écuelles de bois ; & lorsque le mo ment de nous séparer fut arrivé, c prince qui étoit si mal accompagné qu'il n'étoit nullement en état de te nir contre une armée royale, ou mêm contre un détachement un peu fort & dans un canton où on le cherchoit d toutes parts, voulut m'engager à le re cevoir dans ma troupe comme un sim ple gentilhomme. Il étoit trop connu c'eût été le perdre & me perdre ave lui ; je le priai de m'en dispenser. Je f le même compliment au duc de la Tr mouille, & je ne me chargeai que c Messieurs de Fors, du Plessis, de V rac & d'Oradour. Le prince de Con resta extrêmement embarrassé, trouvant encore plus de risque à de meurer au milieu de ses douze ce chevaux, qu'à marcher à petit brui il les partagea tous en pelotons, do le plus considérable n'étoit que vingt cavaliers, leur fit prendre petites routes détournées, & ma

Claude, duc de la Trimouille.

:hant lui-même par de ſemblables che- 1585.
nins, il échappa lui douziéme à la
pourſuite de ſes ennemis, avec un
bonheur dont on voit peu d'exemples.

Le mien ne fut guerre moins grand. Aux ruſes dont je m'étois ſervi, j'en oignis une autre qui fit merveilles. Je pris le nom d'un de mes freres, après avoir coupé ma barbe & mes mouſtaches pour paroître plus jeune : ce qui ne me déguiſoit pas ſi bien, que je n'entendiſſe dire à mes côtés par tout où je paſſois, que je reſſemblois parfaitement à mon frere le huguenot. Pour éluder les queſtions qu'on pouvoit me faire, je prenois le ton d'un zélé ligueur. Je répandois le bruit de la défaite de M. le Prince, & de la déroute des Proteſtans par le duc de Joyeuſe. Je vins de cette maniére coucher à Château-Renaud. La grande difficulté étoit de paſſer la Loire. J'en ſerois venu difficilement à bout ſans M. des Argentis, qui me rendit en cette occaſion un vrai ſervice d'ami. M. de Montbazon m'en rendit un autre. Il m'envoya, comme je mettois pied à terre à Montbazon, du vin & des

En Touraine.

1585. poires de bon chrétien; & je reçus tant d'autres bons traitemens de ſa part, que quoique connu dans cet endroit, je cédai à la priere qu'il me fit d'y ſéjourner trois jours. Nous en avions beſoin, nos chevaux commençant à être fatigués. La mort en enlevant peu de tems après. M. de Montbazon (43), m'a privé des occaſions de montrer ma gratitude à un homme dont tous les ſentimens ſe portoient au bien de l'état.

Sur les confins de Poitou & de Saintonge.

A la faveur de mon nouveau déguiſement, je traverſai Châtelleraud & Poitiers. Je rencontrai à Ville-Fagnan un régiment Suiſſe, qui ſe rendoit à l'armée du maréchal de Matignon. Je tirai parti de cette rencontre. Les Suiſſes prirent pour bon tout ce que je voulus leur dire, parce que j'eus ſoin de leur donner à déjeûner tous les matins; & à la fin je crois que j'aurois pu compter ſur eux, même ſous mon nom véritable. Je fis quatre journées de chemin avec ces Suiſſes, & ne m'en ſéparai que le plus tard que je pus. Je les avois à peine quittés, que je fus reconnu par Puiferret, au paſſage de

(43) Il fut tué à la journée d'Arques.

la riviere à Saint-Marſaud. Il s'avança avec ſa compagnie juſque ſur le bord de la riviere : heureuſement j'étois déja ſur l'autre bord ; & ayant de l'avance, je gagnai la maiſon de M. de Neufvy. (44) A Marton je deſcendis à mon ordinaire dans le fauxbourg, & auſſi-tôt, je ne ſçais par quel preſſentiment, je rentrai dans la ville. J'appris le lendemain que pendant la nuit on avoit fait ſauter avec un pétard la porte de l'écurie où l'on croyoit qu'étoient mes chevaux. Je faiſois ſur cet accident mes réflexions, ſans que cela m'empêchât de donner les ordres du départ, lorſque je fus abordé par un inconnu, qui me dit : » Monſieur, je » ne veux point m'informer qui vous » êtes, mais ſi vous êtes Huguenot, » & que vous partiez d'ici, vous êtes » perdu. Il y a une embuſcade à cinq » mille pas d'ici de cinquante cava- » liers bien armés, qui à mon avis » vous attendent. « Je remerciai cet

1585.

Village en Saintonge.

En Angoumois.

(44) Le cadet, qu'appelloit Bertrand le Melet de Fayoles leNeufvy : car Magdelaine de Melet de Fayoles, ſœur de Neufvy, ſon aîné, étoit dans le parti de la ligue.

1585. homme de bonne volonté, sans pa roître troublé de ce qu'il m'avoit dit Je lui répondis froidement, que quoi que je ne fusse point Huguenot, il m sembloit toujours dangereux de tom ber dans une embuscade. Je rentra dans mon auberge, où prétextan qu'un de mes plus beaux chevaux avoi été encloué, je les fis déseller tous Pour m'éclaircir de la vérité de ce qu je venois d'entendre, je fis déguiser e paysan périgordin un de mes valets qui en imitoit parfaitement le jargon & après l'avoir instruit de ce qu'il avo à faire, je le fis avancer dans la cam pagne, du côté où l'on m'avoit d qu'étoit postée l'embuscade.

Il rencontra ces cinquante cava liers à qui il apprit, en répondan aux questions qu'ils lui faisoient s les nouvelles de la ville, que mo départ étoit différé au lendemain. les suivit jusqu'à un bourg à deu lieues de là, où ils se retirérent bie fâchés d'avoir manqué leur coup, dans la résolution de se rendre le len demain au même endroit; & il revi aussi-tôt sur ses pas me faire son rap port. Je pris ce moment pour pa

tir. J'arrivai après quelques autres petites avantures semblables chez M. de Longa, & de cet endroit à Bergérac, où étoit le roi de Navarre. Ce prince avec qui rien de tout ce qu'on faisoit pour lui n'étoit jamais perdu, me tint long-tems embrassé, & se montra sensible à tous les risques que mon attachement pour lui m'avoit fait essuyer. Il voulut sçavoir jusqu'aux moindres particularités de mon voyage, & principalement la rencontre que j'avois faite du prince de Condé, & le pas glissant où je l'avois laissé. 1585.

Rien ne peut exprimer l'embarras où ce prince se trouvoit alors. Sans troupes, sans argent, sans secours, il voyoit marcher contre lui trois puissantes armées; celles du duc de Maïenne & de Joyeuse s'avançoient à grandes journées; & actuellement il avoit en tête celle du maréchal de Matignon. Les quarante mille francs que j'avois apportés vinrent fort à propos pour ce prince, qui n'en auroit pas pu trouver autant dans toute sa cour. Nous marchâmes du côté de Castilion & de Montségur, que Matignon faisoit mine de

Villes de Gascogne, dans l'évêché d'Aire.

1585. vouloir assiéger. Il se rabattit tout d'un coup sur Castets, ce qui nous obligea à tourner de ce côté. Après une longue marche, & par un très-grand froid, car c'étoit au mois de février, nous y arrivâmes assez à tems pour faire lever ce siége.

Mais lorsqu'on apprit que l'armée du duc de Maïenne étoit proche, ce fut alors qu'on n'imagina plus de moyens de pouvoir résister à l'effort de deux armées si supérieures, & l'épouvante fut extrême. On ne sçavoit de quel côté se tourner, ni quel parti prendre. L'un opinoit que le prince se retirât dans le fond du Languedoc, l'autre plus loin encore; un troisiéme vouloit qu'il passât en Angleterre, d'où après s'être assuré d'un puissant secours, il iroit se mettre à la tête de celui qu'on lui faisoit espérer d'Allemagne. Tous convenoient en un point, que le prince devoit s'éloigner de la Guyenne. Je vis avec regret qu'un sentiment qui alloit mettre en France le parti protestant sans reméde, étoit prêt de prévaloir; & le roi de Navarre m'ayant demandé le mien, je représentai: Que l'extrêmité n'étoit

pas assez pressante, pour laisser les choses ainsi à l'abandon ; qu'il seroit assez tems d'en venir là, lorsqu'on auroit encore essayé de faire tête partout ; ce qui ne me paroissoit pas absolument impossible, en laissant par exemple le vicomte de Turenne sur la défensive en Guyenne avec un petit corps de troupes, tel qu'on pourroit le rassembler, tandis que le duc de Montmorency faisant la même chose en Languedoc, & Lesdiguiéres en Dauphiné, le roi se réserveroit la Rochelle & les environs à conserver, jusqu'à ce que les troupes étrangéres qui ne pouvoient tarder beaucoup à arriver, eussent mis des deux côtés un peu d'égalité. Le roi de Navarre goûta cet avis, & déclara qu'il le suivroit : » Mais, ajoûta-t'il, le duc de Maïenne n'est pas si mauvais garçon, » qu'il ne me permette de me promener encore quelque tems dans » la Guyenne. « Il donna donc quelques ordres avant que de s'acheminer vers la Rochelle ; & fit en Béarn un voyage que la conjoncture présente rendoit indispensable.

1585.

Il n'y fut que huit jours ; & pen-

1585. dant cette intervalle les deux armées Catholiques s'étant jointes, & ayant saisi tous les passages par lesquels on croyoit que le roi de Navarre pouvoit se rendre en Poitou, il se vit sur le point de ne pouvoir sortir de Nérac. Dans cette fâcheuse conjoncture, ce prince résolut de tout tenter pour s'assurer un passage. (45) Il partit de Nérac suivi de deux cens chevaux, avec lesquels il marcha vers Castel-Geloux: mais au lieu d'aller jusques-là, il sépara toute sa troupe à moitié chemin, ne garda que ceux de nous qu'il trouva les mieux montés, & au nombre de vingt seulement, avec pareil nombre de ses gardes, marqua à tout le reste Sainte-Foi pour rendez-vous, puis tournant tout court, il prit un chemin au milieu des bois & des bruyéres, qu'il connoissoit pour y avoir été souvent à la chasse, & arriva à Caumont, où il dormit trois heures. Nous passâmes la riviere après soleil

Ville de la principauté d'Albret.

Ville de Guyenne, sur la Dordogne.

Autre ville de la Guyenne.

(45) Voyez ce passage du roi de Navarre, & toutes les expéditions militaires de part & d'autre dans *d'Aubigné tom.* 3. *Mathieu, tom* 1. *liv.* 18. *Cayet, liv* 1. & autres historiens

1586.

couché, & marchâmes toute la nuit au travers des quartiers ennemis, & jusques sur les fossés de Marmande. Après quoi faisant encore un détour par la Sauvetat, nous arrivâmes deux heures avant le jour à Sainte-Foi, où se rendirent aussi par différens endroits tous ses gens, qu'il avoit séparés en petits pelotons, sans la moindre perte, pas même du bagage. Le duc de Maïenne piqué de se voir ainsi trompé dans ses espérances, alla décharger sa colére sur Montinac-le-Comte, où le capitaine Roux & le sergent More firent une si belle défense contre toute cette armée, qu'elle ne put les obliger à se rendre qu'en leur accordant les conditions les plus honorables.

Ville de Périgord, sur la Vézére.

Ce général trouva moins de résistance dans Saint-Bazeille. Le gouverneur de cette petite place étoit Despeuilles, de la maison de Courtenay, & réputé très-brave homme, ce qui me fit naître l'envie de m'y enfermer avec lui, contre l'avis de plusieurs de mes parens & amis, qui sans doute le connoissoient mieux que moi. Le roi de Navarre me refusa long-tems la permission que je lui demandois; en-

Ville du Bazadois, sur la Dordogne.

1586. fin vaincu par mon importunité, il me donna trente hommes, avec lesquels je me jettai dans Sainte-Bazeille. Je trouvai que la place étoit par elle-même fort mauvaise, sans remparts, n'ayant que des maisons de boue, que le canon traversoit de part en part. Cependant on auroit pu y tenir du moins quelque tems: mais la peur saisit Despeuilles; il n'écouta aucun de nos avis; & la tête lui tourna au point, qu'il alla se remettre lui-même entre les mains des ennemis qui traitérent la ville comme ils jugérent à propos. Le roi de Navarre qui n'apprit d'abord cette nouvelle que fort confusément, s'en prit à nous tous. Lorsqu'il fut instruit de la vérité, toute sa colére se tourna contre Despeuilles. Ce qui le fâcha le plus, c'est que ce lâche gouverneur s'étant présenté devant lui pour se disculper, avança fort imprudemment, que quand le prince lui-même y auroit été, il n'auroit pas pu agir autrement. Le roi de Navarre le fit mettre aux arrêts, d'où il sortit au bout de huit jours à notre sollicitation.

Le roi de Navarre n'abandonna la campagne qu'à la derniere extrê-

mité, & après avoir diſputé le terrein pied à pied. En ſe retirant il jetta ce qui lui reſtoit de monde dans Monſégur, Caſtillon & Sainte Foi. Je lui prêtai encore ſix mille livres pour fortifier Mont-flanquin, où commandoit Béthune. Enfin craignant quelque événement fâcheux du côté de la Rochelle, il laiſſa le vicomte de Turenne avec quelques troupes en Guyenne, & prit le chemin de cette ville par Pons & Saint Jean d'Angely.

1586.

Sur la Dordogne.

Floreſtan de Béthune.

Ville de la Saintonge.

Il y avoit des momens où Henri III. indigné du perſonnage honteux que la ligue lui faiſoit jouer, auroit fort ſouhaité de trouver quelque moyen de s'en venger : (46) mais il eût voulu le faire ſans rien riſquer ; & rejettoit toujours par ce motif la penſée qui lui vint pluſieurs fois d'appeller le roi de Navarre, & de s'unir avec lui. Les députés des quatre cantons Suiſſes catholiques étant arrivés à Paris, pour traiter du ſecours qu'on avoit demandé quelque

(46) C'eſt dans ces momens qu'il diſoit, comme le rapporte l'Etoile : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos* ; voulant parler des ligueurs & des Huguenots.

1586. tems auparavant à cette république; le roi qui se trouva dans un moment de dépit contre la ligue, jugea à propos d'y faire servir ces Suisses; lesquels avec les troupes dont il pouvoit particuliérement disposer, & celles qui dépendoient du roi de Navarre, auroient fait un corps capable de mettre la ligue à la raison. Il écrivit au roi de Navarre pour lui faire sçavoir ses nouveaux desseins, & lui demander un homme de confiance avec lequel il pût conférer sur toute cette affaire, & en particulier sur l'emploi qu'on feroit de ces Suisses. Un passeport en blanc étoit joint à la lettre, le roi le remplit de mon nom & me fit partir sans différer.

J'arrivai à Saint-Maur où étoit pour lors la cour, & j'allai descendre chez Villeroi, avec lequel je dînai & passai le reste de la journée. Le lendemain il me présenta au roi. Je me souviendrai toujours de l'attitude & de l'attirail bizarre où je trouvai ce prince dans son cabinet. Il avoit l'épée au côté, une cape sur les épaules, une petite toque sur la tête, un pannier plein de petits

hiens pendus à son cou par un large 1586.
iban, & il se tenoit si immobile qu'en
ous parlant il ne remua ni tête, ni
ieds, ni mains. Il commença par laisser évaporer toute sa bile contre la
gue, dont il me fit juger à son emportement qu'il avoit reçu quelque
ouvel affront; & traita de son union
vec le roi de Navarre, comme d'une
hose dont il sentoit toute l'utilité :
nais un reste de crainte lui faisoit toujours ajoûter qu'il la regardoit comme impossible, tant que le roi de Navarre persisteroit à ne vouloir point
changer de religion. Je pris la parole,
& je répondis au roi : Qu'inutilement
on proposeroit cet expédient au roi
de Navarre, parce qu'en le suivant il
agiroit contre sa conscience : mais
que quand il seroit capable de le faire, cela ne produiroit pas ce que sa
majesté en espéroit, parce que le mobile qui remuoit la ligue n'étoit ni
l'amour du bien public, ni celui de
la religion : qu'il arriveroit donc que
par cette action précipitée, le roi
de Navarre perdroit tous les secours
qu'il pouvoit espérer des Réformés,
sans que pour cela il détachât un seul

1586. homme de la ligue ; qu'au contrai
tant de foiblesse ne feroit qu'accroît
l'orgueil de leurs ennemis commun
Le roi répliqua, & je persistai to
jours à soutenir que le roi de Nava
re, en embrassant le moyen propos
ne lui apporteroit que sa seule perso
ne ; au lieu qu'en lui tendant les br
dans l'état où il étoit, & sans exig
le sacrifice de sa religion, on fortifie
le parti du roi d'un corps puissant da
l'état. Je parlai dans les mêmes term
à la reine-mere, & je sentis que l'u
& l'autre demeuroient d'accord de
force de mes raisons ; mais que
crainte du changement que pouvo
produire leur union avec un prin
de la religion, étoit tout ce qui les r
tenoit. Je ne désespérai pas de les am
ner jusqu'à frapper ce grand coup ; &
par la maniére non-seulement gracieu
se, mais encore franche & ouverte
dont leurs majestés agirent avec moi
j'eus lieu de me flater de réussir.

Je les laissai dans ces bonnes dis
positions, pour aller conférer à Pa
ris avec les députés Suisses. Je n'eu
pas tant de peine à les amener à mon
but ; il ne m'en coûta qu'un peu de

dépense en bonne chere, & sur-tout 1586.
en vin : moyennant quoi ils promirent sans restriction un secours de vingt mille Suisses, dont quatre mille seulement resteroient en Dauphiné : & les seize autres mille seroient employés pour le service & au gré des deux rois. Le roi me confirma encore par MM. de Lénoncourt, de Poigny & Brulart, qu'il n'avoit point changé de sentiment, & qu'il désiroit passionément l'union. Le roi de Navarre ne la souhaitoit pas moins fortement. Dans les dépêches que je recevois de lui presque tous les jours, il m'exhortoit à mettre tout en œuvre pour la faire réussir, & même à sacrifier pour cela quelque chose de son intérêt.

De retour à Saint-Maur, & après avoir rendu compte au roi de mon voyage, je mis sur le tapis la question de l'emploi qu'on devoit faire des seize mille Suisses, & de la route qu'on leur feroit tenir. Le roi demanda qu'il pût les faire passer dans les environs de Paris, & même s'en servir s'il en avoit besoin contre la ligue. Je sentis l'inconvénient qui pouvoit naître de cet arrangement ;

1586. & je ne me relâchai ſur cet article qu'après en avoir reçu un commandement exprès du roi de Navarre qui ne jugea pas que pour ſi peu o dût manquer l'accommodement. O verra bientôt ſi cet article étoit auſ frivole qu'on l'imaginoit, & ce qui arriva de cette mauvaiſe complaiſance

Le traité ayant été fait entre le deux rois ſous les conditions qu'o vient de voir, je ne ſongeai plus qu' quitter la cour. Je laiſſai ſeulemen Marſilliére à Paris, ſous ombre d pourſuivre la négociation entamée mais il ne m'avoit ſuivi que pour pa ſer en Allemagne à la premiére occ ſion favorable, par le moyen d MM. de Clairvant & de Guitry afin d'y faciliter l'envoi d'un corp de troupes Allemandes, que les Pro teſtans de ces pays avoient prom au roi de Navarre. Marſilliére exé cuta heureuſement ce deſſein. Po moi, après avoir demeuré huit jou ſeulement à Roſny avec mon épo ſe, je rejoignis le roi de Navarre très-ſatisfait du ſuccès de ma com miſſion.

r Claude-Antoine de Vienne, ſieur de Clairvant.

Ce prince ne put ſe réſoudre à de

meurer resserré & inutile dans la Rochelle. Il fit tant, qu'il obtint des Rochellois douze cens fantassins, deux cens chevaux & trois canons, qu'il donna au duc de la Trimouille pour aller prendre Talmont, qu'il ne pouvoit souffrir entre les mains des ennemis. Je suivis le duc de la Trimouille avec Mignonville, Fouquerolles, Bois-du-Lys & quelques autres officiers; & on me remit le soin de l'artillerie. Nous faisîmes d'emblée le bourg qui est sans fortifications, & nous attaquâmes aussi-tôt le château. Les murs en étoient assez bons, mais sans nuls ouvrages extérieurs. Maroniére qui en étoit gouverneur, quoiqu'il ne s'attendît pas à être attaqué, comptoit sur un prompt secours, que Malicorne s'étoit engagé à lui amener, ce qui nous détermina à presser vivement la place. Le trajet de Talmont à la Rochelle par mer n'est que de six heures de chemin, je m'embarquai pour aller chercher de la poudre, dont je n'avois pas une assez grande provision, & pour avertir le roi de Navarre que nous réussirions difficilement avec le peu de monde que nous avions. Ce prince

1586.

Ville du bas-Poitou.

Jean de Sourches, sieur de Malicorne.

1586. leva promptement aux environs de la Rochelle deux mille hommes, qu'il mit sur trois vaisseaux. Nous nous vîmes pendant deux jours en danger de périr. Enfin nous arrivâmes à Talmont; les trois vaisseaux y mouillérent l'un après l'autre, & les assiégés apprenant que le roi de Navarre conduisoit l'attaque en personne, se rendirent entre ses mains.

C'étoit faute d'argent que Malicorne n'avoit point amené de secours au gouverneur de Talmont. Le roi de Navarre se voyant délivré de cette crainte, mena ses troupes attaquer Chizay. Fayolle qui y commandoit se défendit parfaitement, & ne laissa pas inutile une coulevrine, qui étoit la seule piéce d'artillerie qu'il eût dans sa place; il ne se rendit qu'après qu'il se vit manquer de tout. Je remarqué comme une chose singuliére, que Madame ayant envoyé son maître d'hôtel porter un billet au roi son frere, un boulet de cette coulevrine entra dans le corps du cheval par le fondement, & ressortit par le poitrail sans renverser le cheval, qui demeura debout plus d'un demi quart d'heure

Dans le Haut-Poitou, sur la Boutonne.

1586.

Un autre coup d'arquebuse causa
n malheur bien plus grand. Un gen-
lhomme chargé verbalement d'affai-
es importantes, s'étant approché du
oi de Navarre, à peine avoit-il pro-
oncé qu'il venoit d'Heydelberg de
part de MM. de Clairvant & de
uitry, que sans lui laisser le tems d'en
re davantage, une balle lui donna
ans la tête & le renversa mort aux
eds de ce prince. Cet officier venoit
avertir que les Reîtres & les autres
oupes protestantes d'Allemagne
oient prêtes à entrer en France, &
i demander par quel endroit il ju-
eoit à propos qu'on les fit marcher.
Les uns vouloient qu'on les fît entrer
r la Lorraine, où la ligue avoit le
us de pouvoir. Les autres soute-
ient qu'il falloit qu'ils prissent leur
ute par le Bourbonnois, de-là par
l Berri & le Poitou, en côtoyant la
Loire. Messieurs de Montmorency &
d Châtillon opinoient pour les enga-
g en Languedoc & le long du Rhô-
n On n'a jamais vû un si grand par-
te de sentiment; & le malheur vou-
lu que le plus mauvais de tous l'em-
prtât, c'est-à-dire, l'avis de les

François, de Coligny, fils de l'amiral.

1586. faire entrer dans la Beauce, sans doute parce que le roi de France ne vouloit pas les éloigner de lui, afin de pouvoir s'en servir au besoin contre la ligue, ou du moins pour lui donner de l'ombrage. Le roi de Navarre ne l'auroit apparemment pas souffert mais l'accident qu'on vient de voir fit qu'il ne fut pas même instruit de toutes ces contestations.

Autres villes du haut-Poitou.

Ce prince prit avec le même bonheur Sanzay, ensuite Saint-Maixant. Le bruit de cinq ou six canons, dont l'usage avoit été fort rare jusque-là dans les sièges, produisit cet effet. Il profita de bonne fortune, & lorsqu'il se vit renforcé de deux cens chevaux, & de quinze cens hommes que lui amenérent le prince de Condé & le comte de (47) Rochefoucault, qu'il venoit de faire colonel-général de son infanterie, il crut pouvoir entreprendre le siége de Fontenai, la seconde place de Poitou, quoiqu'il n'ignorât pas qu'il y avoit dans cette place un brave gouverneur av

Fontenai-le-Comte, capitale du bas-Poitou.

(47) François de la Rochefoucault, prince de Marsillac, fils de celui qui avoit été tué à la Saint Barthélemi; il fut tué 1591.

ne forte garnifon. Ce gouverneur ommé la Rouffiere, voulut défendre on-feulement la ville, mais encore le aux-bourg des Loges, plus grand & lus riche que la ville même, & revêtu ar dehors d'un large foffé, auquel il oignit de fortes barricades, qui fernoient l'entrée de ce fauxbourg. Le oi de Navarre fit attaquer la tête du uxbourg dans une nuit fort noire, par Rochefoucault à la tête de quarante entilshommes. Je me joignis avec IM. de Dangeau, de Vaubrot, d'Aantigny, de Challandeau, de Feuuiéres, de Braffeufes, le Chêne, & eux ou trois autres; & nous nous atchâmes à un côté des barricades, our les renverfer ou pour les franchir, pique à la main & les piftolets à la einture. Nous fûmes repouffés trois is, Vaubrot, Avantigny & moi; ous entrainâmes fur nous en retomnt, cinq ou fix barriques pleines de mier, fous lefquelles nous penfâes demeurer engagés; mais ceux ui étoient à côté de nous ayant forcé n ce moment leurs barricades, nous ous relevâmes à la faveur de cet fort, & les ennemis nous voyant

1586.

Louis de Courcillon de Dangeau.

1586. les maîtres de la barricade ne songérent plus qu'à se retirer, après y avoir mis le feu, de peur qu'en les poursuivant de trop près nous n'entrassions pêle-mêle avec eux dans la ville.

Nous nous logeâmes tous dans les plus belles maisons du fauxbourg, où nous trouvâmes en même tems la commodité & l'abondance. La seule incommodité que nous recevions venoit de la mousqueterie de la place, qui de dessus la terrasse de la grande porte enfiloit toute la rue, & rendoit l'entrée de la maison du roi & des nôtres fort périlleuse: avec cela les batteries des remparts dominant sur les avenues de ce fauxbourg, rien ne pouvoit y entrer qu'en essuyant de continuelles décharges. Un jour que je traversois la rue pour entrer de ma maison dans celle du roi, qui étoit la plus belle de tout le fauxbourg, une balle vint s'applatir contre mon casque, dans le moment que Liberge mon valet de chambre venoit pour me l'attacher. Je fis aussi-tôt tendre une corde dans le travers de la rue, & par le moyen de draps que j'y attachai, je dérobai du moins aux assiégés la vûe des allans

& venans. Enſuite on s'appliqua ſans relâche à la tranchée & à la ſappe. Le roi de Navarre s'y donna des peines incroyables, & conduiſit lui-même les mineurs, dès-qu'une fois il eut pris toutes les précautions contre les ſecours qui pouvoient arriver du dehors. Les ponts, les paſſages & toutes les routes qui conduiſoient à la ville, furent exactement gardés & très-avant dans la campagne. Une nuit que j'étois de garde avec vingt cavaliers à un gué de la riviére, j'entendis au loin un bruit de chevaux & de fermens, qui ne me laiſſa point douter que je ne duſſe bientôt être attaqué. Ce bruit ceſſa quelques inſtans, puis recommença avec plus de force, & ſe fit entendre ſi proche que je me mis ſur la défenſive. Je laiſſai approcher la troupe afin de tirer à bout portant; mais prêt à faire ma décharge, je m'aperçus que ce qui m'avoit donné une allarme ſi chaude, n'étoit qu'une harde de chevaux & de jumens, qui erroient dans toute cette plaine, & venoient chercher l'eau de la riviére. Je fus le premier à rire de cette aventure, mais intérieurement je me ſçus fort bon gré

1586.

1586. d'avoir ordonné à celui que j'envoyois chercher du ſecours, de ne partir qu'après que le combat ſeroit engagé.

Mon principal emploi à ce ſiége fut de conduire l'artillerie. La ſappe ſe trouva enfin pouſſée ſi avant qu'on pouvoit entendre de dedans les logemens des mineurs la voix des ſoldats qui gardoient les parapets : & ce fut le roi de Navarre qui s'en apperçut le premier. Il parla & ſe fit connoître aux aſſiégés, qui demeurerent ſi ſurpris quand il ſe fut nommé à eux du fond de ces ſoûterrains, qu'ils demanderent à capituler. Les propoſitions ne s'en firent point autrement que pa cette étrange voix : les articles en fu rent dreſſés, ou plutôt dictés par le rc de Navarre : la ſureté de ſa parole étoi ſi connue des aſſiégés qu'ils ne voulu rent point d'écrit. Ils n'eurent pas lie de s'en repentir : Le roi de Navarr charmé de la nobleſſe de ce procédé accorda tous les honneurs à la garn ſon, & préſerva la ville du pillag Une femme de la ville, qui avoit fa tuer un porc gras le jour que la capit lation fut faite, apprenant que la ga niſon s'étoit rendue, imagina un pl

ſant ſtratagême pour dérober ſa proie à l'avidité du ſoldat. Elle fit cacher ſon mari, & enveloppant dans des linceuls l'animal mort, à l'aide de quelques amies, elle le mit dans une bierre, & attira par ſes cris tous les voiſins. L'appareil lugubre d'un cercueil les inſtruiſit du ſujet qu'avoit la prétendue veuve de ſe lamenter de la orte. Les prêtres y furent trompés comme les autres: il en vint un qui conduiſit le convoi au travers des fauxbourgs dans un cimetiére hors la ville, avec la permiſſion du roi de Navarre. Les cérémonies achevées & la nuit venue, des gens apoſtés par cette femme vinrent déterrer le mort, & ſe diſpoſoient à le reporter dans la ville; mais ils furent apperçus par quelques ſoldats qui entreprirent de les chaſſer, & ayant découvert la vérité, ſe ſaiſirent de la proie. On juge bien qu'ils ne gardérent pas le ſecret: il n'en étoit plus un dans la ville; un prêtre à qui cette femme, preſſée par les remords de ſa conſcience, s'en étoit ouverte, avoit déja répandu partout cette aventure. 1586.

Le roi de Navarre laiſſant le ſieur

1586. de La-Boulaye gouverneur dans cette place, alla se saisir de l'abbaye de Maillezais, dont il trouva la situation si avantageuse, qu'il fit le dessein d'en former une place réguliére : il m'en fit tirer le plan, & le donna à garder à Davailles parent de La-Boulaye. Ses troupes se saisirent encore de Mauleon, ensuite du château de La-Garnache, d'où M. de Genevois (48) chassa sa propre mere : elle se retira à Beauvois petite ville sur la côte de la mer, où son fils la poursuivit encore; mais pour cette fois il tomba lui-même entre ses mains, & elle le fit à son tour prisonnier de guerre.

Charles Echalard, sieur de La-Boulaye.

Autres places dans le bas-Poitou.

Je ne me trouvai point à ces sié

(48) D'Aubigné explique mieux ceci, *tom.* 3. *liv.* 1. *chap.* 10. » La dame de la » Garnache, dit-il, » sœur du duc de Rohan, tenoit la ville » de la Garnache, & » le château de Beauvois sur mer en » neutralité. Son fils » nommé le prince » de Genevois, pour » sa prétention du mariage de sa mere avec » le duc de Nemour » s'étant saisi de » Garnache, par l'i » telligence des d » mestiques..... ent » prit aussi sur Bea « vois....... mais il » trouva prisonnier » sa mere. La caden » de tout cela fut q » le roi de Navarre » mêlant de sa liber » l'obtint, & par m » me moyen la pla » &c. «

ges. Les triſtes nouvelles que je reçus de Roſny m'obligérent à y faire un voyage. J'avois obtenu pendant mon ſéjour à Saint-Maur une ſauvegarde pour mon château & mes biens de Roſny, & tous les paſſe-ports néceſſaires pour m'y rendre toutes les fois que je le jugerois à propos : ce qui me tranquilliſoit par raport à mon épouſe, dans un tems où toutes les violences étoient autoriſées contre les Proteſtans. J'appris que ce bourg venoit d'être preſque totalement dépeuplé par la peſte. Ma femme y avoit perdu la plus grande partie de ſes domeſtiques ; & la peur l'avoit fait enfuir dans la forêt voiſine, où elle avoit paſſé deux jours & deux nuits dans ſon carroſſe. Elle étoit alors réfugiée dans le château de Huets appartenant à madame de Champagnac ma tante, qui n'en eſt pas fort éloigné. La joie qu'elle reſſentit de me ſçavoir ſi proche d'elle, céda à la frayeur du danger que je courrois en venant me méler avec des peſtiférés, & elle crut m'obliger à m'en retourner en faiſant fermer ſur moi les portes du château. Elle avoit trop beſoin de ſecours & de conſola- 1586.

1586. tion pour être abandonnée en cet état. J'entrai malgré sa résistance ; & je demeurai un mois dans cette maison, n'ayant avec moi que deux gentilshommes & deux domestiques, & respirant en liberté l'air de la campagne ; parce que le bruit de la peste écarta de chez moi tous les importuns. Je ne passai pas ce tems inutilement pour le roi de Navarre. Je pressai le payement de vingt-quatre mille livres que mes marchands de bois me devoient encore. La persécution qui étoit ouverte contre tous les Religionnaires, me mettoit à leur merci ; & dans la crainte qu'ils ne fissent confisquer cet argent avec tous mes biens au profit de la ligue, je fus obligé de me contenter de dix mille livres.

Lorsque la contagion eut cessé, je ramenai mon épouse à Rosny, après avoir pris les précautions nécessaires pour purifier la maison ; & je la quittai, sur le bruit que le duc de Joyeuse, dont la démarche avoit été lente jusques-là, & les opérations peu considérables, s'avançoit à grandes journées pour chasser le roi de Navarre du Poitou. Ce prince venoit de manquer Niort

& Parthenay, & dans l'impuissance où il se voyoit de conserver toutes ses places contre des forces si supérieures, il en fit démanteler & raser la plus grande partie; & ne conserva que Fontenai, Talmont, Maillezais & Saint-Maixant, en se retirant dans la Rochelle, où je trouvai qu'il étoit rentré. 1586.

Toutes ces places sont en Poitou.

Le traité d'alliance entre les deux rois, dont il a été fait mention plus haut, sembloit promettre toute autre chose; & l'on est sans doute impatient d'en apprendre le succès. Il n'en étoit déja plus question; un moment avoit tout renversé. Le procédé de la cour a certainement quelque chose de bien singulier. Ce seroit un mystere absolument incompréhensible, si l'on ne sçavoit dans quelles variations est capable de se jetter un prince livré à l'irrésolution, à la timidité & à la paresse. En matiere d'état rien n'est pire que cet esprit d'indécision. Il ne faut, dans les conjonctures difficiles, tout abandonner ni tout refuser au hazard; mais après avoir choisi un but par des réflexions sages & froides, il faut que toutes les démarches qu'on fait, tendent à y par-

1586. venir. On ne ſçauroit encore trop acheter, ni trop preſſer une paix néceſſaire : mais ce qu'il faut éviter le plus ſoigneuſement dans les circonſtances critiques, c'eſt de tenir les eſprits du peuple en ſuſpens entre la paix & la guerre. Ce n'étoit pas par de telles maximes que ſe conduiſoit le conſeil de Catherine. Si l'on y prenoit un parti, ce n'étoit que pour le moment & jamais pour la fin; & c'étoit toujours d'une maniere ſi timide, qu'on ne remédioit au préſent même que très-imparfaitement. Le défaut de tous les eſprits qui n'ont jamais embraſſé que de petites & de frivoles intrigues, & en général de tous ceux qui ont plus de vivacité que de jugement, eſt de ſe repréſenter ce qui eſt proche, de maniere à s'en laiſſer éblouir, & de ne voir ce qui eſt loin qu'au travers d'un nuage. Quelques momens, quelques jours, voilà ce qui compoſe pour eux l'avenir.

A ce défaut de ne pouvoir jamais ſe décider, le roi, ou plutôt la reine-mere en joignent un autre qui y met

se comble (49); c'est l'usage de je ne sçais quelque petite dissimulation affectée, ou plutôt une étude misérable de duplicité & de déception, sans laquelle elle s'imaginoit qu'il ne peut y avoir de politique. Le premier de ces défauts nous cachant le mal qui nous menace, & l'autre liant les mains à ceux qui pourroient nous aider à le prévenir; que peut-on attendre, sinon d'en être accablé tôt ou tard? Et c'est ce qui arriva à Henri III. pour n'avoir pu se résoudre à employer le reméde qui lui étoit offert; je veux dire, la jonction des troupes du roi de Navarre avec les siennes; afin de pousser vivement les ennemis de son autorité. Il fallut pour l'y engager, car il y vint à la fin, qu'il se vit dans une extrêmité, qui pouvoit être aussi fatale au nom royal, que honteuse à la mémoire de ce prince. 1586.

Catherine eut recours à ses finesses ordinaires, & crut avoir beaucoup

(49) On a soutenu que l'intérêt de la bonne religion n'entroit pour rien dans la politique de cette reine: témoin cette parole qu'on lui entendit dire, lorsqu'elle crut la bataille de Dreux perdue: *Hé bien, nous prierons Dieu en françois.*

1586. fait, parce qu'elle fit beaucoup de pas. Elle alla en Poitou, elle s'aboucha plusieurs fois avec le roi de Navarre (50) a Coignac, à Saint-Brix & à Saint-Maixant: elle chercha tantôt à le séduire, tantôt à le faire trembler à la vue des forces considérables qui alloient fondre sur lui, & dont elle avoit, disoit-elle, jusqu'ici suspendu les coups. Enfin elle n'oublia rien de ce qu'elle crut capable de l'engager à changer de religion. On

(50) » La reine lui » demandant ce qu'il » vouloit, il lui ré- » pondit, en regar- » dant les filles qu'el- » le avoit amenées: il » n'y a rien là que je » veuille, madame, « *Peref. Hist, de Henri le grand.* Mathieu y ajoûte que Catherine le pressant de faire quelque ouverture: » Madame, lui dit-il, » il n'y a point ici » d'ouverture pour » moi. « *Tom.* 1. *liv.* 8. *p.* 518. Cette entrevue de Saint-Brix se fit le 15 Septembre. « A Saint-Brix, » un jour allant à la » chasse, & voulant » montrer que son » cheval étoit plus vif » que deux très-beaux » chevaux apparte- » nans à Bellievre, » une bande de co- » chons derriere une » haie, fit peur à son » cheval, qui se ren- » versa sur lui. Il de- » meura sans connois- » sance, jettant le sang » par le nez & par la » bouche: on l'enleva » comme mort au » château. Cependant » deux ou trois jours » après il n'y parut » pas. « *Mem. de Nevers, tom.* 2. *p.* 588.

1585.

peut bien croire qu'elle ne voyoit qu'à regret la ligue en état d'opprimer le roi de Navarre : parce que son intérêt n'étoit pas que cela arrivât. Mais quelle sûreté donnoit-elle à ce prince de la démarche téméraire & hors de saison où elle vouloit l'engager ? & n'avoit-il pas lieu de croire que cette proposition d'abjurer sa religion, qu'elle mettoit sans cesse en avant, n'étoit au fond qu'un piége adroit pour le priver du secours des Protestans, lui faire contremander les troupes qui lui venoient d'Allemagne, l'attirer à la cour, le perdre, & après lui tous ses partisans ? J'ai particulierement des preuves qui justifient cette pensée. Cherchant à éclaircir mes soupçons par une autre voie que celle des conférences, auxquelles j'assistois avec le roi ; j'en liai de particulieres par son ordre avec mesdames d'Uzès & de Sauves, qui connoissoient mieux que personne l'intérieur de Catherine, & qui m'aimoient au point de ne me nommer jamais autrement que leur fils, Pour mieux sçavoir ce qu'elles pensoient, je feignis d'être assûré de ce que je ne faisois que conjectu-

1586. rer; & je me plaignis de ce que la reine-mere cherchoit par toutes sortes de moyens à sacrifier le roi de Navarre à la ligue. Ces deux dames m'avouerent confidemment, qu'elles croyoient que la religion ne servoit que de prétexte à Catherine, & que les choses étoient au point que le roi de Navarre ne devoit plus songer à en sortir que les armes à la main. Elles m'assurerent ensuite qu'elles ne voyoient qu'avec beaucoup de chagrin cette mauvaise volonté du conseil à l'égard du prince : & quoique dans cette cour, après la galanterie, on fît du mensonge sa principale étude, j'ai toujours cru ces paroles sincéres.

Quelles que fussent les intentions de la reine-mere (51), elle s'en re-

(51) » Après un » long entretien, » comme la reine-me- » re lui demanda, si » la peine qu'elle avoit » prise ne produiroit » aucun fruit, elle qui » ne souhaitoit que le » repos, il lui répon- » dit : madame, je » n'en suis pas cause, » ce n'est pas moi qui » vous empêche de » coucher dans votre » lit, c'est vous qui » m'empêchez de cou- » cher dans le mien : » la peine que vous » prenez vous plaît, & » vous nourrit ; le re- » pos est le plus grand » ennemi de votre » vie. « *Peref.* 1. *Part.*

tourna ſans avoir rien obtenu, & Joyeuſe vint prendre ſa place avec une armée. C'étoit un ſecond myſtére que la conduite d'une armée, donnée à Joyeuſe. Etoit-ce pour mortifier les chefs de la ligue qui pouvoient y prétendre, ou même pour les détruire tout-à-fait, ſi le nouveau général eût réuſſi? Etoit-ce au contraire ſes liaiſons découvertes avec la ligue, qui avoient porté le roi à lui donner une place, où il ſe tenoit aſſuré que cet ingrat périroit, ou du moins échoueroit? Etoit-ce ſimplement pour éloigner un favori, à qui un nouveau venu avoit fait perdre les bonnes graces du roi? Car ſouvent c'eſt une pure bagatelle, un rien, qui produit les effets qu'on veut toujours attribuer aux motifs les plus graves. N'étoit-ce point plutôt pour relever l'éclat de ſa faveur par le poſte le plus honorable? Tel étoit l'eſprit de la cour, que les conjectures mêmes les plus oppoſées trouvoient à s'appuyer ſur d'égales vraiſemblances. Une choſe pourtant qui ſemble déterminer en faveur de la derniere, c'eſt que l'armée de Joyeuſe étoit compoſée des principales for- 1587.

1587. ces du royaume; qu'elle étoit surtout remplie d'une noblesse d'élite, & abondamment pourvue de tout ce qui pouvoit la rendre victorieuse.

Le roi de Navarre s'attacha principalement à mettre Saint-Maixant en état de défense : il y fit un voyage si précipitamment, que succombant au sommeil & à la fatigue, il fut obligé en s'en revenant à la Rochelle de se jetter dans une charette à bœufs, où il dormoit comme dans le meilleur lit. Afin de ne pas consumer les vivres de Saint-Maixant, il avoit ordonné aux deux régimens de Charbonniéres & Des-Bories, nommés pour le défendre, de se poster à La Motte Saint-Eloi, en attendant l'arrivée de l'ennemi. Tout cela ne put empêcher ni la prise de cette derniere place & de son château, ni celles de Saint-Maixant, de Maillezais & de plusieurs autres, non plus que la défaite de quelques compagnies, entr'autres de celle de Despueilles qui fut emportée presqu'à la vûe de la Rochelle. La maniere cruelle dont se comportoient les vainqueurs, rendoit ces malheurs encore plus sensibles. Tout ce qu'on pouvoit

Gabriel Prévot de Charbonnieres.
N..... Des-Bories.

faire pour s'en venger, étoit de tomber sur les traîneurs ou sur les maraudeurs, pendant les marches de cette armée. 1587.

Un jour que le duc de Joyeuse la ramenoit de Saintes à Niort, j'allai me poster avec cinquante chevaux dans la forêt de Benon sur le grand chemin, cherchant l'occasion de faire quelque coup de main. Un soldat monté par mon ordre au haut d'un arbre, pour observer l'ordre & les mouvemens de l'armée ennemie, nous dit qu'il voyoit un détachement s'avancer à quelque intervalle des premiers bataillons. Ceux qui m'accompagnoient vouloient qu'on fondît sur ce détachement, qu'on pourroit peut-être enlever avant qu'il fût secouru. Cette proposition n'étoit pas de mon goût : je me souvins de la maxime du roi de Navarre, qu'on réussit rarement en attaquant un parti à la tête de toute une armée ; & je retins l'ardeur de ma troupe, qui brûloit d'envie d'en venir aux mains. Nous vîmes donc passer ce détachement, & après lui toute l'armée, dont nous pouvions facilement compter les bataillons. Les

1587. derniers rangs marchoient si serrés, que je jugeai moi-même qu'il n'y avoit aucun coup à faire : mais comme nous étions prêts de nous retirer, notre sentinelle nous annonça deux petits escadrons de cinquante ou soixante chevaux, qui marchoient fort éloignés l'un de l'autre. Je voulois encore qu'on laissât passer le premier : il n'y eut pas moyen pour cette fois de contenir la troupe. Nous fondîmes sur les premiers & nous les enfonçâmes ; douze ou quinze resterent sur la place, nous en fîmes autant de prisonniers, & le reste se sauva comme il put. Mais quel regret n'eus-je point de n'avoir pas suivi mon opinion, lorsque je sçus que cette seconde troupe étoit composée de cinquante des principaux officiers de l'armée catholique, ayant à leur tête le duc de Joyeuse lui-même, qui s'étoit arrêté à faire collation à Surgéres. Lorsque je rendis compte de cette action au roi de Navarre, il me dit en riant qu'il voyoit bien que j'avois voulu épargner l'escadron du duc de Joyeuse, en faveur de mes deux freres qui étoient avec lui. L'un d'eux ayant eu envie de voir la Ro-

Bourg au pays d'Aunis.

helle, je lui obtins un passe-port, & conduisis par-tout. J'eus moi-même ccasion de faire un tour à Niort, où toit l'armée des ennemis, pour convenir d'un combat proposé entre les oldats Albanois de la compagnie du apitaine Mercure, & pareil nombre 'Écossois de celle d'Ouïmes, mais e duc de Joyeuse ne permit pas qu'il exécutât. 1587.

Je trouvai ce général sombre & inuiet : je devinai si bien le sujet de ses éplaisirs, que m'ayant dit qu'il étoit ur le point d'aller jusqu'à Montresor, e ne balançai point à lui répondre 'un air à augmenter ses soupçons, u'il pourroit bien aller de-là jusqu'à la our. Il se tourna à cette parole vers non frere, comme l'accusant d'avoir évélé ce qui s'y passoit. Lorsqu'il çut qu'il n'en étoit rien, il s'imagina ue sa disgrace étoit certaine, puisque e bruit en étoit parvenu jusqu'à la Rohelle ; & je crois que cette pensée cheva de le déterminer à aller détruie par sa présence les cabales de ses enieux. Il n'en témoigna rien : au conraire il reprit la parole froidement, & ne dit que je me laissois tromper par

En Touraine.

1587. mon trop de discernement. Il cherc à me persuader qu'il n'avoit aucune i tention de revoir Paris. Je me tins si sûré du contraire, que je revins prom tement prendre avec le roi de Navai les mesures nécessaires pour profi d'une absence, qui alloit laisser l'arm catholique sans chefs, car je ne do tai point qu'une partie des officiers g néraux ne fussent aussi du voyage. I fectivement Joyeuse ne fut pas plut parti, que toute son armée, déja ass mal disciplinée, vécut sans régle sans commandement.

Le roi de Navarre qui avoit asse blé secrettement douze cens homm tirés de ses garnisons, tomba si à pı pos sur les compagnies de Vic, Bellemaniere, du marquis de Resne de Ronsoy, & de Pienne, & sur ce du duc de Joyeuse même, qu'il trouva une partie au lit & l'autre table, & les tailla en piéces. Il don plus d'une fois l'alarme à toute l'arm qui étoit demeurée sous les ordres Lavardin : il a suivit jusqu'à la-Ha en Touraine, & trouva moyen de tenir comme assiégée pendant quat ou cinq jours. S'il avoit eu en cet

Sur les confins du Poitou.

ccasion des forces suffisantes pour ouvoir garder son poste plus long-ems, je crois que la faim la lui auroit ntiérement livrée. Les soldats se ré-andant dans les villages, & s'expo-ant à tout pour avoir des vivres, nous assions la riviére & les surprenions à ous momens. 1587.

Dans ce peu de tems il y en eut lus de six cens pris ou tués. Je onnai avec six chevaux seulement ans un village plein de soldats : ils toient si accoutumés à être vain-us, que je fis saisir leurs armes qui toient sur les lits & les tables, & teindre leur meche, sans qu'ils se missent en devoir de nous repousser, uoiqu'ils fussent au nombre de qua-ante, que j'amenai tous au roi de Navarre : ils prirent parti dans ses roupes.

Il y avoit long-tems que M. le omte de Soissons (52) mécontent

(52) Charles de Bourbon, quatriéme ils de Louis I. prince le Condé, tué à Jar-nac; & frere d'Henri . prince de Condé, le François prince de Conty, & du jeune cardinal Charles de Bourbon, mais d'une autre mere, Françoise d'Orléans de Longueville.

1587. de la cour, faisoit espérer au roi d
Navarre, qu'il passeroit dans son parti
& que ce prince n'oublioit rien pou
l'entretenir dans cette disposition. L
négligence de l'armée catholiqu
fournissant une occasion telle que l'u
& l'autre l'attendoient, M. le comt
de Soissons s'achemina vers la Loire
& le roi de Navarre envoya toute
ses troupes aux Rosiers, pour facili
ter à ce prince le passage de la ri
viére. Elles lui servirent encore
se saisir du bagage du duc de Me
cœur. Le grand convoi qui l'escor
toit, fut attaqué sur la levée si à l'im
proviste, qu'il fut défait sans rendr
de combat, & le bagage qui étoit de
plus riches, entiérement pillé : m
part du butin monta à deux mille écu
Mes freres n'étoient plus dans cett
armée ; je leur avois obtenu un passe
port pour sortir de La-Haye.

Ce service ne demeura pas sans ré
compense : ils m'en firent avoir u
de la cour pour me rendre à Paris, o
un besoin pressant m'appelloit. O
étoit alors dans le fort des violence
exercées contre les Religionnaires
De quelque côté qu'ils se tournassent

ls ne voyoient que des abîmes ou- 1587.
erts. Dans les campagnes où tout le nonde se faisoit soldat pour piller, eurs maisons n'étoient pas capables de es garantir contre la fureur de leurs ersécuteurs. Ils étoient exposés dans Paris & dans les grandes villes aux rećherches rigoureuses, que le zéle de a religion inspiroit, & que l'envie de rofiter de leur dépouille ne faisoient que trop cruellement exécuter. Les princes se verront souvent sujets à de pareils malheurs, les plus grands qui puissent arriver à un royaume, tant qu'ils ne connoîtront pas jusqu'où s'étendent leurs droits (53) & leurs de-

(53) Il est vrai qu'il n'est pas démontré que la religion oblige es souverains à persécuter ceux qui font rofession d'une autre royance : mais cela n'empêche pas que les naximes que le duc le Sully établit ici ne oient fort dangereuses en ce qu'elles semblent décharger les ois de l'indispensable obligation où ils ont de veiller au maintien de la bonne religion ; obligation qui emporte celle de tenir la main à en faire exactement observer le culte & toutes les pratiques extérieures, & qui n'est pas moins conforme aux principes d'une sage politique, qu'à ceux de la religion ; une funeste expérience ne nous ayant que trop fait connoître qu'on doit

1587. voirs à cet égard. Ils ne sçauroient s'i
vir trop rigoureusement contre tou
espéce d'action qui blesse la natur
la société ou les loix. Une religi
capable d'autoriser ces actions, d
vient nécessairement l'objet de la r
gueur de leur justice; & c'est mêr
par cet endroit seul, que la religion
soumise au pouvoir des Têtes couro
nées : mais leur ressort ne s'éte
point sur l'intérieur des consciencé
Dans le précepte de la charité p
rapport à Dieu, dont les différens se

faire beaucoup plus de fond sur l'attention à prévenir absolument toutes les disputes en matiere de religion, que sur le silence qu'on peut imposer lorsqu'une fois elles se sont élevées. Comment d'ailleurs M. de Sully, après l'aveu qu'il fait si souvent dans ses mémoires de l'esprit de révolte & d'indépendence qui conduisoit toutes les démarches du parti Calviniste en France, n'a-t'il pas senti, que selon ses propres maximes, ce corps méritoit de s
bir toute la rigue
des loix? Cet endr
justifie bien ce r
semble, ce que j'ai
dans la préface de c
ouvrage, qu'il est pl
à propos de ne ri
dissimuler des sent
mens de l'auteur
fait de Théologie, q
de les supprimer. C
ne comprend point
qu'il a voulu dire i
au sujet de la charit
l'obscurité est ord
nairement une preu
de la fausseté des pri
cipes, & de la foibles
des raisons.

ırment les différentes religions, le 1587.
ouverain maître se réserve tout ce qui
e sort point de la spéculation, &
bandonne aux princes ce qui tend à
n détruire la pratique commune. L'i-
norance ou le mépris de cette ma-
ıme faisoient mener aux Réformés
ne vie malheureuse. Ceux qui
voient d'assez grands biens pour vi-
re dans Paris, prenoient ce parti
omme le moins dangereux encore:
ar la facilité de pouvoir demeurer
gnorés dans une ville si confuse &
tumultueuse.

Mon épouse s'y étoit retirée il y
voit quelque tems, avec la précau-
on de prendre un nom supposé; &
le joignoit aux malheurs communs
elui d'être fort avancée dans une gros-
ffe, pendant laquelle elle manqua de
outes les commodités. Lorsque je ju-
eai qu'elle touchoit à son terme, là
rainte de tout ce qui pouvoit lui arri-
er en cet état, fut ce qui me porta à
ire un voyage à Paris. Je trouvai
u'elle venoit de donner le jour à un
nfant mâle, à qui je donnai pour par-
ain le sieur de Rueres prisonnier en la
onciergerie, & qui fut levé des fonts

1587. au prêche par un bourgeois nomm
Chaufaille & sa femme : car le prêch
& les assemblées des Protestans ne la
soient pas de se tenir malgré les info
mations sévéres qu'on faisoit contr'eu
Il y eut en ce tems-là plusieurs femm
brûlées pour ce sujet : je courus mo
même les plus grands hazards ; &
n'évitai que par un bonheur surpr
nant de n'être pas reconnu. Enfin l
espions ayant encore été multipli
dans tous les endroits de la ville ,
les recherches se faisant avec un so
qui ne laissoit rien échaper ; je ne cr
pas pouvoir demeurer plus long-ten
dans Paris sans un péril évident. J'
sortis seul & déguisé ; je m'enfuis
Villepreux , d'où je gagnai Rosny p
un chemin détourné.

Le duc de Joyeuse avoit été re
dans Paris avec des acclamations & d
louanges, qui devoient le faire roug
secrettement de ne les avoir pas mie
méritées Aussi ne l'empêcherent-ell
pas de ressentir vivement la déroute
son armée, dont il fut bientôt informé.
chercha tous les moyens de réparer ce
te perte: ce qui ne lui fut pas bien dif
cile, dans les dispositions où étoit le r

à s

1587.

à son égard. Son arrivée avoit dissipé toutes les menées de ses jaloux, & le foible que Henri avoit pour lui, ayant porté sa faveur (54) au plus haut point, on ne lui refusa rien, Tous les courtisans s'attacherent à lui, & il reprit le chemin de la Guyenne, avec la fleur de la noblesse Françoise, pendant que plusieurs autres corps de troupes se rassembloient séparément au rendez-vous qu'il leur avoit marqué.

Ces différentes marches de gens de guerre ayant rendu les chemins peu sûrs, je ne trouvai point de moyen de repasser à la Rochelle, qu'en rajustant la datte de mon passe-port, qui étoit expiré. Avec cette supercherie, j'arrivai sans aucun accident auprès du roi de Navarre, que je trouvai occupé à prévenir l'orage terrible qu'il voyoit prêt à fondre sur lui. Il

(54) » Dans son ambassade à Rome il avoit été traité comme frere du roi. Il avoit un cœur digne de sa grande fortune. Un jour ayant fait attendre trop longtems les deux secretaires d'état dans l'antichambre du roi, il leur en fit ses excuses, leur abandonnant un don de cent mille écus que le roi venoit de lui faire. « *Notes sur la Henriade.*

1587. ramassa tout ce qu'il put trouver de soldats dans le Poitou, l'Anjou, la Touraine & le Berry. Il manda au prince de Condé, au comte de Soissons, à MM. de Turenne, de la Trimouille & la Rochefoucaut, de lui amener tout ce qu'ils avoient de gens de guerre avec eux. Il s'en falloit beaucoup que tous ces secours égalassent ses forces à celles du duc de Joyeuse; ils ne le mettoient tout au plus qu'en état de s'ouvrir un chemin par la Guyenne, le Languedoc & l Lyonnois, vers la source de la Loire où il comptoit pouvoir rencontrer le troupes auxiliaires d'Allemagne. C fut à cette jonction qu'il s'appliqua un quement, tandis que Joyeuse n'avo pas encore toutes les troupes qui de voient le joindre. Ce prince s'avanç donc avec son armée vers Montlieu Montguyon & la Roche-Chalais, (5 toujours observé & côtoyé par général ennemi, qui ayant pénét son dessein, crut ne devoir poi attendre l'arrivée du maréchal

(55) Villes sur les confins de la Saintonge, de la Guyenne & du Perigor ainsi que Chalais Aubeterre.

Matignon, ni celle de plusieurs autres régimens qui approchoient, de peur de laisser échaper une occasion, que peut-être il ne pourroit plus recouvrer. Il étoit déja, avec ce qu'il avoit de monde, si supérieur au roi de Navarre, qu'on ne pouvoit accuser ce conseil de témérité; & le prince qui ne hazardoit jamais une action d'éclat que forcé par la nécessité, au lieu de chercher à engager le combat, ne songeoit qu'à mettre la riviére entr'eux deux, afin de continuer sa marche sans obstacle, & de gagner la Dordogne, sur laquelle il avoit d'assez bonnes places pour arrêter la poursuite des ennemis. 1587.

Dans ces dispositions de part & d'autre, le roi de Navarre arriva au passage de Chalais & d'Aubeterre. Le poste de (56) Coutras lui parut important pour favoriser ce passage : il ne le parut pas moins à Joyeuse pour l'empêcher. Il envoya Lavardin s'en emparer; mais la Trimouille plus diligent le prévint, & s'y maintint après

(56) Coutras, ville de Guyenne, aussi sur les confins du Périgord, au confluant des riviéres de Lille & de Droume.

1587. une eſcarmouche aſſez vive. Moyennant l'avantage de ce poſte, le roi de Navarre crut pouvoir tenter le paſſage, & y fit travailler toute la nuit. Il ſe réſerva le ſoin de faire paſſer les gens de guerre, & me donna conjointement avec Clermont, Bois-du-Lys & Mignonville, celui du bagage, & particuliérement de l'artillerie. Comme il étoit néceſſaire d'uſer d'une extrême diligence, nous nous mîmes incontinent à travailler, ayant de l'eau juſqu'aux genoux. Une moitié étoit déja ſur l'autre bord, lorſque les batteurs d'eſtrade que le roi de Navarre avoit envoyés pendant cette nuit à la découverte, arrivérent avec quelques priſonniers qu'ils avoient faits, & apprirent que Joyeuſe, réſolu de tout entreprendre pour forcer le roi de Navarre au combat, avoit fait battre aux champs à dix heures du ſoir, & qu'il alloit ſe trouver en préſence au plus tard ſur les ſept ou huit heures du matin.

Cette nouvelle fit juger au roi de Navarre que notre travail étoit non-ſeulement inutile, mais encore fort dangereux ; parce que l'armée ennemie le trouvant occupé à ce paſſage,

il ne pouvoit éviter l'entiére défaite 1587.
de cette partie de la ſienne, qui ſeroit reſtée en deçà de la riviére, où elle ne pourroit plus recevoir de ſecours de celle qui ſeroit au-delà. Il donna donc ordre qu'on fît repaſſer promptement tout ce qui étoit de l'autre côté ; & en doublant notre peine il nous ôta encore (57) Mignonville, dont il avoit beſoin. Quoiqu'il nous vît extrêmement foibles pour le travail qu'il nous donnoit, il ne laiſſa pas de nous montrer une éminence, ſur laquelle il auroit bien ſouhaité que ſon artillerie fût placée, mais comme n'oſant eſpérer que nous euſſions le tems de gagner juſques là. En effet on découvroit déja la tête de l'armée ennemie. Heureuſement Joyeuſe, qui ſans doute ne connoiſſoit pas aſſez bien le terrein, ou ſe

(57) Mignonville, qui fut tué bientôt après devant Nonancour, lorſque Henri IV. força cette ville, étoit maréchal de camp, & excellent officier. Henri avoit dans ſon armée un grand nombre de ces officiers ſubalternes d'un mérite & d'un talent peu communs. Tels étoient Montgommery, Bellezuns, Montauſier, Vaudoré, des Ageaux, Favas, dont les hiſtoriens font mention avec éloge en parlant de cette bataille.

1587. laiſſoit trop emporter à ſon ardeur, avoit donné ordre de placer ſon artillerie en un endroit ſi bas, qu'il vit dans la ſuite qu'elle lui feroit inutile, & la fit changer de place: ce qui nous donna une eſpace de tems, dont nous ſçûmes profiter pour aſſeoir la nôtre. Il faut dire même que quelque choſe que fît ce général, il ne tira preſqu'aucun ſervice de ſon artillerie, & ce fut ſans doute une des principales cauſes de la perte de la bataille; ce qui montre que rien n'eſt plus néceſſaire à un général d'armée, que la juſteſſe de ce premier coup d'œil qui abrége les voies, & prévient la confuſion. Je n'ai point connu de généraux qui l'euſſent auſſi bon que le roi (58) de Navarre.

Le (59) combat étoit déja enga-

(58) Le Grain lui fait tenir cette harangue militaire à ſes ſoldats: » Mes » amis, voici une curée qui ſe préſente, » bien autre que les » butins paſſés. C'eſt » un nouveau marié » qui a encore l'argent de ſon mariage en ſes coffres: » toute l'élite des » courtiſans eſt avec » lui. « *Décade d'Henri le Gr. liv.* 4.

(59) Il commença le 20 Octobre à neuf heures du matin, il étoit fini à dix. La victoire fut complette il deméura ſur la pla-

gé, lorſque notre artillerie, qui ne conſiſtoit pourtant qu'en trois piéces de canon, ſe trouva établie, & il étoit tems de s'en ſervir. Le quartier de M. de Turenne, dont les troupes firent fort mal, & celui de la Trimouille avoient été forcés dans le premier choc : ce qui avoit commencé à porter le déſordre dans le reſte de l'armée. Les Catholiques crioient : *Victoire*, & il s'en falloit peu qu'ils ne fuſſent victorieux en effet ; mais en ce même moment notre artillerie commença à faire un feu (60) ſi terrible, que chaque coup enlevoit douze, quinze & quelquefois juſqu'à vingt-cinq hommes. Elle arrêta d'abord l'impétuoſité des 1587.

ce cinq mille morts des ennemis, & cinq cens priſonniers. Il n'y eut qu'un fort petit nombre de ſoldats tués dans l'armée du roi de Navarre, & pas un priſonnier de diſtinction. *De Thou, liv.* 87. *Mém. de du Pleſſis, liv.* 1. *d'Aubigné, tom.* 3. *liv.* 1. *Math. tom.* 1. *liv.* 8. p. 533. Le P. Daniel, dans ſon hiſtoire de France, *tom.* 9. *in*-4°. fait une deſcription tout-à-fait juſte de la bataille de Coutras. J'aurois bien ſouhaité pouvoir en tranſcrire ici l'article entier.

(60) » Le premier » coup d'artillerie, dit » Le Grain, emporta » ſept capitaines du » régiment de Picardie, le meilleur & le » plus aguerri de l'armée du duc.« *Liv.* 4.

1587. ennemis & les incommoda si fort, que pour se mettre à couvert ils s'écartérent, & n'offrirent qu'un corps mal joint & mal soutenu aux efforts du roi de Navarre, du prince de Condé, & du comte de Soissons, qui étoient accourus à la tête de trois escadrons. Ces trois princes (61) y firent des prodiges de valeur. Ils renversérent tout ce qui se présenta à leur rencontre, & passérent sur le ventre aux vainqueurs. Leurs armes y furent martelées de coups, en un moment tout changea, & la

(61) » Je ne vous » dirai rien autre cho- » se, leur dit le roi » de Navarre, sinon » que vous êtes de la » maison de Bourbon; » & vive Dieu, je » vous montrerai que » je suis votre aîné...... » Sa valeur brilla ce » jour là par-dessus » celle de tous les » autres. Il avoit mis » sur son casque un » bouquet de plumes » blanches pour se » faire remarquer...... » Quelques-uns se » mettant devant lui, » à dessein de défen- » dre & couvrir sa » personne : il leur » cria : A quartier je » vous prie, ne m'of- » fusquez pas, je veux » paroître. Il enfonça » les premiers rangs » des ennemis, fit des » prisonniers de sa » main, & en vint » jusqu'à colleter un » nommé Château- » Renard, Cornette » d'une compagnie » de gens d'armes, » lui disant, rends- » toi Philistin. « *Péref. ibid.*

mort (62) du général catholique acheva de donner aux Proteſtans une victoire complette, 1587.

Si-tôt que je vis l'ennemi prendre la fuite, j'abandonnai le canon comme inutile; je me fis donner mon cheval que Bois-Breuil tenoit derriére l'artillerie, & je courus apprendre des nouvelles de mes freres. J'eus la conſolation de ſçavoir qu'il n'en étoit reſté aucun des deux dans le combat. Je rencontrai le roi de Navarre, occupé à diſſiper les (63) fuyards, & à achever ſa victoire, qu'il ne tint aſſurée que quand il ne vit plus rien qui pût lui tenir tête. Le corps de Joyeuſe & celui de Saint-Sauveur (64) ſon frere, furent reti-

(62) Tué de ſang froid par la Mothe, Saint-Heray; d'autres diſent par deux capitaines d'infanterie, nommés Bordeaux & Deſcentiers.

(63) » Quelqu'un » ayant vû les fuyards » qui faiſoient alte, » lui vint dire, que » l'armée du maréchal de Matignon » paroiſſoit. Il reçut » cette nouvelle comme un nouveau ſujet de gloire, & ſe » tournant bravement » vers ſes gens: allons, dit-il, mes » amis, ce ſera ce » qu'on n'a jamais vû, » deux batailles en un » jour. « *Péref. ibid.*

(64) Claude de Joyeuſe, le plus jeune de ſept fils de Guillaume, duc de Joyeuſe,

1587. rés du milieu d'un tas de cadavres, & portés dans une salle du château de Coutras; où il demeurerent sur une table couverts seulement d'un méchant linceul qu'on jetta sur eux. (65)

(65) Voici une anecdote, dont je ne garantis pas la vérité; mais qu'on ne sera pourtant pas fâché de voir. Je la trouve dans les mémoires d'Amelot de la Houssaye, *tom.* 2. *p.* 443. qui la rapporte comme tirée de l'histoire des seigneurs d'Enghien, par Colins, où cet auteur parle ainsi: » Le roi de Navarre remporta la victoire, au grand contentement du roi de France, lequel avoit secrette correspondance avec le victorieux par l'entremise fidelle du marquis de Rosny de la maison de Béthune présentement duc de Sully, qui demeuroit inconnu à Paris. « Cet auteur paroît avoir eu connoissance des négociations secrettes du duc de Sully avec Henry III. qu'on a rapportées plus haut mais en quoi il se trompe, c'est que ces négociations n'avoient point eu leur effet: que le duc de Joyeuse n'avoit rien perdu de sa faveur auprès de ce prince du moins si nous en croyons M. de Sully qui devoit être mieux au fait qu'un autre enfin que Sully n'étoit plus à Paris, puisqu'il se trouva à la bataille; & que même le dernier voyage qu'il y avoit fait quelque tems auparavant n'avoit pour objet que de voir & de secourir son épouse.

Fin du Livre second.



MEMOIRES DE SULLY.

LIVRE TROISIÉME.



IL est également vrai qu'on pouvoit tirer de grands avantages pour le parti Protestant de la victoire de Coutras, & qu'on n'en retira aucun. Je suis assez sincère pour convenir que le roi de Navarre ne fit pas en cette occasion tout ce qu'il pouvoit faire. Si avec une armée victorieuse & maîtresse de la campagne, on se fût avancé à la rencontre des secours étrangers, rien n'en auroit pu empêcher la jonction ; & le parti devenoit après ce coup important, du 1587.

1587. moins égal aux Catholiques. On a beau dire, on ne connoît jamais tout le prix du moment, les plus habiles y sont trompés Mais ce que très-peu de personnes (1) sçavent, c'est que les vûes intéressées, & les desseins ambitieux de quelques-uns des chefs de l'armée victorieuse, furent les principales causes qui arracherent des mains du roi de Navarre les fruits de sa victoire.

Claude, duc de la Trimouille.

Le prince de Condé, séduit par les conseils de la Trimouille, crut enfin avoir trouvé le moyen d'exécuter le hardi projet qu'il minutoit depuis long-tems, de démembrer de la couronne de France l'Anjou, le Poitou, le Pays d'Aunis, la Saintonge & l'Angoumois, pour s'en composer une principauté indépendante. Dans cette vue, il se hâta de retirer tout ce qu'il avoit amené de troupes à l'armée générale, & tourna toutes ses pensées à se rendre maî-

(1) Nos meilleurs historiens conviennent également de ces deux choses; que le roi de Navarre ne sçut pas profiter de sa victoire, & qu'il ne tint pas tout-à-fait à lui. D'Aubigné est presque le seul qui disculpe tous les officiers de ce prince; & n'accuse que lui-seul, *tom.* 3. *liv.* 1. *chap.* 15.

tre de Sainte & de Brouage qu'il s'imagina pouvoir emporter sans peine dans la premiere alarme. Après quoi il ne voyoit rien qui pût lui résister ; car l'ambition ressemble à cet oiseau de la fable ; qui a l'aile forte, & une faim insatiable. (2) 1587.

(2) Le duc de Sully ne s'accorde point ici avec d'Aubigné, du Plessis-Mornay, & l'auteur de la vie du duc de Bouillon. Il se peut bien faire qu'il ait eu de meilleurs mémoires qu'eux tous, par rapport aux vûes qu'il attribue en cette occasion au prince & au duc ; mais je crains bien aussi qu'il n'y ait un peu de prévention, ou de passion de sa part. Je ne vois point de juge plus capable de décider cette question, que M. de Thou. En parlant des suites de la bataille de Couras, il dit : Que le conseil ayant été assemblé pour voir ce qu'il étoit à propos qu'on fît, l'avis du prince de Condé fut, qu'on allât au-devant des troupes étrangéres le long de la Loire ; & qu'on leur assûrât un passage sur cette riviére, en se saisissant de Saumur : que ce conseil ne fut point suivi pour des raisons qu'il rapporte, & qui sont fort mauvaises : Qu'il fut seulement arrêté, que le prince de Condé iroit avec ce qu'on pourroit lui donner de troupes, joindre l'armée Allemande vers la source de la Loire, en prenant son chemin par le fond de l'Angoumois & du Limosin ; Que le roi de Navarre de son côté se voyant abandonné de la meilleure partie de la noblesse de Poitou & de Saintonge, avoit marché vers Sainte-

1587. Le vicomte de Turenne, avec des desseins tous pareils sur le Limosin & le Périgord, où il possédoit déja de grands biens, tint la même

Foi en Agenois, d'où il avoit pris la route de Pau, laissant la conduite de sa petite armée au vicomte de Turenne; que le vicomte, pour ne pas laisser ses soldats inutiles, avoit assiégé Sarlat en Périgord, à dessein de la mettre du moins à contribution, s'il ne pouvoit la prendre. Voilà ce que dit de Thou. Et l'on peut y ajoûter une circonstance très-essentielle, & en même tems très-vraie: puisque ni le duc de Bouillon, ni ses apologistes ne peuvent s'empêcher d'en convenir, qui est; que ce fut le vicomte lui-même qui fit rejetter le sage conseil du prince de Condé. Il s'ensuivroit de tout cela, que le prince de Condé n'est point coupable de ce dont on l'accuse ici; d'autant plus que d'Aubigné ajoûte que ce fut sur la promesse que lui fit le roi de Navarre d'aller le joindre au plutôt, qu'il s'avança dans l'Angoumois, où il l'attendit long-tems inutilement, sans pourtant que cela puisse justifier le prince d'avoi[r] eu d'ailleurs les vûe[s] d'indépendance don[t] aucune histoire n'[a] douté.

Pour le vicomte d[e] Turenne, quoiqu'[il] n'ait paru agir en cette occasion qu'en conséquence de la résolution d'un conseil général, il semble qu'o[n] n'en est pas moin[s] autorisé à tout pens[er] à son désavantage. I[l] ce n'est pas raisonn[ablement] conséquemment, q[ue] de convenir d'un[e] part, comme fait Ma[s]solier, que son amb[i]tion lui faisoit form[er] des projets criminel[s] & de trouver mauva[is]

conduite, & se faisant suivre des troupes qui recevoient ses ordres, & qui faisoient seules le tiers de l'armée; il les mena faire le siége de Sarlat, en les flatant que cette expédition alloit enrichir jusqu'au moindre soldat. Il justifia parfaitement le proverbe, que les grands prometteurs tiennent le moins. Il reçut devant cette bicoque un échec qui auroit dû le convaincre une bonne fois de la vanité de ses prétentions. Le vicomte eut le malheur de n'être plaint de personne, & du roi de Navarre encore moins, parce qu'il n'avoit rien fait que contre son avis. 1587.

Le comte de Soissons cachoit plus

d'un autre, qu'on rapporte à ce projet toutes ses démarches. C'est détruire l'idée qu'il veut nous donner du duc de Bouillon, comme du plus grand politique de son tems. La religion blâme ces jugemens qu'on porte sur l'intérieur: mais les loix de l'histoire les souffrent, & les conjectures politiques sont souvent réduites à ce seul fondement.

Quant à ce qui est dit dans ce même endroit contre M. le comte de Soissons; il est & sera encore appuyé dans la suite sur des preuves, qui ne laissent rien à repliquer. *De Thou, liv. 87. Mém. de du Plessis. liv. 1. d'Aubigné, tom. 3. liv. 1. chap. 15. Marsolier, histoire d'Henri, duc de Bouillon, tom. 1. liv. 3.*

1587. finement ses desseins. Cependant il est vrai que son nouvel attachement au roi de Navarre n'avoit rien de plus sincère, & ne lui étoit dicté que par son intérêt seul. Il avoit sçu gagner le cœur de madame Catherine, sœur du roi, & il n'entretenoit ce prince que de la passion qu'il avoit de s'unir encore plus étroitement avec lui par un mariage; mais ce dessein en cachoit un autre trop honteux pour le laisser appercevoir. Il prétendoit se faire subroger par ce mariage dans tous les droits du roi de Navarre. Et comme il ne voyoit aucune apparence que ce prince, ayant pour ennemis déclarés le Pape, l'Espagne & les Catholiques de France, pût jamais venir à bout de ses entreprises, il comptoit s'enrichir de ses dépouilles, & y gagner du moins les grands biens qui composoient l'appanage de la maison d'Albret, en deçà de la Loire. Avec une pareille intention, il n'eut garde de lui aider de ses conseils, ni de sa main à pousser plus loin sa derniere victoire. Au contraire, il prit ce moment pour lui faire de si fortes instances de le mener en Béarn voir la princesse;

que ce prince, qui se voyoit d'ailleurs plus abandonné que s'il avoit perdu lui-même la bataille, crut que la reconnoissance du secours que lui avoit donné M. le Comte, l'obligeoit à lui accorder cette satisfaction. Il étoit entraîné lui-même de ce côté, (& le comte de Soissons ne l'ignoroit pas,) par une passion qui a toujours été le foible de ce prince. L'amour le rappelloit aux pieds de la comtesse de Guiche, pour y déposer les drapeaux pris sur l'ennemi, qu'il avoit fait mettre à part pour cet usage. 1587.

Ils prirent donc ensemble le chemin de Béarn. Ce voyage fait ainsi à contre tems, ne produisit pas heureusement tout le mal qu'on avoit lieu de craindre. Il servit du moins au roi de Navarre à connoître plus particuliérement celui qu'il étoit sur le point de se donner pour beau-frere. M. le comte de Soissons ne put si bien dissimuler, que le roi ne devinât une partie de ses sentimens, & une lettre qu'il reçut de Paris acheva de les lui dévoiler. On lui apprenoit: Que M. le comte n'avoit fait cette démarche auprès de

1587. lui qu'à l'instigation des ecclésiastiques, qui avoient imaginé cet artifice pour lui ravir tous ses biens Que le comte leur avoit juré qu'aussi-tôt qu'il auroit épousé Madame il l'emmeneroit à Paris, & abandonneroit le parti de son bienfaiteur, 8 qu'on prendroit alors des mesure pour achever le reste. Cette lettre qu le roi de Navarre reçut au retour de l chasse, & prêt à tomber dans le piég qu'on lui tendoit, lui donna une aver sion pour le comte, que rien n'a ja mais pu effacer. Il rompit avec lui & regretta, mais trop tard, de s'êtr abandonné à son conseil.

Je n'eus pas le chagrin d'être te moin de toutes ces résolutions pr ses après la bataille de Coutras, & auxquelles je me serois inutilemer opposé. Quelques jours après l combat, avant que des réflexions peu sensées eussent empoisonné tou les esprits, le roi de Navarre m prit à quartier dans un jardin, & m demanda mon avis sur la situatio où cette action avoit mis les affaire: Je lui répondis, qu'il falloit sar perdre de tems marcher avec toute

1587.

›s forces vers la ſource de la Loire, our y recevoir le ſecours étranger ; u ce qui revenoit au même, lui en iciliter le paſſage, en s'emparant de outes les villes qui ſont en deça de ette riviére ; & qui, à la réſerve de oitiers & d'Angoulême qu'on pouoit laiſſer, ne me paroiſſoient pas difciles à prendre. Par-là ce prince s'aſſroit du moins à tout événement des lus belles & des meilleures provinces ont on n'auroit pu le chaſſer qu'avec es forces & un tems conſidérables.

Le roi de Navarre préféra cet avis, me parut être dans l'intention de ſuivre de point en point. Il me it qu'il venoit d'envoyer Montglat ers l'armée étrangére, & que ne ouvant aller lui-même ſe mettre la tête ; il auroit fort ſouhaité que I. le prince de (3) Conty ſe fût hargé de cet emploi. Il venoit de ecevoir des lettres de ce prince, ar leſquelles il lui faiſoit offre de a perſonne. Le prétexte d'aller join-

Louïs de Harlai, ſieur de Montglat.

(3) François de Bourbon, prince de Conty, ſecond fils de Louis I. prince de Condé, & d'Eleonore de Roye : il mourut en 1614, ſans enfans de ſes deux mariages.

1587. dre les restes de l'armée royale, poi
voit servir à M. le prince de Conty
à se rendre sans risque jusqu'à l'arm
auxiliaire. Le roi me chargea de po
ter le prince à faire cette démarche,
me commanda de ne pas l'abandonne

Je partis de l'armée, chargé po
tout écrit d'une lettre de trois ligne
j'envoyai mon équipage à Pons,
je passai dans le Maine, où je croyc
trouver M. le prince de Conty, à
faveur des connoissances que j'avc
avec les gouverneurs des places
passage. J'appris en arrivant, que
prince de Conty étoit parti de lu
même deux jours auparavant, & qu
n'avoit pu tenir sa marche si secrett
qu'on ne se fût apperçu qu'il étc
d'intelligence avec les étrangers,
qui avoit fait détacher après lui pl
sieurs partis, qui remplissoient enco
les chemins. Je fus donc obligé
faire un circuit pour chercher à le r
joindre, & de prendre par Rosny
d'où étant venu à Neaufle, ce fut e
arrivant dans ce bourg, que j'appr
que les Allemands, engagés sans oi
dre & sans guide au milieu de prc
vinces inconnues, arrêtés par d

gosses riviéres & sans cesse harcelés pr les troupes de la ligue, avoient efin été totalement défaits à Aunau : (4) que les Suisses, pour évitr un semblable malheur, avoient ps parti au nombre de douze mille, dns les troupes de la ligue : que le ro de Navarre étoit en Béarn, ses trupes dans l'inaction & dispersées d tous côtés. 1587.

(4) Voyez ce détail dns *de Thou, liv.* s. *d'Aubigné, tom.* 3. li. 1. *Mathieu, tom.* 1. *liv.* 8. *p.* 537. *La Chrol. Novennaire, tom.* 1. *fol.* 39. *& surtout les mémoires de la ligue, tom.* 1. où il est marqué : Que dans le tems que cette armée étoit campée près de la riviére d'Yonne, Martgiat vint de la part du roi de Navarre dire aux chefs de s'acheminer par la source de la Loire, où il iroit se mettre à leur tête, mais qu'ils ne songérent pas à propos de le faire. Les chefs étoient le baron d'Onau ou de Dona, Guiry, Clervant, Beauvais-la-Nocle, &c. S'ils avoient suivi cet ordre, le roi de Navarre, alors de retour de Béarn, auroit eu le tems de les joindre avec ses troupes ; & l'armée n'eût pas été défaite. Davila, *liv.* 8. rapporte la réponse que fit le duc de Guise au duc de Maïenne, qui trouvoit bien du risque à attaquer un ennemi si supérieur en nombre. » Ceux, dit-il, » qui ne sont pas d'humeur de combattre, » peuvent demeurer » ici : ce que je ne résoudrai pas en un » quart d'heure, je ne » le résoudrois pas en » toute ma vie. «

1587. Ces triſtes nouvelles abrégeant mo
voyage & rendant ma commiſſion i
utile, il ne me reſta plus rien à fai
que de tourner bride & de regagn
Roſny, où tandis que je déplorois da
le cœur les effets d'une ſi mauva
conduite, je feignois pour ma ſûre
de prendre part aux réjouiſſances p
bliques qui ſuivirent la défaite d'A
nau. Je viſitai mes biens de Norma
die, en attendant les remédes que
tems & le retour du roi de Nava
1588. pouvoient apporter à nos malheu
& lorſque je fus informé que ce prin
étoit revenu de Béarn, j'allai le tr
ver à Bergérac, où la nouvelle de
prife de Caſtillon le conſola un p
parmi tant de ſujets d'affliction. Il
avoit coûté un million au duc
Maïenne pour faire le ſiége de ce
place, que le vicomte de Turen
reprit pour moins de deux écus
Nous y fûmes encore informés
de tems après, de deux événem
bien capables de changer la face
affaires. L'un eſt la mort du prin
de (5) Condé. Une fin auſſi prom

Sur la Dordogne.

Par le moyen d'une échelle de corde.

(5) » Quoiqu'il y » eût une ſecrete ja- » louſie entre le p » ce de Condé

& aussi tragique, l'emprisonnement 1588.
de quelques personnes qui l'approchoient de plus près, le supplice d'un de ses domestiques (6) qui fut

» roi de Navarre, ce » roi ressentit cette » perte avec une ex- » trême douleur ; & » s'étant enfermé » dans son cabinet » avec le comte de » Soissons, il fut oui » en jetter les hauts » cris, & dire qu'il a- » voit perdu son bras » droit. « *Péref. Hist. d'Henri le Gr. 1. Part.* Ce prince s'appelloit Henri, & étoit fils de Louis de Bourbon, premier prince de Condé. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, après laquelle il épousa Charlotte-Catherine de la Trimouille, qu'il laissa grosse de trois mois. C'est une erreur grossiére, & qui n'a cours que parmi le peuple, que Henri de Condé, deuxiéme du nom, est venu au monde treize mois après la mort de son pere. Il naquit le premier septembre suivant.

(6) Ce domestique s'appelloit Brillant. Un de ses pages fut exécuté en éffigie. La princesse de Condé elle-même fut comprise dans cette accusation. René Cumont, lieutenant particulier de Saint-Jean, commença contr'elle une procédure, que la naissance d'Henri II. prince de Condé fit surseoir. Après six ans de prison, la princesse présenta requête au parlement de Paris qui évoqua cette affaire à son tribunal : & déchargea Charlotte-Catherine de la Trimouille du crime dont on avoit voulu la rendre complice. Le prince de Condé mourut à Saint-Jean d'Angely, le 5 mars 1588, âgé de trente-cinq ans. *De Thou, liv. 90.* Morisot dit, je ne sçais pas sur quelle autorité, que

1588. tiré à quatre chevaux, ne laissérent aucun lieu de douter qu'il ne fût mort de poison. La nouvelle des barricades, (7) & de la sortie du roi

Le jeudi 12 mars.

la mort du prince de Condé peut être attribuée à une blessure, qu'il avoit reçue dans le côté, d'un coup de lance, à la bataille de Coutras. *Henr. Magn. cap.* 12. *p.* 27.

(7) Je n'en ferai point ici le détail, qui seroit trop long, & qu'on trouve d'ailleurs dans une infinité de livres. Il suffit de dire, que Henri III. pour prévenir les pernicieux desseins de la ligue, ayant fait entrer dans Paris environ six mille hommes de troupes, Suisses pour la plus grande partie, & les ayant répandus dans différens quartiers de la ville; le peuple se souleva, ameuté par quelques-uns des chefs de la ligue; se barricada dans les rues, repoussa les soldats, désarma les Suisses, défit les gardes de sa majesté, poussa les barricades jusqu'à cinquante pas du louvre, &c. Que Henri III. prêt à se voir assiégé dans le louvre, & ne voulant pas s'exposer à la violence d'un peuple furieux, sortit secrettement par les tuileries, & le fauxbourg Montmartre, d'où il gagna Chartres. Qu'enfin la chose tourna en négociation entre la reine mere, & le duc de Guise, & que l'entiére décision fut remise aux états de Blois.

Je remarque après d'Aubigné, que ce fut un grand bonheur pour Henri III. que ses troupes se fussent saisies & maintenues en possession du fauxbourg Saint-Honoré & des derriéres des tuileries; & que personne du côté de la ligue ne songea à s'empare

roi hors de Paris, ſuivit celle-ci de près, & fut répandue par le courier qui étoit chargé d'aller l'annoncer au duc d'Epernon. Voilà à quel- 1588.

parer d'abord de ces quartiers. Ceux qui gardoient la porte de Neſle tirerent de loin ſur la troupe du roi, & voyant venir le bac des tuilleries, où ils croyoient que pouvoit être ce prince, ils couperent le cable. *Chronolo. Novennaire. tom.* 1.

Henri III. de ſon côté fit une faute encore plus grande, en défendant à Crilion, colonel des gardes Françoiſes, de s'emparer de la place Maubert, & du quartier de l'Univerſité; & en empêchant ſes ſoldats de charger la populace, qu'une démarche plus ferme, faite à propos, auroit peut-être contenue dans le devoir. Le duc de Guiſe attendit ſix jours entiers à Soiſſons, n'oſant venir à Paris contre l'ordre du roi, que Belliévre lui ſignifia dans deux lettres, qu'il lui envoya l'une après l'autre par la poſte. Ce fut encore une faute comme le remarque l'hiſtorien Mathieu, *tom.* 1. *l.* 8. de n'avoir pas fait porter ces lettres au duc de Guiſe par un exprès: car le duc imagina qu'il pouvoit éluder cet ordre, en niant qu'il eût reçu ces lettres; comme il fit en effet chez la reine la veille des barricades, en préſence du roi & de Belliévre, à qui il proteſta avec de grands ſermens, qu'elles ne lui avoient pas été rendues. Cette faute ne fut pas commiſe par négligence, mais parce qu'on ne trouva pas ſeulement vingt-cinq écus à l'épargne, pour payer le voyage d'un courier.

Le duc d'Epernon conſeilla à Henri III.

1588. le ſcène honteuſe ſe vit expoſé un roi, qui ne ſçut ni prévenir, ni étouffer, ni diviſer les factions; qui s'amuſa à conjecturer lorſqu'il falloit

de faire aſſaſſiner par ſes gardes le duc de Guiſe, lorſqu'il vint au louvre: & ce prince voulut, dit-on, y engager la Gueſle & Villequier, qui l'en diſſuaderent. On dit encore que le jour même des barricades, Alphonſe d'Ornano ſe fit fort de lui apporter la tête du duc de Guiſe, s'il vouloit le laiſſer agir. On jugea enfin que le roi n'avoit pas pris à beaucoup près toutes les précautions qu'il devoit prendre; inſtruit comme il l'étoit des projets de la ligue; ayant manqué lui-même à être pris en allant à Vincennes, & venant d'éprouver par ce qui s'étoit paſſé à la détention de la Morliere, fameux ligueur, que le peuple n'attendoit qu'une occaſion de l'inſulter. Le conſeil du roi s'étoit ſans comparaiſon mieux comporté dans cette affaire de la Morliere, qu'il ne fit le jour des barricades. *Mem. de la ligue, tom. 5. Satyr. Ménipp.*

Il y auroit ici une grande queſtion à agiter, ſur laquelle je ne ſçaurois pourtant beaucoup m'étendre: ſçavoir, quel étoit le but du duc de Guiſe dans cette entrepriſe. On a ſoutenu ſur cela comme ſur toute autre matiére, le pour & le contre. Ceux qui veulent, qu'il ait eu deſſein de pouſſer, ou de laiſſer le peuple pouſſer les choſes à l'extrême, de ſe ſaiſir de la perſonne du roi en un mot, de ſe mettre la couronne ſur la tête, s'appuyent ſur des piéces importantes, ſur leſquelles je ſuis obligé de renvoyer le lecteur au *premier tom. des mém*

agir; qui ne fit aucun usage ni de la prudence, ni de la fermeté; qui même ne connut jamais ni ceux auxquels il commandoit, ni ceux 1588.

de la ligue, & au volume de la bibliotheque du roi, cotté 8866. Les principales sont : Une lettre que lui écrivit la duchesse de Lorraine après la victoire d'Auneau, dans laquelle elle l'avertit, qu'il ait à saisir l'occasion présente de se faire déclarer roi, &c. La lettre écrite par le duc lui-même le lendemain des barricades au gouverneur d'Orléans où on lit ces paroles: » J'ai défait » les Suisses, taillé en » piéces une partie des » gardes du roi, & » tiens le louvre in- » vesti de si près, que » je rendrai bon com- » pte de ce qui est de- » dans. Cette victoi- » re est si grande, » qu'il en sera mé- » moire à jamais, &c. Plusieurs autres lettres, où il est parlé peu respectueusement du roi, & avec le dernier mépris des princes du sang. On joint à cela la douleur que témoigna le duc de Guise, & le reproche qu'il fit à la reine-mere, de ce que pendant qu'elle l'amusoit par des pourparlers, sa proie lui échapoit : enfin les écrits qui furent répandus par son ordre, dit-on, dans lesquels étoit établi le prétendu droit de la maison de Lorraine à la couronne : sans parler d'une infinité d'autres piéces; qui à vrai dire ne sont qu'autant de libelles satyriques, où l'on reproche au duc François de Guise, d'avoir cherché à faire valoir des droits chimériques sur l'Anjou & la Provence; & au cardinal son frere, d'avoir voulu se rendre souverain de Metz, sous la protection de l'empereur: projet dont la

1588. qui l'approchoient le plus près. Les révolutions qui arrivent dans les grands états, ne ſont point un effet du hazard, ni du caprice des peu-

vigilance de Salcede empêcha l'exécution, mais qu'il paya de ſa tête; & d'avoir traité de la religion avec le roi d'Eſpagne au concile de Trente, ſans la participation du roi ſon maître. La plûpart de ces écrits ſont aujourd'hui entre les mains de tout le monde.

On juſtifie le duc de Guiſe par toutes les raiſons qu'il déduit lui-même dans une lettre, ou eſpèce de manifeſte, qu'il écrivit le même jour 13 mai. Il y expoſe, que le peuple de Paris s'étoit échauffé de lui-même, ſur le bruit qui s'étoit répandu, que le roi alloit remplir la ville d'étrangers, pour faire main-baſſe ſur les bourgeois. Qu'au lieu de le ſoutenir, il s'étoit donné mille mouvemens juſqu'à deux heures après minuit pour le calmer; qu'il avoit ſauvé les Suiſſes: & empêché le maſſacre; qu'il avoit conjuré les ſéditieux de reſpecter l'autorité royale bien loin d'oſer attenter à la perſonne du roi, » que j'euſſe pu, » dit-il, mille fois arrêter ſi je l'avois » voulu, &c. « Ajoûtez à ces raiſons, qu'en traitant avec la reine-mere, il n'exigea rien autre choſe, ſinon qu'on détruisît le parti proteſtant & qu'on mît à couvert la religion; & qu'en tout cela, ce ne fut jamais en ſon nom qu'il parla, mais en celui du cardinal de Bourbon, dont il ſoûtenoit les intérêts contre ceux du roi de Navarre, & des autres princes du Sang.

Je ne trouve de bien prouvé contre le duc de Guiſe, que le

ples. Rien ne révolte les grands d'un royaume comme un gouvernement foible & dérangé. Pour la populace, ce n'est jamais par envie d'attaquer 1588.

dessein de se mettre sur le trône après la mort d'Henri III. & celle du cardinal de Bourbon, & c'est beaucoup. Mais où est l'ambitieux, qui en sa place eût résisté aux suggestions du pape, du roi d'Espagne, & d'une grande partie de l'Europe, qui conspiroient pour son élévation?

Le jugement que porta le duc de Parme sur cet événement, (*Davila, liv. 9.*) c'est que » le duc de Guise » avoit fait trop de » semblant, & frappé trop peu; qu'il » se devoit souvenir, » que qui met l'épée à » la main contre son » prince, en doit à » l'instant jetter le » fourreau. « Sixte V. en en recevant la nouvelle, s'écria: » O le » téméraire duc, & » le lâche roi! « Le sieur de Straford, ambassadeur Anglois, (je rapporte ce trait avec les paroles de Le-Grain,) *liv.* 4. » ayant *été* conseillé » de prendre un sauf-» conduit du duc de » Guise: Je ne veux, » dit-il, d'autre assû-» rance que le droit » des gens & la pro-» tection du roi vers » lequel je suis en-» voyé, & duquel » vous & lui, (le duc » de Guise) êtes ser-» viteurs & sujets. « Le premier président de Harlai répondit avec la même fermeté au duc de Guise: Qu'en l'absence du roi il iroit prendre les ordres de la reine-mere.

Une piéce qui mérite d'être lue sur les différentes démarches de la ligue & du conseil avant & le jour des barricades, est celle qui a pour titre *Procès-verbal de Nico-*

1588. qu'elle se souleve, mais par impatience de souffrir.

Le souvenir des mauvais procédés du roi Henri III. ne tint pas un moment dans le cœur du roi de Navarre, contre le juste ressentiment d'un outrage aussi sanglant que celui qui venoit d'être fait à son sang, & qui rejaillissoit en quelque maniere sur toutes les têtes couronnées. Il en marqua sa douleur dans son conseil, & l'avis de défendre & de secourir le roi de France, ayant été embrassé tout d'une voix, il fit partir sur le champ son secretaire, pour assûrer ce prince qu'il pouvoit disposer de sa personne & de ses soldats.

Le comte de Soissons livré à de perpétuelles chimeres, regarda cet événement comme un coup de la fortune, qui, en le délivrant de tous ses rivaux, alloit le rendre tout-puis-

las Poulain, lieutenant de la prévôté de l'Isle de France, sur la ligue, depuis 1585, *jusqu'en* 1588. Ce Nicolas Poulain qui favorisoit secrettement le parti du roi, donna souvent dans toute cette affaire de très-bons conseils : mais qui ne furent point suivis. On trouve ce morceau secret d'histoire dans le 1. *tom. du Journal du regne d'Henri III. pag.* 132. *& suiv.*

ſant dans le conſeil & à la cour d'Henri III. Changeant donc incontinent de baterie, il réſolut d'aller s'offrir à ce prince, & pour donner plus de relief à ſon action, il voulut paroître devant le roi, ſuivi d'un grand nombre de créatures, qu'il chercha dans la cour du roi de Navarre & parmi ſes plus affectionnés ſerviteurs, dont il ne ſe fit point de ſcrupule de tenter la fidélité. Le roi de Navarre ſentit comme il le devoit l'indignité de ce procédé: mais diſſimulant ſon reſſentiment, & faiſant réflexion qu'il étoit de ſon intérêt d'avoir une perſonne de confiance auprès du comte, tant pour éclairer ſes démarches, que pour étudier le nouveau ſyſtême qu'on alloit ſuivre à la cour, il m'ordonna de prêter l'oreille aux diſcours de ce prince, & de feindre pour lui un zèle que je ne reſſentois point. Le comte de Soiſſons ſe laiſſa tromper facilement & s'applaudit de m'avoir gagné. La diſtinction avec laquelle il me traita me fit des envieux. Je partis avec lui, après avoir reçu ſecrettement les inſtructions du roi de Navarre & concerté avec lui tout ce 1588.

1588. que le bien de son service exigeoit que je fisse en cette occasion.

M. le comte ne m'entretint pendant toute la route que de la faveur, de l'éclat & des honneurs qui l'attendoient à la cour. Il ne croyoit pas que le roi de Navarre pût seulement avoir la pensée d'entrer en concurrence avec lui. Dans tous les traits qui lui échappoient, d'une vanité & d'un orgueil insupportables, il se mêloit, sans qu'il s'en apperçut, un levain de fiel & d'aigreur contre le roi de Navarre, qui marquoit toute l'aversion & l'antipathie qu'il sentoit pour lui. Je ne pouvois me resoudre ni à flatter ses penchans, ni à applaudir à ses folles idées. Je ne lui répondois autre chose sinon, que je prévoyois que la désunion de la famille royale, déja cause de tant de maux, mettroit enfin la France au pouvoir de la maison d'Autriche, après qu'elle les auroit détruit l'un par l'autre. Un discours plus flatteur auroit été plus du goût de ce prince, mais le mien ne laissoit pas de renfermer une marque d'attachement solide, dont il ne pouvoit s'empêcher de me sçavoir bon gré.

Nous arrivâmes à Nogent-le-Rotrou & ensuite à Mante, où étoit le roi. Nous le trouvâmes livré à toute l'agitation que donne le plus violent ressentiment, & pénétré de confusion de l'affront qu'il venoit d'essuyer; mais avec cela si incapable de profiter de ses revers, (8) que dans ce moment même il donna au duc d'Epernon la charge d'Amiral, & tout à la fois le gouvernement de Normandie, vacant par la mort du 1588.

(8) On croit qu'avec beaucoup de fermeté & de bonne conduite, Henri III, auroit encore pû alors rétablir ses affaires. Il est certain que les Parisiens, consternés de sa sortie de Paris, lui envoyerent des députés à Chartres, pour le supplier avec toutes sortes de soumissions de revenir dans cette ville. Pour rendre cette députation plus touchante, ils firent marcher en procession les capucins; qui entrerent dans la cathédrale, portant les instrumens de la Passion, & criant miséricorde. Le roi les reçut avec l'air de majesté & d'autorité qui convenoit en cette occasion. Il caressa beaucoup les députés du parlement, qui n'avoit trempé en rien dans l'affaire des barricades. Il menaça les autres de ne jamais remettre le pied dans Paris, & d'en ôter tous les corps & les cours souveraines: menace qui allarma si fort les Parisiens, que le duc de Guise eut besoin de toute son adresse & de tout son crédit pour les rassurer.

1588. maréchal de Joyeuſe. Le comte de Soiſſons en fut ſi mal reçu, qu'il ne tint qu'à lui de ſentir le ridicule de ſes grands projets. Le roi m'adreſſa enſuite la parole, & me demanda ſi j'avois quitté le roi de Navarre. Je me démêlai de cette queſtion embarraſſante, en lui diſant, que je ne comptois point m'être ſéparé de ce prince, pour être venu offrir mes ſervices à ſa majeſté, parce que je me tenois aſſûré que le roi de Navarre, dont les intérêts n'avoient plus rien de différent des ſiens, viendroit dans peu en faire autant. Je ſentis que mon diſcours ne déplut point au roi. Il n'en laiſſa rien appercevoir, parce qu'il étoit environné & ſoigneuſement obſervé par des perſonnes, ſur le viſage deſquelles il lut auſſi-bien que moi, la peine que leur faiſoit mon diſcours. La foibleſſe de ce prince avoit quelque choſe d'incompréhenſible. Ses véritables ennemis ne pouvoient pas lui être cachés après la maniére ſanglante dont ils venoient de lever le maſque, il feignit encore de ne pas les connoître. Il ſe livra de nouveau à la

reine-mere, (9) & par elle, à ses persécuteurs avec lesquels elle le raccommoda. Pourvû cependant que cette derniere démarche ne fût point 1588.

(9) Dans la lettre circulaire que Henri III. envoya dans les provinces, après l'action des barricades, & qui commence ainsi: » Chers & bien-» aimés, vous aurez » comme nous esti-» mons, entendu les » raisons qui nous ont » mû de partir de » ma ville de Paris le » 13 de ce mois, &c. « ce prince parle moins en roi qu'en suppliant. Il se défend d'avoir voulu faire entrer une garnison étrangere dans Paris, & douté de la fidélité des Parisiens. Il donne une fausse & mauvaise couleur à son évasion. Il témoigne qu'il est prêt à commencer la guerre contre les Huguenots, à la tête de la ligue. *Mss. de la Bibl. Royale*, *n.* 8866, 8991.

L'auteur veut encore parler des conférences que la reine-mere eut, par ordre de ce prince, avec le cardinal de Bourbon & le duc de Guise; où furent aussi admis, comme je le trouve dans le *Vol.* 8966. *Mss. de la Bibl. Royale*, les sieurs de Lansac, de Lénoncourt, Des-Châteillers & Miron, premier médecin de sa majesté, qui avoit déja été employé à porter des paroles de part & d'autre, le jour des barricades. Ces conférences se tinrent à Châlons, à Sarry, maison appartenante à l'évêque de Châlons, à Nemours, &c. La ligue y fit des demandes exorbitantes: comme, l'abolition totale de la Religion prétendue réformée, & la privation d'emploi de tous les officiers calvinistes, quand même ils abjureroient; la publica-

1588. dans ce prince un trait de la plus profonde dissimulation ; car le coup hardi (10) qu'il fit aux états de Blois, laisse la liberté de croire qu'il

tion du concile de Trente, l'inquisition, &c. Et elle obtint enfin presque tout ce qu'elle demanda, par l'édit du 21 Juillet qui fut donné en conséquence. *Mém. de la ligue, tom.* 1. *Mém. de Nevers, tom.* 1. *Math. tom.* 1. *liv.* 8. *Chronol. Novenn. tom.* 1. & autres.

(10) La mort des deux freres, le duc & le cardinal de Guise, que ce prince fit tuer dans ses appartemens, & par ses gardes, la sur-veille de Noël, à Blois, où se tenoient les états. Voyez cette exécution dans les mêmes historiens, avec le détail des opérations & des brigues qui se firent des deux parts, aux états de Blois. Le cardinal de Bourbon fut détenu prisonnier, les autres freres du duc de Guise prirent la fuite.

Le duc de Guise périt comme avoit fait l'amiral de Coligny. La présomption les empêcha de voir tous deux le danger dont ils étoient menacés. Le duc ne voulut croire aucun des avis qui lui furent donnés. On dit que la marquise de Noirmoûtier, cette même dame qui avoit fait tant de bruit sous le nom de madame de Sauves, vint exprès passer la nuit avec lui, & qu'elle ne put par raisons ni par prieres, l'empêcher d'aller le lendemain au conseil.

Quelques-uns ont voulu justifier cette action d'Henri III. entre autres le cardinal de Joyeuse, dans un long mémoire qu'il envoya sur ce sujet de Rome, où il étoit alors. *Mém. d'état de Villeroy, tom.* 2.

ne perdit pas un moment de vue sa vengeance, & si l'on peut porter un jugement sur cette assemblée, il y a toute apparence que chacun y avoit 1588.

p. 175. Mais les plus judicieux de nos historiens, & ceux même qui ont poussé le plus loin les droits de l'autorité royale, l'ont tous détestée. » Les circonstances » odieuses du meur- » tre des Guises, dit » Péréfixe, l'ont fait » paroître horrible, » même aux yeux des » Huguenots, qui di- » soient que cela res- » sembloit fort au » massacre de la saint » Barthelemi. » D'un autre côté, on ne sçauroit nier qu'il ne restoit que ce seul moyen à Henri III. de conserver la couronne dans sa maison, peut-être même sur sa propre tête : car c'est un sentiment dépourvu de toute vrai semblance, que celui qu'on trouve dans les mémoires de Villeroy, *tom.* 1. *p.* 25. Que sans cela, ce prince pouvoit se rendre maître des délibérations des états à Blois, & y faire suivre ses volontés.

Dans cette alternative, on ne peut que déplorer les effets de la mauvaise conduite d'un prince, qui se met dans une semblable nécessité. il va bien-tôt lui-même assûrer par un dernier exemple cette vérité, que qui frappe du coûteau, périt par le coûteau.

Le duc de Guise étoit cher aux Catholiques, & principalement au peuple, presque jusqu'à l'adoration. Ils ne l'appelloient que *Notre Grand*. Il avoit à la joue gauche, au-dessous de l'œil, une balafre qui ne le rendoit que plus respectable, parce qu'il l'avoit reçue en combattant contre les Huguenots à la jour-

1588. un objet caché, vers lequel il marchoit par des voies, que la réussite découvrit dans les uns & qui sont demeuré cachées de la part de ceux qui y succomberent.

née de Château-Thierry, d'un coup de pistolet que lui tira un Reître. Il étoit au contraire si fort haï dans sa famille, qu'il traitoit avec une hauteur & une dureté insupportables, qu'on assûre que ses parens, & jusqu'à ses propres freres, dans la crainte de tomber entre les mains d'un tyran, furent ceux qui firent donner à Henri III. dans les états de Blois, les plus sûrs avis sur ses démarches, & sur ses desseins. Avis qui étoient suspects à ce prince, comme ceux qui étoient donnés au duc de Guise par plusieurs des courtisans, sur la résolution violente du roi, l'étoient à ce duc, parce qu'ils s'imaginoient tous les deux qu'on ne cherchoit par-là qu'à leur faire quitter la partie, & rompre les états de Blois, où chacun d'eux s'attendoit bien à trouver son compte. Henri III. n'eut d'abord dessein que d'arrêter le duc de Guise mais il y trouva tant de danger, & encore davantage à le garder qu'il se détermina à le faire poignarder. Les deux cadavres furent consumés dans de la chaux vive, les os brûlés dans une Salle basse du château, & les cendres jettées au vent.

Celui qui gagna le plus à cet assassinat fut sans contredit le roi de Navarre, qui n'y avoit aucune part. Il y a toute apparence que tant que le duc de Guise eût vécu tous les chemins au trône lui auroient été fermés. On assûre même qu'il y avoit alors de grands projets formés entre la

La mort de Catherine ayant ſuivi de peu de jours (11) l'aſſaſſinat du 1589.

France & l'Eſpagne, non-ſeulement pour exterminer le parti calviniſte, mais méme pour détrôner Eliſabeth, dont la cataſtrophe des barricades, ſuivie de la mort du duc de Guiſe, étoit ſeule capable d'empécher l'exécution. Le roi de Navarre ne laiſſa pas de plaindre le duc de Guiſe, ſans blâmer Henri III. » J'avois, dit-il, toujours bien prévu & » dit, que meſſieurs » de Guiſe n'étoient » pas capables de re» muer l'entrepriſe » qu'ils avoient miſe » en leurs entendemens, & en venir » à bout ſans le péril » de leur vie. « *Cayet, tom.* 1. *fol.* 114. Bien d'autres perſonnes penſoient ſur cela comme Henri IV. » Maudit ſoit le Lorrain, dit Hubert de » Vins, dans les mémoires de Caſtelnau, a-t'il bien ſi » peu de jugement, » qu'il puiſſe croire, » qu'un roi à qui il a » voulu ôter la cou» ronne, en diſſimu» lant, ne diſſimule » pas envers lui pour » lui ôter la vie. « » Puiſqu'ils ſont ſi près » l'un de l'autre, dit » auſſi madame de » Fourbin, ſœur de » de Vins, nous ap» prendrons au pre» mier jour, que l'un » ou l'autre aura tué » ſon compagnon. «

Les événemens tragiques de l'année 1588, ont paru à quelques un vérifier la prédiction de Regiomontanus & de quelques autres aſtrologues, que cette année ſeroit l'année climatérique du monde. Je n'y trouve qu'une nouvelle confirmation de la folie de cette prétendue ſcience.

(11) Dans l'eſprit de ceux qui ont donné tant de louanges à cette princeſſe, il ſuffit apparemment, pour mériter le nom

1589. duc de Guise, Henri III. ne s'e trouva pas plus libre de suivre l penchant qui le portoit à s'unir a roi de Navarre. La ligue n'étoi pas éteinte avec le duc de Guise. I avoit à calmer le peuple, à regagne

de politique, de sçavoir tout ramener à soi & se maintenir en possession de l'autorité. Mais quand on songe que cette habileté prétendue, qui ne consista pourtant qu'à employer des moyens lâches, & de méprisables artifices, réduisit enfin les choses au point, que ni elle, ni personne, ne sçurent plus y apporter remede, on ne balance point à dire que Catherine ne compensa pas même les défauts infinis qu'elle avoit par la qualité de politique. Aussi croit-on que les suites funestes qu'elle vit qu'alloit avoir le meurtre des Guises, dont elle n'avoit point été participante, les reproches du cardinal de Bourbon, l'horreur de la conjoncture présente, & peu être les remords d sa conscience. eurer beaucoup de part à l mort arrivée le 5 Jan vier 1589. On ces d'en parler dès-qu'e le fut morte. *De Tho liv.* 94. Le derni conseil qu'elle donr à son fils, fut de ce ser la persécution cor tre les Calvinistes, d'établir en Franc une entiere liberté s la religion. *Chro Novenn. tom.* 1. *fo* 132. On doit ten Brantome pour très suspect, dans tout que sa prévention li fait dire à l'avantag de cette reine. *Tom.* *de ses mém. p.* 31. c *suiv*, Varillas n'est p plus croyable, lor qu'il dit qu'elle mou rut du regret que l causa la mort du du qu'elle aimoit beau coup. Siri la loue e

les grands, à appaiser le pape, à contenir l'Espagne, à ménager tous les Catholiques, très-disposés à prendre ombrage de la religion après cette exécution. Henri suivant le caractere des gens foibles, se grossit encore tous ces objets. Il espéra de ramener tout par la douceur. Il exposa son droit & ses raisons, & fit force déclarations pour se justifier. C'étoit uniquement par les armes qu'il falloit agir contre un parti, que le respect dû à l'autorité royale ne touchoit plus, & au lieu d'accroître l'audace du menu peuple, aussi insolent dans sa puissance que rempant dans l'obéissance, par une modération qui ne pouvoit être imputée qu'à foiblesse, c'étoit à ce prince à se déclarer hautement aggresseur, & à chercher sa vengeance en roi. S'il eût pris ce parti, conjointement avec le roi de Navarre, peut-être ne se seroit-il pas vû en- 1589.

tranger mal instruit des affaires de notre cour en ce tems-là, comme n'étant venu en France que long-tems après la mort de cette reine. *Mém. reccond di Vittorio Siri, vol.* 1. *pag.* 26.

1589. lever Orléans, avec une infinité d'a tres (12) places & réduit enfin au seules villes de Blois, Beaugency Amboise, Tours & Saumur.

Je fus témoin de tous ces événe mens, ou bien je les appris à Rosny où je me retirai, comme dans un en droit où j'étois à portée de remarqu tout ce qui se passoit à la cour. n'en sortis que quand je jugeai qu étoit tems d'aller en instruire le roi Navarre. Il n'avoit pas été médiocr ment embarrassé lui-même pendant tout ce tems-là, à démêler & à re verser les desseins du vicomte de T renne, qui, se mettant en la place prince de Condé, continuoit pour l même tous ses projets, & pour parler juste, tenoit à l'égard du r de Navarre la même conduite, q le duc de Guise à l'égard d'Henri II Il avoit déclaré hautement dans u assemblée des Protestans à la Roch le, que la France ne pouvoit évit dans la conjoncture présente de v démembrer sa Monarchie, & il do

(12) » C'est une » bouffée, disoit Hen- » ri III. parlant de » ces villes, qui a je » té par terre un j » de cartes. «

rit assez à entendre qu'il ne s'ou- 1589.
teroit pas dans ce démembrement.
Le roi de Navarre s'en plaignit dans
ces mêmes assemblées, & pour s'at-
tacher encore plus fortement les Ré-
formés, il joignit les actions aux paro-
les. Il se saisit de La-Garnache, & prit Niort par escalade, après un san-
glant combat. C'est au retour de cette
expédition qu'il tomba dangéreuse-
ment malade (13) à la Mothe-Frêlon.

En Poitou.

Je pris mon chemin par Blois,
pour tirer mes dernieres conjectures
sur la situation où je trouverois la
cour. Quoique je prisse toutes les pré-
cautions pour n'être connu de person-
ne, le marquis de Rambouillet me vit
passer dans la rue, caché dans mon
manteau; me reconnut, & me fit sui-

Nicolas d'Angennes.

(13) Il étoit parti dans le mois de Janvier de Sainte-Hermine en bas-Poitou, pour aller secourir La-Garnache, assiégée par le duc de Nevers: Du Plessis-Mornay conduisoit sa troupe, & lui marchoit à pied en chassant. Il s'échauffa, & fut saisi d'un mal de côté avec fiévre, qui l'obligea de s'arrêter dans la premiere maison, qui se rencontra, chez un gentilhomme nommé La-Mothe-Frêlon, Du-Plessis prit sur lui de le faire saigner: ce qui le guérit. *Vie de Du-Plessis-Mornay, liv.* 1. *pag.* 125.

1589. vre, pour sçavoir l'endroit où j'é
descendu. M. de Rambouillet é
un homme droit, qui alloit touj
au bien de l'état sans aucune co
dération d'intérêt. Il crut devoi
servir de cette rencontre pour f
un dernier effort sur l'esprit du roi
l'engager enfin à se jetter entre
bras du roi de Navarre. Il trouva
prince dans toutes les dispositions
il le souhaitoit, & le roi conse
d'autant plus volontiers à se servir
moi en cette occasion, qu'il se s
vint que je lui avois déja été dép
à ce sujet.

Rambouillet étant venu me ch
cher par son ordre, nous concertâ
ensemble tout ce qu'il y avoit à f
en cette occurrence, après quoi il
présenta à sa majesté, qui me con
ma son intention de sa propre bouc
Après toutes les paroles qu'on av
données au roi de Navarre sans au
effet, je crus devoir demander au
une lettre de créance pour ce prin
il me la refusa, dans la crainte qu'
ne tombât entre les mains du (1

(14) Jean-François Morosini, évêque de Bresce. Louis de G zague, duc de Neve

1589.

me Morosini, ou du duc de Nevers, auxquels il m'avoua qu'avec toute sa bonne volonté pour moi, il ne pourroit pas s'empêcher de me livrer, si je venois à être découvert dans sa ville. Il fallut donc se passer de lettre. Je demandai ensuite, pour la sûreté du roi de Navarre, lorsqu'il se seroit avancé au milieu d'un pays plein de ses ennemis, une ville qui lui donnât un libre passage sur la Loire, ce qui me fut encore refusé par le même motif. Je ne pouvois attribuer ces refus à aucune mauvaise intention de sa majesté, mais uniquement à la crainte qu'elle avoit de ces deux hommes, dont elle s'étoit rendue volontaire-

Quint venoit de lancer contre Henri III une bulle d'excommunication, dont ce prince mettoit tout en œuvre pour se faire relever. On a dit que ce pape aussi propre à gouverner un royaume qu'à conduire l'Eglise, approuvoit secretement la justice que le roi de France s'étoit faite du duc de Guise, mais qu'il ne lui pardonna pas d'y avoir enveloppé un cardinal. Voyez dans *les mém. d'état de Villeroi, l. 2. p. 175.* Les lettres du cardinal de Joyeuse, déja citées plus haut. Sixte V. prédit que la ligue mettroit Henri III. dans la nécessité de rechercher l'assistance du roi de Navarre & des Huguenots.

1589. ment dépendante. Je ne crus pas p
tant que sans ce dernier article
tout, le roi de Navarre dût s'ava
jusqu'à Blois avec ses troupes :
la difficulté fut en quelque maniè
vée par Brigneux, gouverneu
Beaugency, que j'allai voir avar
partir. Cet officier me prévi
après m'avoir dit qu'il voyoit
beaucoup de chagrin que le ro
noit une conduite qui le feroit
failliblement dépouiller de cette
ce, comme de toutes les autre
m'offrit de la remettre ou à moi
à Rebours, ou à tel autre officie
le roi de Navarre voudroit y me
aimant mieux perdre sa place &
vre ce prince, simple volont
que de demeurer dans Beauge
où l'on n'écoutoit pas ses consei

Après cette assûrance, je re
promptement auprès du roi de
varre. Ce prince m'écouta atter
ment. Il ne pouvoit se défair
la défiance que le passé lui avoi
pirée. Il me demanda plusieurs
d'un ton inquiet, & en se gratta
tête, si le roi agissoit en cette
sincérement. Je l'en assûrai & j'y

gnis le témoignage de Rambouillet. 1589.
» Je ne veux donc pas, reprit ce
» prince, prendre ses villes, pen-
» dant qu'il traite de bonne foi avec
» moi. « Il venoit de prendre ce jour
même Châtelleraud : » Retournez, En Poitou.
» continua-t'il, lui porter mes lettres,
» car je ne crains ni Morosini ni Ne-
» vers. « Il me fit apporter dans le moment même à déjeuner dans son cabinet, & je pris la poste pour Blois.

Le roi qui ne doutoit pas que la réponse du roi de Navarre ne fût telle qu'il la demandoit, s'étoit avancé par impatience jusqu'à Montrichard avec toute sa suite. Je trouvai tous les logemens de ce petit endroit pris, ou marqués, & comme j'y arrivai fort tard, je crus que j'allois être obligé de passer la nuit dans la rue. Heureusement Maignan me découvrit le logement du marquis de Rambouillet, qui me fit donner celui qui avoit été destiné à un de mes freres alors à Tours. J'allai à minuit trouver le roi, qui m'attendoit dans le galetas du château. Il approuva & signa tout jusqu'au passage sur la Loire, & voulut que je re-

1589. partisse la nuit même. Le bruit d'un traité entre les deux rois étoit déja répandu dans Châtelleraud lorsque j'y arrivai, & il y étoit si passionnément désiré, que je reçus mille bénédictions dès que je parus.

Le roi de Navarre n'y étoit déja plus. Ce prince qui ne comptoit guère que sur son épée, ayant sçu que la Ligue étoit entrée dans Argenton par intelligence, y marcha en diligence, & y arriva si à propos, qu'il en délogea les troupes de la ligue, avant qu'elles eussent reçu le secours qui devoit les y maintenir. Il y mit pour gouverneur Beaupré, après que j'eus visité le château, & fait un état des munitions de la place.

Dans le haut-Poitou.

La fatigue de tant de voyages faits si précipitamment, fit qu'au retour je fus saisi d'une fiévre continue, qui me tint au lit douze jours entiers. Du-Plessis sçut bien se prévaloir de cet accident, pour m'enlever l'honneur d'un traité qu'il n'eut que la peine de dresser, & auquel le marquis de Rambouillet (15) avoit eu beaucoup

Philippes Du-Plessis-Mornay.

(15) Il est juste d'avertir que ces faits sont rapportés d'une maniere très différen-

beaucoup plus de part que lui. Ce traité fut passé au Plessis-lez-Tours au grand contentement des deux rois. Saumur fut la place de sûreté dont on convint, & Du-Plessis ne manqua pas de s'en faire donner le gouvernement, comme une récompense naturelle de celui à qui on avoit obligation du traité. Ce procédé me parut si peu régulier, que je ne pus m'empêcher de me plaindre assez hautement de lui & du roi de Navarre même, qui favorisoit un autre du fruit de ma peine. Le comte de Soissons qui ne s'accommodoit jamais ni de l'intérêt général, ni de la joie publique, se servit de cette occasion pour essayer de m'entraîner dans ses nouveaux desseins; & d'un autre côté, mes deux freres me firent les plus fortes instances de m'attacher au parti du roi. Je rejettai fort loin cette pensée; & ma fidélité pour mon prince se soutint dans cette épreuve, qui ne laissoit pas d'être séduisante. Lorsque je fais réflexion que l'emploi de gouverneur de Saumur m'auroit 1589.

te dans la vie de Du-Plessis-Mornay, *l.* 1. p. 131. Reste à sçavoir auquel des deux écrivains on doit ajoûter plus de foy.

1589. obligé d'y faire une continuelle résidence & m'auroit par conséquent éloigné de la personne du prince pour toujours, je trouve que ce qui me paroissoit alors un passe-droit, étoit plutôt une faveur dont je devois le remercier

Il ne restoit plus rien à faire aux deux rois, que de s'aboucher, afin d[e] concerter leurs entreprises. Pour cel[a] le roi de Navarre prit le chemin d[u] Plessis-lez-Tours. Combattu par u[n] reste de défiance (16) dont il avoi[t] de la peine à se défaire, je me souvien[s] qu'il s'arrêta près d'un moulin à deu[x] lieues de ce château, & qu'il voul[ut] encore sçavoir ce que chacun des ge[n]tilshommes qui composoient sa suite pensoit sur la démarche qu'il faisoi[t] J'étois de cette troupe, & le souven[ir]

(16) » Ses vieux » capitaines huguenots craignoient, » disoient-ils, qu'en » un tems où une trahison étoit si nécessaire à Henri III. » pour se retirer du » labyrinthe, où l'action de Blois l'avoit » jetté, (il avoit été » excommunié par » Sixte V.) il ne voulut acheter son al[...] » solution au prix [...] » la vie du roi de N[a]» varre. « *Peref. ib[id.]* Ce prince avoit so[u]vent dit lui-même ce que rapporte D[e] Thou, que jamais ne lui arriveroit d'e[n]trer dans le cabin[et] du roi, qu'au mili[eu] de deux armées ra[n]gées en haie.

de ce que j'appellois une injuſtice me tenoit dans le ſilence. Le roi de Navarre ſe tournant vers moi : » Vous ne » dites mot, me dit-il ; que vous en » ſemble ? « Je lui répondis en peu de mots : que quoique le pas qu'il faiſoit ne fût peut-être pas ſans danger, parce que le roi avoit l'avantage du nombre ſur lui, je croyois que c'étoit ici une de ces occaſions où il falloit donner quelque choſe au hazard, & ſe contenter de prendre d'ailleurs toutes les précautions que la prudence peut ſuggerer. Ce prince réfléchit encore quelques momens ; enſuite ſe tournant vers nous : » Allons (17) » allons, nous dit-il, la réſolution en » eſt priſe, il n'y faut plus penſer. « 1589.

Le roi s'étoit avancé dans la campagne au-devant du roi de Navarre, & la joie d'une union ſi deſirée y avoit auſſi attiré un concours de peuple ſi prodigieux, que les deux rois furent plus d'un demi-quart d'heure à cin-

(17) Il écrivit en ces termes à Du-Pleſſis-Mornay : » Monſieur » Du-Pleſſis, la glace eſt rompue, non » ſans nombre d'avertiſſemens, que ſi j'y » allois, j'étois mort, » j'ai paſſé l'eau en » me recommandant » à Dieu, &c.

1589. quante pas l'un de l'autre ſans pouvoir s'approcher. Ils s'embraſſerent avec une ſatisfaction égale (18) & prirent enſemble le chemin de Tours, où le roi de Navarre ne coucha pourtant qu'une nuit; il s'en retourna à ſon quartier à Maillé. Pour moi je demeurai à Tours, où je fus retenu par le grand nombre de mes parens & de mes amis que j'y trouvai, & je pris un logement dans le fauxbourg Saint-Symphorien.

Le duc de Mayenne armé pour venger la mort du duc de Guiſe & pour ſoutenir l'intérêt de la ligue, n'avoit pas deſſein de nous y laiſſer tranquilles. Il marcha vers cette ville avec toute ſon armée. Le roi qui étoit allé ſe promener à Marmoûtier ſans armes & ſuivi ſeulement de vingt chevaux, manqua de bien peu à être pris, & fut obligé de regagner Tours avec précipitation. Les fauxbourgs n'ayant pour tous retranchemens, que de méchan-

Abbaye proche Tours.

(18) Au Pont de la Motte, à un quart de lieue de Tours » courage, monſeigneur, » dit Henri IV. à Henri III deux Henris » valent mieux qu'un » Carolus « *Mathieu, tom.* 1. *p.* 752. Le duc de Mayenne s'appelloit Charles.

tes barricades construites à la hâte par 1589.
six ou sept régimens royalistes qui les défendoient, je quittai le fauxbourg Saint-Symphorien & fis transporter tout mon équipage dans la ville. Ma précaution fut taxée de timidité par les officiers, mais elle ne tarda pas à être justifiée. Le duc de Mayenne attaqua le fauxbourg. On l'arrêta quelques momens à la faveur de cinq ou six maisons sur le haut de la colline, où l'on s'étoit posté; il fallut bien-tôt les abandonner, pour se retrancher derriere les barricades: comme on s'attendoit à les voir bientôt insultées, chacun profita de cet intervalle pour aller manger un morceau à la hâte.

Je trouvai le roi à la porte de la ville, qui m'y fit rentrer, en me disant qu'inutilement on s'opiniâtreroit à défendre les fauxbourgs. En effet les barricades ne tinrent pas devant le canon des ennemis. Elles furent forcées tout d'abord; & comme on n'y étoit point soutenu par un fossé, la retraite dans la ville se fit si à découvert, & avec tant de confusion, que je me suis toujours étonné que les ennemis

1589. n'ayent pas tué ou pris tout ce qu'il y avoit de ſoldats dans les fauxbourgs, & même qu'ils ne ſoient pas entrés avec eux dans la ville. Deux piéces de canon leur ſuffiſoient pour cela. J'apperçus toute cette déroute du couvent des Jacobins, qui donne ſur les murailles de la ville; & craignant que le mal ne devînt encore plus grand, j'accourus avec mes freres à la porte par où tout le monde entroit ſi confuſément; à la faveur de quelques petits retranchemens que nous fîmes faire, nous diminuâmes le danger; avec un peu de tems & d'ordre tout entra, & l'on ne ſongea plus qu'à terraſſer la porte, & à y faire bonne garde.

Perſonne ne doutant plus que la ville ne fût aſſiégée en forme, je me joignis avec Châtillon & quelques autres, & nous allâmes prier le roi de nous confier la défenſe de quelque poſte important. Il nous donna les (19) Iſles, où nous fîmes travailler ſans interruption depuis ce moment

(19) Liſez l'Iſle. Ce quartier qui n'eſt habité que par des bateliers & par la plus vile populace, eſt de grande conſéquence pour la défenſe de Tours.

1589.

Jusqu'au lendemain matin, que le roi vint lui-même visiter notre ouvrage, & en m'adressant la parole, donna beaucoup de louanges à notre diligence. Elle fut inutile. A la premiere nouvelle de ce qui se passoit, le roi de Navarre accourut avec ses troupes, & parut devant la ville au bout de trois heures. Le duc de Mayenne ne l'attendit pas; il se retira après avoir fait le dégât dans les fauxbourgs, & aux environs. Un service de cette importance donna de grandes espérances de l'alliance des deux princes, & fit regarder à ceux de Tours le roi de Navarre (20) comme leur libérateur.

Les deux rois passérent huit ou dix jours ensemble, après quoi on se sépara pour l'expédition qui avoit été projettée sur la ville de Poitiers. Pendant qu'on y travailloit, le roi de Navarre me commanda avec trois cens chevaux, & pareil nombre d'arquebusiers qu'on fit aussi monter à cheval pour contenir Chartres, dont on découvrit

(20) Henri IV. loua hautement la conduite d'Henri III. qui montra beaucoup de valeur en cette occasion. *Mém. de Nevers, tom. 2. p. 589.*

1589. que Maintenon travailloit sourdement à s'emparer au nom de la ligue. Je fis provision d'échelles, de pétards & autres instrumens, & nous vînmes d'une traite à Bonneval, sans avoir rien mangé de tout le jour. Quelques prisonniers que nous fîmes sur un détachement de vingt-cinq maîtres, nous apprirent qu'il y avoit en campagne un parti de quatre cens chevaux ennemis, ayant à leur tête Brosse (21) Saveuse, & que (22) Reclainville qui conduisoit les vingt-cinq maîtres, nous avoit pris pour la troupe de cent ou cent vingt chevaux, avec laquelle Lorge venoit de surprendre Châteaudun : ce qui nous fit juger que ce parti de quatre cens chevaux chercheroit à nous joindre, & nous avions la même envie de notre côté. Nous laissâmes nos arquebusiers suivre doucement le chemin de Chartres, & prenant par les côteaux pour pouvoir atteindre l'escadron ennemi, nous nous rencontrâ-

Louis d'Angennes, seigneur de Maintenon.

Bourg, sur les confins du Perche.

N... de Montgommery de Lorge.

(21) Charles de Saveuse, & Anne de Brosse, son frere, de la maison de Tiercelin.

(22) Louis d'Alonville, sieur de Reclainville, ou l'Arclainville, commandant dans Chartres pour le duc de Mayenne.

mes au haut d'une colline, que chaque troupe avoit montée de ſon côté ; de maniere que nous ne pûmes nous voir que lorſque nous fûmes à deux cens pas les uns des autres. 1589.

On en vint aux mains ſans délibérer, & ce fut avec tant de furie, que dans le premier inſtant quarante des nôtres furent renverſés par terre. J'étois de ce nombre avec MM. de (23) Châtillon, de Mouy, de Montbazon, d'Avantigni & de Preſſaigni. Hereuſement je n'étois point bleſſé ; mon cheval qui n'avoit que la machoire fracaſſée d'un coup de lance, ſe releva, & je me retrouvai deſſus Peut-être n'y a-t'il jamais eu une action, dans ce genre de combat, plus chaude, plus opiniâtre, ni plus meurtriére. Nous retournâmes quatre ou cinq fois à la charge, les ennemis ſe ralliant auſſitôt qu'ils avoient été enfoncés. J'y eus deux épées caſſées, & j'eus recours à deux grands piſtolets chargés de carreaux d'acier, qui ne trouvé- Le 18 Mai.

(23) François de Châtillon, fils de l'Amiral, chef de la troupe. Iſaac Vaudré de Moui. Louis de Rohan, duc de Montbazon.

1589. rent aucunes armes qu'ils ne perçassent de part en part. Nos adversaires nous laissérent enfin le champ de bataille, voyant qu'ils avoient perdu deux cens des leurs.

Nous n'étions guères en état de goûter le fruit de notre victoire, à cause des blessures & de l'épuisement qui nous rendoient comme immobiles. Un peu de repos étoit tout ce que nous desirions, lorsqu'il survint une pluie violente, qui se mêlant avec notre sueur, nous inonda en moins de rien, parce que nous portions nos armes à cru; & pour comble de disgrace, nous apprîmes que nous étions suivis de près par le duc de Mayenne. Le conseil ayant été assemblé dans cette accablante situation, il fut résolu que malgré l'état où nous étions, nous marcherions toute la nuit pour tâcher de regagner Beaugency. Nous y arrivâmes tellement excédés de lassitude & de soif, que les forces me manquant, je ne pus faire autre chose que de me laisser tomber sur un lit, où il fut impossible de me réveiller pour prendre quelque nourriture.

Le bruit de ce combat s'étant ré-

pandu, le roi de Navarre vint nous visiter à Baugency & loua infiniment notre action. On lui amena Saveuse, qui étoit du nombre des prisonniers. Ce prince également porté à carresser les braves gens, & à plaindre les malheureux, chercha à le consoler par toutes sortes de louanges & de bons traitemens. Mais Saveuse ayant sçu qu'un grand nombre de ses parens & presque tous ses amis avoient péri dans le combat, cette douleur jointe à la honte d'avoir été vaincu, & aux blessures considérables qu'il avoit reçues, le jetta dans un tel désespoir qu'il devint furieux. Il mourut dans l'ardeur d'une fievre frénétique, sans vouloir souffrir qu'on mît le moindre appareil sur ses plaies. Le roi de Navarre nous fit prendre le chemin de Châteaudun, où huit jours de repos nous firent oublier le passé. 1589.

J'étois prêt à en partir, lorsque je vis arriver un courrier, qui m'apprit que mon épouse étoit malade à l'extrèmité. Je volai à Rosny, avec d'Orthoman premier médecin du roi de Navarre, à qui ce prince ordonna de m'accompagner. Tout tenoit pour la ligue en

Nicolas d'Orthoman natif d'Arnhem.

1589. ce canton; & un de mes (24) freres qui s'étoit emparé de ma maison, celle-là même où mon épouse étoit malade eut la cruauté de lever le pont, & de m'en refuser l'entrée. Je me sentis pénétré jusqu'au fond du cœur d'un sentiment si dénaturé; & je jurai d'entrer, ou de périr. Je me disposois en effet à forcer ma propre maison, & l'échelle étoit déja appliquée contre le mur, lorsque mon frere, qui ne s'attendoit peut-être pas à tant d'intrépidité, me fit ouvrir la porte.

La seule consolation que j'eus, fut de voir encore mon épouse vivante, & de recevoir ses derniers embrassemens. Tous les remèdes furent inutiles; elle expira au bout de quatre jours. J'avoue que la perte d'une épouse si chère, & dont la vie avoit été si cruellement traversée, ferma mon cœur à tout autre sentiment pendant un mois entier. J'écoutois avec insensibilité les progrès des armes des deux rois, qui en tout autre tems, m'auroient enflammé d'un desir violent d'y pren-

(24) C'est sans doute l'aîné qui se faisoit appeller le baron de Rosny.

 1589.

dre quelque part : car c'est pendant ce tems-là que se firent les siéges de Gergeau, Pluviers, Estampes, Chartres, (25) Poissi; Pontoise, l'Isle-Adam, Beaumont & Creil. Il n'y avoit point de bicoque qui ne se fît honneur d'arrêter son roi; il ne trouvoit par-tout que révolte & désobéissance. Il comprit alors quel bien c'étoit pour lui, que le secours du roi de Navarre. Pour ce prince, il prodiguoit sa vie comme s'il en eût été las. On étoit sûr de le voir à la tête des soldats, par-tout où il y avoit du danger. Dans un de ces combats fréquens qu'il eut à soutenir, au moment que pour se reposer il s'appuyoit sur Charbonniere, un coup de feu ôta la vie à ce mestre-de-camp. Gabriel Prévôt.

Je me réveillai comme d'un profond sommeil, lorsque j'entendis dire (26) que les deux rois tenoient Pa-

(25) Villes aux environs de Paris dans l'Isle de France, la Beauce & l'Orléanois. Voyez ce détail dans les historiens.

(26) S'il faut en croire Mathieu, *tom.* 2. *p.* 3. ces deux rois n'étoient pas fort contens l'un de l'autre. Henri III, ne pouvoit cacher sa jalousie contre Henri IV. qui, bien loin de songer à régner, n'attendoit pour

1589. ris assiégé. Je m'arrachai d'un lieu où tout me rappelloit à ma douleur, & je courus rejoindre l'armée. Il me sembloit que je soulageois l'amertume dont je sentois que mon cœur étoit encore plein, en m'exposant témérairement dans toutes les escarmouches; & elles étoient alors plus fréquentes que jamais, sur-tout dans cette plaine, qu'on appelle le Pré aux Clercs. Le roi de Navarre s'en apperçut, & remarquant que Maignan mon écuyer, qu'il avertit plusieurs fois de venir me retirer du danger, n'osoit le faire, il le chargea simplement de me dire qu'il vouloit que je vinsse lui parler.

Il avoit à peine proféré les premieres paroles, qu'il fut interrompu par l'arrivée d'un gentilhomme, qui s'approcha de son oreille, lui dit un mot, & le quitta aussi-tôt. Le roi de Navarre frappé de ce qu'il venoit d'entendre, me rappella dans le moment, & m'apprit que le roi venoit d'être dangereusement blessé d'un (27) coup de couteau. Il avoit au-

se retirer, que le moment où il auroit rétabli le roi sur son Trône.

(27) Par Jacques Clément, moine Jacobin, natif de Sor-

tour de lui vingt-cinq gentilshommes, avec lesquels il prit à toute bride le chemin de Saint-Cloud, où étoit le quartier du roi. Il trouva 1589.

bonne, village en Bourgogne. Il fut introduit par la Guesle procureur général, dans la chambre du roi, comme ayant à lui rendre une lettre de grande conséquence. Dans le moment où ce prince, qui caressoit volontiers les moines, se relevoit de dessus sa chaise percée sur laquelle il étoit, ayant déja lû une partie de la lettre, l'assassin le frappa dans le ventre, & y laissa le couteau, que le roi retira, & en donna un coup dans le front du Jacobin, qui fut tué dans le moment par la Guesle d'un coup d'épée. Son corps fut brulé, & les cendres jettées dans la Seine. Les historiens n'ont pas oublié de remarquer comme une chose dont on ne doutoit point alors, que Henri III. fut tué dans la même maison, & s'il faut les en croire, dans la même chambre, dans la même place, & le même mois, où dix-sept ans auparavant ce prince avoit assisté au conseil, dans lequel fut résolu le massacre de la Saint-Barthelemi; & il semble que M. Bayle y ait ajouté foi; mais aujourd'hui la fausseté de cette anecdote est démontrée. Cette maison n'étant pas encore bâtie du tems de la Saint-Barthelemi. Henri III. mourut la nuit du deux au trois Août, âgé de trente-huit ans. » Jacques » Clément étant déja » à Saint-Cloud: » quelques personnes » qui se défioient de » lui, l'épierent pen» dant la nuit. Ils le » trouverent dormant » d'un profond som» meil, son breviaire » auprès de lui, ou-

1589. en entrant dans l'appartement de ce prince, qu'il venoit de rendre ſans douleur ni ſang, le lavement qu'on lui avoit fait prendre. Il s'approcha

» vert à l'article de « Judith... Il jeûna, » ſe confeſſa, & » communia, avant » de partir pour aller » aſſaſſiner le roi... » Il fut loué à Rome » dans la chaire où » l'on auroit dû pro» noncer l'oraiſon fu» nébre de Henri III. » On mit ſon portrait » à Paris ſur les au» tels avec l'Eucha» riſtie. Le cardinal » de Retz rapporte » que le jour des bar» ricades, ſous la mi» norité de Louis » XIV. il vit un Hauſ» ſe-col, ſur lequel » étoit gravé ce moi» ne, avec ces mots: » Saint-Jacques Clé» ment. « *Notes ſur la Henriade.* » Le roi » de Navarre, dit Vic» tor Cayet, *Chronol.* » *Nov. t. 1. fol.* 223. » s'étant mis à ge» noux les yeux pleins » de chaudes larmes, » & le cœur de gros » ſanglots, ne lui put » dire un ſeul mot, & » ayant pris les mains » du roi les baiſa. Sa » majeſté voyant qu'il » ne lui pouvoit rien » répondre à cauſe de » ſes larmes, l'em» braſſa par la tête, » & l'ayant baiſé lui » donna ſa bénédic» tion... Le couteau » étoit empoiſonné; » ſans quoi il ne ſe» roit pas mort, la » bleſſure n'étant pas » profonde, & n'ayant » pas offenſé les inteſ» tins. *f.* 217. Bour» goin, prieur des Ja» cobins, fut tiré à » quatre chevaux. On » ne put arracher de » lui que ces paroles: » *Nous avons bien* » *fait ce que nous* » *avons pu, & non pas* » *ce que nous avons* » *voulu.* Ce qui a » fait croire que Hen« ri IV. devoit auſſi » être aſſaſſiné en mê» me tems. Le ſieur

du lit de sa majesté avec toute l'inquiétude que peut causer l'amitié la plus vive. Le blessé le rassura de sa propre bouche, en lui disant qu'il croyoit que sa blessure n'auroit aucune suite fâcheuse, & que Dieu lui prolongeroit la vie, pour le mettre en état de lui donner de nouvelles preuves de son affection. Le roi de Navarre perdit une partie de son appréhension, par la maniere dont le malade prononça ces paroles, & ne voyant d'ailleurs aucun symptôme mortel, il le laissa prendre du repos, sortit de sa cham- 1589.

» de Rougemont fut » arrêté comme accusé d'avoir voulu » faire le coup. « *f.* 228. Il mourut dans des sentimens tout-à-fait chrétiens : « il » pardonna à ses ennemis, & même à » Clément, dit l'Historien Mathieu, &c. Voyez plus en détail sa mort dans les historiens. Son caractere se connoît assez par tout ce qui en a été dit dans ces mémoires. Il fut nommé au Batême Edouard-Alexandre, par Edouard VI. roi d'Angleterre, & par Antoine roi de Navarre; mais Catherine lui fit prendre dans la suite le nom de son pere.

On a dit que dix-sept ou dix-huit personnes, qui avoient ramassé des cendres de Clément dispersées par le vent, s'étant mises dans un batteau avec ces cendres, le batteau fut englouti dans la Seine avec toute sa charge.

1589. bre & retourna à Meudon où étoit son quartier.

Mon appartement étoit au pied de ce château, chez un nommé Sauvat, où je me retirai pour souper, après avoir accompagné le roi de Navarre jusqu'à ce qu'il fût descendu de cheval. Je venois de me mettre à table, lorsque je vis entrer Feret son secrétaire, qui me dit: » Monsieur, le roi » de Navarre, & peut-être le roi de » France vous mande dans l'instant.« Je tressaillis à ce discours, & sans m'arrêter, je montai au château avec lui. Il me dit pendant le chemin, que d'Orthoman venoit de faire sçavoir au roi de Navarre par un exprès, que s'il vouloit trouver le roi en vie, il n'avoit pas un moment à perdre.

Je montai droit à l'appartement du prince, où pendant qu'on nous selloit des chevaux, il me fit l'honneur de me consulter sur la conjoncture présente. Les différentes réflexions dont mon esprit se remplit en ce moment, me tînrent quelque tems dans le silence. Le roi n'étoit pas moins agité. Ce n'étoit plus ni la réussite d'une petite négociation, ni

le succès d'un combat ni un petit royaume tel que la Navarre, dont il s'agissoit : c'étoit de la plus belle monarchie de l'Europe. Mais combien d'obstacles à surmonter pour y parvenir ? Et par quels travaux ne falloit-il pas l'acheter ? Tous ceux que le roi de Navarre avoit soufferts jusqu'à ce moment, pouvoient en comparaison être comptés pour rien. Comment abattre un parti si puissant & si accrédité qu'il avoit fait trembler un roi affermi sur le trône & l'avoit presque réduit à en descendre ? Cette difficulté, déja si grande, se montroit comme insurmontable, quand on y joignoit la réflexion, que la mort du roi alloit détacher de la personne du roi de Navarre la plus grande & la principale partie de ses forces. Il ne pouvoit compter ni sur les princes du sang, ni sur les grands ; & telle étoit sa situation, qu'ayant besoin du secours de tout le monde, il ne pouvoit se fier à personne. Je tremblois lorsqu'il me venoit en pensée, que peut-être une nouvelle si surprenante & si imprévue alloit produire une révolution, qui laisseroit le roi de Na-

1589.

1589. varre avec une poignée de fidéles serviteurs, à la merci de ses anciens ennemis, & dans un pays où toutes les ressources lui manquoient.

Malgré cela, tout le monde conviendra qu'il n'y avoit qu'un conseil unique à donner, & un unique parti à suivre pour le roi de Navarre : celui de profiter de l'occasion, avec toutes les précautions, qui sont ordinairement ce qui la rend ou bonne ou mauvaise. En effet, sans vouloir juger l'avenir, qui dépend de trop de choses, encore moins prétendre l'assujettir à notre précipitation, dans les grandes & pénibles entreprises, il ne faut que s'attacher à vaincre les obstacles l'un après l'autre, & ne point se rebuter, parce qu'ils sont grands & en grand nombre. On ne doit jamais désespérer de ce qui a été possible à quelqu'un ; & combien de choses auxquelles on attache l'idée d'impossibles, deviendroient faciles à qui sçauroit tirer parti du tems, des occasions, des fautes d'autrui, des momens heureux, des différentes dispositions, & d'une infinité d'autres circonstances !

La réponse que je fis au roi fut

ſelon ces maximes, il ne penſoit pas différemment lui-même. Nous convînmes donc, qu'au lieu de regagner les provinces éloignées, ce prince reſteroit au milieu de l'armée royale pour y faire valoir ſes droits, & que nous irions de ce pas à Saint-Cloud, mais bien armés, à tout événement, en obſervant pourtant de tenir cachées nos armes extraordinaires, afin de ne pas jetter nous-mêmes la terreur & le ſoupçon. En entrant dans Saint-Cloud, on nous dit que le roi ſe portoit mieux, & on nous fit mettre bas nos épées. Le roi de Navarre s'avançoit vers le château & je le ſuivois, lorſque tout d'un coup nous entendîmes un homme s'écrier : » Ah mon Dieu, nous ſommes » perdus. » Le roi de Navarre fit venir cet homme qui continuoit en diſant : » Ah ! le roi eſt mort : « Et lui fit pluſieurs queſtions, auxquelles il ſatisfit par un récit de la mort du roi, trop bien circonſtancié pour que nous en puſſions douter. Henri en fut encore plus aſſuré, lorſqu'après avoir avancé quelques pas, il vit la garde écoſſoiſe qui vint ſe jetter à ſes pieds, en lui diſant : » Ah ! Sire, vous êtes pré-

1589.

1589. » ſentement notre roi & notre maî-» tre : « Et quelques inſtans après, MM. de (28) Biron, de Bellegarde, d'O, de Châteauvieux, de Dampierre & pluſieurs autres firent la même choſe.

Le roi de Navarre ſentit qu'il étoit dans un de ces momens critiques, dont le bon ou le mauvais emploi pouvoit décider de ſon ſort pour tout le reſte de ſa vie. Sans ſe laiſſer éblouir par la vue d'un trône où cet inſtant le plaçoit, ni ſe laiſſer abattre par le découragement, ou par une douleur inutile, il commença à donner tranquillement des ordres pour tenir tout dans le devoir & prévenir les ſoulevemens. Il ſe tourna vers moi, & avec cet air de familiarité dont il entretenoit ceux qu'il connoiſſoit lui être affectionnés, il me dit d'aller au quartier du maréchal d'Aumont (29), d'y ſemer par

(28) Armant de Gontaut, maréchal de Biron. Roger de Saint Larry de Bellegarde, grand-écuyer de France. François d'O, gouverneur de Paris, & ſur-intendant des finances. Joachim de Châteauvieux.

(29) Jean, duc d'Aumont, maréchal de France.

mi les troupes la nouvelle de la mort du roi, avec tout le ménagement nécessaire pour se les attacher d'avantage; de faire parler par ce maréchal aux gardes françoises, afin d'engager leurs officiers à venir lui présenter leurs hommages l'après-midi, & de porter la noblesse à faire la même chose. Le roi ajoûta, que j'eusse l'œil sur mes propres quartiers, pour les contenir dans l'obéissance. Il songea encore à s'appuyer de toutes les puissances étrangeres, sur le secours desquelles il crut pouvoir compter. Il écrivit ou députa en Allemagne, en Angleterre, en Flandre, aux Suisses, & à la République de Venise, pour leur faire part du nouvel événement & pour les instruire du droit qu'il lui donnoit à la couronne de France. 1589.

Je lui représentai qu'une des choses qui sembloit presser davantage, étoit de tâcher de s'emparer de Meulan, place d'une très-grande importance en cette occasion, & dont on connoissoit le gouverneur, nommé Saint-Marc, pour être passionné ligueur dans le cœur. Je lui expliquai en peu de mots comment l'exécution

Dans l'isle de France.

1589. m'en paroiſſoit aſſez facile, & le roi l'ayant approuvée, j'allai à Meulan demander à conférer avec Saint-Marc, ſur des choſes que je diſois être de grande conſéquence pour lui. Il ſortit, & tandis que je l'amuſois d'une feinte confidence, le maréchal d'Aumont ſe préſenta avec des troupes pour paſſer ſur le pont, & profitant d'un premier moment de ſurpriſe, pour ſe faire paſſage juſques dans le château, il s'en rendit le maître, & nous en chaſſâmes le trop crédule Saint-Marc.

Le roi m'offrit ce gouvernement, que pluſieurs conſidérations m'empêcherent d'accepter. Une partie de ce que le roi avoit appréhendé étoit arrivé. Il avoit été impoſſible d'arrêter auprès de lui ni le duc d'Epernon, (30) ni quantité d'autres Catholiques

(30) L'auteur de ſa vie donne de ſi mauvaiſes raiſons de cette retraite, qu'on voit bien que rien ne peut le diſculper. Il parut en cette occaſion qu'outre le parti Proteſtant, on en pouvoit encore compter trois différens parmi les ſeuls Catholiques le premier de ceux qui abandonnérent Henri IV. après la mort d'Henri III. Le ſecond de ceux qui n'ayant pu obtenir de ce prince qu'il déclarât dans le moment même qu'il embraſſoit la Religion Catholique

tholiques mal intentionnés, ſur-tout ceux qui doivent leur fortune au feu roi. Leur déſertion le réduiſoit preſqu'aux ſeules troupes qu'il avoit amenées, & le mettoit dans l'impuiſſance de continuer le ſiege de Paris, ni même de tenir dans les environs. Les puiſſances étrangeres, ou ne lui 1589.

tholiques reſtérent auprès de lui, mais ſans affection ni véritable attachement. Le nombre en étoit très-grand. Les principaux étoient les ducs de Longueville & de Nevers, d'O, qui avoit porté la parole au nom de tous, & une infinité d'autres. Et le troiſiéme de ceux qui parlérent hautement de ſervir le roi, dit d'Aubigné, ſans ſi & ſans car. Ceux-là étoient en fort petit nombre, les maréchaux d'Aumont & de Biron, Givri, &c. Henry IV. fut extrêmement embarraſſé de cette bruſque propoſition que lui firent les Catholiques, & de la déclaration qu'ils y joignirent qu'ils alloient ſe retirer, s'il ne leur donnoit cette ſatisfaction. Il leur répondit avec fermeté, qu'il ne lui ſeroit jamais reproché d'avoir fait une pareille démarche par la ſeule contrainte : & il leur demanda ſix mois pour y penſer. Voyez à ce ſujet les hiſtoriens, & ſur-tout d'*Aubigné, tom. 3. liv. 2. chap. 23.* Les ſervices que le maréchal de Biron rendit en cette occaſion à Henry IV. furent ſi importans, qu'ils ont fait dire que c'étoit lui qui l'avoit fait roi ; & on ajoûte que ce maréchal le reprocha un jour à Henry IV. en ſe ſervant de ces mêmes termes. *Mém. de Brantôme, tom. 3. p. 356.*

1589. rendoient que de belles paroles ou ne lui offroient que des ſecours qui n'apportoient pas un remede à des maux actuels. Il alloit donc être obligé de ſe retirer vers le centre du royaume, & il avoit déja répandu parmi les gens de guerre, ſans pourtant leur en découvrir le vrai motif, le bruit d'un voyage qu'il étoit ſur le point de faire à Tours. Cette retraite n'importoit pas moins à la conſervation de ſa perſonne, qu'à l'état de ſes affaires. Mille dangers le menaçoient aux environs d'une ville, où le roi ſon prédéceſſeur, tout catholique qu'il étoit, & ayant ſous ſes ordres une armée puiſſante n'avoit pu éviter une fin tragique. On y prenoit en ce moment les derniére réſolutions pour ſe défaire de ce prince, & il y a dequoi frémir, lorſqu'on ſonge que ces conſeils cruels ſe tenoient au milieu même de ſon armée, & que ſes aſſaſſins étoient peut être à ſes côtés. Dans une conjoncture ſi embarraſſante, on ne pouvoi mettre dans Meulan qu'un homm qui eût actuellement un régimen prêt, avec lequel il pût défendre un place, dont la ligue, devenue in

ſolente par la mort du roi, devoroit la conquête. Je n'en avois point, ni aſſez de tems pour en compoſer un. Ce gouvernement fut donné à Bellengreville. (31) 1589.

En ſe retirant le roi prit Clermont, & quelques autres petites places. Le peu de monde qu'il avoit avec lui, l'empêcha de faire des entrepriſes plus conſidérables, & cette même raiſon me fit auſſi manquer Louviers, ſur laquelle j'avois un deſſein, qui ſuivant toutes les apparences auroit réuſſi. Je l'expliquai au roi en lui demandant des forces pour l'exécuter. Il ne put me donner que la compagnie de ſes chevaux-legers, que conduiſoit d'Ambure, ce qui n'étoit pas ſuffiſant; mais il m'aſſura que je ſerois joint à Louviers par un régiment de douze cens hommes, qui étoit alors à Nogent, & il écrivit à ce ſujet à Couronneau, colonel de ce régiment.

vaiſis Beau. Ville de Normandie.

Je vins dans cette eſpérance devant Louviers, où j'attendis inutilement le ſecours qui m'avoit été promis. La riviere d'Eure qui coule

(31) Joachim de Berengueville, mieux de Bellengreville.

1589. dans les fossés de Louviers ayant été détournée, laissoit à sec un grand aquéduc qui porte l'eau dans la ville. Je l'avois remarqué, & c'est par cet endroit que je comptois y entrer; mais comme il n'étoit pas vraisemblable que MM. d'Aumale, (32) de la Londe, de Fontaine-Martel, de Madavy, de Contenant, & plusieurs autres officiers de la ligue, dont cette ville étoi pleine se rendroient ou se laisseroien prendre sans coup férir; je crus qu'i y auroit de la témérité à entreprendr de les y forcer avec une poignée d monde. Je me contentai donc pou la justification de ce que j'avois avan cé, de faire entrer plusieurs person nes dans cet aquéduc, dont il ne s'a gissoit que d'élargir l'entrée en faisar sauter avec le pétard la grille qui l fermoit; ils pénétrérent jusques dar la ville, & en ressortirent à plusieu reprises sans être apperçus; ce qui l convainquit que l'entreprise ne mar quoit que faute de monde.

(32) Charles de Lorraine, duc d'Aumale. N... Bigars de la Londe, maire de la ville de Rouen. François de Fontaine-Martel, gouverneur de Neuf-Cl tel. Charles-Franç de Rouxel de Méc vy. Thimoléon de B ves de Contenant.

Je retournai par Pont-de-l'Arche trouver le roi à Ecouy, d'où il espéroit passer incessamment en Tourraine; mais il trouva tant de bonne volonté dans les Normands, que sur leurs offres il résolut de faire le siége important de Rouen. Pendant qu'on faisoit les préparatifs pour cette expédition, nous prîmes Gournay, Neuf-Châtel, la ville d'Eu, le Tréport & Darnetal, où le roi reçut avis que le duc de Mayenne le cherchoit pour le combattre. Je fus commandé avec cinquante chevaux pour aller reconnoître l'armée de ce général, que je trouvai aux environs de Mante, & répandue sur mes terres. J'allai me poster dans ma forêt, d'où je fis mes observations. Je rapportai au roi que l'armée de la ligue étoit de vingt-cinq mille hommes de pieds effectifs, & de huit mille chevaux. Le roi qui n'avoit à opposer à une armée si formidable qu'un petit camp-volant, ne voulut négliger aucune précaution. Il avoit déja fait sonder le commandeur de (33) Chastes, pour sçavoir si ce gou-

1589.

Dans la haute Normandie.

(33) Aimar de Chastes, commandeur de Saint-Lazarre, gouverneur de Dieppe.

1589. verneur seroit d'humeur, en cas d'inconvénient, de le recevoir dans Dieppe, & il avoit eu tout sujet d'être content de sa réponse. Il voulut s'assûrer par lui-même des dispositions de ce commandeur & alla conférer avec lui. Il en revint extrêmement satisfait, & voyant qu'il pouvoit compter sur une place de retraite aussi sûre que Dieppe, (34) il en craignit moins de tenir la campagne devant l'ennemi, & résolut de lui faire tête jusqu'à la derniere extrémité, il vint se poster devant Arques.

Dans le pays de Caux.

Au bout de la chaussée d'Arques regne un long côteau tournoyant, couvert de bois taillis. Au-dessous est une espace de terre labourable, au milieu duquel passe le grand chemin qui conduit à Arques, ayant des deux côtés deux hayes épaisses. Plus bas encore à main gauche, au-dessous

(34) On a dit que dans l'extrémité où Henry IV. se vit réduit sous les murailles de cete ville, il fut sur le point de se retirer en Angleterre, & que ce fut le maréchal de Biron qui l'en détourna, en lui conseillant de tenir bon à Arques. Il disoit avant la journée d'Arques, qu'il étoit roi sans royaume, mari sans femme, & guerrier sans argent.

de ce terrein labouré, eſt une eſpéce 1589.
de grand marais, ou terre fangeuſe.
Un village nommé Martinglife borne Ou Martin-Egliſe.
le côteau environ à une demie lieue
de la chauſſée. C'eſt dans ce village
& aux environs qu'étoit campée l'armée entiere du duc de Mayenne.

Le roi vit bien qu'on pouvoit le taxer de témérité, d'entreprendre de réſiſter à une armée de plus de trente mille hommes, n'en ayant guére plus de trois mille. Mais outre que difficilement il eût pu trouver un endroit plus favorable à ſon petit nombre, & qu'il ne laiſſoit pas d'y avoir du danger à reculer; il crut que la foibleſſe de ſon parti demandoit dans ces commencemens un coup éclatant. Il n'omit rien de tout ce qui peut en quelque maniere compenſer le nombre. Il fit couper de profondes tranchées, le bas de la chauſſée, & le deſſus auſſi bien que le deſſous du grand chemin. Il poſta douze cens Suiſſes ſur les côtés de ce chemin. Il mit ſix cens lanſquenets pour défendre les tranchées ſupérieures, & en plaça mille ou douze cens autres dans une chapelle;

1589. qui se trouvoit dans le milieu des tranchées inférieures & supérieures. C'étoit tout ce qu'il avoit d'infanterie. Il partagea sa cavalerie, qui ne montoit en tout qu'à six cens hommes, en deux parties égales. Il en prit une moitié, avec laquelle il se mit entre le bois & le chemin, & fit descendre l'autre séparée par pelotons, entre le chemin & le marais, pour en remplir en quelque sorte l'intervalle. Il ne se coucha point toute cette nuit, pendant laquelle il craignoit que les ennemis ne se rendissent maîtres de la chaussée : il y fit la garde lui-même. Le matin il se fit apporter de quoi manger dans une fosse, où il appella ses principaux officiers pour déjeûner avec lui. Il comptoit avoir peut-être après cela quelques momens pour se reposer, lorsque les gardes vinrent lui annoncer que l'armée de la ligue marchoit à lui en ordre de bataille.

A cette nouvelle, il fit avancer dans le bois le vicomte de Chartres, Palcheux, Brasseuse, Avantigny & trois ou quatre autres, pour y faire quelques prisonniers. Ils revinrent presqu'aussi-tôt, ramenant le comte

de (35) Belin, qu'ils avoient pris. 1589.
Le roi alla à sa rencontre, & l'embrassa en souriant. Celui-ci qui cherchoit par-tout des yeux une armée, & qui ne voyoit presque personne, ne lui répondoit qu'en marquant sa surprise de voir si peu de soldats autour du roi. » Vous ne les voyez pas tous, » lui dit le roi avec la même gayeté; » car vous n'y comptez pas Dieu & le » bon droit qui m'assistent. « Tout accoutumé que j'étois à voir ce prince, je ne pouvois me lasser d'admirer son visage serein & tranquille, où dans une occasion d'autant plus désespérante, qu'elle laissoit tout le tems de la réflexion, paroissoit à la fois un air de sang froid & d'une sage ardeur, qui sembloit aux soldats avoir quelque chose au-dessus de l'humanité, & leur inspiroit à leur tour toute l'intrépidité de leur chef.

Le duc de Mayenne fit d'abord attaquer les tranchées supérieures par un escadron de ses lansquenets, qui parurent refuser de se battre, par-

(35) François de Faudoas d'Averton de Serillac, comte de Belin, sou-gouverneur de Paris pour le duc de Mayenne.

1589. ce qu'ils n'avoient en tête que des lansquenets comme eux : ils feignirent même de se rendre, & les nôtres furent si bien la dupe de cette tromperie, qu'ils les laissérent avancer & gagner la tranchée, d'où ils chassérent ensuite les nôtres, & de ce poste avantageux ils nous incommodérent extrêmement. Je perdis bientôt de vûe tout ce qui se fit du côté du bois; parce que celui du marais où j'étois avec dix de mes gens, fut attaqué en ce moment par un escadron de huit à neuf cens chevaux. A l'approche de cette troupe si supérieure, nous nous réunîmes environ cent cinquante chevaux, & nous la repoussâmes jusqu'au tournant du vallon, où ayant rencontré quatre autres escadrons, nous fûmes obligés de revenir sur nos pas, jusqu'à ce que trouvant à notre tour le comte d'Auvergne, (36) qui

(36) Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il en sera parlé dans la suite. C'est sur la relation de ce comte depuis duc d'Angoulême, que le pere Daniel nous a donné dans son histoire de France, *tom. 9.* une description de ce combat, à laquelle on ne peut rien ajoûter. Elle n'est que légérement différente de nos mémoi-

amenoit à notre ſecours les autres cent cinquante chevaux, nous remenâmes battant pour la ſeconde fois les eſcadrons ennemis. Ce manége ne pouvoit pas durer long-tems. Trois cens chevaux de l'armée ennemie s'étant encore joints aux premiers, nous fûmes obligés de plier, & nous regagnâmes en déſordre la chapelle, où par bonheur nos gens de pied qui l'occupoient, arrêtérent court cette 1589.

res. Voyez auſſi *P. Mathieu, tom. 2. pag. 14. & ſuiv. Cayet, tom. 1. liv. 2. fol. 263. & ſuiv. Les mémoires de Nevers, tom. 2. p. 597. La relation du médecin du Cheſne, &c.* Ce combat ſe donna le mercredi 20 Septembre à dix heures du matin, & finit à onze. Il fut précédé de pluſieures tentatives que fit le duc de Mayenne cinq jours auparavant, pour s'emparer de Dieppe, qu'on appella les eſcarmouches du Pollet. » Mon compere, » dit Henri IV. à Arreguer, colonel du » régiment de Soleure, je viens mourir ou acquérir de » l'honneur avec vous. » Il rechaſſa les laniqueners traîtres, » &c. « *Le-Grain, liv. 5.* » Mon pere, » dit encore ce prince » au colonel Galati, » gardez-moi ici une » pique, car je veux » combattre à la tête » de votre bataillon. « *Mathieu, ibid. p. 14.* Après le combat, il écrivit à Crillon en ces termes : » Pends-» toi, brave Crillon, » nous avons com-» battu à Arques, & » tu n'y étois pas. » Adieu, brave Cril-» lon, je vous aime à » tort & à travers. «

1589. cavalerie, & engagérent un combat, où (37) Sagonne & quelques autres officiers furent tués.

Le duc de Mayenne ayant commandé tout le reste de ses lansquenets pour attaquer la chapelle, nous cédâmes enfin ce poste, & accablés par le nombre, nous abandonnâmes de même les endroits creux du chemin, & tout le chemin même. C'étoit-là un commencement de déroute. Les suites en auroient été à craindre, si nous n'eussions pas rencontré heureusement le bataillon des Suisses, qui soûtint le choc & nous donna le tems de nous rallier & de nous remettre en état de combatre. Il ne pouvoit m'arriver personnellement rien de plus à propos; mon cheval tomba mort en ce moment de ses blessures, & j'en remontai un frais. Pour vaincre la brave résistance de nos Suisses, les ennemis jugérent à propos de faire prendre à cinq cens chevaux le chemin le long du marais. Ils nous auroient pris en

(37) Jean Babou, comte de Sagonne. Les comtes de Montbazon & de Roussy (Louis de Rohan, Josias de la Rochefoucault) y perdirent aussi la vie.

queue, & enveloppé facilement avec 1589.
les Suiſſes & le reſte des combattans; mais de bonne fortune ces chevaux s'étant trop approchés du marais, ils demeurerent engagés dans la fange, & ceux qui les montoient s'en retirérent avec aſſez de peine, en y laiſſant leurs lances.

Le combat s'étant encore ſoutenu quelque tems en cet état, c'eſt-à-dire, tant que nos forces purent y ſuffire, la laſſitude commença à nous ſurmonter. De notre côté c'étoient toujours les mêmes perſonnes qui agiſſoient; au lieu que nos ennemis ſe renouvelloient & ſe multiplioient à chaque moment. Une grande partie de notre brigade étoit déſarmée & démontée. Dans cette extrêmité, je fus député de toute la troupe pour aller repréſenter au roi notre ſituation, & lui demander du renfort. Je rencontrai ce prince qui paſſoit dans notre quartier: » Mon ami, me dit-il, je n'ai perſonne à » vous envoyer; mais pour cela il ne » faut pas perdre courage. « En effet il n'étoit pas lui-même en meilleur état que nous. Il ſe tourna pourtant vers M. le Grand, & lui dit de me

1589. Roger de Saint-Sarry de Bellegarde.

ſuivre avec tout ce qu'il pourroit ramaſſer au-deſſus du chemin. Je retournai vers les miens, & leur annonçai avec une joie apparente un ſecours ſur lequel je ne comptois guere. Chacun ſe ranima, & l'on peut dire qu'en ce moment il ſe fit des coups de valeur incroyables : couverts d'un brouillard fort épais qui nous déroboit nos ennemis, nous ne connoiſſions qu'une très-petite partie du danger. Ce brouillard étant venu à ſe diſſiper, les rayons du ſoleil nous montrérent aux ennemis, & nous firent découvrir toute leur armée, qui venoit pour nous accabler. Elle étoit déja ſi proche, que perſonne ne ſe flatta de pouvoir ſeulement gagner le bout de la chauſſée, qui eût été un dernier retranchement, & ne ſongea plus qu'à mourir en vendant cherement ſa vie.

Notre ſalut vint de ce que nous avions regardé comme notre plus grand malheur. Le canon du château d'Arques étoit devenu inutile par l'épaiſſeur du brouillard ; dès qu'il put voir l'ennemi, il fit une décharge ſi juſte, & d'un effet ſi terrible, quoique nous n'y euſſions que quatre ſeules

1589.

pieces de canon, que les ennemis en furent troublés. Quatre autres volées ayant succédé assez rapidement, l'armée ennemie qu'il perçoit toute entiere, ne put supporter ce feu, & se retira en désordre sur le flanc du vallon, derriere lequel se perdit quelques momens après, toute cette épouvantable multitude, étonné sans doute de la grandeur de la perte qu'elle avoit faite & rebutée par une résistance à laquelle le duc de Mayenne ne s'étoit point attendu.

Le roi après une action qui le couvroit de gloire, se retira à Arques. De-là il vint à Dieppe, toujours harcelé par les ennemis, & dans des escarmouches continuelles, dont je supprime le détail, comme n'ayant rien d'assez intéressant après celui de la journée d'Arques. Cependant le roi se trouva exposé à un péril plus évident, dans l'une de ses rencontres, où se croyant loin des ennemis, & s'exerçant avec nous dans une prairie à une espéce de jeu militaire, il essuya une décharge de deux cens fusiliers, qui s'étoient mis en embuscade le ventre à terre entre deux

Le Saut de l'Allemand.

1589. hayes, à deux cens pas au plus de l'endroit où nous étions.

Il eſt certain que tout autre que Henry auroit été infailliblement accablé, avant que d'avoir reçu les ſecours qu'on lui préparoit; mais par ſa valeur (38) & ſon habileté à diſputer le terrein, il donna le tems à quatre mille Anglois & Ecoſſois, que lui envoyoit la reine Elizabeth, de paſſer la mer, & ce renfort fut bientôt ſuivi d'un plus grand, que lui amenérent MM. le comte de Soiſſons, Henry d'Orléans, duc de Longueville, d'Aumont & de Biron. Il ne courut tant de dangers à Dieppe, que par la fau-

(38) » Sixte V. pronoſtiqua que le » Béarnois auroit le » deſſus, puiſqu'il n'é- » toit pas plus long- » tems au lit que le » duc de Mayenne » étoit à table.... Le » duc de Mayenne » étoit extrêmement » lent; s'il n'y va pas « d'une autre façon, » dit le roi, je ſuis aſ- » ſûré de le battre tou- » jours à la campa- » gne. « *Peref. ibid.* 2. *Part.* Le même pape appliqua à Henry IV. après la journée d'Arques, ces paroles: *Super aſpidem & baſiliſcum ambulabis, & conculcabis leonem & draconem:* Entendant par l'Aſpic, le duc de Mayenne, par le Baſilic, le duc de Savoye; le roi d'Eſpagne, par le lion, & lui-même par le Dragon.

te du comte de Soiſſons, qui s'amuſoit à diſputer ſur le commandement, au lieu de voler au ſecours du roi. 1589.

Mayenne n'oſa attendre la jonction de toutes ſes troupes ; il diſparut avec ſon armée, & le laiſſa maître de la campagne. Henry ne parla plus alors de tenir la Normandie ; il reprit le chemin de Paris, qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Il vint paſſer à Meulan & à Poiſſy, & me détacha en cet endroit avec M. le duc de (39) Montpenſier, pour aller eſſayer de faire réuſſir une intelligence qu'il pratiquoit depuis longtems dans Vernon, ou s'emparer de cette ville à la faveur de l'épouvante que ſon approche y auroit cauſée. Nous trouvâmes l'un & l'autre ſans apparence. M. de Montpenſier retourna en Normandie, & moi je rejoignis le roi à Villepreux.

Ces villes ſont ſur la Seine.

Son deſſein étoit de jetter l'alarme dans Paris, de l'inſulter même,

(39) Henry de Bourbon - Montpenſier, prince du ſang, fils unique de François, & de Renée d'Anjou, pour lors âgé de vingt-ſept ans. Henry III, lui avoit ôté ſans aucune raiſon le gouvernement de Bretagne, pour le donner au duc de Mercœur, il eut bien ſujet de s'en repentir.

1589. & ſuivant qu'il y verroit jour, de tenter de s'en rendre maître. Il avoit pris la précaution d'envoyer rompre le pont de Sainte Maixance, par où le duc de Mayenne pouvoit ſecourir cette grande ville; car ce général, alarmé de la marche du roi, s'étoit auſſi approché de Paris par le côté oppoſé, pour ne pas rencontrer le roi. Ce prince donna donc les ordres néceſſaires pour que tous les fauxbourgs fuſſent attaqués en même-tems. Celui de Saint-Germain tomba en partage à MM. d'Aumont & de Châtillon, & à moi. Auſſi-tôt que le ſignal eut été donné, nous fondîmes ſur ce fauxbourg, & n'ayant en tête qu'une multitude immenſe, à la vérité, mais confuſe & effrayée, nous enveloppâmes deux troupes conſidérables de ſoldats dans l'enclos de la foire Saint-Germain, & là dans une eſpace de moins de deux cens pas, nous en couchâmes ſur la place en un moment plus de quatre cens: je ne tuois qu'à contre-cœur des gens que la peur rendoit plus morts que vifs. Les ayant mis hors d'état de nous réſiſter, nous paſſâmes plus avant, & vînmes juſqu'à la

Sur la riviere d'Oiſe.

porte de Nesle. Quinze ou vingt de nous entrérent même dans la ville, & vinrent fort près du pont-neuf; mais voyant que nous n'étions pas suivis des nôtres, nous retournâmes sur nos pas. La raison de cet abandon, fut un ordre du roi qui leur vint de cesser l'attaque. Celui qu'il avoit envoyé rompre le pont (40) de Sainte-Maixance, s'étoit si mal acquitté de cette fonction, que le duc de Mayenne parut avec toute son armée à la vue de Paris, presqu'au moment que nous y entrions nous-mêmes. 1589.

Le roi jugea que par-là son entreprise devenoit impossible, & que quand même nous nous serions emparés de la ville (ce qui fut infailli-

(40) De Thou marque que ce pont avoit été confié à la garde de Guillaume de Montmorency, sieur de Thoré; mais qu'il ne put le défendre, étant demeuré malade à Senlis, *liv.* 97. Cette attaque se fit le jour de la Toussaint, sur un avis que Jacques Corbinelli, gentilhomme Florentin donna à Henry IV. par ces trois mots: *Venez, venez, venez*, écrits sur un petit rouleau de papier, que le porteur tenoit dans sa bouche, enfermé dans un tuyau de plume: elle manqua faute de canon pour enfoncer les portes. *Mathieu, tom.* 2. *liv.* 3. *pag.* 17. *Cayet, tom.* 1. *p.* 170.

1589. blement arrivé, du moins de notre côté) une armée ainsi dispersée dans une ville de l'étendue de Paris, auroit couru risque d'y être accablée; ayant en même-tems à soûmettre un peuple innombrable au-dedans, & à se défendre au-dehors contre une armée qui y seroit entrée après nous, ou qui nous y auroit assiégés. C'est ainsi que l'ardeur que ce prince portoit dans les combats, ne l'emportoit jamais au point de l'empêcher de prendre conseil de la prudence. Il crut avoir assez fait, que d'avoir jetté l'épouvante dans le cœur de cette ville qui osoit le mépriser, & lui avoir fait connoître ce qu'elle avoit à craindre de lui. Une partie des fauxbourgs fut pillée: nos soldats ne sortirent point de celui de St Germain, (41) qu'ils n'eussent enlevé

(41) » Les sieurs » de Châtillon & la » Noue, dit le Grain, » *liv.* 5. assaillirent » les fauxbourgs de » Saint-Germain, de » Bussi & de Nesle, » qui étoient les plus » beaux & les plus ri- » ches, & où il devoit » y avoir plus de résis- » tance, tant à cause » des bonnes maisons » qui sont au fau- » bourg Saint-Ger- » main, qui vaut au- » tant que la deuxié- » me ville de France, » qu'à cause de l'Ab- » baye Saint-Germain » qui étoit fortifiée.... » Châtillon montra

tout ce qu'ils trouvérent propre à l'être. J'y gagnai bien trois mille écus, & tous mes gens y firent un butin très-considérable. 1589.

Deux jours après cette expédition le roi alla se saisir d'Estampes, & reprenant son premier dessein de se montrer dans le cœur du royaume, du moins avec une partie de ses troupes, il s'achemina vers Tours & prit en fort peu de tems quantité de petites villes de la Touraine, (42) de l'Anjou, du Maine & de la Basse-Normandie. Il laissa quelque troupes au maréchal de Biron, qui s'empara d'Evreux sans canon. Je chassai les Catholiques de devant Anfreville. Le roi m'avoit donné tout le pays des environs de Mante

Dans la Beauce.

1590.

» qu'il se souvenoit » de la journée de » Saint Barthelemy, » & voulut par des » matines contraires » expier le meurtre, » & appaiser les Manes de l'amiral son » pere. «

(42) Alençon, le Mans, Châteaubriant, Sablé, Château-Gontier, Mayenne, Laval, Argentan, Falaise, Lisieux, Bayeux, Ponteau-de-Mer, Pont-l'Evéque, Honfleur, le Havre-de-Grace, Donfront, &c. *De Thou, livre* 97. *d'Aubigné, tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 4. *&c.* Voyez aussi les mémoires de la ligue, & les relations particuliéres de ces expéditions, imprimées en ce tems-là.

1590. & de Rosny à conserver, avec un petit corps de troupes, avec lequel je faillis prendre le duc d'Aumale en passant par Rosny ; je me joignis ensuite au maréchal de Biron, pour le siége d'Evreux. Je ne puis circonstancier davantage des actions si peu considérables : il en faut même supprimer tout-à-fait la plus grande partie, parce qu'il n'est ni possible, ni à propos de s'étendre sur des faits si légers.

Je préviens donc le Public, afin qu'il ne s'attende à voir détailler dans ces mémoires que les événemens de quelque considération, & ceux-là seulement dont j'ai été témoin, ou qui sont arrivés au roi lui-même. Si j'y en joins quelques autres, ce ne sera que ceux dont je puis garantir la certitude, par la fidélité des mémoires qui m'en sont tombés entre les mains : pour tous les autres, c'est assez de les indiquer ; afin que le lecteur puisse constater de lui-même l'état & les affaires de Henry le Grand dans les différentes années. L'envie de soulager ma mémoire, me fit au commencement jetter sur le papier quelques traits qui m'avoient frappé, & en particulier les discours que

le roi m'avoit tenu, ou que je lui avois entendu tenir, soit sur la guerre, soit sur la politique, où je voyois qu'il y avoit infiniment à profiter pour moi. Ce prince qui s'en apperçut, parce que je lui rappellois quelquefois mot pour mot ce qui étoit sorti de sa bouche, m'ordonna de mettre quelque ordre dans mon travail & de l'étendre. J'y trouvois de grandes difficultés; celle qui me venoit de mon style n'étoit qu'une des moindres; mais sur le commandement réitéré de sa majesté, & sur la promesse qu'elle me fit de la corriger de sa main, je repris & continuai ce travail plus assiduement. Voilà ce qui a donné naissance à ces mémoires Je reviens à mon sujet. 1590.

L'armée de la ligue s'attacha de son côté à Pontoise, qu'elle prit: après quoi elle alla mettre le siége devant Meulan. Comme je jugeai cette place d'un extrême importance pour le roi, je cherchai tous les moyens d'y faire tenir de la poudre, (43) & d'y faire entrer quel- Dans l'Isle de France.

(43) Le duc de Sully est nommé avec distinction dans le détail de ce siége, par *M. de Thou, liv.* 98. & *P. Math. tom.* 2. *p.* 22.

1590. qu'un de confiance, qui exhortât les aſſiégés à tenir bon juſqu'à l'arrivée d'un prochain ſecours : ce que j'exécutai, en y faiſant paſſer un homme à la nage. J'envoyai en même tems avertir le roi de ce qui ſe paſſoit, & lui demander du ſecours. Sur mes inſtances redoublées, ce prince ſe determina à y venir lui-même ; mais avec beaucoup de chagrin de s'éloigner d'autres endroits, où ſa préſence n'étoit pas moins néceſſaire. » Par votre importu- » nité, je m'achemine au ſecours de » Meulan; c'eſt ainſi qu'il m'en écrivit: » s'il m'en arrive inconvénient, je vous » le reprocherai à jamais. « Il étoit, ce me ſemble, aſſez difficile qu'il ne lui en arrivât pas ; ce prince ayant laiſſé toute ſon infanterie devant Honfleur, & n'amenant avec lui qu'un eſcadron ſi modique, qu'il ne pouvoit pas le ſoûtenir contre une armée entiére qui preſſoit Meulan, & qui lui tomberoit ſur les bras, ſi-tôt qu'on y auroit appris qu'il étoit ſi mal accompagnée.

Dans le Perche.

C'eſt ce que je pris la liberté de lui repréſenter. Effectivement il ne fut pas plutôt parti de Verneuil pour

gagner

gagner Ivry, qu'étant allé à la découverte je vis que l'armée entiére de la ligue, ſans doute inſtruite de ſa marche, venoit droit à lui. Il fut obligé de tourner bride, & de regagner Verneuil : il n'étoit pas ordinaire à ce prince de reculer devant ſes ennemis ; auſſi ne le fit-il pas ſans beaucoup de dépit. Il m'accuſa dans ce premier mouvement de colere, de l'avoir expoſé à cet affront, & de m'être moins ſoucié de ſa réputation, que du ſoin de préſerver mes terres du pillage, en l'y appellant. Il m'étoit facile de me juſtifier, & ce prince qui comprit l'importance d'une place telle que Meulan, donna ordre à ſon armée de venir le joindre, ce qui fit l'effet que je m'en étois promis. Les ennemis voyant l'armée en marche, commencerent à retirer leur canon en deçà de la riviere, & ſans lever entiérement le ſiége, il en abandonnerent le ſoin pour veiller à n'être pas ſurpris.

1590.

Sur la riviere d'Eure, Evêché d'Evreux.

Après que j'eus fais ce rapport au roi, ce prince jugea à propos de précipiter ſa marche pour éviter tout inconvénient qui eût pu lui faire perdre Meulan, & il me donna les cou-

1590. reurs de ſon armée, afin que je puſſe, en attendant ſon arrivée, inquiéter toujours les aſſiégeans. Il vint peu après & entra dans le fort, où voulant obſerver l'armée ennemie, il (44) monta avec quelques-uns de nous dans le clocher. Les aſſiégeans ayant pointé en ce moment une batterie contre ce clocher, il en ruinerent ſi bien le degré, que lui & nous, nous fûmes obligés d'en deſcendre à l'aide d'une corde & d'un bâton paſſé entre nos jambes. Le roi fit dreſſer en cet endroit quatre pieces de canon, pour leur rendre la pareille, & ce fut encore contre mon ſentiment, parce que je prévoyois que les ennemis les auroient bien-tôt démontées : ce qui arriva effectivement avant qu'on eût pu en rirer le moindre ſervice ; & les aſſiégeans y firent de plus un ſi grand feu tout le jour, qu'il fallut attendre que la nuit fut venue pour retirer ces quatre piéces. Les ennemis qui avoient mis la riviere entre le roi

(44) » Comme Henry IV. montoit au » clocher de Saint-Nicaiſe, un boulet » de canon lui paſſa » entre les jambes. » *Mathieu, ibid.* 24.

& eux, firent encore un effort terrible sur le pont qui eſt par de-là; mais auſſi ce fut le dernier, le roi étant venu ſe poſter aux Orgreux, ils eurent peur d'être coupés & décamperent tout-à-fait. 1590.

Le marquis d'Alegre réuſſit mieux à ſe ſaiſir de Rouen pour la ligue. J'en reçus la nouvelle à Roſny. Le roi qui auroit tout tenté pour empêcher cette priſe, ſe mit incontinent en marche vers Rouen; mais il apprit en arrivant à Gaillon, que le mal étoit ſans remede; en échange il alla aſſiéger Dreux, après m'avoir mis en garniſon dans Paſſy. Le duc de Mayenne qui venoit d'être renforcé de toute l'armée des Eſpagnols, paſſa la riviere, & ſe répandit aux environs de Mante & de Roſny, réſolu de faire lever ce ſiége.

Chriſtophe d'Alegre, gouverneur de Giſors.

Dans l'évêché d'Evreux.

L'avant-garde de cette armée, que conduiſoit un de mes parens, & qui portoit mon nom, eut ordre du général de ſe ſaiſir, chemin faiſant, de Paſſy. Je donnai avis de ſon approche au roi, qui pour toute réponſe me laiſſa le maître de faire tout ce que je voudrois. Je réſolus de me défendre;

1590. & quoique M. de Rosny m'écrivît lui même, pour me représenter qu'il avoit de la témérité à me laisser for cer dans une place qui n'avoit pa même de murailles, & me fît offrir de conditions très-avantageuses, (45) ne put rien gagner sur moi. Je le re merciai de sa fausse politesse, & je m mis dès la nuit même à faire creu ser un fossé qui mît du moins la garn son à couvert. Heureusement l'enn mi n'avoit pas dessein de perdre c tems à une prise si médiocre, & n'avc voulu que s'en emparer en passant. I lendemain le bruit des bagages me

(45) P. Mathieu parle de ce fait précisément comme nos mémoires: il rapporte même la réponse du duc de Sully dans les propres termes dont il se servit. » Voilà le roi qui est » prêt à donner la ba- » taille; dites au duc » de Mayenne qu'il » pense à la gagner, » & puis je penserai si » je me dois perdre. « La seule différence dans les deux écrits, est que cet officier ennemi, qui est nommé ici Rosny, & pare du baron de Rosn est selon Mathieu, baron de Rosne, étoit en effet l'un officiers généraux la ligue. Cependan paroîtra comme i possible à ceux qui ront cette particul té dans les mémo de Sully, que l'er soit de leur côté. C frontez les deux é vains, Œconon royales, &c. *Tom. pag.* 71. & l'histoir Mathieu, *t.* 2. *l.* 1. *p.*

comprendre que l'armée avoit pour- 1590.
suivi sa route, ce qui me tira d'une grande inquiétude. Pendant cette nuit que je passai toute entiere dehors à fortifier Passy, je crus voir distinctement deux armées en l'air (46) qui en venoient aux mains. Je ne sçais si c'est réalité, ou illusion, mais cet objet me demeura si avant dans l'esprit, que je ne fus nullement surpris à la lecture d'une lettre, que je reçus le lendemain du roi. Il me mandoit que l'armée du duc de Mayenne jointe aux Espagnols, c'étoit appro-

(46) Davila qui remarque aussi ce phénoméne, *liv.* 11. le décrit en cette maniere : » Les tonnerres, les foudres & » les éclairs s'entre- » mêlant aux ténébres, » les rendirent enco- » re plus effroyables » qu'elles n'étoient, & » il tomba tout-à-coup » de si grosses ravines » de pluie, que toute » l'armée en fut en » allarme .... Ce qui » augmenta la frayeur » ce fut une prodi- » gieuse apparition » qui se fit au Ciel in- » continent qu'il eut » cessé de pleuvoir ; » car alors durant le » bruit des tonnerres » qui épouvantoient » les plus hardis, fu- » rent remarquées ma- » nifestement deux » grosses armées qui » s'entrechoquerent » quelque tems, puis » se couvrant d'un é- » pais nuage, dispa- » rurent aux yeux des » regardans qui ne pu- » rent voir l'effet de » ce combat.

1590. ché à dessein de lui livrer bataille; qu'il s'étoit attendu au combat dès la veille du jour qu'il m'écrivoit, mais que tout ce jour s'étoit passé à escarmoucher, à se loger, & à prendre ses avantages, & que l'action générale avoit été remise au lendemain. La lettre finissoit par ces mots : » Je vous » conjure donc de venir, & d'amener » tout ce que vous pourrez, sur-tout » votre compagnie & les deux com- » pagnies d'arquebusiers à cheval de » Badet & de James, que je vous ai » laissé, car je les connois, & m'en » veux servir. «

Je compris que sans une très-grande diligence, j'arriverois trop tard pour le combat avec ces compagnies, dont je voyois que le roi avoit un extrême besoin, étant de beaucoup inférieur en nombre aux ennemis. Je ne perdis pas un moment, & je fus assez heureux pour arriver une heure & demie avant qu'on commençât. Le roi m'ordonna de faire passer ma compagnie à l'aîle droite, où étoit son escadron, dans lequel il la fit entrer, & de faire mettre pied à terre aux deux compagnies d'arquebusiers, dont il envoya

les chevaux parmi le bagage, ayant 1590.
dessein de s'en servir, comme d'enfans perdus. Après cet ordre, il me dit de le suivre pour voir la disposition des deux armées, afin, ajouta-il, que je pusse apprendre mon métier. Il ne fut pas plutôt arrivé à la tête de son escadron, (47) qu'on sonna la charge.

Je n'entreprendrai rien ici contre les droits des historiens. Je leur laisse à particulariser toute cette action,

(47) » Il dit à son » escadron : mes com- » pagnons, si vous » courez aujourd'hui » ma fortune, je cours » aussi la vôtre : je » veux vaincre ou » mourir avec vous. » Gardez-bien vos » rangs, je vous prie, » si la chaleur du » combat vous les » fait quitter, pensez » aussi-tôt au ralli- » ment, c'est le gain » de la bataille ; vous » le ferez entre ces » trois arbres que vous » voyez là-haut à » ma droite, & si » vous perdez vos en- » seignes, cornettes » ou guidons, ne per- » dez point de vue » mon panache blanc, » vous le trouverez » toujours au chemin » de l'honneur & de » la victoire. « *Péref. ibid. 2. part.* » on le » perdit de vue dans » la mêlée, où il se » trouva seul avec » douze ou treize au » milieu des enne- » mis..... Il tua de » sa main l'écuyer du » comte d'Egmont. Il » faut jouer du pisto- » let, dit-il, à sa trou- » pe... Plus de gens, » plus de gloire. « *Math. tom. 2. liv. 1. p. 26. & suiv.*

1590. pour me renfermer dans ce que j'ai vû moi-même. Je crois qu'il suffira de dire que les principales causes qui firent triompher en cette occasion le petit nombre du plus grand, furent la valeur du maréchal d'Aumont, qui empêcha l'entiére défaite des chevaux-légers, la différence infinie entre la maniére dont notre artillerie & celle des ennemis furent servies, & plus que tout cela, les talens singuliers du roi qui ne se montroient jamais si parfaitement qu'en un jour de combat, dans l'ordonnance des troupes, le ralliment, la discipline, la prompte & entiere obéissance.

Il est constant que le duc de Mayenne & le comte d'Egmont, qui étoient à la tête des Espagnols, s'imaginoient que si le roi osoit les attendre, la victoire étoit assurée pour eux; s'il cédoit ou reculoit devant eux, comme ils s'y attendoient, ils ne comptoient pas moins que de le forcer en quelque endroit qu'il se retirât & de faire finir ainsi la guerre d'un seul coup. Que doit-il arriver dans ces dispositions? Je ne touche point à la personne des généraux,

qui vaut ſeule pluſieurs milliers d'hommes. Du côté du plus fort, on ne prend point les précautions qu'on prendroit contre un ennemi de même force ; & de l'autre, on ne forme point la réſolution de ſe défendre contre une armée plus nombreuſe, ſans être déterminé auſſi à montrer une valeur & une adreſſe, qui ſuppléent à ce qui manque du côté du nombre. La ſurpriſe que donne un courage qui s'anime par la gloire & par les difficultés, ſert encore le petit nombre contre le grand ; par-là tout redevient en quelque ſorte égal. 1590.

L'eſcadron (48) du roi où j'é-

(48) Voyez ſur cette action, *De-Thou*, *liv.* 98. *d'Aubigné*. *tom.* 3. *liv.* 3. *chap.* 3. *Le-Grain*, *liv.* 5. *Les mémoires de la ligue*, *P. Mathieu*, *idem*. *La Chronolog. Novenn. de Cayet*, *tom.* 2. *fol.* 327. *La relation imprimée en* 1590. *& autres*. M. De-Thou & Cayet remarquent, que l'artillerie de Henry IV. avoit déja fait neuf décharges, que celle du duc de Mayenne n'avoit pas encore commencé à tirer. On blâma encore le duc de Mayenne d'avoir diſpoſé ſon armée en croiſſant, comme l'étoit celle du roi de Navarre, au lieu qu'étant ſupérieur en nombre, il devoit lui donner la forme d'un triangle. Selon Mathieu, Henry IV. fit auſſi une grande faute, de n'avoir pas donné avant le combat ſur la cavalerie légere, comman-

1590. tois eut à ſoutenir le comte d'Egmont, qui vint l'attaquer avec le ſien & un ſecond de mille ou douze cens Reîtres. Il eſt vrai que les Reîtres, qui étoient de même religion que nos ſoldats, tirerent preſque tous en l'air, mais pour le comte d'Egmont, il lui faut rendre la juſtice, qu'il s'y prit en homme qui veut vaincre. Il nous chargea avec une telle furie, que malgré la déſertion des Reîtres, après un feu terrible &

dée par Du-Terrail, & ſur le gros du duc de Mayenne, qui s'étant trop avancé, fut obligé de faire une demi lieue en retraite. Il paroît qu'il n'y eut guere que la cavalerie qui ſe battit, & ſi l'on en croît Le-Grain, douze cens chevaux défirent une armée de vingt mille hommes : mais il y a ici un peu d'exagération. L'armée du roi étoit compoſée d'environ deux mille hommes de cavalerie, & ſix ou ſept mille d'infanterie ; & celle de de la ligue d'environ cinq mille chevaux, & huit mille fantaſſins. Le comte d'Egmont s'étoit vanté, que ſon eſcadron ſeul ſuffiroit pour vaincre l'armée royale : il fut tué dans la mêlée. Il étoit fils de Lamoral d'Egmont, décapité à Bruxelles avec le prince de Horn. On rapporte de lui, que celui qui le harangua lorſqu'il vint à Paris, ayant mêlé dans ſon diſcours les louanges de Lamoral ſon pere, il répondit : » Ne » parlez pas de lui, » il méritoit la mort, » c'étoit un rébelle.

une mêlée d'un gros quart-d'heure 1590.
qui couvrit la terre de morts, la gauche de notre eſcadron prit la fuite, & la droite fut enfoncée & plia. Au premier choc, mon cheval bleſſé dans les naſeaux, & d'un ſecond coup au col, qui alloit reſſortir au défaut de la ſelle, s'abattit d'un troiſiéme, qui lui emportoit deux pieds de la peau, & à moi un morceau du gras de la jambe. Je reçus un autre coup dans la main. Un coup de piſtolet me fit une troiſiéme bleſſure plus conſidérable, la balle perça la hanche, & ſortit par le bas-ventre. J'aurois péri indubitablement, ſi mon écuyer ne fût accouru à mon ſecours, & ne m'eût amené un autre cheval ſur lequel je montai, quoiqu'avec beaucoup de peine; cette affection attira pluſieurs coups au pauvre Maignan, & penſa lui couter la vie.

A une ſeconde charge, mon cheval fut encore tué, & dans le même moment je reçus un coup de piſtolet dans la cuiſſe, & un coup d'épée dans la tête. Je demeurai ſur la place, où avec la connoiſſance je perdis toute la ſuite de l'action, dont

1590. l'avantage du comte d'Egmont ne m'avoit fait augurer rien de bon pour nous ; & très-certainement le roi étoit battu, si l'on se fut comporté de même dans tout le reste de l'armée ennemie. Tout ce que je sçai, c'est qu'ayant repris mes sens après un assez long espace de tems, je ne vis près de moi ni ennemis ni aucun de mes domestiques, que la frayeur ou le désordre avoit dispersés, autre augure qui ne me paroissoit pas plus favorable.

Je me retirai sans casque & presque sans armure, la mienne avoit été mise en pieces. En cet état, je vis accourir vers moi un cavalier des ennemis qui en vouloit à ma vie. Je me trouvai de bonne fortune, proche d'un poirier, sous lequel je me traînai, & avec un peu de mouvement dont j'étois encore capable, je me servis si bien des branches qui étoient extrêmement basses, que j'évitai les atteintes de mon adversaire, & ne me laissai point joindre, las de tourner autour de l'arbre, il me quitta enfin. Feuquiéres n'eut pas le même bonheur ; je le vis tuer en ce moment sous mes yeux. La-Rocheforêt qui a

été depuis à moi, étant venu à passer en ce moment, je lui demandai un petit bidet qu'il menoit, pour lequel je lui donnai sur le champ trente écus. J'ai toujours cru que dans ces sortes d'occasions, il est à propos de porter quelque argent sur soi. 1590.

Je cherchois, ainsi monté, à apprendre des nouvelles de la bataille, que je croyois perdue, lorsque je vis venir droit à moi sept des ennemis, dont l'un portoit la cornette-blanche de la compagnie du duc de Mayenne, nouveau danger, dont je ne jugeai pas pour cette fois pouvoir échapper. On cria, qui vive, & je me nommai prêt à me rendre prisonnier. Quelle fut ma surprise, quand je vis qu'au lieu de m'attaquer, quatre de ces personnes me prierent de les recevoir eux-mêmes pour mes prisonniers, & de leur sauver la vie; & qu'ils se rangoient autour de moi, paroissant charmés de m'avoir rencontré. Je les laissois faire. Il me paroissoit si singulier, que quatre hommes sains & bien armés vinssent se rendre à un homme désarmé, tout couvert de sang, pouvant à grande peine se soutenir, & monté sur un très-

1590. méchant bidet, que j'étois tenté de prendre tout ce que je voyois pour une illusion, ou pour l'effet de mes blessures. Je fus bien-tôt éclairci. Mes prisonniers, puisqu'ils vouloient l'être, se firent connoître pour MM. de (49) La-Châtaigneraie, de Sigogne, de Chanteloup, & d'Aufreville. Ils m'apprirent que le duc de Mayenne avoit perdu la bataille, & qu'en ce moment le roi étoit à la poursuite des vaincus, ce qui les obligeoit à se rendre, de peur de tomber en de pires mains, leurs chevaux étant hors d'état de les tirer du danger; & Sigogne me présenta en même-tems en signe de reddition, la cornette-blanche. Les trois autres de cette troupe, qui étoient le duc de

(49) Jean de Vivonne, sieur de La-Châtaigneraie, Charles de Beausoncle, sieur de Sigogne, cornette de la compagnie du duc de Mayenne. Les historiens ont parlé des prisonniers que fit M. de Rosny dans cette rencontre, & des blessures qu'il y reçut, au nombre de sept.... On crut pendant quelque tems que Henry IV. avoit été tué. Ce qui occasionna apparemment ce faux bruit, c'est qu'on vit le marquis de Nesle, qui étoit habillé ce jour là comme le roi, enveloppé par les ennemis recevoir plusieures blessures, dont il mourut. *Mathieu, ibid.*

Nemours, le chevalier d'Aumale & Trémont, ne parlerent point de se rendre. Je voulus les convaincre par de bonnes raisons qu'ils devoient le faire, mais je ne les persuadai pas. Après m'avoir recommandé leurs quatre camarades, voyant avancer vers eux un gros de victorieux, ils donnerent des deux, & me firent voir que leurs chevaux étoient encore assez vigoureux pour les dérober à leurs ennemis.

1590.

Charles de de Savoye, duc de Nemours.

Je m'avançai avec mes prisonniers vers un bataillon de Suisses, & rencontrant un des grands pages du roi, je le chargeai de la cornette, qui étoit un fardeau trop lourd pour moi. Je vis alors plus clairement les marques de notre victoire. La campagne pleine de fuyards ligueurs & Espagnols, & l'armée victorieuse du (50)

(50) » Le roi fit » crier : Sauvez les » François, & main » basse sur l'Etranger : *Peref. Idid. part.* 2. Henri, dit l'Auteur de la henriade, » fut » redevable de la vic- » toire à la supério- » rité de ses connoif » sances & de sa va- » leur, mais il avoua » que Mayenne avoit » rempli tous les de- » voirs d'un grand » général. Il n'a pé- » ché, dit-il, que dans » la cause qu'il soûte- » noit. « Le duc de Mayenne auroit été pris, s'il n'avoit pas eu la précaution, en

1590. roi poursuivant & dissipant des restes de plus grands corps qui se dispersoient & se rassembloient. Les Suisses des deux armées s'étant trouvés en présence les uns des autres, se morguoient les piques baissées sans donner un seul coup ni faire aucun mouvement.

La vue de la cornette-blanche semée de fleurs de lis noires, connue de tout le monde pour être celle des Guises, qui la portoient telle en mémoire & par horreur du massacre de la Saint-Barthelemi, étoit un objet qui attiroit tout le monde, comme à une proie également riche & honorable. Les casaques de mes prisonniers, qui étoient de velours noir, couvertes de croix d'argent, brilloient de loin dans la campagne. Les

fuyant, de faire rompre le pont d'Ivry : mais il mit à la boucherie par là les Reîtres & les Lansquenets dont il demeura douze cens sur la place, pareil nombre d'infanterie françoise, & mille cavaliers : quelques-uns font monter la perte beaucoup plus haut. Il n'y demeura des royalistes que cinq cens hommes, & environ vingt gentilshommes. Cette bataille se donna entre Dreux & Nonancourt, aux villages de Saint-André & de Foucrainville.

premiers qui accoururent pour s'en saisir, furent MM. de Chambrai, de l'Archant, du Rolet, de Crevecœur, de Palcheux & de Brasseuse, auxquels se joignit le comte de Thorigny. Je m'avançai vers eux, & ne comptant pas qu'on pût me reconnoître à mon visage, que le sang & la poussiére avoit entiérement défiguré, je me nommai. Le comte de Thorigny n'eut pas plutôt reconnu La-Châtaigneraie qui étoit son parent, que jugeant à l'état où il me voyoit, que je ne pouvois pas préserver mes prisonniers d'insulte, il me pria de lui remettre celui-là, dont il me répondoit. Je le lui accordai avec plaisir, en le voyant pourtant partir à regret. Ce que Thorigny faisoit par un principe d'amitié, eut en effet une suite bien funeste pour le malheureux Châtaigneraie, il fut apperçu au bout de quelques momens par trois hommes de la compagnie d'O, qui avoient été des gardes du roi Henri III. Ces trois hommes ne l'eurent pas plutôt reconnu, qu'ils le tirerent à bout portant, & le renveférent mort en lui disan : » A Mordieu ! traître à ton prince, tu t'es réjoui du meurtre de ton 1590.

1590. » roi & as porté l'écharpe verte de sa » mort. « Je pouvois faire payer au comte de Torigny la rançon de ce prisonnier, & plusieurs me le conseilloient, mais je ne voulus pas ajoûter ce sujet de douleur à celle qu'il ressentoit de la mort d'un homme, que j'avois moi-même connu particulierement.

Je ne fus pas long-temps sans voir autour de moi beaucoup de gens rassemblés, dont il n'y en avoit pas un qui n'enviât ma bonne fortune. D'Andelot (51) arriva après les autres, & perçant la foule, il apperçut Sigogne & le page qui portoit la cornette. Il se disposoit à s'en saisir, croyant que son bon destin lui gardoit cette proie, lorsqu'un bruit qui se répandit que les ennemis se rallioient, l'obligea à partir brusquement. Je n'eus pas le temps de le tirer de son erreur, parce qu'après avoir dit au page de lui conserver cette cornette, il s'éloigna comme un trait. La nouvelle se trouva fausse, & n'avoit d'autre fondement que l'arrivée de deux cens Picards que

(51) Charles de Coligny, marquis d'Andelot, l'un des fils de l'amiral de Coligny.

MM. d'Humieres, de (52) Mouy & de la Boiſſiere amenoient au duc de Mayenne. 1590.

Débarraſſé de la foule & ayant beſoin de ſecours, ſur-tout pour ma bleſſure à la hanche, par laquelle je perdois beaucoup de ſang, je gagnai avec ma priſe la tête du régiment de Vignelles, qui s'étoit fait admirer dans le combat. Là ne craignant plus de ſurpriſe, je fis venir un chirurgien pour bander ma plaie, & je demandai du vin, pour prévenir l'évanouiſſement que je ſentois approcher. Après avoir repris des forces, je gagnai Anet, dont le concierge me donna un appartement, où je fis mettre le premier appareil à mes plaies, en préſence du maréchal de Biron, qui y paſſa quelques momens après mon arrivée & ſe fit apporter de quoi faire collation dans ma chambre. Il conduiſoit le corps de réſerve qu'il commandoit, au roi, qui ſans s'arrêter après ſa victoire, avoit paſſé la riviere d'Eure à la ſuite des

Bertrand de Vignoles.

(52) Charles d'Humiers. Le Vol. des Maſſ. de la bib. du roi, *cotté* 8930. n'eſt plein que de ſes belles actions. Iſaac de Vaudré de Mouy. Chriſtophe de Lanoy de la Boiſſiere, gouverneur de Corbie.

1590. ennemis, & prit enfin, comme on me le rapporta, la route de Rosny, où il coucha cette même nuit. (53).

D'Andelot arriva à Anet, après que

(53) » Le soir comme il soupoit au » château de Rosny, » ayant été averti que » le maréchal d'Aumont venoit lui rendre compte de ce » qu'il avoit fait, il » se leva pour aller » au-devant de lui; » l'ayant étroitement » embrassé, il le convia à souper, & le » fit asseoir à sa table avec ces obligeantes paroles: » qu'il étoit bien raisonnable qu'il fût au » festin, puisqu'il l'avoit si bien servi à » ses nôces. » *Peref. ibid. 2. Part*. M. de Pérefixe rapporte encore au même endroit un autre trait qui fait honneur au roi. « Il » se souvint que la » veille de la bataille, » il avoit maltraité de » paroles le colonel » Théodoric Schomberg, qui lui avoit » demandé de l'argent; & qu'il lui » avoit dit en colére: » que ce n'étoit pas le » fait d'un homme » d'honneur de demander de l'argent » quand il faut prendre les ordres pour » combattre. Il alla le » trouver après qu'il » eut rangé ses troupes, & lui dit: Colonel: nous voici » dans l'occasion; il » se peut faire que j'y » demeurerai; il n'est » pas juste que j'emporte l'honneur d'un » brave gentilhomme » comme vous: je déclare donc que je » vous reconnois pour » un homme de bien. » & incapable de faire » aucune lâcheté. Cela dit, il l'embrassa » cordialement. Alors » le colonel, ayant » de tendresse la larme à l'œil, lui répondit: Ah! Sire, » me rendant l'honneur que vous m'a-

le maréchal de Biron en fut parti. 1590.
Plein de ressentiment de ce que je lui avoit enlevé sa prise, il le croyoit ainsi, il entra dans ma chambre accompagné de cinq ou six hommes cuirassés, & me demanda une explication, d'un air également fier & insultant; ou plutôt il chercha à s'en faire raison lui-même, car appercevant la cornette-blanche qu'on avoit mise au chevet de mon lit, à côté de celle de ma compagnie, il voulut s'en mettre en possession par force & sans faire attention à ce que je lui disois. Je changeai promptement de ton, & les paroles s'échaufférent de part & d'autre. Je ne pouvois rien de plus en l'état où j'étois; mais comme il parloit avec menace & emportement, ce bruit attira dans la chambre quinze ou vingt de mes cavaliers

» viez ôté, vous m'ôtez la vie; car j'en serois indigne, si je ne la mettois aujourd'hui pour votre service : si j'en avois mille, je les voudrois toutes répandre à vos pieds. De fait il fut tué en cette occasion.» *Ibid.*

Le maréchal de Biron, qui avoit beaucoup contribué à la victoire, à la tête du corps de réserve, dit à Henry IV. » Sire, » vous avez fait ce que » devoit faire Biron, » & Biron ce que devoit faire le roi. «

1590. armés, dont la vue arrêta la fougue de d'Andelot: il sortit en faisant commandement à Sigogne de le suivre; celui-ci le refusa & chercha inutilement à lui faire comprendre l'injustice de sa prétention.

Dès le lendemain matin je me fis transporter par eau à Passy, pour me rendre de là à Rosny, afin de me faire guérir. En arrivant à Passy, j'appris qu'une partie des soldats de ma suite, mes valets, avec tout mon bagage, s'y étoient retirés, ne sçachant ce que j'étois devenu, & intimidés par un faux bruit qui s'étoit répandu, que le roi avoit perdu la bataille. Ils appréhendoient les reproches que je pouvois leur faire & se tenoient cachés. Je les fis chercher, mais ils eurent tant de honte de s'être montrés si lâches, qu'ils se sauverent la nuit suivante à pied, sans que j'aye jamais pû sçavoir ce qu'ils étoient devenus. Ils laissérent avec tous mes bagages, quatre chevaux à eux, que je fis vendre à l'encan, & dont je distribuai l'argent à ceux de leurs camarades qui étoient blessés:

Comme j'étois hors d'état de pou-

voir souffrir le cheval, je me fis faire 1590.
à la hâte une espéce de brancard avec des branches d'arbres encore couvertes de leurs écorces, & des cercles de tonneau, & je pris par Beurons, pour éviter les montées & descentes de la Rougevoie & de Châtillon. Maignan, garçon plein de gaieté & d'imagination, jugea à propos de donner à cette marche l'air d'un petit triomphe. Deux de mes palferniers étoient à la tête du cortége, menant en main deux de mes plus beaux chevaux. Ils étoient suivis de mes pages, dont l'un montoit mon cheval, celui-là même qui ayant été blessé de trois coups dans le combat & terrassé d'un quatriéme, s'étoit relevé sans selle & avoit été heureusement reconnu, courant dans le champ de bataille, par trois de mes arquebusiers; ce page portoit ma cuirasse & la cornette du duc de Mayenne. L'autre portoit mes bracelets & mon casque, le tout si faussé & si martelé, qu'il étoit impossible de s'en servir. Mon écuyer, auteur de cette plaisante idée, marchoit après, la tête bandée & un bras en écharpe; suivoit mon valet de chambre Moreines, vêtu de ma casaque de

1590. velours orangé à clinquant d'argent; monté ſur ma haquenée angloiſe & tenant à ſa main comme un trophée, un paquet d'éclats de mes piſtolets, de tronçons de mes épées & de lambeaux de mes panaches. Enſuite marchoit la litiére où j'étois couché, couverte ſeulement d'un drap, ſur lequel on avoit attaché les caſaques de velours ras noir de mes priſonniers, avec leurs panaches & des pieces de leurs piſtolets & de leurs épées, aux quatre coins. Ces priſonniers ſuivoient ma litiére & précédoient le reſte de mes domeſtiques; derriére leſquels étoit rangée en ordre ma compagnie de gendarmes. La marche étoit fermée par les deux compagnies d'arquebuſiers de James & de Badet. Elles étoient ſi maltraitées, qu'on n'y voyoit que des têtes bandées & des bras en écharpe. Une partie de ces braves ſoldats étoient même obligés de ſe faire porter.

En arrivant ſur le côteau de Beurons, nous apperçumes toute la plaine couverte de chevaux & de chiens; & le roi lui-même, qui après un léger repas s'en retournoit de Roſny à Mante, en chaſſant dans ma garenne

renne. Ce ſpectacle parut le réjouir : 1590.
il en trouva l'ordonnance heureuſe, & rit de la vanité de Maignan, qui avoit l'honneur d'être connu de ce prince, depuis que ſon pere, fort brave homme, s'en étoit fait remarquer à la priſe d'Eauſe. Le roi s'approcha de mon brancard, & ne dédaigna pas à la vûe de toute ſa ſuite de deſcendre à tous les témoignages de ſenſibilité, qu'un ami, s'il m'eſt permis de me ſervir de ce terme, pourroit rendre à ſon ami. Ne pouvant me jetter à ſes pieds pour lui en marquer ma reconnoiſſance ; je l'aſſûrai, comme je pus, que je ſouffrirois avec plaiſir mille fois davantage pour ſon ſervice. Il s'étoit fait inſtruire de tous les hazards que j'avois courus dans le combat. Il me demanda avec une inquiétude obligeante, ſi toutes mes plaies étoient de nature à pouvoir eſpérer d'en guérir, du moins ſans être mutilé de quelque partie du corps : ce qu'il regardoit preſque comme impoſſible, ſçachant que j'avois été renverſé, froiſſé & foulé aux pieds des chevaux. Quand il ſçut que je n'avois rien à craindre, il ſe jetta à mon cou,

1590. & se tournant vers les princes & les grands qui le suivoient, il dit hautement qu'il m'honoroit du titre de vrai & franc chevalier : titre qu'il regardoit, disoit-il, comme bien supérieur à celui de chevalier de ses ordres. Il craignit de m'exposer à parler trop ; & finit cet entretien si aimable par sa protestation ordinaire, que je participerois à tous les biens que le Ciel lui enverroit ; & sans me laisser le tems de lui répondre, il s'éloigna en me disant : » Adieu, mon ami, » portez-vous bien, & soyez sur que » vous avez un bon maître. » On voit des princes qui sont capables de retour & de gratitude ; mais qu'il est rare que ce sentiment augmente, ou même qu'il se conserve dans la bonne fortune !

Fin du premier Volume.

TABLE GÉNÉRALE
DES
MATIERES
Contenues dans ce premier Volume.

A.

B.

H.

J.

Fin de la Table du premier Volume.





